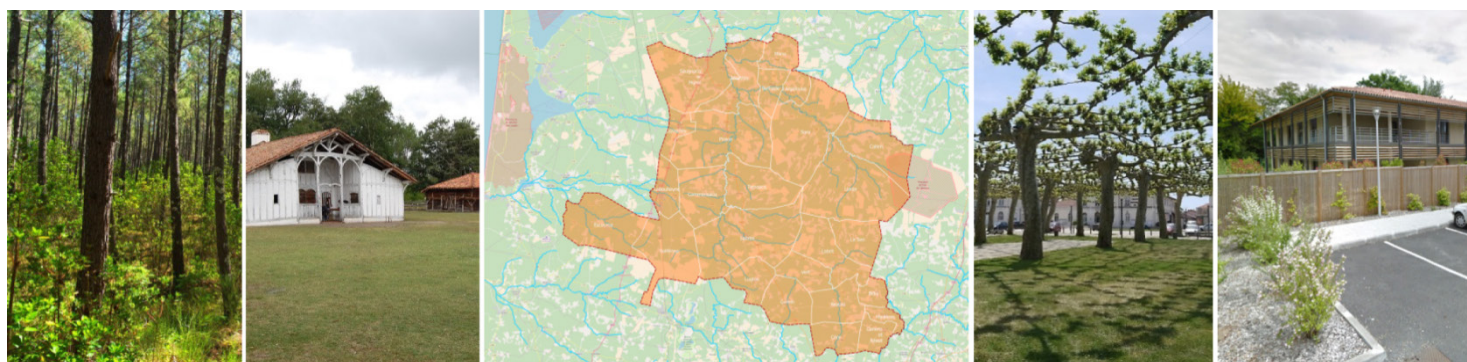


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



10.6a - Schéma des réseaux - Eau potable

> Dossier approuvé

PROCEDURE	PRESCRIT	PROJET ARRÊTÉ	APPROUVÉ
ELABORATION	le 30.03.2017	le 07-12-2023	
VU POUR ETRE ANNEXÉ A LA DECISION EN DATE DU :		LE PRESIDENT DE LA CdC :	

Eau potable

Eau potable

Zone Labrit

CCCHL - ZONE LABRIT

RPQS

2022

L'EAU POTABLE



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

CCCHL - ZONE LABRIT

// Eau

Chiffres clés en 2022

2 039
abonnés

3 572
habitants
desservis

326,32
km de réseau

387 932 m³
distribués

287 896 m³
comptabilisés

279 247 m³
facturés

74,84 %
rendement de
réseau

Conformité des
analyses d'eau
potable :

100,00 %
Bactériologique

100,00 %
Physico-Chimique



Indicateurs de performances

		Résultats			
		2019	2020	2021	2022
QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	96,00	96,00	100,00	100,00
	Physico-chimique	100,00	100,00	100,00	100,00
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		84	84	94	94
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		78,96	81,66	78,87	74,84
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,616	0,575	0,659	0,840
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,593	0,564	0,638	0,820
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,04	0,06	0,06	0,16
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80	80	80
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		2,99	9,47	5,37	7,85
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		99	100	100	98
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		13,8	NC	5,8	6,3
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,5	1,5	1,0	1,0

		RESULTATS IP	REGIE SYDEC	OBJECTIFS
IP1-QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,0	100,0	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 99%
	Physico-chimique	100,0	98,6	Taux de conformité des prélèvements physico_chimiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 98%
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		94	97	> 85 points
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		74,8	84,1	> 80 % en moyenne
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,840	1,405	< 2,000 m3/km/jour
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,820	1,339	< 1.700 m3/km/jour
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,16	0,32	> 0.30%
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80,2	> 80 %
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		7,8	5,5	< 10 pour 1 000 abonnés
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		98,1	99,6	99 % dans les 24h
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	< 5 ans
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		6,3	8,5	5 % à 5 mois
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,98	0,9	< 3 pour 1 000 abonnés



Eau potable

CCCHL - ZONE LABRIT

ABONNÉS

Abonnés	2019	2020	2021	2022
Population TOTALE	3 584	3 618	3 618	3 572
Population INSEE	3 510	3 553	3 553	3 506
Nombre total d'abonnés	2 009	2 006	2 047	2 039
Particuliers		1 796	1 825	1 816
Communaux		118	132	132
Professionnels/Industriels		92	90	91
Ets touristiques		0	0	0

Mouvement d'abonnés

Nombre d'abonnés <entrants>	149	169	165	199
Nombre d'abonnés <sortants>	150	160	176	194
Solde abonnés	-1	9	-11	5

Nombre d'habitants desservis

3 572

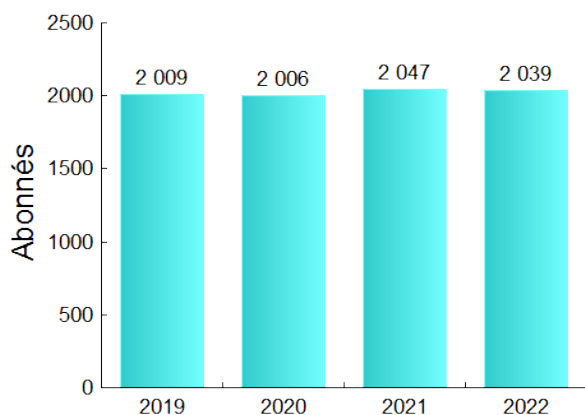
Densités abonnés

Nombre d'abonnés par km	6,25
(Nombre d'abonnés + PI)/km	6,52
Nombre d'habitants desservis par km	10,95

Type de réseau

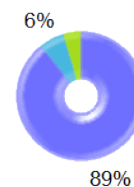
RURAL

Evolution du nombre d'abonnés



+ **1,5 %**
entre 2019 et 2022

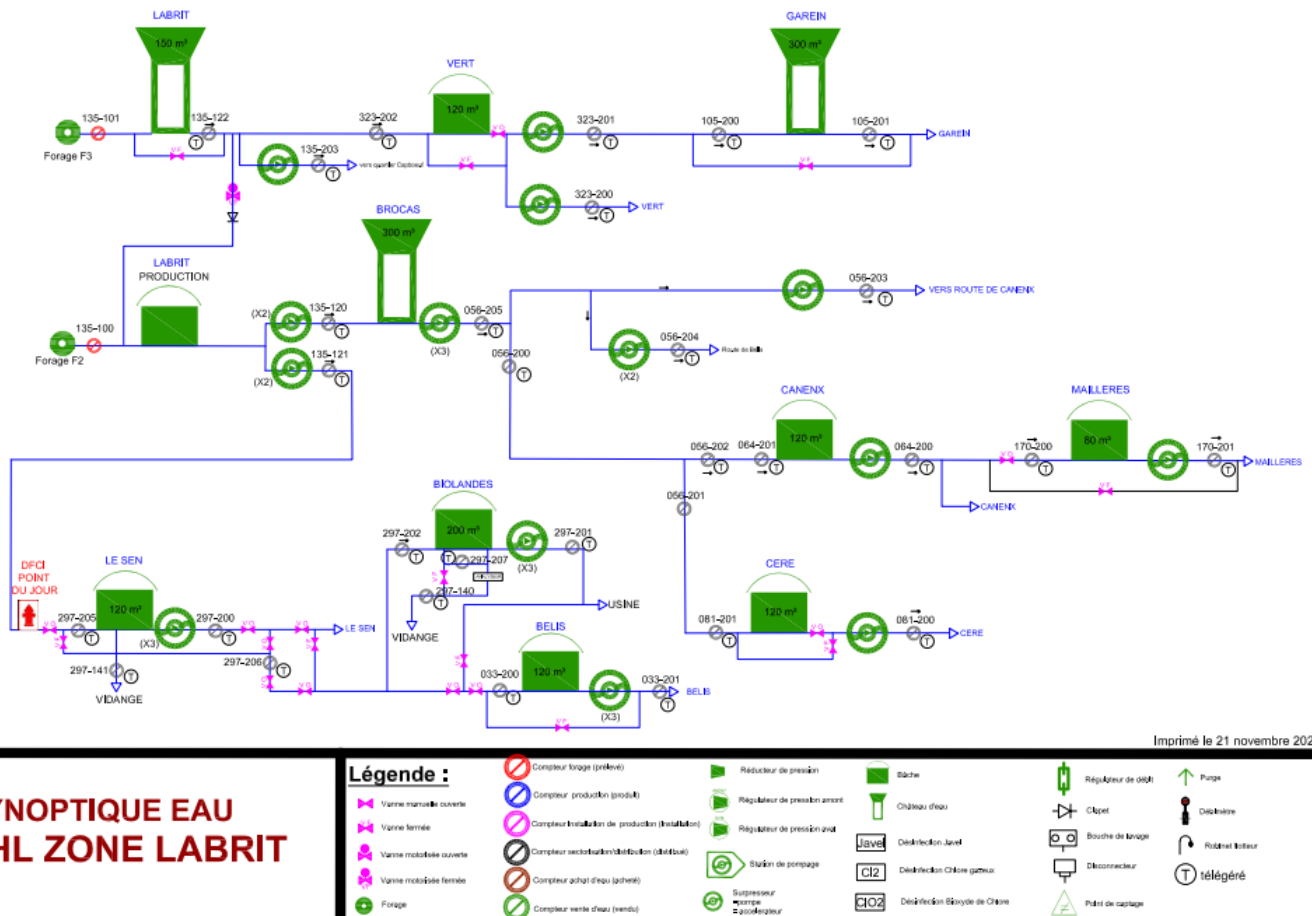
Type abonnés



- Ordinaires
- Communaux
- Industriels/professionnels

GESTION DU PATRIMOINE

CONNAISSANCE PATRIMONIALE



Imprimé le 21 novembre 2022 : SYDEC

SYNOPTIQUE EAU CCCHL ZONE LABRIT

IP2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

A - 1 : Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	/0 point
A - 2 : Existence d'un plan des réseaux (1) de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10	/10 points
A - 3 : Définition d'une procédure de mise à jour des réseaux. La mise à jour réalisée au moins chaque année	5	/5 points
B - 1 : Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution d'eau potable et définition d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	10	/10 points
B - 2 : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	5	/5 points
B - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné	14	/10 points
B - 4 : Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux. L'attribution des points supplémentaires est identique à celle utilisée pour les diamètres et matériaux	0	/5 points
un total de 40 points sur 45 doit être obtenu pour la somme des parties A et B	44	/45 points
C - 1 : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie et s'il y a lieu des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	/10 points
C - 2 : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages	10	/10 points
C - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la localisation des branchements	0	/10 points
C - 4 : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	/10 points
C - 5 : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes en eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur site	0	/10 points
C - 6 : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	/10 points
C - 7 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	/10 points
C - 8 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	0	/5 points

Résultat IP 2	2019	2020	2021	2022	
en points	84	84	94	94	/120 points

Longueur totale du réseau :

326,32 km

Longueur renouvelée en 2022

1,550 km

Longueur extension en 2022

0,000 km

87

Poteaux incendie

Ouvrages

Nombre de forages actifs	2	Nombre de forages inactifs	1
Nombre d'usine de traitement	0		
Nombre de réservoirs	11	Dont	
		Sur Tour	3
		Au Sol	8
Nombre de surpresseurs	9		
Nombre de points de chloration	1		

IP6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Longueur renouvelée	en	2022	1,550
Longueur renouvelée	en	2021	0,090
Longueur renouvelée	en	2020	0,892
Longueur renouvelée	en	2019	0,000
Longueur renouvelée	en	2018	0,000
Total longueur renouvelée sur les cinq dernières années			2,53
Longueur totale n du réseau en km			326,32

Résultat IP 6	2019	2020	2021	2022
en %	0,04	0,06	0,06	0,16



BELIS - FORAGE

Adresse	FORAGE ABANDONNE
---------	------------------

Forage inactif	☒
----------------	-------------------------------------

LABRIT - FORAGE F3

Adresse	CHEMIN DES PLANTONS
---------	---------------------

Année de réalisation	1997
----------------------	------

Acquifère capté	MIOCENE
-----------------	---------

Volume journalier autorisé en m3	2 000
----------------------------------	-------

Débit pompage autorisé m3/h	100
-----------------------------	-----

Télésurveillance	☒
------------------	-------------------------------------

LABRIT - FORAGE F2 BOURG

Adresse	BOURG
---------	-------

Année de réalisation	1996
----------------------	------

Acquifère capté	MIOCENE
-----------------	---------

Volume journalier autorisé en m3	1 320
----------------------------------	-------

Débit pompage autorisé m3/h	66
-----------------------------	----

Télésurveillance	☒
------------------	-------------------------------------



LE SEN - RESERVOIR AU SOL BIOLANDES

Adresse	DEPARTEMENTALE 392
Volume en m3	200
Télesurveillance	☒

Type de réservoir	Au sol
Volume en m3	200
Côte trop plein en m - NGF	107,30
Côte sol en m - NGF	102,00
Côte radier en m - NGF	103,00

BELIS - RESERVOIR AU SOL

Adresse	ROUTE DE MAILLERES - LIEU DIT POUCHIOU
Volume en m3	120
Télesurveillance	☒
Groupe électrogène	☒

BROCAS LES FORGES - RESERVOIR SUR TOUR

Adresse	AU BOURG
Volume en m3	300
Télesurveillance	☒
Groupe électrogène	☒

CERE - RESERVOIR AU SOL

Adresse	RUE GILBERT BENAY
Volume en m3	120
Télesurveillance	☒

LABRIT - RESERVOIR SUR TOUR

Adresse	ROUTE DES PLANTONS
Volume en m3	150
Télésurveillance	☒

GAREIN - RESERVOIR SUR TOUR

Adresse	AU BOURG
Volume en m3	300
Télésurveillance	☒
Groupe électrogène	☒

LABRIT - RESERVOIR AU SOL

Adresse	ROUTE DES PLANTONS
Volume en m3	250
Télésurveillance	☒

LE SEN - RESERVOIR AU SOL

Adresse	AU BOURG
Volume en m3	120
Télésurveillance	☒

MAILLERES - RESERVOIR AU SOL

Adresse	ROUTE DE MAILLERES
Volume en m3	80
Télésurveillance	☒

VERT - RESERVOIR AU SOL

Adresse	CHEMIN DU CIMETIERE
Volume en m3	120
Télésurveillance	☒

CANENX ET REAUT - RESERVOIR AU SOL

Volume en m3	120
Télésurveillance	☒



BROCAS - SURPRESSEUR RTE BELIS

Adresse	ROUTE DE BELIS
Télésurveillance	☒

BELIS - SURPRESSEUR

Adresse	A L'INTERIEUR DE LA BACHE
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

BROCAS - SURPRESSEUR RTE CANENX

Adresse	ROUTE DE CANENX
Nombre de pompes	2
Télésurveillance	☒

CANENX ET REAUT - SURPRESSEUR

Adresse	ROUTE DE MONT DE MARSAN
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

CERE - SURPRESSEUR

Adresse	RUE GILBERT BENAY
Année de mise en service	2021
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

LE SEN - SURPRESSEUR

Adresse	ROUTE DE LE SEN
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

MAILLERES - SURPRESSEUR

Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

VERT - SURPRESSEUR

Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

LABRIT - SURPRESSEUR LAYAS

Année de mise en service	2015
Nombre de pompes	2
Télésurveillance	☒

	Type de chloration
LABRIT - DESINFECTION	Chlore gazeux



Total points d'injection1

LE PARC COMPTEUR (compteurs abonnés)

134

Compteurs renouvelés
en 2022

36

Nouveaux compteurs
en 2022

123

Compteurs Radio
Relève 2022

2 037

Compteurs 2022

8,01 ans

Age moyen
compteurs

89,8 %

Taux compteurs
<15 ans

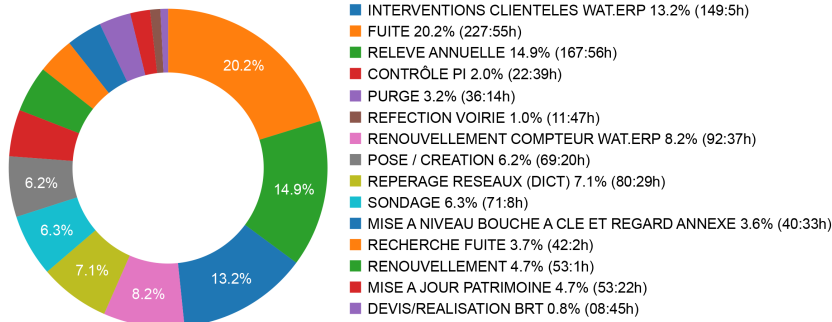
Années	Nombre	Age
1976	1	46,0
1977	2	45,0
1981	1	41,0
1982	1	40,0
1985	1	37,0
1986	1	36,0
1987	1	35,0
1988	2	34,0
1990	3	32,0
1991	1	31,0
1993	2	29,0
1996	1	26,0
1997	3	25,0
1998	4	24,0
1999	6	23,0
2000	3	22,0
2001	10	21,0
2002	18	20,0
2003	42	19,0
2004	32	18,0
2005	31	17,0
2006	42	16,0
2007	59	15,0
2008	40	14,0
2009	79	13,0
2010	70	12,0
2011	130	11,0
2012	127	10,0
2013	141	9,0
2014	123	8,0
2015	94	7,0
2016	223	6,0
2017	124	5,0
2018	183	4,0
2019	72	3,0
2020	65	2,0
2021	181	1,0
2022	118	0,5
Total	2 037	

ENTRETIEN / INTERVENTIONS

INTERVENTIONS

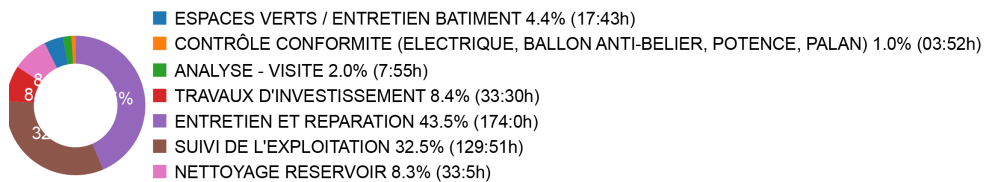
Interventions réalisées sur le réseau

1126:53 heures



Interventions réalisées sur les ouvrages

399:56 heures



Travaux	Quantité	Volume perdu
Fuite sur branchement	7	72
Fuite sur conduite	20	2 640
Purges	71	312
Nb réalisation nouveau branchement	23	

ABONNES

INTERVENTIONS ABONNES

Nature de l'intervention	Nombre d'interventions
Branchement eau création avant compteur	0
Branchement eau création sous compteur	0
Purge	39
Réparation branchement EAU	34
Repérage branchement EAU (réseau...)	12
Changement compteur	137
Changement robinet compteur	9
Contrôle du compteur	46
Déplacement du compteur	0
Dépose d'un compteur	1
Fermeture d'un compteur	49
Plomb absent	0
Fuite avant compteur	28
Ouverture d'un compteur	27
Pose d'un compteur	38
Index à relever	41
Réalisation d'une enquête	18
Pose d'un module	7
Changement d'un module	0
Contrôle d'un module	9
Dépose d'un module	0
Paramétrage d'un module	0
Réalisation d'un devis branchement eau potable	0
Intervention technicien traitement eau potable	1
TOTAL	496

Travaux réalisés en 2022

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
LABRIT : Renouvellement de 761 ml du réseau d'eau potable Au Bourg	160 000 €
GAREIN : Renouvellement de 789 ml du réseau d'eau potable Chemin de Lacroix	40 000 €
LABRIT : Diagnostic du forage F2	10 000 €
CERE : Réhabilitation du surpresseur général	150 000 €

Travaux budgétisés pour 2023

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
BELIS : Réhabilitation du local surpresseur	50 000 €
LABRIT : Réhabilitation château d'eau - Phase études	50 000 €
Réhabilitation du château d'eau	50 000 €



VOLUMES ANNUELS EN M3

VOLUMES

	2019	2020	2021	2022	
Total volume prélevé en m³	338 997	361 239	364 456	394 650	A
Volume produit en m³	329 536	350 829	352 855	387 932	B
Volume exporté en m³	0	0	0	0	D
Volume interne					
Volume externe					
Volume importé en m³	0	0	0	0	C
Volume interne					
Volume externe					
Volume mis en distribution en m³	329 536	350 829	352 855	387 932	E = B + C - D
Volume consommé entre 2 relèves en m³	257 815	277 661	271 035	284 692	
Volume comptabilisé en m³ (volume consommé ramené à 12 mois)	257 559	285 227	275 833	287 896	F
Volume facturé en m³	242 355	274 960	267 469	279 247	

AUTRES VOLUMES

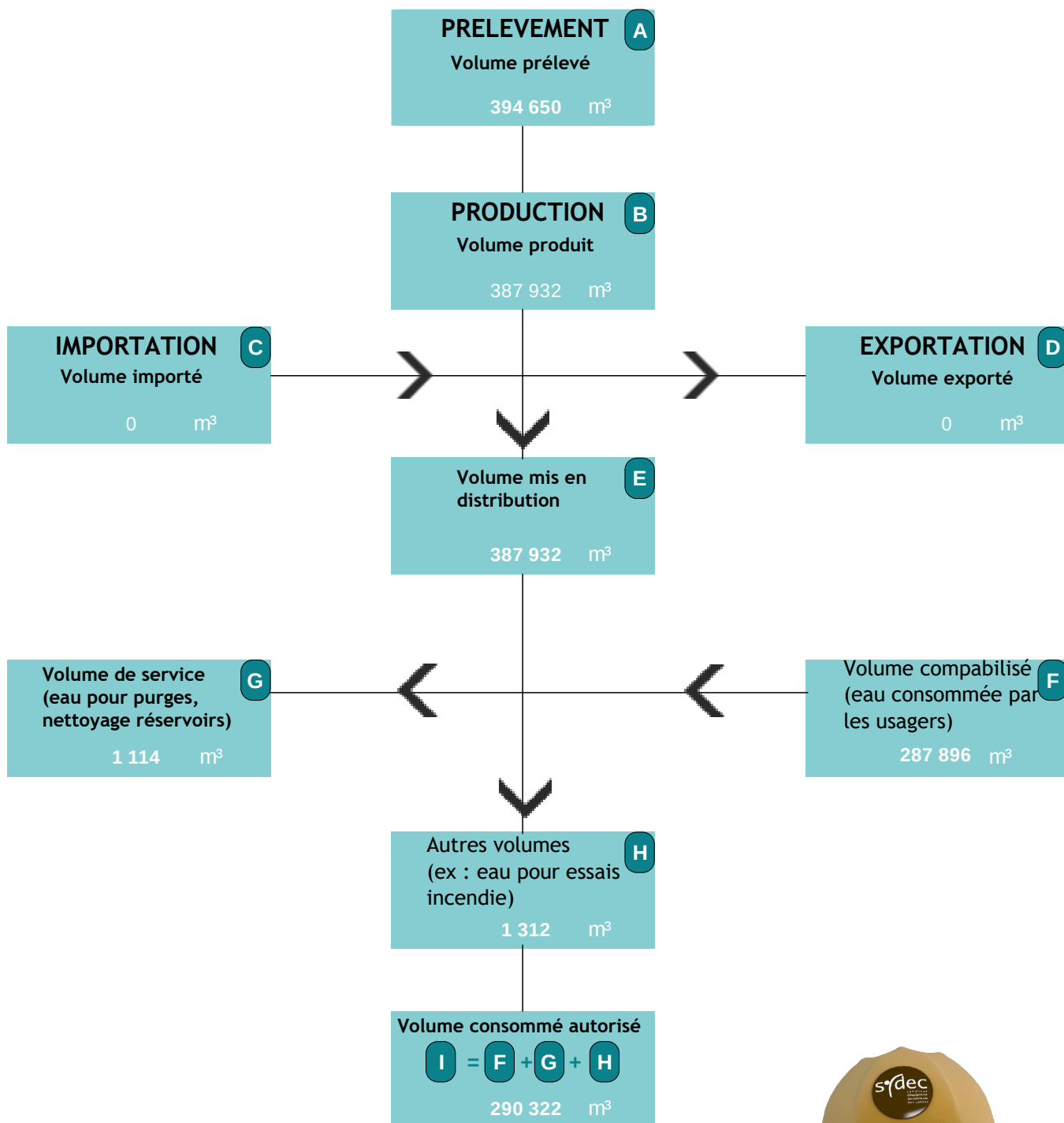
CONSOMMATION SANS COMPTAGE

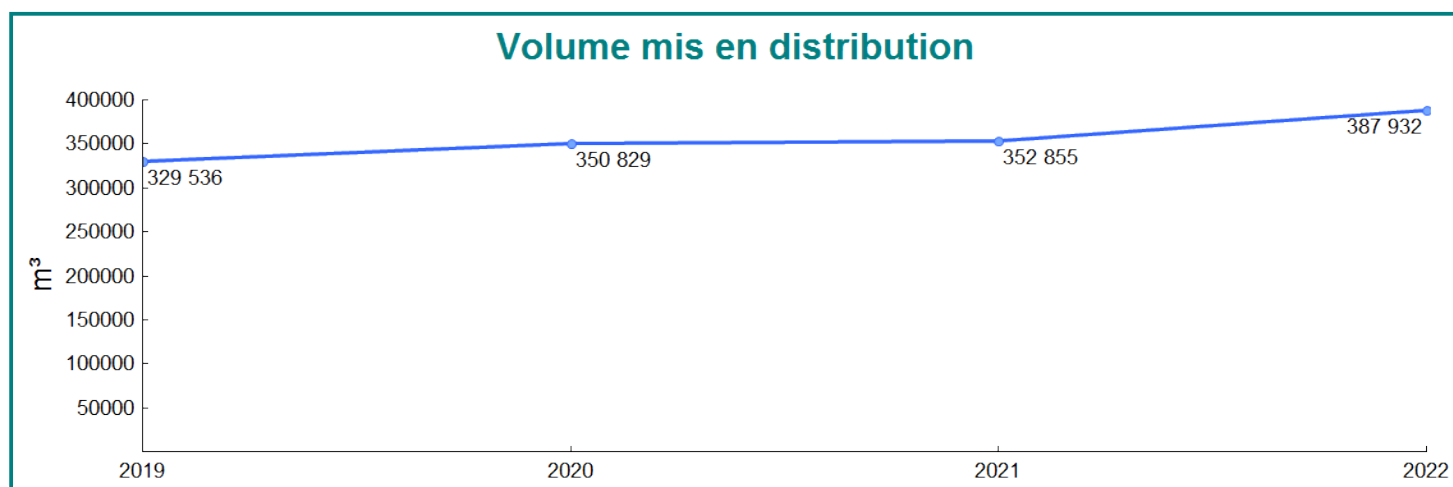
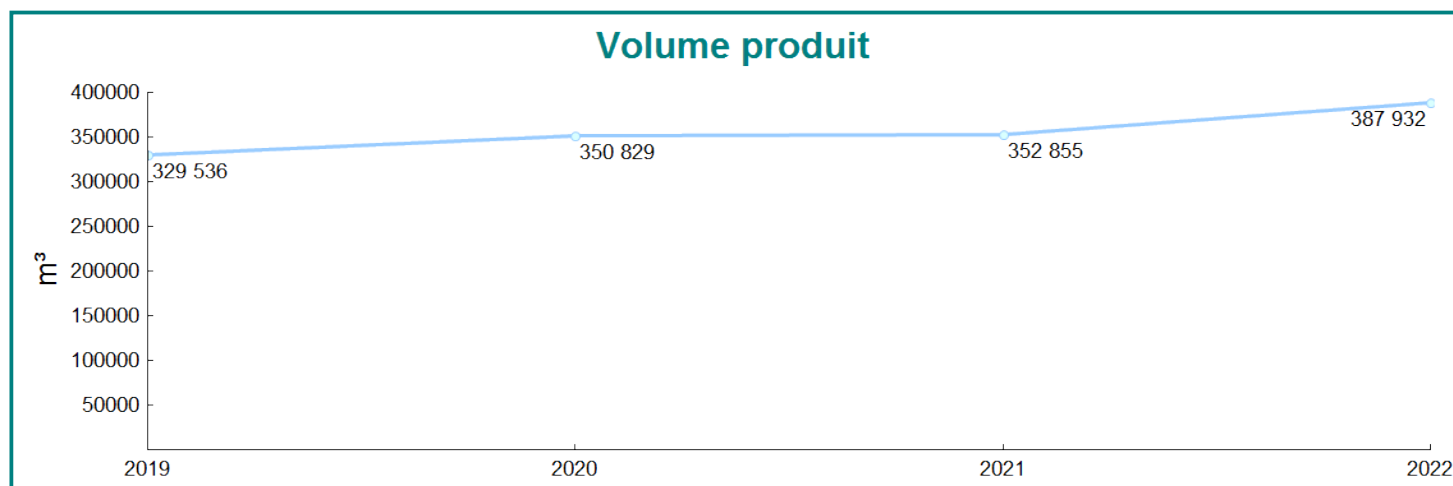
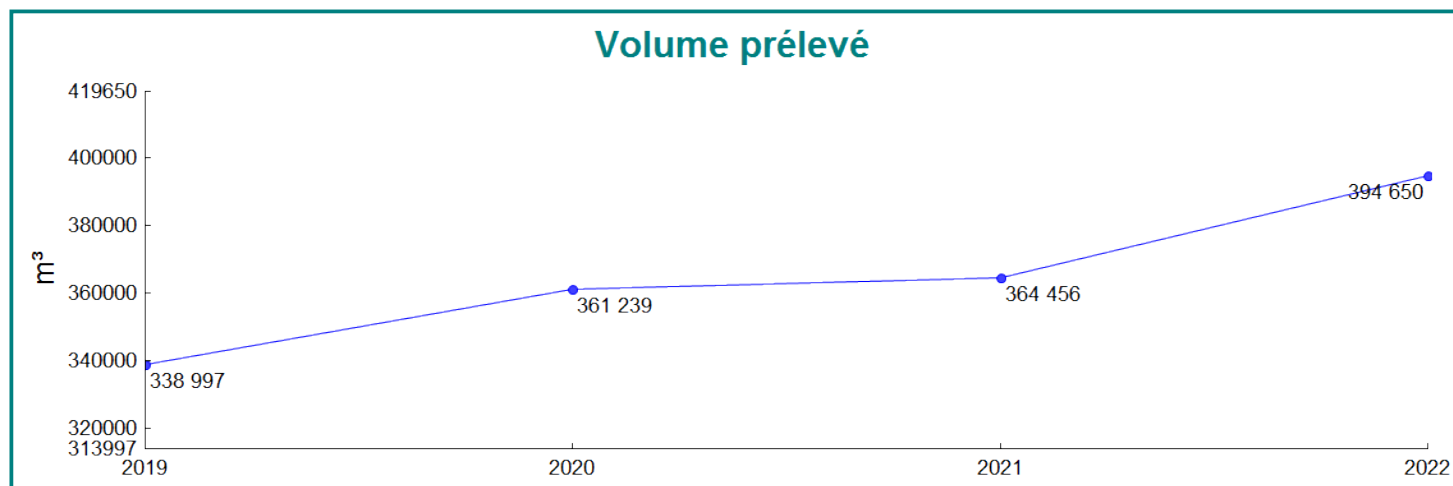
Volume essais poteaux incendie (m³)	160	56	17	21	
Volume compteur STEP non facturé (m³)	2 152	341	1 518	1 291	
Total Consommation sans comptage (m³)	2 312	397	1 535	1 312	H

EAU DE SERVICE

Volume dû au nettoyage des réservoirs (m³)	340	865	170	210	
Volumes dû aux purges (m³)	156	54	217	312	
Volumes bornes de puisage (m³)	0	0	0	0	
Autre conso pour raison de service (m³)	0	0	538	592	
Total volumes de service (m³)	496	919	925	1 114	G
Total autres volumes (m³)	2 808	1 316	2 460	2 426	G + H

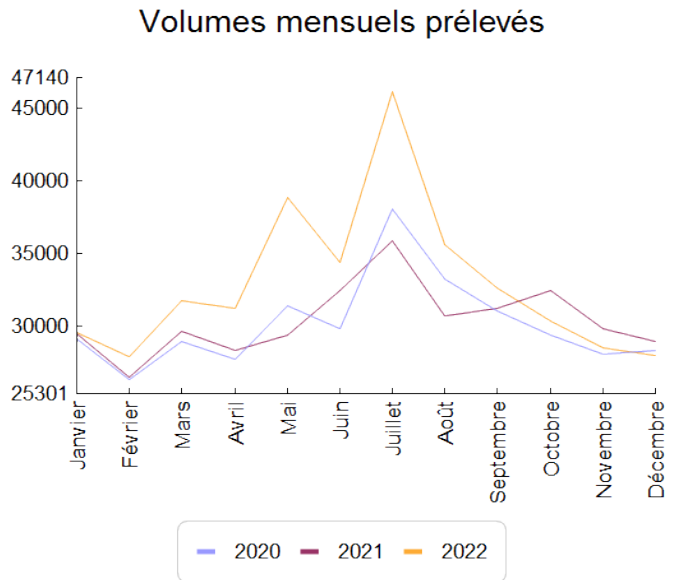
Volume consommé autorisé en m³	260 207	286 487	278 293	290 322	I = F + G + H
Volume consommé autorisé par jour				795	= I / 365
Indice linéaire de consommation (m³/km/jour)				2,4	= I / (Longueur réseau x 365)
Volume consommé/Nombre d'abonnés (m³/abo)				142	
Volume facturé/Nombre d'abonnés (m³ fact/abo)				137	





VOLUMES MENSUELS PRELEVES EN M3

	2019	2020	2021	2022
Capacité autorisé en m3/jour	3 320	3 320	3 320	3 320
Janvier	26 165	29 111	29 462	29 568
Février	24 155	26 301	26 418	27 845
Mars	27 055	28 953	29 585	31 735
Avril	28 150	27 659	28 273	31 181
Mai	27 796	31 394	29 348	38 888
Juin	30 862	29 829	32 438	34 400
Juillet	36 075	38 065	35 883	46 140
Août	26 528	33 198	30 631	35 601
Septembre	26 760	31 058	31 231	32 571
Octobre	29 137	29 352	32 418	30 282
Novembre	28 270	28 067	29 819	28 478
Décembre	28 044	28 252	28 950	27 961
Total	338 997	361 239	364 456	394 650
Moyenne journalière	929	990	999	1 081
Capacité moyenne en %	28	30	30	33



Volumes journaliers de pointe

	LABRIT - FORAGE F3	LABRIT - FORAGE F2 BOURG
Jour de pointe	18/05/2022	18/05/2022
Capacité jour de pointe en %	85	85
Volume journalier de pointe en m³/jour	1 117	1 117

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION

Capacité de stockage

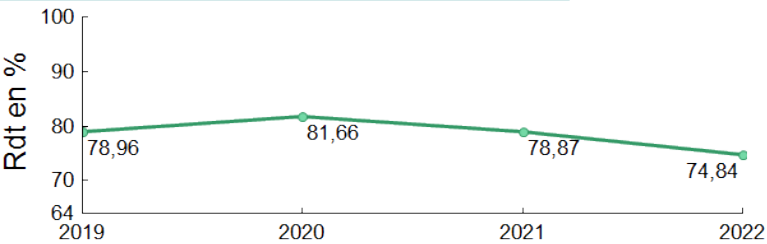
Volume distribué journalier moyen	1 063	m³/jour
Soit % capacité en moyenne	32,02	%
Volume distribué journalier de pointe	796	m³/jour
Soit % capacité en pointe	23,98	%

Volume total des réservoirs	1 880	m³
Jour autonomie réservoir en moyenne	1,8	jour
Jour autonomie réservoir en pointe	2,4	jour

Rendement du réseau P104.3

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics de l'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé, le rendement est exprimé en pourcentage.

Volume consommé autorisé	I	290 322	m³
Volume produit	B	387 932	m³
Volume importé (acheté)	C	0	m³
Volume exporté (vendu)	D	0	m³



Résultat = (I + D)/(B + C)	2019	2020	2021	2022	Classement
en %	78,96	81,66	78,87	74,84	ACCEPTABLE

Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) P105.3

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	387 932	m³
Volume comptabilisé en m3 (volume consommé ramené à 12 mois)	F	287 896	m³
Km de réseau		326,32	Km

Résultat = (E - F)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022
en m³/km/jour	0,616	0,575	0,659	0,840

Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) P106.3

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour

Volume mis en distribution	E	387 932	m³
Volume consommé autorisé	I	290 322	m³
Km de réseau		326,32	Km

Résultat = (E - I)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022	Classement
en m³/km/jour	0,593	0,564	0,638	0,820	BON

QUALITÉ DE L'EAU



2 forages actifs constituent la ressource

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

		LABRIT - FORAGE F3	LABRIT - FORAGE F2 BOURG
Aucune action	0 %		
Étude environnementale et hydrogéologue rendu	20 %		
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %		
Dossier déposé en préfecture	50 %		
Arrêt préfectoral	60 %	2000	1996
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre	80 %	V	V
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %		
Résultat IP/Forage en %		80	80
Volumes prélevés ou achetés par an		264 207	130 443

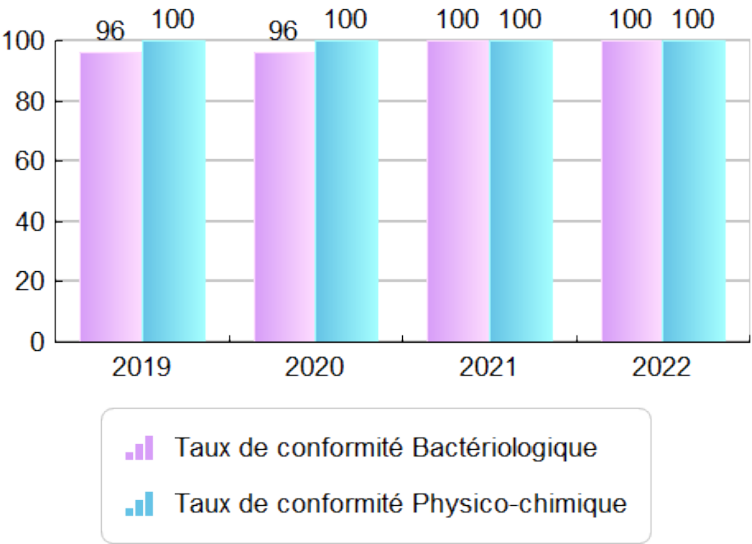
Résultat consolidé	2019	2020	2021	2022
en points	80	80	80	80



Qualité des eaux P101.1 P102.1

Données relatives à la qualité des eaux distribuées recueillies dans le cadre du contrôle sanitaire mentionné à l'article R. 1321-15 du code de la santé publique et taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques.

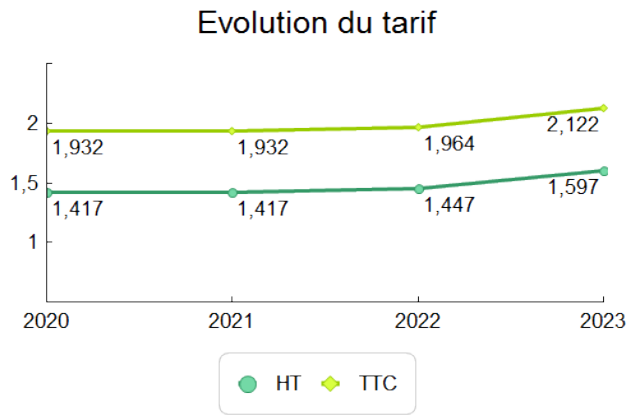
Nature de l'analyse	Données		% de conformité			
	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses conformes	2022	2021	2020	2019
Bactériologique	23	23	100	100	96	96
Physico-chimique	24	24	100	100	100	100



ASPECT ÉCONOMIQUE

Prix au 1er janvier 2023 pour un abonné ordinaire

		Evolution n-1 en %
Part SYDEC HT en € par m³	1,597	10,37
TTC € par m³	2,122	8,06
Part SYDEC HT en € pour 120 m³	191,60	10,37
TTC € pour 120 m³	254,68	8,06



OBSERVATIONS :

Part fixe SYDEC en H.T. /an : **68,00**

Part proportionnelle SYDEC en H.T. /an : **1,03**

Redevance AEAG : Lutte contre la pollution en H.T./m3 : **0,330** Prélèvement en H.T./m³ : **0,085**

TVA en % :**5,50**

Durée d'extinction de la dette de la collectivité P153.2

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé. Cet indicateur est calculable par les collectivités organisatrices d'un service à partir des données du plan comptable. Ne sont concernées les collectivités de moins de 500 habitants exploitant un service en régie.

Résultat	2019	2020	2021	2022
	1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente P154.0

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part "eau" et de la part "assainissement". Sont exclues les factures de réalisation de branchements et travaux divers.

Montant de factures impayées au bout de 3 mois	31 534,93 €
Montant de factures totales émises en 2021	504 085,03 €

Résultat en	2022	6,3	%
Résultat IP 11 en	2021	5,8	%

Observations :

Le taux d'impayés est calculé à la fin de la période de régie soit 90 jours.

QUALITÉ DU SERVICE A L'USAGER



ETAT DES CONTACTS AVEC LES ABONNÉS

Améliorer la qualité de service aux usagers est au coeur des préoccupations du SYDEC.



Le tableau ci-dessous représente l'état des contacts avec les abonnés du service public de l'eau potable. Tout appel, courrier mail, déplacement dans un centre d'un abonné est enregistré sur le logiciel de gestion technique des abonnés.



Contacts facture

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
CORRECTION	3	16	0,15
DEGREVEMENT AUTRES	1	5	0,05
DEGREVEMENT WARSMANN	1	5	0,05
DELAI DE PAIEMENT	1	5	0,05
DUPLICATA	2	11	0,10
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	0	0	0,00
PRELEVEMENT	3	16	0,15
REGLEMENT	1	5	0,05
RELANCE	1	5	0,05
RENSEIGNEMENT	6	32	0,29
Total 2022	19	100	0,93



Contacts information

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEL	1	8	0,05
CONSOMMATION	8	62	0,39
COUPURE PROGRAMMEE	1	8	0,05
DEGREVEMENT	0	0	0,00
FUITE RESEAU	0	0	0,00
GENERALES	1	8	0,05
MOUVEMENT ABONNE	1	8	0,05
QUALITE DE L'EAU	1	8	0,05
Total 2022	13	100	0,64



Contacts Gestion abonnement

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
ACTION TTE	1	3	0,05
AEL - CREATION ABT	0	0	0,00
AEL - RESILIATION ABT	1	3	0,05
BRCHT EAU - CREER AV CPT	1	3	0,05
DOSSIER ABT ENVOI	1	3	0,05
DOSSIER ABT INFORMATIONS	1	3	0,05
DOSSIER ABT RECEPTION	10	30	0,49
DOSSIER ABT RELANCE	1	3	0,05
ENQUETER	1	3	0,05
MAJ A JOUR CLIENT, CONTRAT	8	24	0,39
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	2	6	0,10
MAJ MODE DE RECOUVREMENT	1	3	0,05
TRANSMISSION INDEX	5	15	0,25
Total	33	100	1,62



Contacts réclamation

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEP - COMPTEUR	0	0	0,00
AEP - COUPURE NON PROGRAMMEE	1	25	0,05
AEP - PRESSION	1	25	0,05
AEP - QUALITE DE L EAU	1	25	0,05
PROBLEMES SUITE TRAVAUX AEP	1	25	0,05
Total	4	100	0,20



FRÉQUENCE DES COUPURES D'EAU NON PROGRAMMÉES

Les interruptions de service non programmées sont généralement liées à des casses sur le réseau.

Détail des coupures d'eau non programmées

Coupure	Date	Commune	Temps de coupure	Nombres d'abonnés coupés	Cause de la casse	Adresse
1	24/10/2022	VERT	00:30	6	ENTREPRISE	Gourgues
2	20/09/2022	VERT	02:00	6	ENTREPRISE	Route de Garein
3	19/05/2022	LE SEN	01:00	1	NATURELLE	1361 Chemin de Loustalet
4	17/05/2022	LABRIT	02:00	15	ENTREPRISE	Route Capboeuf
5	04/10/2022	GAREIN		3	ENTREPRISE	Route de Luglon
6	04/08/2022	CERE	02:30	7	ENTREPRISE	Route de Brocas
7	22/04/2022	CERE	01:00	100	NATURELLE	Route brocas
8	10/01/2022	CERE		27	NATURELLE	Route de Geloux
9	28/11/2022	BROCAS LES FORGES	03:30	30	NATURELLE	Rue du Fronton
10	05/09/2022	BROCAS LES FORGES	01:30	25	NATURELLE	Route de Canenx
11	13/07/2022	BROCAS LES FORGES		1	NATURELLE	Rue Camille Lugardon
12	08/07/2022	BROCAS LES FORGES	02:00	30	NATURELLE	Route de Canenx
13	15/06/2022	BROCAS LES FORGES	02:00	6	NATURELLE	Rue Camille Lugardon
14	19/05/2022	BROCAS LES FORGES	03:00	15	NATURELLE	Route de Canenx
15	12/04/2022	BROCAS LES FORGES	02:00	150	NATURELLE	Route de l'Etang
16	25/03/2022	BROCAS LES FORGES	02:00	1	NATURELLE	Salle des fetes
TOTAL				423		

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonné, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non-conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte.

Nombre de coupures d'eau non programmées				16
Nombre d'abonnés				2 039
Résultat	2019	2020	2021	2022
pour 1 000 abonnés	2,99	9,47	5,37	7,85



RESPECT DE L'ENGAGEMENT SUR LE DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (en %) P152.1

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

Délai d'engagement ouverture de compteur (1 jour ouvré)				1
Nombre d'ouvertures				160
Nombre d'ouvertures délai respecté				157
Résultat	2019	2020	2021	2022
en %	99	100	100	98

RÉCLAMATIONS ÉCRITES

Il s'agit des réclamations écrites des abonnés au service public d'eau potable sur tout autre sujet que le prix. Le SYDEC s'est engagé à répondre à toute réclamation écrite dans un délai de 15 jours.

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues, taux de réclamations P155.1

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en oeuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Existence d'un dispositif de mémorisation et suivi des réclamations	OUI
Nombre de réclamations écrites	2
Nombres d'abonnés	2 039

Résultat	2019	2020	2021	2022
Pour 1 000 abonnés	0,50	1,50	0,98	0,98

LISTE DES RECLAMATIONS ECRITES :

N°	Date	Commune	Nature du problème
1		LE SEN	PROBLEME SUITE TRAVAUX
2	28/12/2022	GAREIN	PRESSION



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
55 rue Martin Luther King • BP 627
40006 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 85 71 71

www.sydec40.fr

Zone Sore

CCCHL - ZONE SORE

RPQS

2022

L'EAU POTABLE



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

CCCHL - ZONE SORE

// Eau

Chiffres clés en 2022

1 374
abonnés

2 087
habitants
desservis

146,09
km de réseau

190 621 m³
distribués

143 077 m³
comptabilisés

135 014 m³
facturés

75,53 %
rendement de
réseau

Conformité des
analyses d'eau
potable :

100,00 %
Bactériologique

100,00 %
Physico-Chimique



Indicateurs de performances

		Résultats			
		2019	2020	2021	2022
QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	92,00	100,00	100,00	100,00
	Physico-chimique	100,00	100,00	100,00	100,00
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		88	88	98	101
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		62,87	70,34	80,04	75,53
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		1,584	1,114	0,696	0,892
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		1,541	1,102	0,679	0,875
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,00	0,00	0,02	0,09
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80	80	80
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		3,75	15,61	5,81	7,28
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100	96	100	100
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		12,1	NC	10,3	7,6
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES, TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,8	1,5	1,5	1,5

		RESULTATS IP	REGIE SYDEC	OBJECTIFS
IP1-QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,0	100,0	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 99%
	Physico-chimique	100,0	98,6	Taux de conformité des prélèvements physico_chimiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 98%
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		101	97	> 85 points
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		75,5	84,1	> 80 % en moyenne
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,892	1,405	< 2,000 m3/km/jour
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,875	1,339	< 1.700 m3/km/jour
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,09	0,32	> 0.30%
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		60	80,2	> 80 %
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		7,3	5,5	< 10 pour 1 000 abonnés
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100,0	99,6	99 % dans les 24h
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	< 5 ans
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		7,6	8,5	5 % à 5 mois
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		1,46	0,9	< 3 pour 1 000 abonnés



Eau potable

CCCHL - ZONE SORE

ABONNÉS

Abonnés	2019	2020	2021	2022
Population TOTALE	2 036	2 077	2 077	2 087
Population INSEE	1 984	2 039	2 039	2 048
Nombre total d'abonnés	1 332	1 345	1 378	1 374
Particuliers		1 200	1 226	1 226
Communaux		65	70	70
Professionnels/Industriels		80	82	78
Ets touristiques		0	0	0

Mouvement d'abonnés

Nombre d'abonnés <entrants>	110	107	123	144
Nombre d'abonnés <sortants>	96	104	118	137
Solde abonnés	14	3	5	7

Nombre d'habitants desservis

2 087

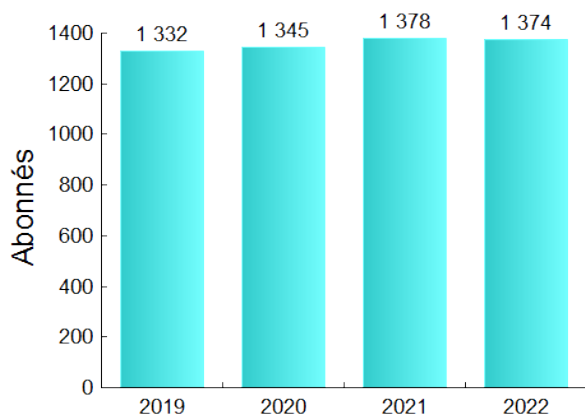
Densités abonnés

Nombre d'abonnés par km	9,40
(Nombre d'abonnés + PI)/km	9,73
Nombre d'habitants desservis par km	14,29

Type de réseau

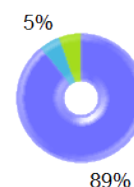
RURAL

Evolution du nombre d'abonnés



+ 3,2 %
entre 2019 et 2022

Type abonnés

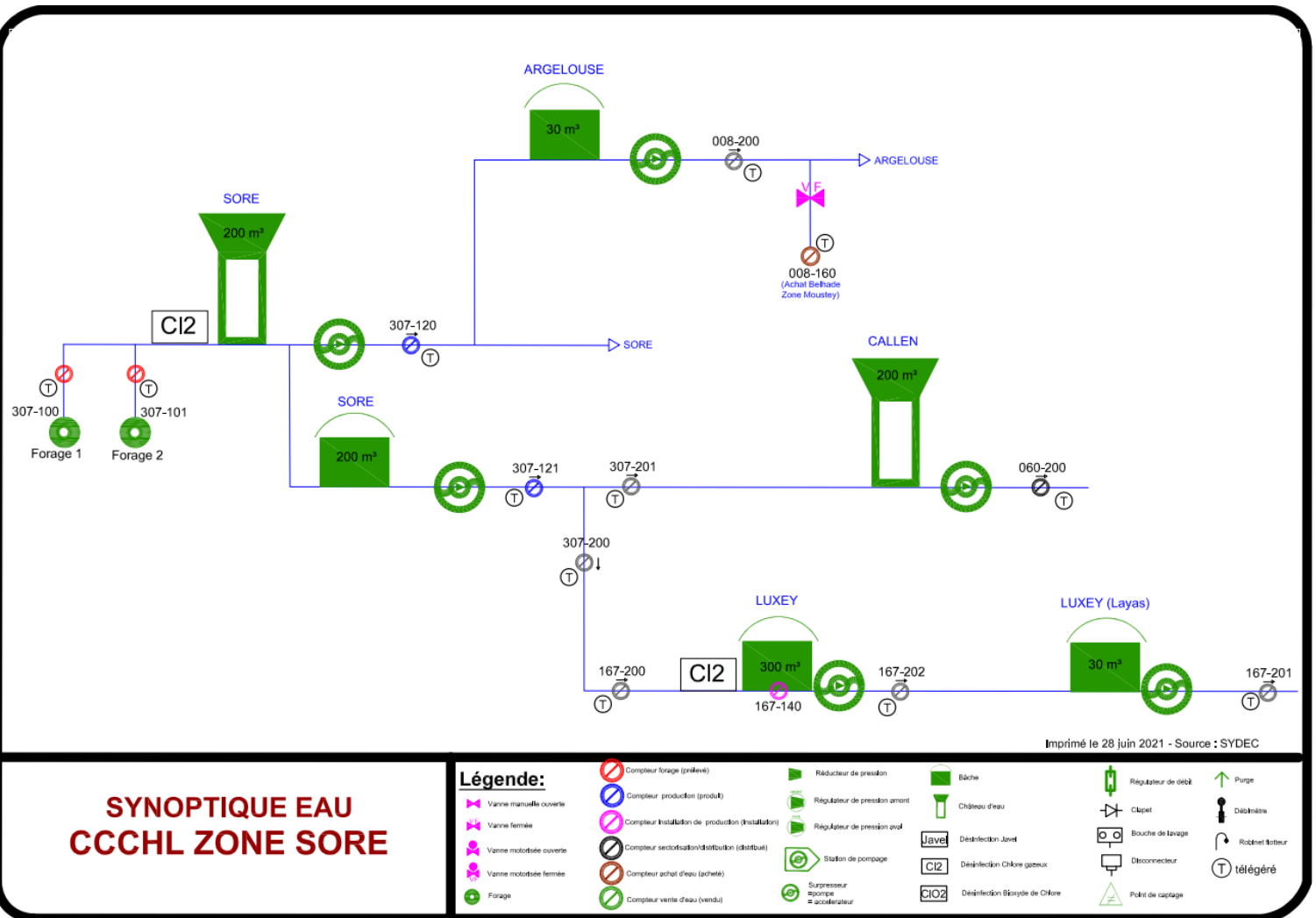


- Ordinaires
- Communaux
- Industriels/professionnels

GESTION DU PATRIMOINE

CONNAISSANCE PATRIMONIALE

SYNOPTIQUE



IP2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

A - 1 : Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	/0 point
A - 2 : Existence d'un plan des réseaux (1) de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10	/10 points
A - 3 : Définition d'une procédure de mise à jour des réseaux. La mise à jour réalisée au moins chaque année	5	/5 points
B - 1 : Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution d'eau potable et définition d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	10	/10 points
B - 2 : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	5	/5 points
B - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné	15	/10 points
B - 4 : Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux. L'attribution des points supplémentaires est identique à celle utilisée pour les diamètres et matériaux	0	/5 points
un total de 40 points sur 45 doit être obtenu pour la somme des parties A et B	45	/45 points
C - 1 : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie et s'il y a lieu des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	/10 points
C - 2 : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages	10	/10 points
C - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la localisation des branchements	6	/10 points
C - 4 : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	/10 points
C - 5 : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes en eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur site	0	/10 points
C - 6 : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	/10 points
C - 7 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	/10 points
C - 8 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	0	/5 points

Résultat IP 2	2019	2020	2021	2022	
en points	88	88	98	101	/120 points

Longueur totale du réseau :

146,09 km

Longueur renouvelée en 2022

0,456 km

Longueur extension en 2022

0,000 km

48

Poteaux incendie

Ouvrages

Nombre de forages actifs	2	Nombre de forages inactifs	2
Nombre d'usine de traitement	1		
Nombre de réservoirs	5	Dont	
		Sur Tour	2
		Au Sol	3
Nombre de surpresseurs	5		
Nombre de points de chloration	4		

IP6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Longueur renouvelée	en	2022	0,456
Longueur renouvelée	en	2021	0,165
Longueur renouvelée	en	2020	0,000
Longueur renouvelée	en	2019	0,000
Longueur renouvelée	en	2018	0,000
Total longueur renouvelée sur les cinq dernières années			0,62
Longueur totale n du réseau en km			146,09

Résultat IP 6	2019	2020	2021	2022
en %	0,00	0,00	0,02	0,09



CALLEN - FORAGE F1 BOURG

Adresse	FORAGE ABANDONNE FIN 2014
Forage inactif	☒

LUXEY - FORAGE DU BOURG OU DFCI

Adresse	FORAGE ABANDONNE
Forage inactif	☒

SORE - FORAGE F2 CHATEAU D'EAU

Année de réalisation	2007
Profondeur en m	60
Acquifère capté	MIOCENE
Volume journalier autorisé en m3	700
Débit pompage autorisé m3/h	35
Télésurveillance	☒

SORE - FORAGE F1 CHATEAU D'EAU

Année de réalisation	1982
Acquifère capté	MIOCENE
Volume journalier autorisé en m3	700
Débit pompage autorisé m3/h	35
Télésurveillance	☒

SORE - FORAGE F2 CHATEAU D'EAU

Année de réalisation	2007
Profondeur en m	60
Acquifère capté	MIOCENE
Volume journalier autorisé en m3	700
Débit pompage autorisé m3/h	35
Télésurveillance	☒

SORE - FORAGE F1 CHATEAU D'EAU

Année de réalisation	1982
Acquifère capté	MIOCENE
Volume journalier autorisé en m3	700
Débit pompage autorisé m3/h	35
Télésurveillance	☒



ARGELOUSE - RESERVOIR AU SOL

Adresse	ROUTE D'ARGELOUSE
Volume en m3	30
Télesurveillance	☒

LUXEY - RESERVOIR AU SOL

Adresse	QUARTIER LAYAS
Volume en m3	300
Télesurveillance	☒

SORE - RESERVOIR SUR TOUR

Adresse	ROUTE DE ST SYMPHORIEN
Volume en m3	200
Télesurveillance	☒

SORE - RESERVOIR AU SOL

Volume en m3	200
Télesurveillance	☒

CALLEN - RESERVOIR SUR TOUR

Volume en m3	200
Télesurveillance	☒



ARGELOUSE - SURPRESSEUR

Adresse	ROUTE D'ARGELOUSE
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

CALLEN - SURPRESSEUR

Adresse	AU BOURG
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

LUXEY - SURPRESSEUR

Adresse	QUARTIER LAYAS
Nombre de pompes	2
Télésurveillance	☒

LUXEY - SURPRESSEUR RESERVOIR AU SOL RUE FARBOS

Adresse	RUE DU DOCTEUR FARBOS
Année de mise en service	2019
Nombre de pompes	4
Télésurveillance	☒

SORE - SURPRESSEUR

Adresse	RUE DE LA GROTTTE
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

	Type de chloration
CALLEN - DESINFECTION	Chlore gazeux
LUXEY - DESINFECTION	Chlore gazeux
SORE - DESINFECTION	Chlore gazeux



Total points d'injection3

LE PARC COMPTEUR (compteurs abonnés)

68

Compteurs renouvelés
en 2022

16

Nouveaux compteurs
en 2022

35

Compteurs Radio
Relève 2022

1 364

Compteurs 2022

7,28 ans

Age moyen
compteurs

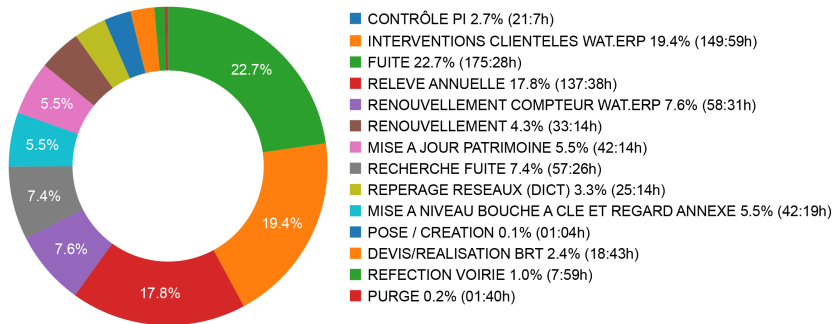
Années	Nombre	Age
1966	1	56,0
1975	1	47,0
1986	1	36,0
1987	1	35,0
1993	2	29,0
1994	1	28,0
1995	1	27,0
1999	1	23,0
2000	2	22,0
2001	20	21,0
2002	14	20,0
2003	10	19,0
2004	11	18,0
2005	23	17,0
2006	28	16,0
2007	30	15,0
2008	42	14,0
2009	50	13,0
2010	35	12,0
2011	77	11,0
2012	91	10,0
2013	89	9,0
2014	74	8,0
2015	24	7,0
2016	127	6,0
2017	84	5,0
2018	80	4,0
2019	117	3,0
2020	70	2,0
2021	192	1,0
2022	65	0,5
Total	1 364	

ENTRETIEN / INTERVENTIONS

INTERVENTIONS

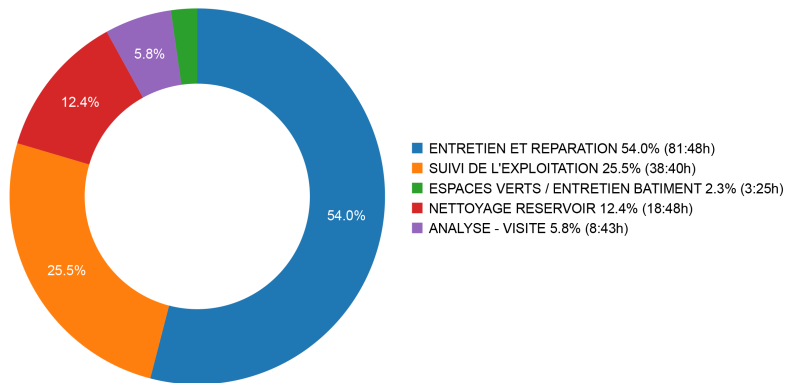
Interventions réalisées sur le réseau

772:36 heures



Interventions réalisées sur les ouvrages

151:24 heures



Travaux	Quantité	Volume perdu
Fuite sur branchement	8	210
Fuite sur conduite	13	578
Purges	1	35
Nb réalisation nouveau branchement	23	

ABONNES

INTERVENTIONS ABONNES

Nature de l'intervention	Nombre d'interventions
Branchement eau création avant compteur	0
Branchement eau création sous compteur	0
Purge	3
Réparation branchement EAU	29
Repérage branchement EAU (réseau...)	7
Changement compteur	84
Changement robinet compteur	8
Contrôle du compteur	29
Déplacement du compteur	1
Dépose d'un compteur	0
Fermeture d'un compteur	38
Plomb absent	0
Fuite avant compteur	34
Ouverture d'un compteur	16
Pose d'un compteur	16
Index à relever	41
Réalisation d'une enquête	11
Pose d'un module	4
Changement d'un module	0
Contrôle d'un module	1
Dépose d'un module	1
Paramétrage d'un module	0
Réalisation d'un devis branchement eau potable	0
Intervention technicien traitement eau potable	2
TOTAL	325

Travaux réalisés en 2022

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
LUXEY : Renouvellement de 180 ml du réseau d'eau potable rue de Prieure	60 000 €
ARGELOUSE : Renouvellement de 276 ml du réseau d'eau potable route de Sore	120 000 €
SORE : Diagnostic du forage F2	10 000 €

Travaux budgétisés pour 2023

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
LUXEY : Renouvellement du réseau traversée pisciculture	20 000 €



VOLUMES ANNUELS EN M3

VOLUMES

	2019	2020	2021	2022	
Total volume prélevé en m³	227 414	207 618	194 666	195 473	A
Volume produit en m³	227 414	192 877	174 727	190 621	B
Volume exporté en m³	0	0	0	0	D
Volume interne					
Volume externe					
Volume importé en m³	0	5 568	6 355	0	C
Volume interne		0	0		
Volume externe		5 568	6 355		
Volume mis en distribution en m³	227 414	198 445	181 082	190 621	E = B + C - D
Volume consommé entre 2 relèves en m³	140 481	134 167	136 104	142 719	
Volume comptabilisé en m³ (volume consommé ramené à 12 mois)	140 635	138 995	144 030	143 077	F
Volume facturé en m³	130 264	128 751	130 663	135 014	

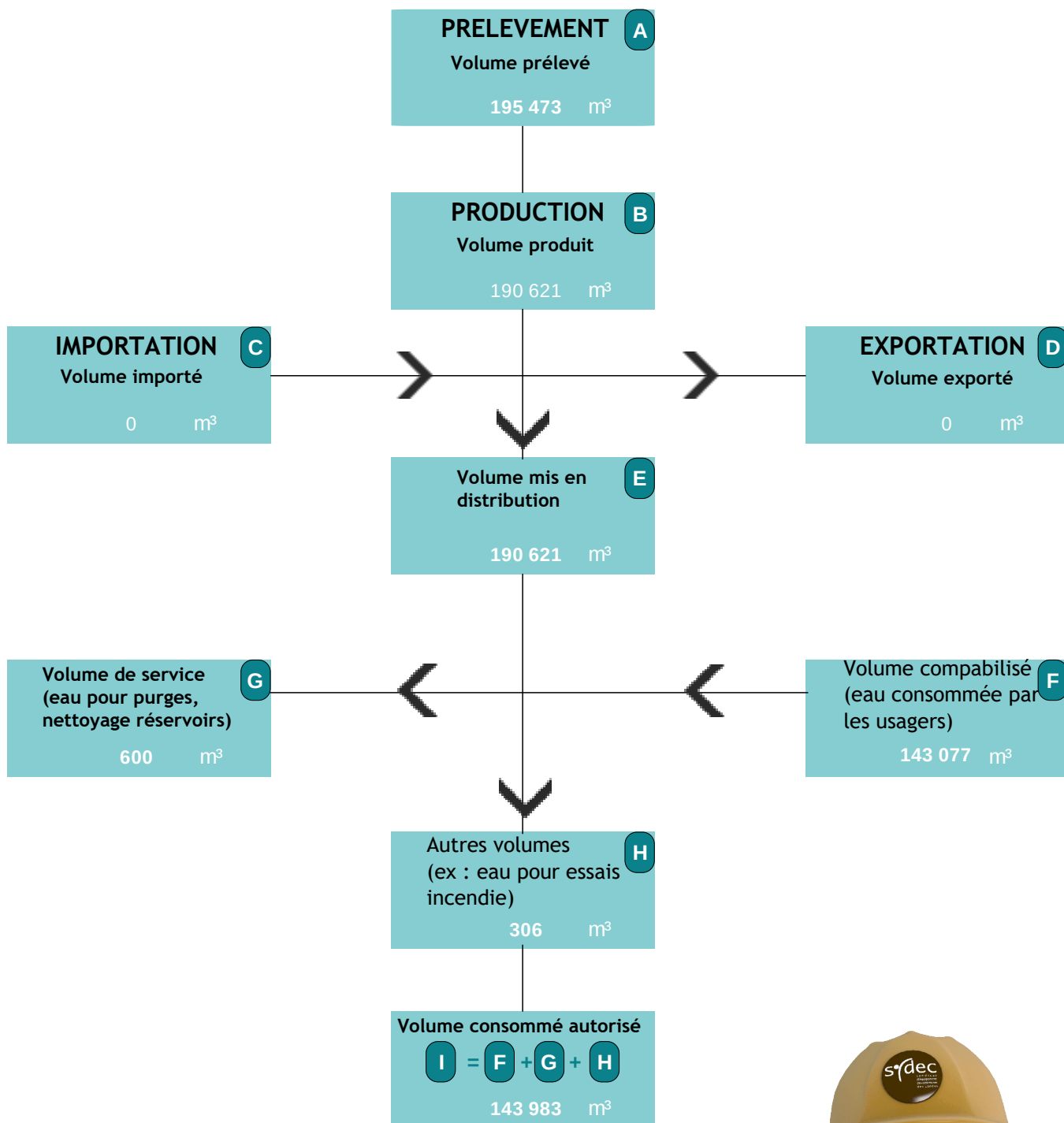
AUTRES VOLUMES

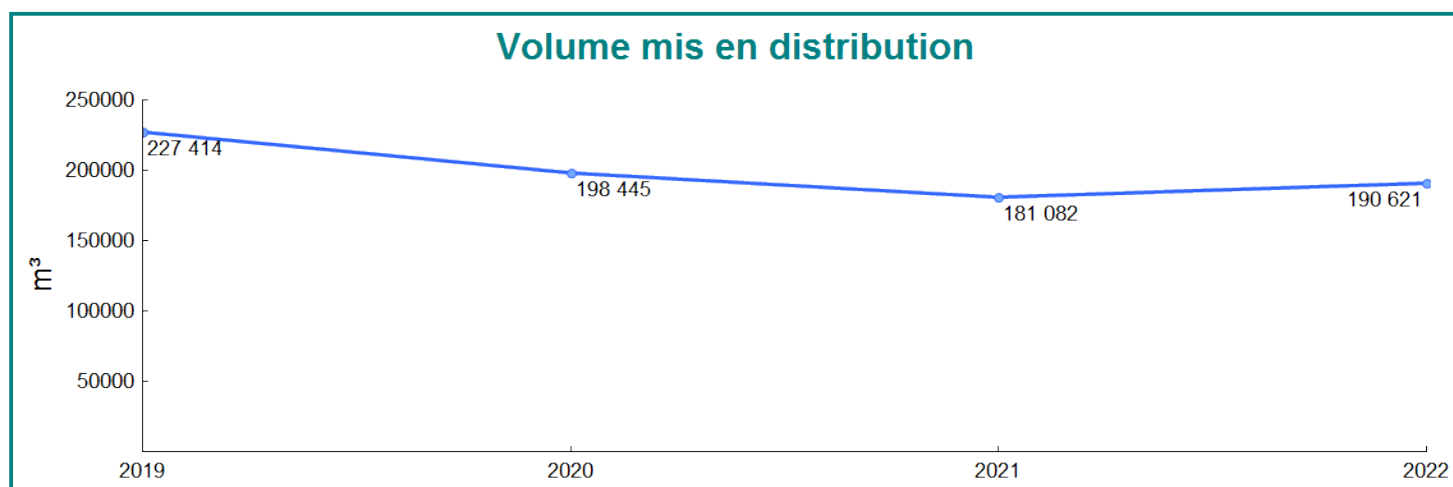
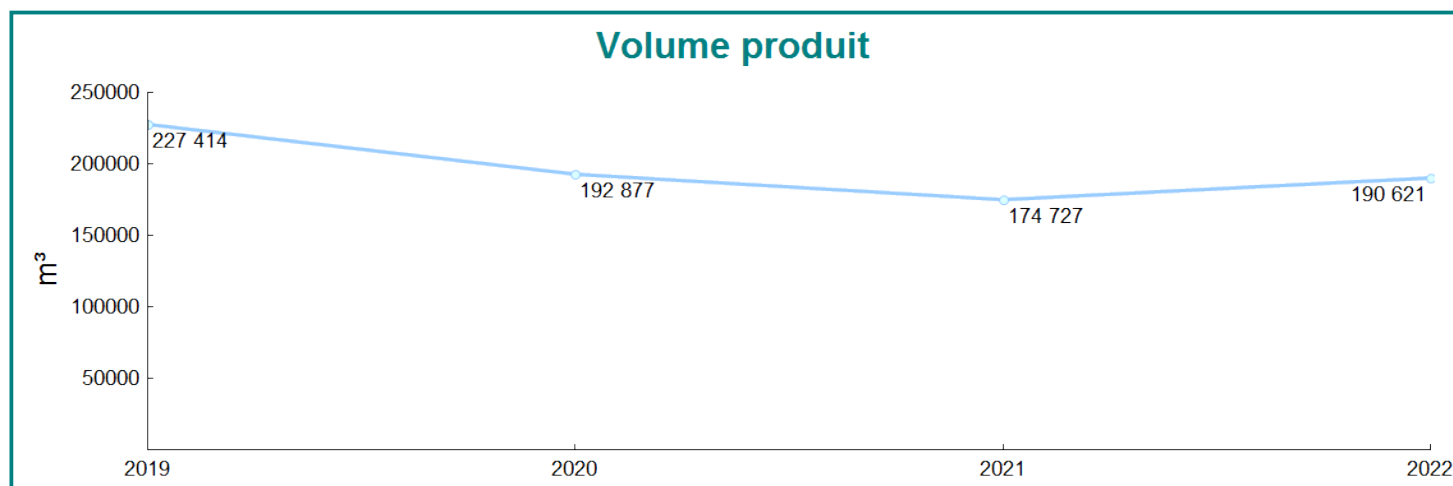
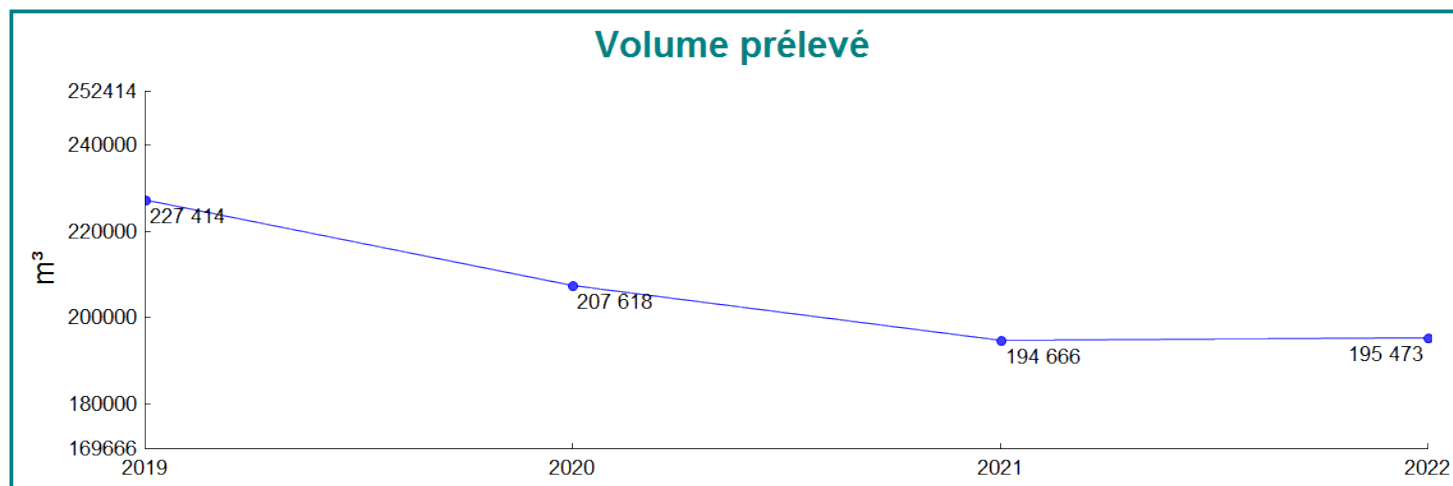
CONSOMMATION SANS COMPTAGE

Volume essais poteaux incendie (m³)	102	11	6	19	
Volume compteur STEP non facturé (m³)	2 203	197	417	287	
Total Consommation sans comptage (m³)	2 305	208	423	306	H

EAU DE SERVICE

Volume dû au nettoyage des réservoirs (m³)	110	370	220	340	
Volumes dû aux purges (m³)	23	32	148	35	
Volumes bornes de puisage (m³)	0	0	0	0	
Autre conso pour raison de service (m³)	0	0	125	225	
Total volumes de service (m³)	133	402	493	600	G
Total autres volumes (m³)	2 438	610	916	906	G + H
Volume consommé autorisé en m³	142 971	139 594	144 946	143 983	I = F + G + H
Volume consommé autorisé par jour				394	= I / 365
Indice linéaire de consommation (m³/km/jour)				2,7	= I / (Longueur réseau x 365)
Volume consommé/Nombre d'abonnés (m³/abo)				105	
Volume facturé/Nombre d'abonnés (m³ fact/abo)				98	

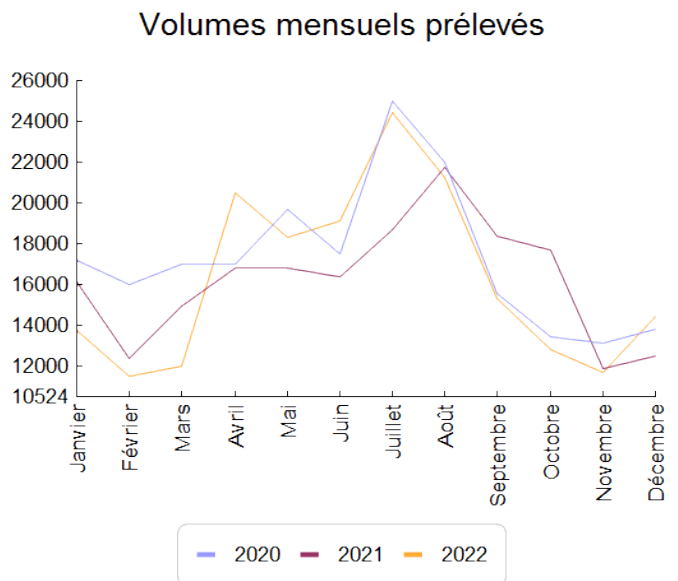




VOLUMES MENSUELS PRELEVES EN M3

2019 2020 2021 2022

Janvier	15 798	17 233	16 133	13 803
Février	14 820	16 053	12 416	11 524
Mars	16 699	17 019	14 950	12 009
Avril	18 468	17 054	16 814	20 556
Mai	20 569	19 724	16 867	18 356
Juin	25 472	17 514	16 390	19 162
Juillet	30 373	25 029	18 727	24 467
Août	22 598	22 017	21 804	21 253
Septembre	19 247	15 577	18 424	15 313
Octobre	15 244	13 440	17 728	12 852
Novembre	13 936	13 135	11 899	11 742
Décembre	14 190	13 823	12 514	14 436
Total	227 414	207 618	194 666	195 473
Moyenne journalière	623	569	533	536



Volumes journaliers de pointe

SORE - FORAGE
F2 CHATEAU
D'EAU

SORE - FORAGE
F1 CHATEAU
D'EAU

Jour de pointe	06/04/2022	06/04/2022
Volume journalier de pointe en m³/jour	3 694	3 694

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION

Capacité de stockage

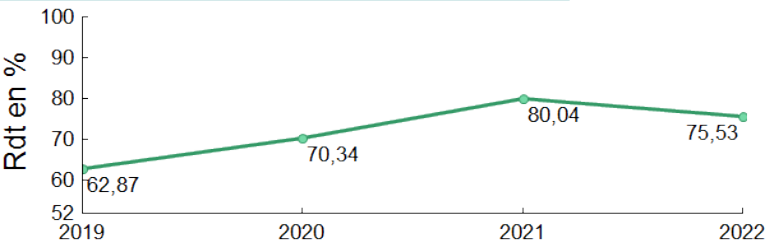
Volume distribué journalier moyen	522	m³/jour
Volume distribué journalier de pointe	937	m³/jour

Volume total des réservoirs	930	m³
Jour autonomie réservoir en moyenne	1,8	jour
Jour autonomie réservoir en pointe	1,0	jour

Rendement du réseau P104.3

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics de l'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé, le rendement est exprimé en pourcentage.

Volume consommé autorisé (I)	143 983	m ³
Volume produit (B)	190 621	m ³
Volume importé (acheté) (C)	0	m ³
Volume exporté (vendu) (D)	0	m ³



Résultat = (I + D)/(B + C)	2019	2020	2021	2022	Classement
en %	62,87	70,34	80,04	75,53	ACCEPTABLE

Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) P105.3

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution (E)	190 621	m ³
Volume comptabilisé en m ³ (volume consommé ramené à 12 mois) (F)	143 077	m ³
Km de réseau	146,10	Km

Résultat = (E - F)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022
en m ³ /km/jour	1,584	1,114	0,696	0,892

Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) P106.3

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution (E)	190 621	m ³
Volume consommé autorisé (I)	143 983	m ³
Km de réseau	146,10	Km

Résultat = (E - I)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022	Classement
en m ³ /km/jour	1,541	1,102	0,679	0,875	BON

QUALITÉ DE L'EAU



2 forages actifs constituent la ressource

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

		SORE - FORAGE F2 CHATEAU D'EAU	SORE - FORAGE F1 CHATEAU D'EAU
Aucune action	0 %		
Étude environnementale et hydrogéologue rendu	20 %		
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %		
Dossier déposé en préfecture	50 %		
Arrêt préfectoral	60 %		
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre	80 %	1991	1991
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %		
Résultat IP/Forage en %		80	80
Volumes prélevés ou achetés par an		95 406	100 067

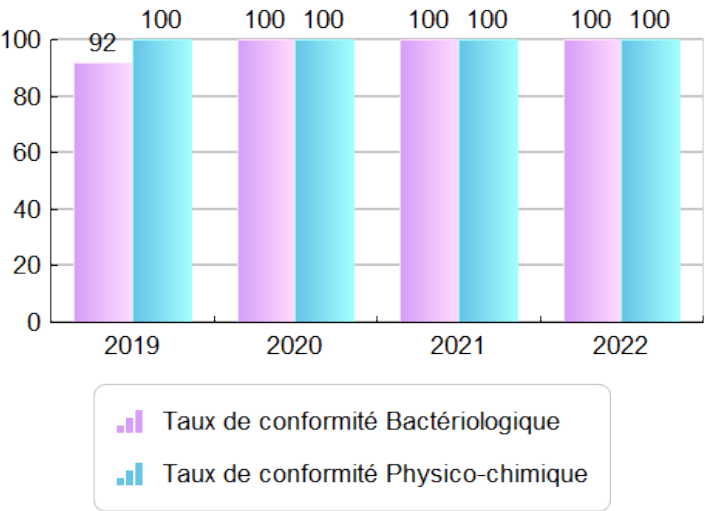
Résultat consolidé	2019	2020	2021	2022
en points	80	80	80	80



Qualité des eaux P101.1 P102.1

Données relatives à la qualité des eaux distribuées recueillies dans le cadre du contrôle sanitaire mentionné à l'article R. 1321-15 du code de la santé publique et taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques.

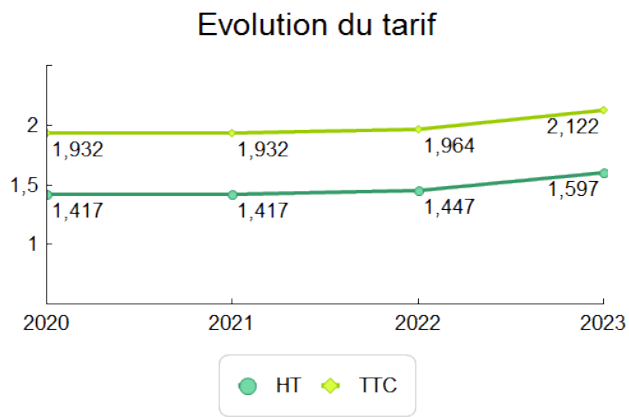
Nature de l'analyse	Données		% de conformité			
	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses conformes	2022	2021	2020	2019
Bactériologique	12	12	100	100	100	92
Physico-chimique	13	13	100	100	100	100



ASPECT ÉCONOMIQUE

Prix au 1er janvier 2023 pour un abonné ordinaire

		Evolution n-1 en %
Part SYDEC HT en € par m³	1,597	10,37
TTC € par m³	2,122	8,06
Part SYDEC HT en € pour 120 m³	191,60	10,37
TTC € pour 120 m³	254,68	8,06



OBSERVATIONS :

Part fixe SYDEC en H.T. /an : 68,00

Part proportionnelle SYDEC en H.T. /an : 1,03

Redevance AEAG : Lutte contre la pollution en H.T./m³ : 0,330 Prélèvement en H.T./m³ : 0,085

TVA en % :5,50

Durée d'extinction de la dette de la collectivité P153.2

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé. Cet indicateur est calculable par les collectivités organisatrices d'un service à partir des données du plan comptable. Ne sont concernées les collectivités de moins de 500 habitants exploitant un service en régie.

Résultat	2019	2020	2021	2022
	1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente P154.0

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part "eau" et de la part "assainissement". Sont exclues les factures de réalisation de branchements et travaux divers.

Montant de factures impayées	22 373,18 €
Montant de factures totales émises en 2021	294 002,30 €

Résultat en	2022	7,6	%
Résultat IP 11 en	2021	10,3	%

Observations :

Le taux d'impayés est calculé à la fin de la période de régie soit 90 jours.

QUALITÉ DU SERVICE A L'USAGER



ETAT DES CONTACTS AVEC LES ABONNÉS

Améliorer la qualité de service aux usagers est au coeur des préoccupations du SYDEC.



Le tableau ci-dessous représente l'état des contacts avec les abonnés du service public de l'eau potable. Tout appel, courrier mail, déplacement dans un centre d'un abonné est enregistré sur le logiciel de gestion technique des abonnés.



Contacts facture

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
CORRECTION	9	5	0,66
DEGREVEMENT AUTRES	3	2	0,22
DEGREVEMENT WARSMANN	19	11	1,38
DELAI DE PAIEMENT	5	3	0,36
DUPLICATA	12	7	0,87
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	0	0	0,00
PRELEVEMENT	29	17	2,11
REGLEMENT	48	29	3,49
RELANCE	4	2	0,29
RENSEIGNEMENT	37	22	2,69
Total 2022	166	100	12,08



Contacts information

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEL	21	21	1,53
CONSOMMATION	63	64	4,59
COUPURE PROGRAMMEE	2	2	0,15
DEGREVEMENT	1	1	0,07
FUITE RESEAU	1	1	0,07
GENERALES	10	10	0,73
MOUVEMENT ABONNE	1	1	0,07
QUALITE DE L'EAU	0	0	0,00
Total 2022	99	100	7,21



Contacts Gestion abonnement

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
ACTION TTE	5	2	0,36
AEL - CREATION ABT	2	1	0,15
AEL - RESILIATION ABT	1	0	0,07
BRCHT EAU - CREER AV CPT	0	0	0,00
DOSSIER ABT ENVOI	16	6	1,16
DOSSIER ABT INFORMATIONS	29	12	2,11
DOSSIER ABT RECEPTION	66	26	4,80
DOSSIER ABT RELANCE	1	0	0,07
ENQUETER	2	1	0,15
MAJ A JOUR CLIENT, CONTRAT	67	27	4,88
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	28	11	2,04
MAJ MODE DE RECOUVREMENT	9	4	0,66
TRANSMISSION INDEX	25	10	1,82
Total	251	100	18,27



Contacts réclamation

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEP - COMPTEUR	0	0	0,00
AEP - COUPURE NON PROGRAMMEE	1	20	0,07
AEP - PRESSION	1	20	0,07
AEP - QUALITE DE L EAU	0	0	0,00
PROBLEMES SUITE TRAVAUX AEP	3	60	0,22
Total	5	100	0,36



FRÉQUENCE DES COUPURES D'EAU NON PROGRAMMÉES

Les interruptions de service non programmées sont généralement liées à des casses sur le réseau.

Détail des coupures d'eau non programmées

Coupure	Date	Commune	Temps de coupure	Nombres d'abonnés coupés	Cause de la casse	Adresse
1	17/10/2022	SORE	01:30	3	NATURELLE	364 rue Charles de Gaule
2	01/09/2022	SORE	01:30	6	ENTREPRISE	Route de Callen
3	26/06/2022	SORE	03:00	40	NATURELLE	
4	23/04/2022	SORE	01:00	20	NATURELLE	Route de Matha
5	04/04/2022	SORE	01:15	70	ENTREPRISE	quartier Minicq
6	02/02/2022	SORE	02:00	20	NATURELLE	Bourg
7	17/11/2022	LUXEY	02:00	17	NATURELLE	Route de Sore
8	07/09/2022	LUXEY	02:00	30	SUITE A REcheminE	Vival
9	20/07/2022	LUXEY		1	NATURELLE	93 Route haute landes
10	31/05/2022	ARGELOUSE	01:00	5	NATURELLE	Route de Pissos
TOTAL				212		

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonné, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non-conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte.

Nombre de coupures d'eau non programmées				10
Nombre d'abonnés				1 374
Résultat	2019	2020	2021	2022
pour 1 000 abonnés	3,75	15,61	5,81	7,28



RESPECT DE L'ENGAGEMENT SUR LE DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (en %) P152.1

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

Délai d'engagement ouverture de compteur (1 jour ouvré)				1
Nombre d'ouvertures				125
Nombre d'ouvertures délai respecté				125
Résultat	2019	2020	2021	2022
en %	100	96	100	100

RÉCLAMATIONS ÉCRITES

Il s'agit des réclamations écrites des abonnés au service public d'eau potable sur tout autre sujet que le prix. Le SYDEC s'est engagé à répondre à toute réclamation écrite dans un délai de 15 jours.

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues, taux de réclamations P155.1

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en oeuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Existence d'un dispositif de mémorisation et suivi des réclamations	OUI
Nombre de réclamations écrites	2
Nombres d'abonnés	1 374

Résultat	2019	2020	2021	2022
Pour 1 000 abonnés	0,75	1,49	1,45	1,46

LISTE DES RECLAMATIONS ECRITES :

N°	Date	Commune	Nature du problème
1		LUXEY	PROBLEME SUITE TRAVAUX
2	30/06/2022	LUXEY	PROBLEME SUITE TRAVAUX



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
55 rue Martin Luther King • BP 627
40006 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 85 71 71

www.sydec40.fr

**Commensacq -
Trensacq**

COMMENSACQ - TRENSACQ

RPQS

2022

L'EAU POTABLE



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

COMMENSACQ - TRENSACQ

// Eau

Chiffres clés en 2022

446
abonnés

703
habitants
desservis

50,73
km de réseau

47 035 m³
distribués

44 332 m³
comptabilisés

42 981 m³
facturés

94,63 %
rendement de
réseau

Conformité des
analyses d'eau
potable :

100,00 %
Bactériologique

100,00 %
Physico-Chimique



Indicateurs de performances

		Résultats			
		2019	2020	2021	2022
QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,00	100,00	100,00	100,00
	Physico-chimique	83,00	100,00	100,00	100,00
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		85	84	94	95
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		88,72	94,75	94,79	94,63
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,277	0,169	0,178	0,146
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,263	0,125	0,145	0,136
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,19	0,19	0,00	0,00
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80	80	80
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		2,30	2,25	2,23	6,73
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100	100	100	100
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		6,5	NC	3,7	4,9
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES, TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,0	0,0	0,0	0,0

		RESULTATS IP	REGIE SYDEC	OBJECTIFS
IP1-QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,0	100,0	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 99%
	Physico-chimique	100,0	98,6	Taux de conformité des prélèvements physico_chimiques : 98%
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		95	97	> 85 points
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		94,6	84,1	> 80 % en moyenne
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,146	1,405	< 2,000 m3/km/jour
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,136	1,339	< 1.700 m3/km/jour
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,00	0,32	> 0.30%
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80,2	> 80 %
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		6,7	5,5	< 10 pour 1 000 abonnés
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100,0	99,6	99 % dans les 24h
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	< 5 ans
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		4,9	8,5	5 % à 5 mois
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,00	0,9	< 3 pour 1 000 abonnés



Eau potable

COMMENSACQ - TRENSACQ

ABONNÉS

Abonnés	2019	2020	2021	2022
Population TOTALE	707	683	683	703
Population INSEE	696	667	667	684
Nombre total d'abonnés	434	445	448	446
Particuliers		421	424	420
Communaux		17	18	18
Professionnels/Industriels		7	6	8
Ets touristiques		0	0	0

Mouvement d'abonnés

Nombre d'abonnés <entrants>	48	29	32	36
Nombre d'abonnés <sortants>	40	27	33	30
Solde abonnés	8	2	-1	6

Nombre d'habitants desservis

703

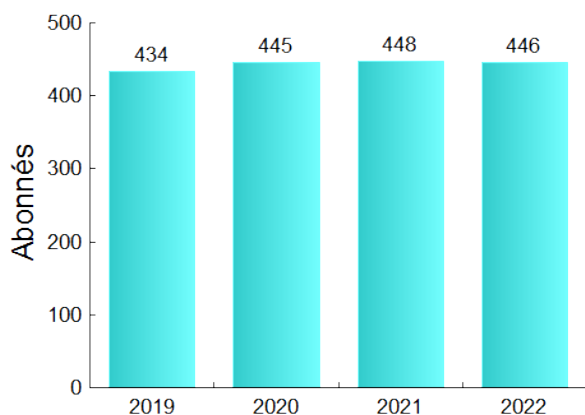
Densités abonnés

Nombre d'abonnés par km	8,79
(Nombre d'abonnés + PI)/km	9,03
Nombre d'habitants desservis par km	13,86

Type de réseau

RURAL

Evolution du nombre d'abonnés



+ 2,8 %
entre 2019 et 2022

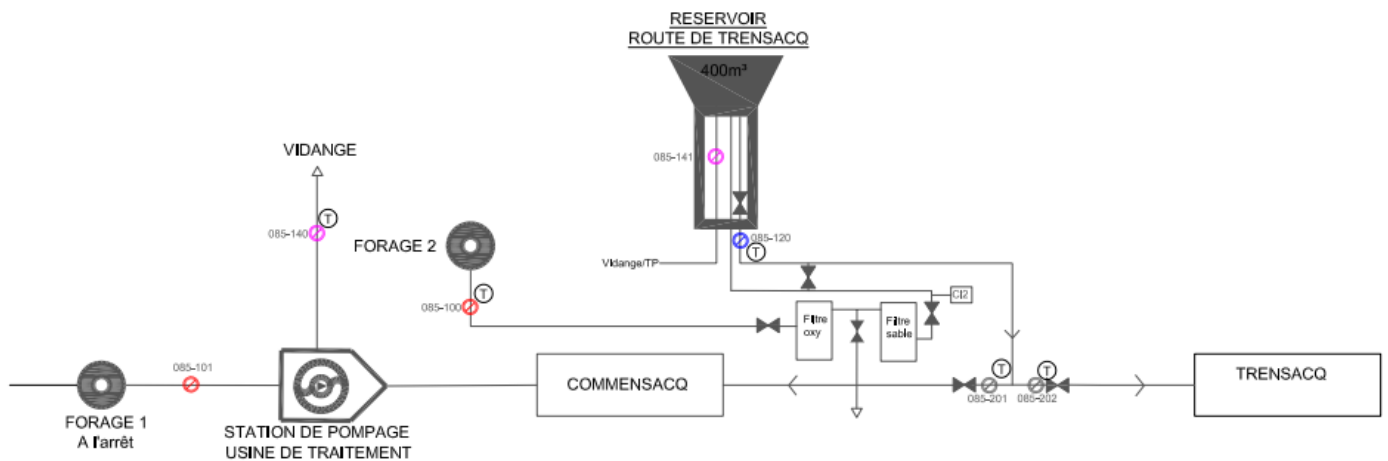
Type abonnés



- Ordinaires
- Communaux
- Industriels/professionnels

GESTION DU PATRIMOINE

CONNAISSANCE PATRIMONIALE



Imprimé le 24 juin 2021 - Source : SYDEC

SYNOPTIQUE EAU COMMENSACQ TRENSACQ

Légende:

	Compteur forage (prolève)		Réducteur de pression		Bâche		Régulateur de débit		Purge
	Compteur production (produit)		Régulateur de pression amont		Châssis d'eau		Clapet		Dispositif
	Compteur installation de production (installation)		Régulateur de pression aval		Jauge		Bouche de forage		Régulateur de débit
	Compteur redistribution de production (redistribution)		Station de pompage		CT2		Dispositif de lavage		Dispositif de lavage
	Compteur redistribution (distribution)		Suppresseur		CT2		Dispositif de lavage		Dispositif de lavage
	Compteur achat d'eau (acheté)		Compteur		CT2		Dispositif de lavage		Dispositif de lavage
	Compteur vente d'eau (vendu)		Compteur		CT2		Dispositif de lavage		Dispositif de lavage
	Forage		Compteur		CT2		Dispositif de lavage		Dispositif de lavage

IP2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

A - 1 : Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	/0 point
A - 2 : Existence d'un plan des réseaux (1) de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	9	/10 points
A - 3 : Définition d'une procédure de mise à jour des réseaux. La mise à jour réalisée au moins chaque année	4	/5 points
B - 1 : Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution d'eau potable et définition d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	9	/10 points
B - 2 : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	4	/5 points
B - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné	15	/10 points
B - 4 : Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux. L'attribution des points supplémentaires est identique à celle utilisée pour les diamètres et matériaux	0	/5 points
un total de 40 points sur 45 doit être obtenu pour la somme des parties A et B	45	/45 points
C - 1 : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie et s'il y a lieu des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	9	/10 points
C - 2 : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages	9	/10 points
C - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la localisation des branchements	0	/10 points
C - 4 : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	9	/10 points
C - 5 : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes en eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur site	0	/10 points
C - 6 : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	9	/10 points
C - 7 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	9	/10 points
C - 8 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	0	/5 points

Résultat IP 2	2019	2020	2021	2022	
en points	85	84	94	95	/120 points

Longueur totale du réseau :

50,73 km

Longueur renouvelée en 2022

0,000 km

Longueur extension en 2022

0,000 km

12

Poteaux incendie

Ouvrages

Nombre de forages actifs	1	Nombre de forages inactifs	1
Nombre d'usine de traitement	2		
Nombre de réservoirs	1	Dont	Sur Tour 1
Nombre de surpresseurs	0		
Nombre de points de chloration	3		

IP6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Longueur renouvelée	en	2022	0,000
Longueur renouvelée	en	2021	0,000
Longueur renouvelée	en	2020	0,000
Longueur renouvelée	en	2019	0,000
Longueur renouvelée	en	2018	0,000
Total longueur renouvelée sur les cinq dernières années			0,00
Longueur totale n du réseau en km			50,73

Résultat IP 6	2019	2020	2021	2022
en %	0,19	0,19	0,00	0,00



COMMENSACQ - FORAGE F1 BOURG

Adresse	121 ROUTE DE LA GARE - AU BOURG
Année de réalisation	1998
Profondeur en m	36
Acquifère capté	MIOCENE - FORAGE DE SECOURS
Volume journalier autorisé en m3	400
Débit pompage autorisé m3/h	20
Télesurveillance	☒
Forage inactif	☒



COMMENSACQ - FORAGE F2 CHATEAU D'EAU

Adresse	1500 ROUTE DE TRENSACQ
Année de réalisation	2004
Profondeur en m	36
Acquifère capté	MIOCENE
Volume journalier autorisé en m3	600
Débit pompage autorisé m3/h	30
Télesurveillance	☒





COMMENSACQ - RESERVOIR SUR TOUR

Adresse	ROUTE DE TRENSACQ - RESERVOIR REHABILITE EN 2
Volume en m3	300
Télesurveillance	☒

Bâche n°1

Type de réservoir	Sur Tour
Volume en m3	300
Côte trop plein en m - NGF	88,00
Côte sol en m - NGF	45,00





COMMENSACQ - USINE DE TRAITEMENT

Adresse	ROUTE DE TRENSACQ
Débit traitement (m3/h)	30
Traitement	FER / MANGANESE
Télésurveillance	☒

	Type de chloration
COMMENSACQ - USINE DE TRAITEMENT	Chlore gazeux



Total points d'injection1

LE PARC COMPTEUR (compteurs abonnés)

68

Compteurs renouvelés
en 2022

9

Nouveaux compteurs
en 2022

70

Compteurs Radio
Relève 2022

452

Compteurs 2022

11,33 ans

Age moyen
compteurs

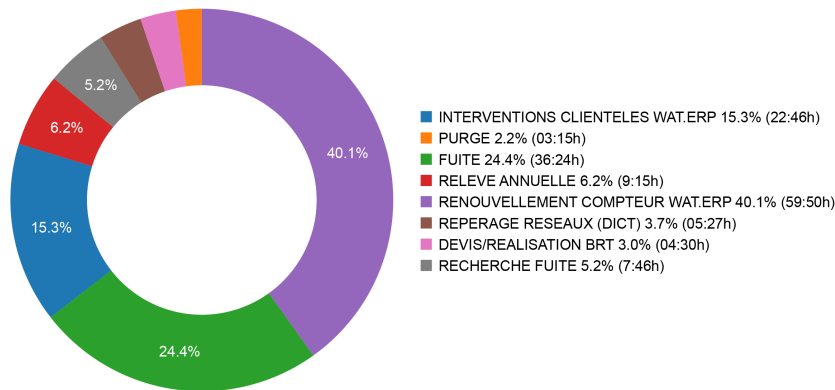
Années	Nombre	Age
1996	15	26,0
1997	1	25,0
1998	3	24,0
1999	5	23,0
2000	3	22,0
2001	6	21,0
2002	52	20,0
2003	15	19,0
2004	19	18,0
2005	12	17,0
2006	14	16,0
2007	25	15,0
2008	13	14,0
2009	30	13,0
2010	6	12,0
2011	15	11,0
2012	18	10,0
2013	9	9,0
2014	39	8,0
2015	16	7,0
2016	41	6,0
2017	6	5,0
2018	8	4,0
2019	3	3,0
2020	4	2,0
2021	6	1,0
2022	68	0,5
Total	452	

ENTRETIEN / INTERVENTIONS

INTERVENTIONS

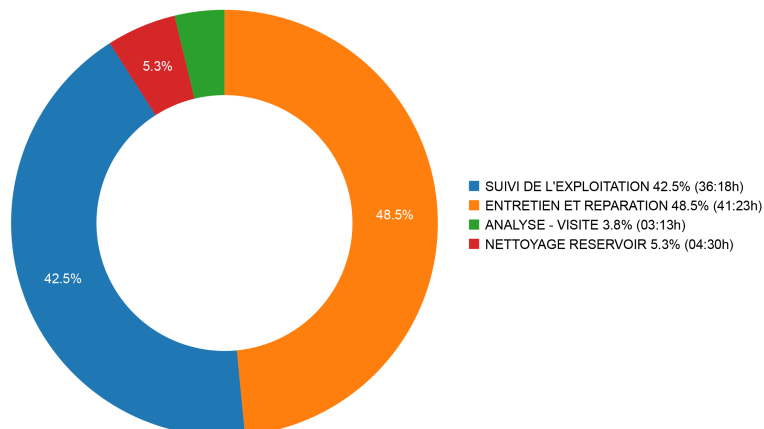
Interventions réalisées sur le réseau

149:13 heures



Interventions réalisées sur les ouvrages

85:24 heures



Travaux	Quantité	Volume perdu
Fuite sur branchement	2	16
Fuite sur conduite	3	200
Purges	1	1
Nb réalisation nouveau branchement	12	

ABONNES

INTERVENTIONS ABONNES

Nature de l'intervention	Nombre d'interventions
Branchement eau création avant compteur	0
Branchement eau création sous compteur	0
Purge	7
Réparation branchement EAU	4
Repérage branchement EAU (réseau...)	2
Changement compteur	70
Changement robinet compteur	2
Contrôle du compteur	7
Déplacement du compteur	0
Dépose d'un compteur	0
Fermeture d'un compteur	5
Plomb absent	0
Fuite avant compteur	5
Ouverture d'un compteur	3
Pose d'un compteur	8
Index à relever	9
Réalisation d'une enquête	1
Pose d'un module	3
Changement d'un module	0
Contrôle d'un module	2
Dépose d'un module	0
Paramétrage d'un module	0
Réalisation d'un devis branchement eau potable	0
Intervention technicien traitement eau potable	0
TOTAL	128



VOLUMES ANNUELS EN M3

VOLUMES

	2019	2020	2021	2022	
Total volume prélevé en m³	45 316	48 830	51 612	49 330	A
Volume produit en m³	40 919	41 783	48 754	47 035	B
Volume exporté en m³	0	0	0	0	D
Volume interne					
Volume externe					
Volume importé en m³	0	0	0	0	C
Volume interne					
Volume externe					
Volume mis en distribution en m³	40 919	41 783	48 754	47 035	E = B + C - D
Volume consommé entre 2 relèves en m³	36 350	38 004	45 637	44 332	
Volume comptabilisé en m³ (volume consommé ramené à 12 mois)	36 058	38 829	45 636	44 332	F
Volume facturé en m³	36 529	37 220	44 370	42 981	

AUTRES VOLUMES

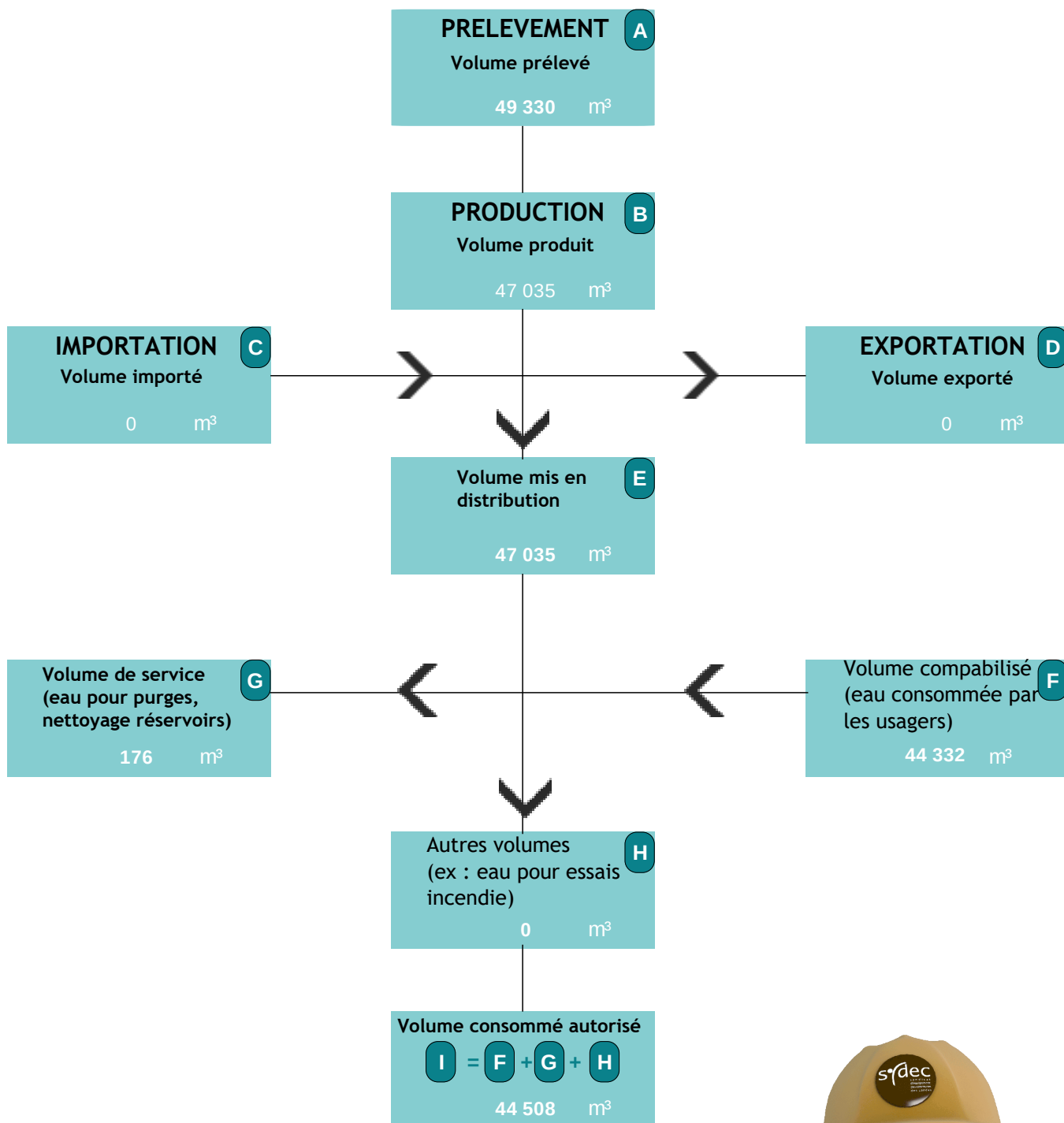
CONSOMMATION SANS COMPTAGE

Volume essais poteaux incendie (m³)	25	3	5	0	
Volume compteur STEP non facturé (m³)	0	0	0	0	
Total Consommation sans comptage (m³)	25	3	5	0	H

EAU DE SERVICE

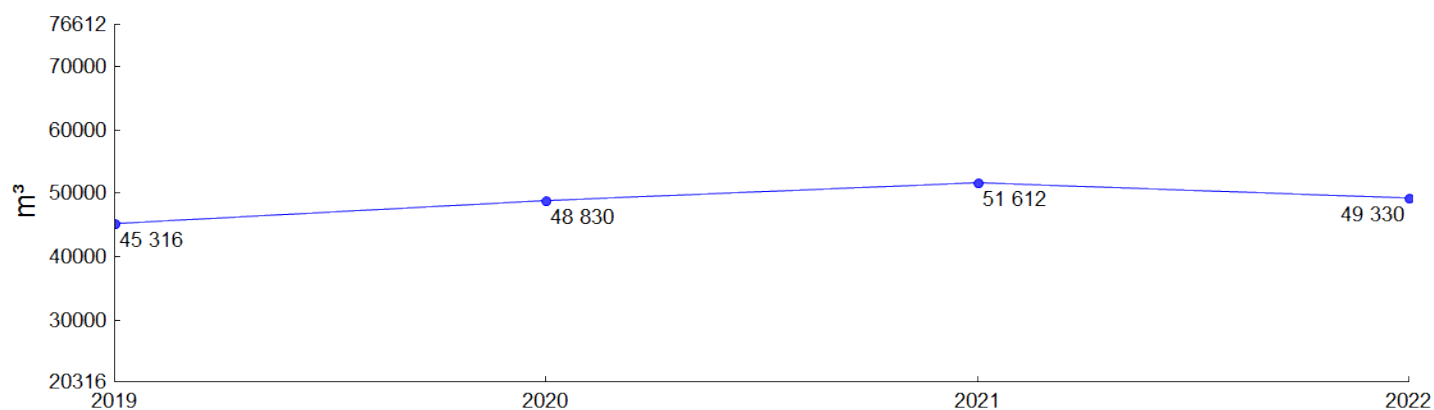
Volume dû au nettoyage des réservoirs (m³)	200	100	150	100	
Volumes dû aux purges (m³)	45	660	403	1	
Volumes bornes de puisage (m³)	0	0	0	0	
Autre conso pour raison de service (m³)	0	0	25	75	
Total volumes de service (m³)	245	760	578	176	G
Total autres volumes (m³)	270	763	583	176	G + H

Volume consommé autorisé en m³	36 303	39 589	46 214	44 508	I = F + G + H
Volume consommé autorisé par jour				121	= I / 365
Indice linéaire de consommation (m³/km/jour)				2,4	= I / (Longueur réseau x 365)
Volume consommé/Nombre d'abonnés (m³/abo)				100	
Volume facturé/Nombre d'abonnés (m³ fact/abo)				96	

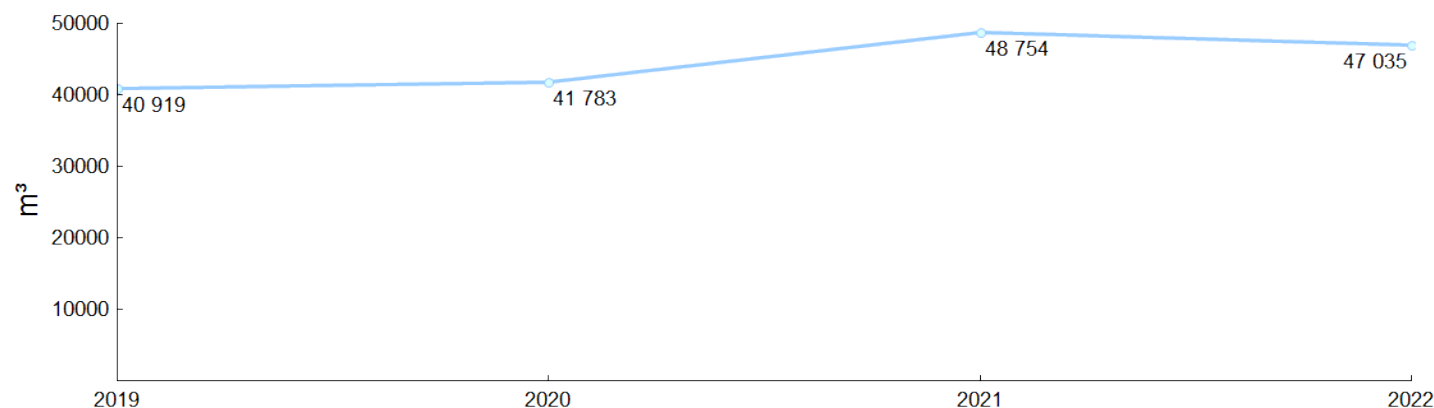




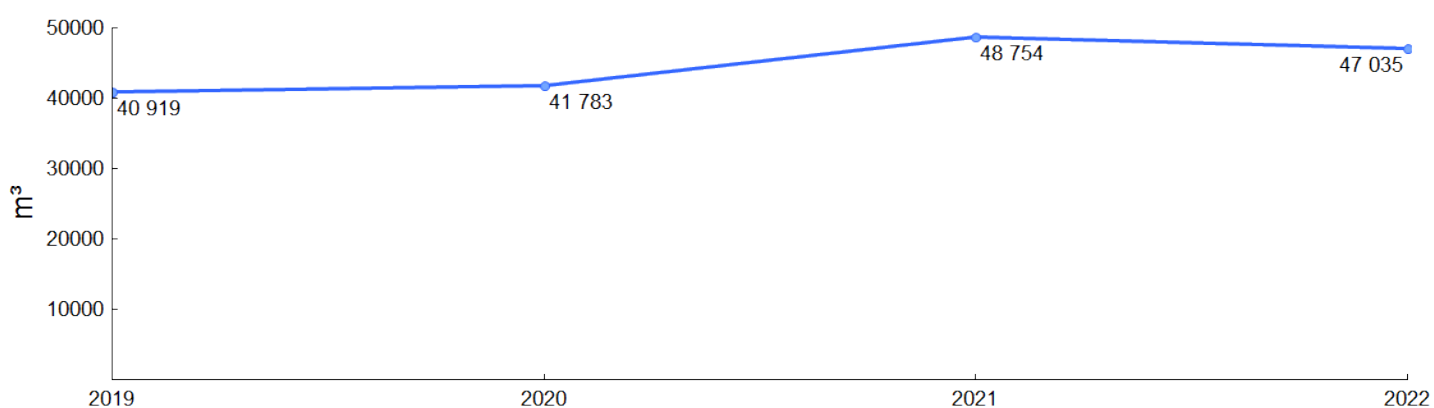
Volume prélevé



Volume produit



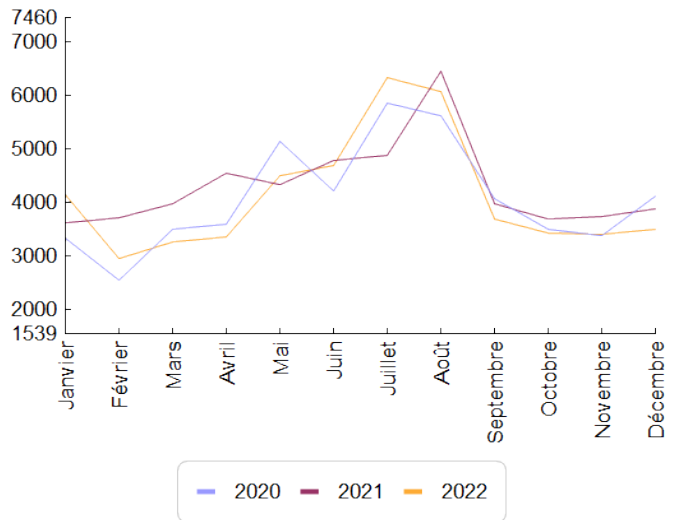
Volume mis en distribution



VOLUMES MENSUELS PRELEVES EN M3

	2019	2020	2021	2022
Capacité autorisée en m ³ /jour	600	600	600	600
Janvier	2 636	3 334	3 625	4 134
Février	2 419	2 539	3 715	2 947
Mars	3 358	3 488	3 976	3 257
Avril	3 369	3 590	4 553	3 357
Mai	4 826	5 148	4 339	4 510
Juin	3 987	4 208	4 782	4 695
Juillet	5 445	5 859	4 875	6 331
Août	4 856	5 621	6 460	6 084
Septembre	3 499	4 067	3 979	3 692
Octobre	3 715	3 491	3 686	3 436
Novembre	3 377	3 370	3 743	3 400
Décembre	3 829	4 115	3 879	3 487
Total	45 316	48 830	51 612	49 330
Moyenne journalière	124	134	141	135
Capacité moyenne en %	21	22	24	23

Volumes mensuels prélevés



Volumes journaliers de pointe

COMMENSACQ -
FORAGE F2
CHATEAU D'EAU

Jour de pointe	31/01/2022
Capacité jour de pointe en %	79
Volume journalier de pointe en m ³ /jour	474

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION

Capacité de stockage

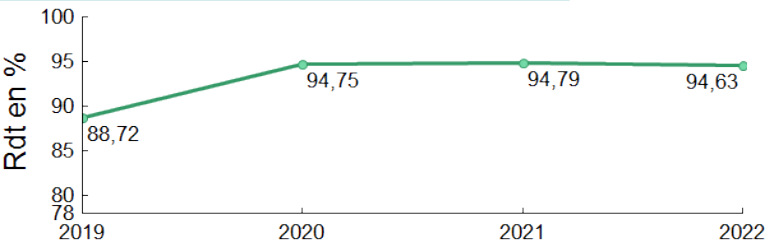
Volume distribué journalier moyen	129	m ³ /jour
Soit % capacité en moyenne	21,50	%
Volume distribué journalier de pointe	292	m ³ /jour
Soit % capacité en pointe	48,67	%

Volume total des réservoirs	300	m ³
Jour autonomie réservoir en moyenne	2,3	jour
Jour autonomie réservoir en pointe	1,0	jour

Rendement du réseau P104.3

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics de l'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé, le rendement est exprimé en pourcentage.

Volume consommé autorisé	I	44 508	m³
Volume produit	B	47 035	m³
Volume importé (acheté)	C	0	m³
Volume exporté (vendu)	D	0	m³



Résultat = (I + D)/(B + C)	2019	2020	2021	2022	Classement
en %	88,72	94,75	94,79	94,63	BON

Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) P105.3

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	47 035	m³
Volume comptabilisé en m3 (volume consommé ramené à 12 mois)	F	44 332	m³
Km de réseau		50,73	Km

Résultat = (E - F)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022
en m³/km/jour	0,277	0,169	0,178	0,146

Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) P106.3

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	47 035	m³
Volume consommé autorisé	I	44 508	m³
Km de réseau		50,73	Km

Résultat = (E - I)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022	Classement
en m³/km/jour	0,263	0,125	0,145	0,136	BON

QUALITÉ DE L'EAU



1 forage actif constitue la ressource

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

COMMENSACQ
- FORAGE F2
CHATEAU
D'EAU

Aucune action	0 %	
Étude environnementale et hydrogéologue rendu	20 %	
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %	
Dossier déposé en préfecture	50 %	
Arrêt préfectoral	60 %	2006
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre	80 %	V
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %	

Résultat IP/Forage en %

80

Volumes prélevés ou achetés par an

49 330

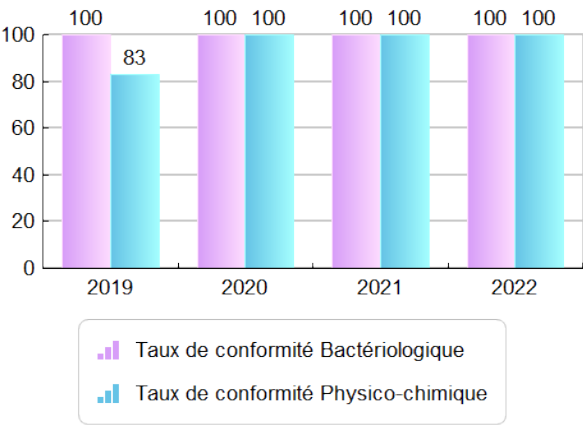
Résultat consolidé	2019	2020	2021	2022
en points	80	80	80	80



Qualité des eaux P101.1 P102.1

Données relatives à la qualité des eaux distribuées recueillies dans le cadre du contrôle sanitaire mentionné à l'article R. 1321-15 du code de la santé publique et taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques.

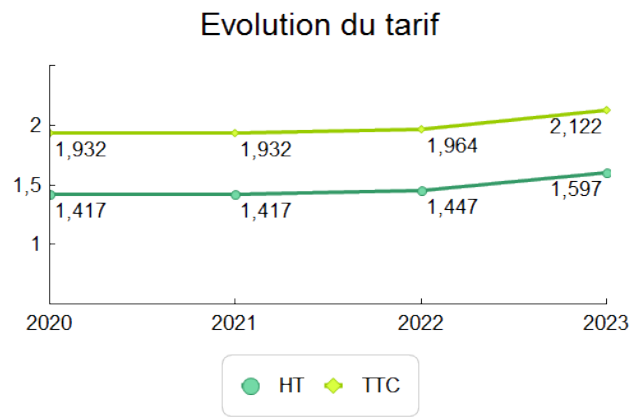
Nature de l'analyse	Données		% de conformité			
	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses conformes	2022	2021	2020	2019
Bactériologique	9	9	100	100	100	100
Physico-chimique	9	9	100	100	100	83



ASPECT ÉCONOMIQUE

Prix au 1er janvier 2023 pour un abonné ordinaire

		Evolution n-1 en %
Part SYDEC HT en € par m³	1,597	10,37
TTC € par m³	2,122	8,06
Part SYDEC HT en € pour 120 m³	191,60	10,37
TTC € pour 120 m³	254,68	8,06



OBSERVATIONS :

Part fixe SYDEC en H.T. /an : 68,00

Part proportionnelle SYDEC en H.T. /an : 1,03

Redevance AEAG : Lutte contre la pollution en H.T./m³ : 0,330 Prélèvement en H.T./m³ : 0,085

TVA en % :5,50

Durée d'extinction de la dette de la collectivité P153.2

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé. Cet indicateur est calculable par les collectivités organisatrices d'un service à partir des données du plan comptable. Ne sont concernées les collectivités de moins de 500 habitants exploitant un service en régie.

Résultat	2019	2020	2021	2022
	1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente P154.0

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part "eau" et de la part "assainissement". Sont exclues les factures de réalisation de branchements et travaux divers.

Montant de factures impayées au bout de 3 mois	4 332,00 €
Montant de factures totales émises en 2021	87 655,92 €

Résultat en	2022	4,9	%
Résultat IP 11 en	2021	3,7	%

Observations :
Le taux d' impayés est calculé à la fin de la période de régie soit 90 jours.

QUALITÉ DU SERVICE A L'USAGER



ETAT DES CONTACTS AVEC LES ABONNÉS

Améliorer la qualité de service aux usagers est au coeur des préoccupations du SYDEC.



Le tableau ci-dessous représente l'état des contacts avec les abonnés du service public de l'eau potable. Tout appel, courrier mail, déplacement dans un centre d'un abonné est enregistré sur le logiciel de gestion technique des abonnés.



Contacts facture

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
CORRECTION	1	5	0,22
DEGREVEMENT AUTRES	0	0	0,00
DEGREVEMENT WARSMANN	3	15	0,67
DELAI DE PAIEMENT	1	5	0,22
DUPLICATA	1	5	0,22
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	0	0	0,00
PRELEVEMENT	2	10	0,45
REGLEMENT	5	25	1,12
RELANCE	4	20	0,90
RENSEIGNEMENT	3	15	0,67
Total 2022	20	100	4,48



Contacts information

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEL	5	31	1,12
CONSOMMATION	8	50	1,79
COUPURE PROGRAMMEE	0	0	0,00
DEGREVEMENT	0	0	0,00
FUITE RESEAU	0	0	0,00
GENERALES	2	13	0,45
MOUVEMENT ABONNE	1	6	0,22
QUALITE DE L'EAU	0	0	0,00
Total 2022	16	100	3,59



Contacts Gestion abonnement

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
ACTION TTE	3	6	0,67
AEL - CREATION ABT	0	0	0,00
AEL - RESILIATION ABT	0	0	0,00
BRCHT EAU - CREER AV CPT	0	0	0,00
DOSSIER ABT ENVOI	2	4	0,45
DOSSIER ABT INFORMATIONS	5	10	1,12
DOSSIER ABT RECEPTION	7	14	1,57
DOSSIER ABT RELANCE	1	2	0,22
ENQUETER	3	6	0,67
MAJ A JOUR CLIENT, CONTRAT	14	28	3,14
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	6	12	1,35
MAJ MODE DE RECOUVREMENT	2	4	0,45
TRANSMISSION INDEX	7	14	1,57
Total	50	100	11,21



Contacts réclamation

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEP - COMPTEUR	0	0	0,00
AEP - COUPURE NON PROGRAMMEE	0	0	0,00
AEP - PRESSION	0	0	0,00
AEP - QUALITE DE L EAU	0	0	0,00
PROBLEMES SUITE TRAVAUX AEP	0	0	0,00
Total	0	100	0,00



FRÉQUENCE DES COUPURES D'EAU NON PROGRAMMÉES

Les interruptions de service non programmées sont généralement liées à des casses sur le réseau.

Détail des coupures d'eau non programmées

Coupure	Date	Commune	Temps de coupure	Nombres d'abonnés coupés	Cause de la casse	Adresse
1	04/02/2022	TRENSACQ	01:15	35	NATURELLE	Quartier la Mouchemine
2	07/12/2022	COMMENSACQ		9	ENTREPRISE	Quartier Capbat
3	20/04/2022	COMMENSACQ	02:00	1	NATURELLE	Quartier Mougnot
TOTAL				45		

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonné, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non-conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte.

Nombre de coupures d'eau non programmées	3			
Nombre d'abonnés	446			
Résultat	2019	2020	2021	2022
pour 1 000 abonnés	2,30	2,25	2,23	6,73



RESPECT DE L'ENGAGEMENT SUR LE DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (en %) P152.1

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

Délai d'engagement ouverture de compteur (1 jour ouvré)	1			
Nombre d'ouvertures	30			
Nombre d'ouvertures délai respecté	30			
Résultat	2019	2020	2021	2022
en %	100	100	100	100

RÉCLAMATIONS ÉCRITES

Il s'agit des réclamations écrites des abonnés au service public d'eau potable sur tout autre sujet que le prix. Le SYDEC s'est engagé à répondre à toute réclamation écrite dans un délai de 15 jours.

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues, taux de réclamations P155.1

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en oeuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Existence d'un dispositif de mémorisation et suivi des réclamations	OUI
Nombre de réclamations écrites	0
Nombres d'abonnés	446

Résultat	2019	2020	2021	2022
Pour 1 000 abonnés	0,00	0,00	0,00	0,00



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
55 rue Martin Luther King • BP 627
40006 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 85 71 71

www.sydec40.fr

Escource

ESOURCE

RPQS

2022

L'EAU POTABLE



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

542
abonnés

764
habitants
desservis

43,57
km de réseau

61 127 m³
distribués

49 774 m³
comptabilisés

49 765 m³
facturés

81,62 %
rendement de
réseau

Conformité des
analyses d'eau
potable :

100,00 %
Bactériologique

100,00 %
Physico-Chimique



Indicateurs de performances

		Résultats			
		2019	2020	2021	2022
QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,00	100,00	100,00	100,00
	Physico-chimique	100,00	100,00	100,00	100,00
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		70	80	90	100
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		83,36	84,33	82,42	81,62
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,633	0,634	0,762	0,714
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,600	0,629	0,704	0,706
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,00	0,00	0,00	0,36
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80	80	80
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		8,00	0,00	0,00	9,23
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100	100	98	93
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		10,2	NC	8,8	5,6
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES, TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,0	0,0	0,0	0,0

		RESULTATS IP	REGIE SYDEC	OBJECTIFS
IP1-QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,0	100,0	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 99%
	Physico-chimique	100,0	98,8	Taux de conformité des prélèvements physico_chimiques : 98%
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		100	97	> 85 points
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		81,6	84,1	> 80 % en moyenne
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,714	1,405	< 2,000 m3/km/jour
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,706	1,339	< 1,700 m3/km/jour
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,36	0,32	> 0,30%
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80,2	> 80 %
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		9,2	5,5	< 10 pour 1 000 abonnés
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		92,5	99,6	99 % dans les 24h
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	< 5 ans
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		5,6	8,5	5 % à 5 mois
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,00	0,9	< 3 pour 1 000 abonnés



Eau potable

ESCOURCE

ABONNÉS

Abonnés	2019	2020	2021	2022
Population TOTALE	666	738	738	764
Population INSEE	656	727	727	751
Nombre total d'abonnés	500	532	544	542
Particuliers	500	495	502	498
Communaux		17	18	17
Professionnels/Industriels		20	24	27
Ets touristiques		0	0	0

Mouvement d'abonnés

Nombre d'abonnés <entrants>	47	48	50	47
Nombre d'abonnés <sortants>	29	39	46	38
Solde abonnés	18	9	4	9

Nombre d'habitants desservis

764

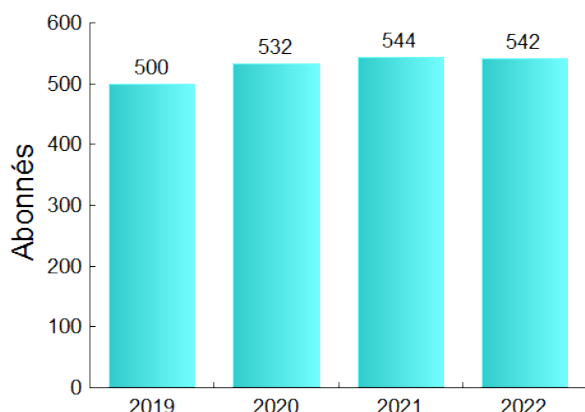
Densités abonnés

Nombre d'abonnés par km	12,44
(Nombre d'abonnés + PI)/km	12,88
Nombre d'habitants desservis par km	17,54

Type de réseau

RURAL

Evolution du nombre d'abonnés



+ **8,4 %**
entre 2019 et
2022

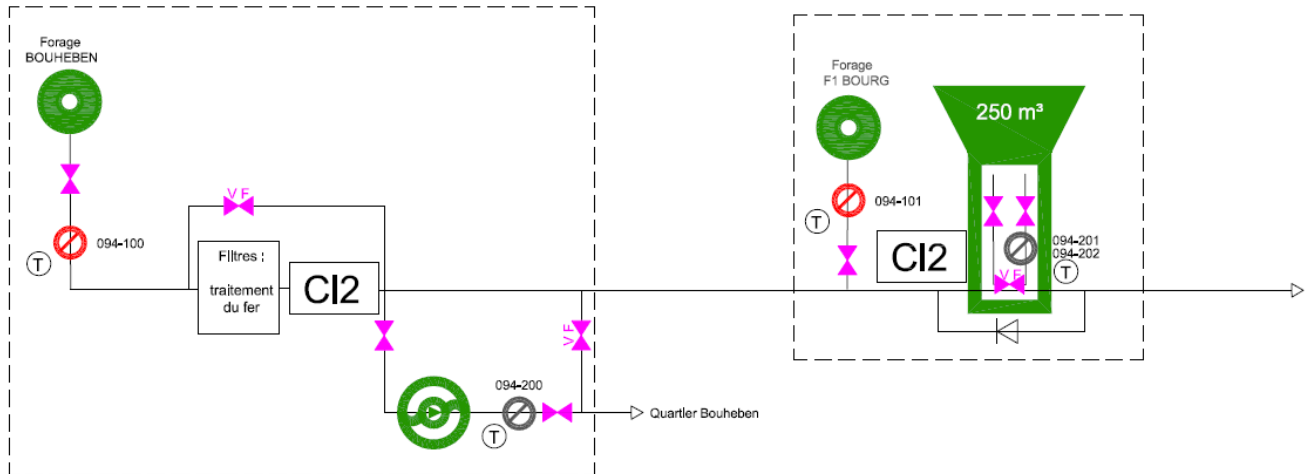
Type abonnés



- Ordinaires
- Communaux
- Industriels/professionnels

GESTION DU PATRIMOINE

CONNAISSANCE PATRIMONIALE



Imprimé le 23 septembre 2021 - Source : SYDEC

SYNOPTIQUE EAU ESCOURCE

Légende :

	Compteur forage (prélèvement)		Réducteur de pression		Bâche		Régulateur de débit		Purge
	Compteur production (produit)		Régulateur de pression amont		Châssis d'eau		Clapet		Détendeur
	Compteur installation de production (installation)		Régulateur de pression aval		Déclat-fection Javel		Bouche de lavage		Régulateur de débit
	Compteur sectorisation/distribution (distribution)		Station de pompage		Désinfection Chlore gazeux		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur achat d'eau (achat)		Surpresseur		Désinfection Bioxyde de Chlore		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit
	Compteur vente d'eau (vente)		Compteur		Clapet		Clapet		Régulateur de débit

IP2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

A - 1 : Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	/0 point
A - 2 : Existence d'un plan des réseaux (1) de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10	/10 points
A - 3 : Définition d'une procédure de mise à jour des réseaux. La mise à jour réalisée au moins chaque année	5	/5 points
B - 1 : Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution d'eau potable et définition d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	10	/10 points
B - 2 : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	5	/5 points
B - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné	10	/10 points
B - 4 : Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux. L'attribution des points supplémentaires est identique à celle utilisée pour les diamètres et matériaux	0	/5 points
un total de 40 points sur 45 doit être obtenu pour la somme des parties A et B	40	/45 points
C - 1 : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie et s'il y a lieu des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	/10 points
C - 2 : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages	10	/10 points
C - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	/10 points
C - 4 : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	/10 points
C - 5 : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes en eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur site	0	/10 points
C - 6 : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	/10 points
C - 7 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	/10 points
C - 8 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	0	/5 points

Résultat IP 2	2019	2020	2021	2022	
en points	70	80	90	100	/120 points

Longueur totale du réseau :

43,57 km

Longueur renouvelée en 2022

0,000 km

Longueur extension en 2022

0,000 km

19

Poteaux incendie

Ouvrages

Nombre de forages actifs	2			
Nombre d'usine de traitement	2			
Nombre de réservoirs	1	Dont	Sur Tour	1
Nombre de surpresseurs	1			
Nombre de points de chloration	2			

IP6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Longueur renouvelée	en	2022	0,000
Longueur renouvelée	en	2021	0,790
Longueur renouvelée	en	2020	0,000
Longueur renouvelée	en	2019	0,000
Longueur renouvelée	en	2018	0,000
Total longueur renouvelée sur les cinq dernières années			0,79
Longueur totale n du réseau en km			43,57

Résultat IP 6	2019	2020	2021	2022
en %	0,00	0,00	0,00	0,36



ESCOURCE - FORAGE F2 BOUHEBEN

Adresse	ROUTE DE BOUHEBEN - CHATEAU D'EAU
Année de réalisation	1988
Volume journalier autorisé en m3	500
Débit pompage autorisé m3/h	25
Télésurveillance	☒

ESCOURCE - FORAGE F1 BOURG

Adresse	ROUTE DE BOUHEBEN
Année de réalisation	1966
Acquifère capté	MIOCENE
Volume journalier autorisé en m3	240
Débit pompage autorisé m3/h	12
Télésurveillance	☒



ESCOURCE - RESERVOIR AU TOUR

Adresse	ROUTE DE LA GARE
Volume en m3	250
Télesurveillance	☒



ESCOURCE - SURPRESSEUR QUARTIER BOUHEBEN

Adresse	ROUTE DE BOUHEBEN
Nombre de pompes	2
Télésurveillance	☒



ESCOURCE - USINE DE TRAITEMENT

Adresse	ROUTE DE BOUHEBEN
Débit traitement (m3/h)	30
Traitement	FER
Télésurveillance	☒

	Type de chloration
ESCOURCE - USINE DE TRAITEMENT	Javel



Total points d'injection1

LE PARC COMPTEUR (compteurs abonnés)

3

Compteurs renouvelés
en 2022

7

Nouveaux compteurs
en 2022

0

Compteurs Radio
Relève 2022

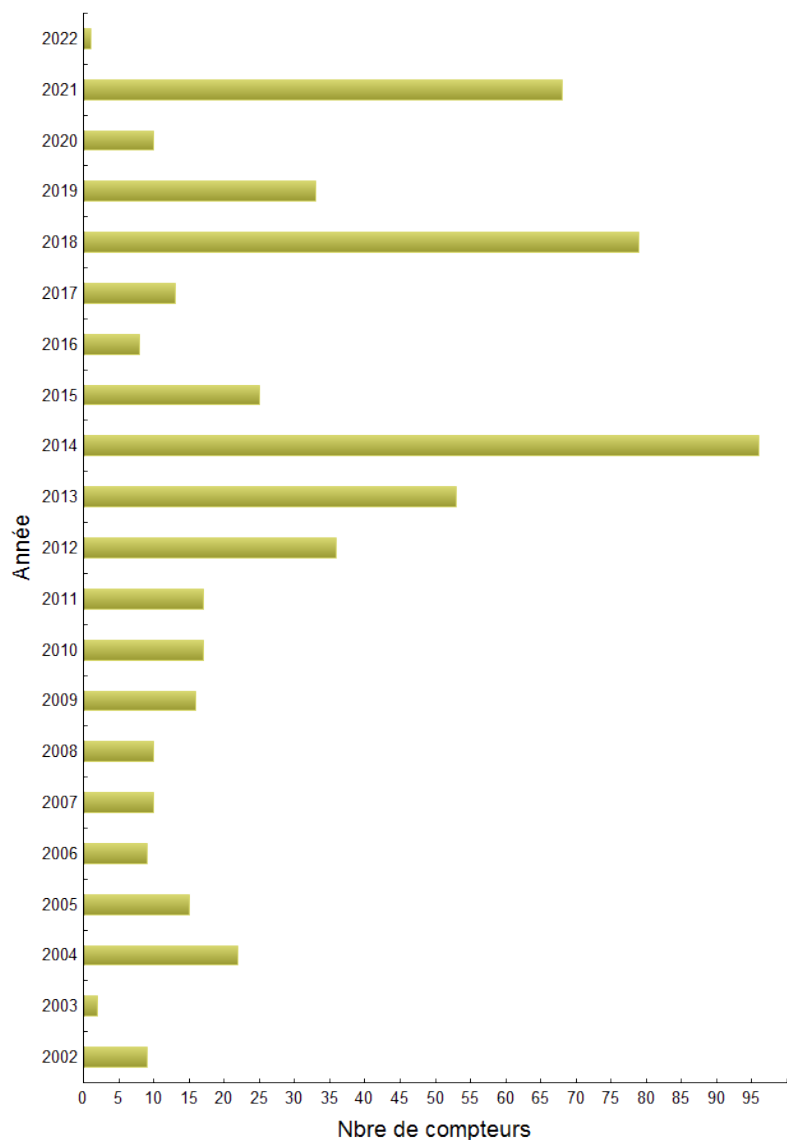
549

Compteurs 2022

7,83 ans

Age moyen
compteurs

Années	Nombre	Age
2002	9	20,0
2003	2	19,0
2004	22	18,0
2005	15	17,0
2006	9	16,0
2007	10	15,0
2008	10	14,0
2009	16	13,0
2010	17	12,0
2011	17	11,0
2012	36	10,0
2013	53	9,0
2014	96	8,0
2015	25	7,0
2016	8	6,0
2017	13	5,0
2018	79	4,0
2019	33	3,0
2020	10	2,0
2021	68	1,0
2022	1	0,5
Total	549	

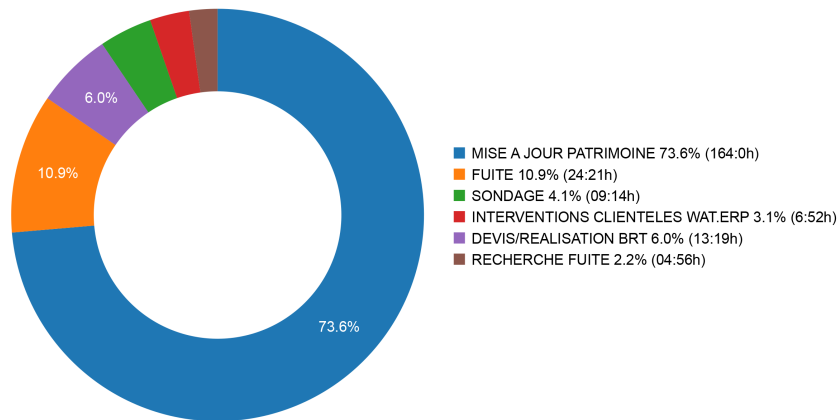


ENTRETIEN / INTERVENTIONS

INTERVENTIONS

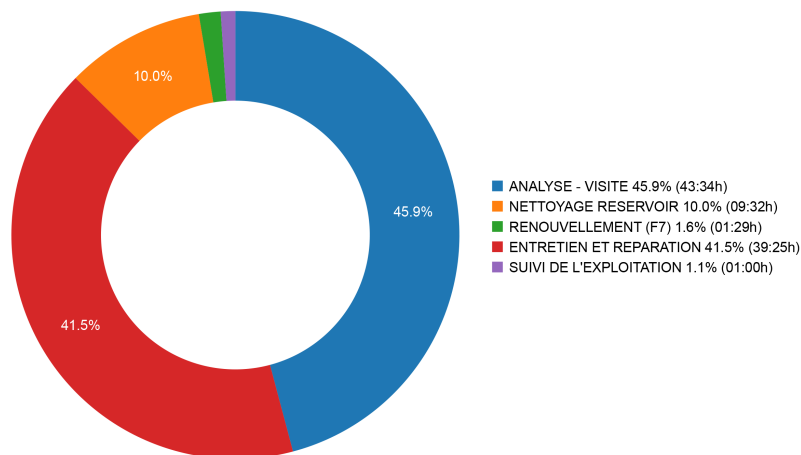
Interventions réalisées sur le réseau

222:42 heures



Interventions réalisées sur les ouvrages

95:0 heures



Travaux	Quantité	Volume perdu
Fuite sur branchement	1	10
Fuite sur conduite	4	1 370
Purges	0	0
Nb réalisation nouveau branchement	2	

ABONNES

INTERVENTIONS ABONNES

Nature de l'intervention	Nombre d'interventions
Branchement eau création avant compteur	0
Branchement eau création sous compteur	0
Purge	0
Réparation branchement EAU	5
Repérage branchement EAU (réseau...)	0
Changement compteur	3
Changement robinet compteur	0
Contrôle du compteur	4
Déplacement du compteur	0
Dépose d'un compteur	0
Fermeture d'un compteur	2
Plomb absent	0
Fuite avant compteur	1
Ouverture d'un compteur	7
Pose d'un compteur	7
Index à relever	4
Réalisation d'une enquête	2
Pose d'un module	0
Changement d'un module	0
Contrôle d'un module	0
Dépose d'un module	0
Paramétrage d'un module	0
Réalisation d'un devis branchement eau potable	0
Intervention technicien traitement eau potable	0
TOTAL	35

Travaux budgétisés pour 2023

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
Renouvellement conduite d'eau potable route de Bouheben	180 000 €



VOLUMES ANNUELS EN M3

VOLUMES

	2019	2020	2021	2022	
Total volume prélevé en m ³	53 567	59 451	60 493	61 127	A
Volume produit en m ³	53 312	59 451	60 493	61 127	B
Volume exporté en m ³	0	0	0	0	D
Volume interne					
Volume externe					
Volume importé en m ³	0	0	0	0	C
Volume interne					
Volume externe					
Volume mis en distribution en m ³	53 312	59 451	60 493	61 127	E = B + C - D
Volume consommé entre 2 relèves en m ³	43 961	46 260	46 180	49 774	
Volume comptabilisé en m ³ (volume consommé ramené à 12 mois)	43 961	50 065	48 984	49 774	F
Volume facturé en m ³	43 593	46 260	46 180	49 765	

AUTRES VOLUMES

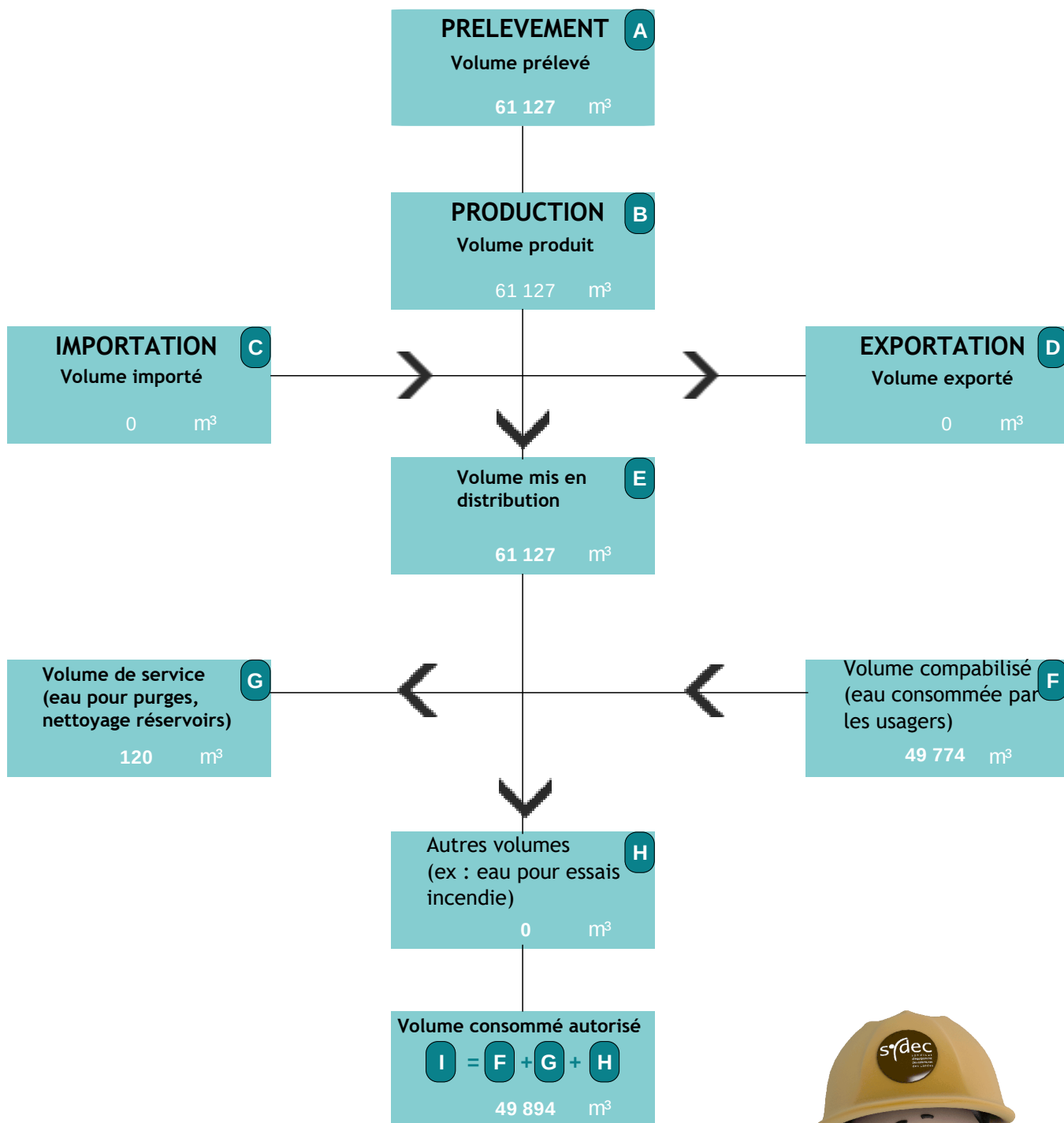
CONSOMMATION SANS COMPTAGE

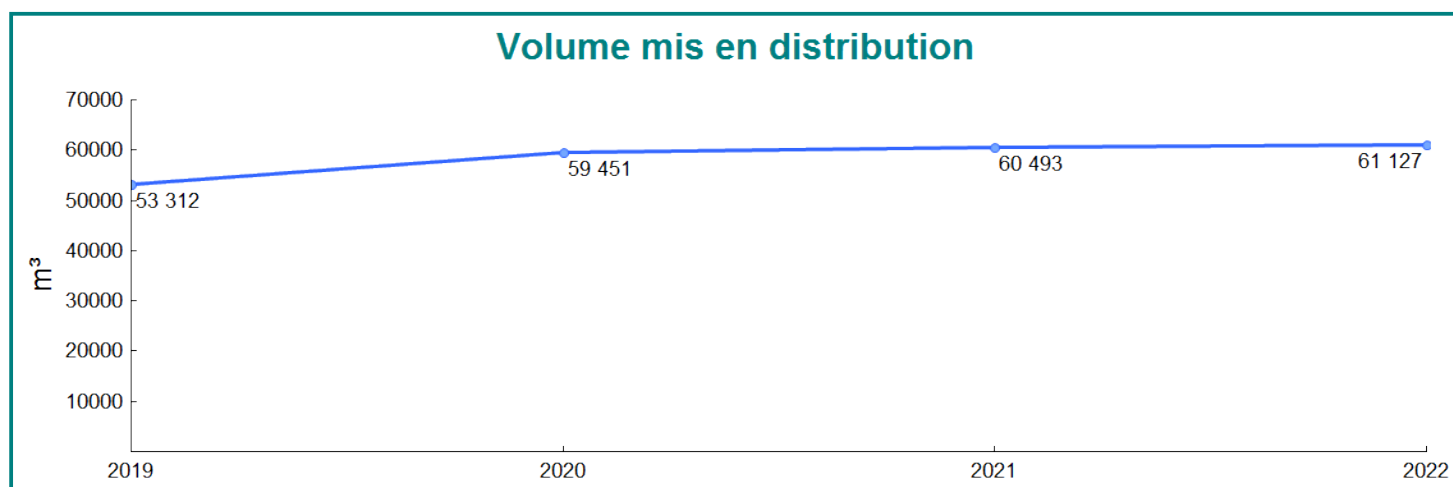
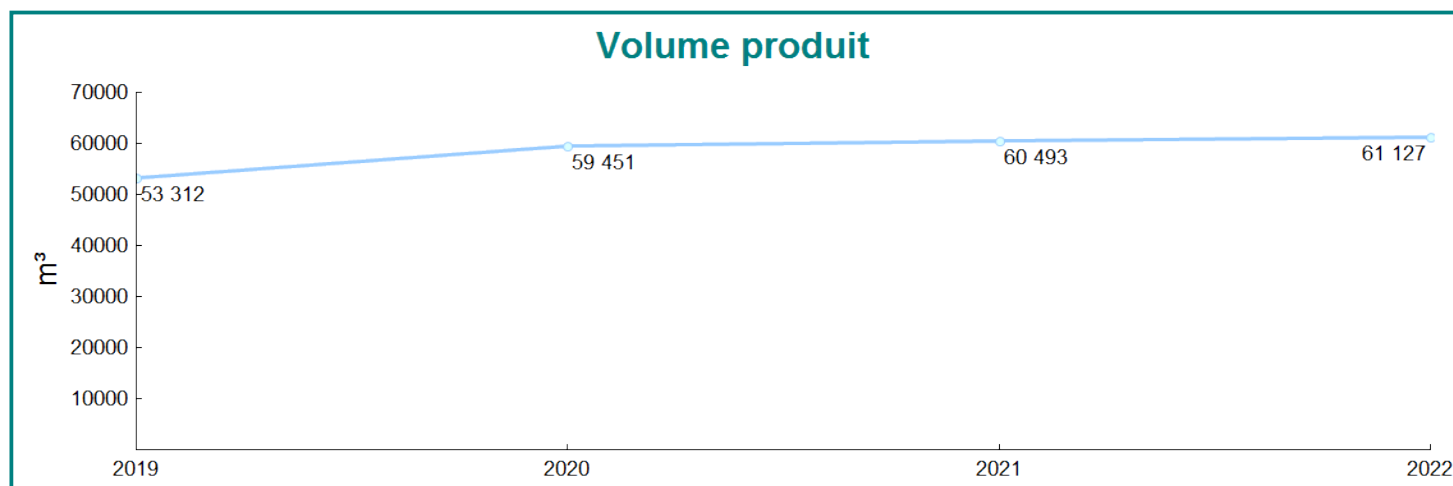
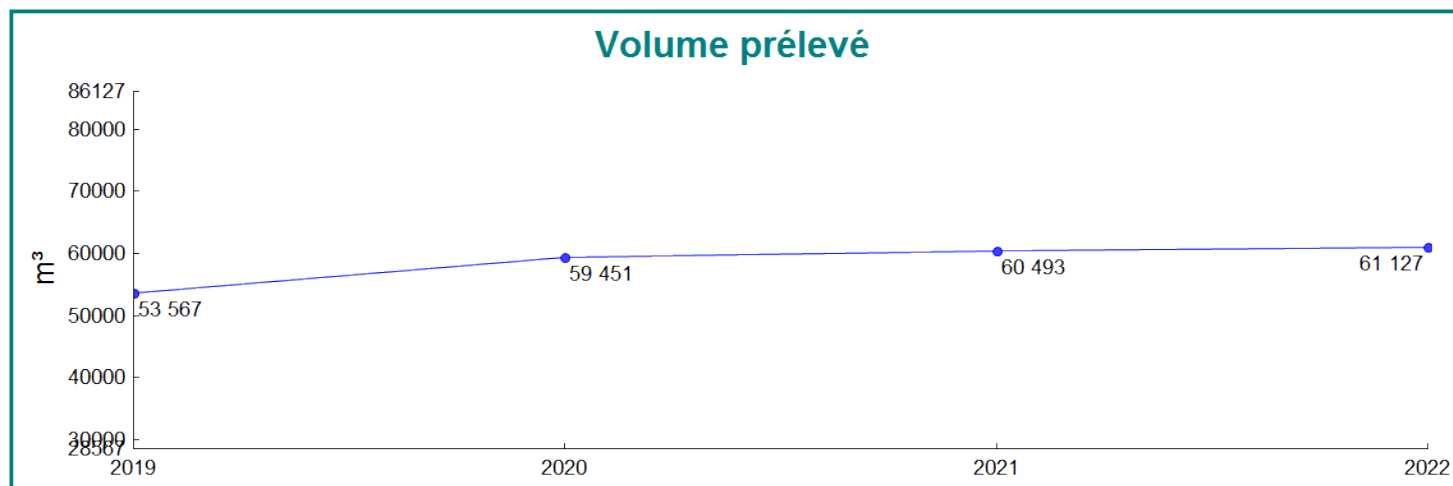
Volume essais poteaux incendie (m ³)	40	13	0	0	
Volume compteur STEP non facturé (m ³)	0	0	0	0	
Total Consommation sans comptage (m ³)	40	13	0	0	H

EAU DE SERVICE

Volume dû au nettoyage des réservoirs (m ³)	100	70	70	70	
Volumes dû aux purges (m ³)	19	0	0	0	
Volumes bornes de puisage (m ³)	0	0	0	0	
Autre conso pour raison de service (m ³)	360	0	805	50	
Total volumes de service (m ³)	479	70	875	120	G
Total autres volumes (m ³)	519	83	875	120	G + H

Volume consommé autorisé en m ³	44 440	50 135	49 859	49 894	I = F + G + H
Volume consommé autorisé par jour				136	= I / 365
Indice linéaire de consommation (m ³ /km/jour)				3,1	= I / (Longueur réseau x 365)
Volume consommé/Nombre d'abonnés (m ³ /abo)				92	
Volume facturé/Nombre d'abonnés (m ³ fact/abo)				92	

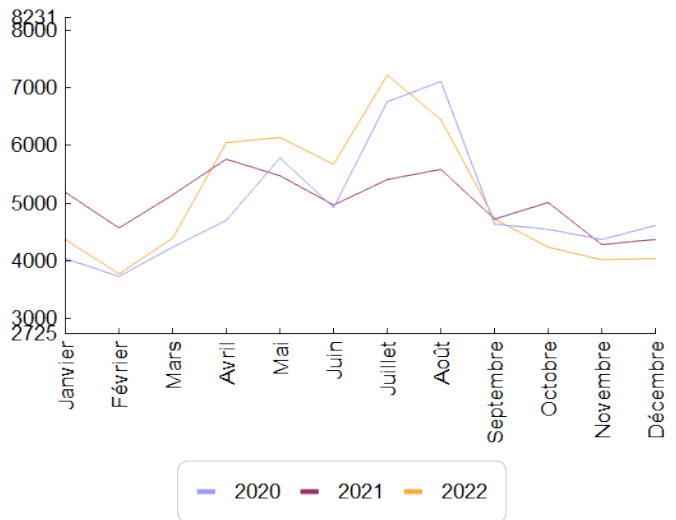




VOLUMES MENSUELS PRELEVES EN M3

	2019	2020	2021	2022
Capacité autorisé en m3/jour	500	500	500	500
Janvier	5 084	4 035	5 184	4 364
Février	4 020	3 725	4 557	3 771
Mars	4 191	4 230	5 142	4 398
Avril	4 111	4 698	5 772	6 063
Mai	4 550	5 780	5 473	6 140
Juin	4 952	4 916	4 976	5 688
Juillet	6 049	6 775	5 418	7 231
Août	5 549	7 131	5 590	6 462
Septembre	4 177	4 628	4 716	4 718
Octobre	3 794	4 545	5 009	4 243
Novembre	3 480	4 376	4 277	4 013
Décembre	3 610	4 612	4 379	4 036
Total	53 567	59 451	60 493	61 127
Moyenne journalière	147	163	166	167
Capacité moyenne en %	29	33	33	33

Volumes mensuels prélevés



Volumes journaliers de pointe

	ESCOURCE - FORAGE F2 BOUHEBEN	ESCOURCE - FORAGE F2 BOUHEBEN
Jour de pointe	03/10/2022	23/06/2022
Capacité jour de pointe en %	0	20
Volume journalier de pointe en m³/jour	261	100

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION

Capacité de stockage

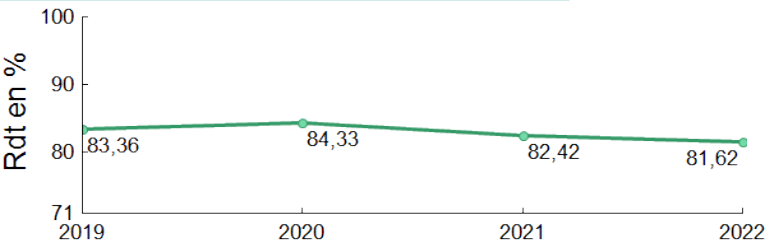
Volume produit journalier moyen	167	m³/jour
Soit % capacité en moyenne	33,40	%
Volume produit journalier de pointe	262	m³/jour
Soit % capacité en pointe	52,40	%

Volume total des réservoirs	250	m³
Jour autonomie réservoir en moyenne	1,5	jour
Jour autonomie réservoir en pointe	1,0	jour

Rendement du réseau P104.3

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics de l'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé, le rendement est exprimé en pourcentage.

Volume consommé autorisé	I	49 894	m³
Volume produit	B	61 127	m³
Volume importé (acheté)	C	0	m³
Volume exporté (vendu)	D	0	m³



Résultat = (I + D)/(B + C)	2019	2020	2021	2022	Classement
en %	83,36	84,33	82,42	81,62	BON

Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) P105.3

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	61 127	m³
Volume comptabilisé en m3 (volume consommé ramené à 12 mois)	F	49 774	m³
Km de réseau		43,57	Km

Résultat = (E - F)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022
en m³/km/jour	0,633	0,634	0,762	0,714

Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) P106.3

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour

Volume mis en distribution	E	61 127	m³
Volume consommé autorisé	I	49 894	m³
Km de réseau		43,57	Km

Résultat = (E - I)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022	Classement
en m³/km/jour	0,600	0,629	0,704	0,706	BON

QUALITÉ DE L'EAU



2 forages actifs constituent la ressource

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

		ESCOURCE - FORAGE F2 BOUHEBEN	ESCOURCE - FORAGE F1 BOURG
Aucune action	0 %		
Étude environnementale et hydrogéologue rendu	20 %		
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %		
Dossier déposé en préfecture	50 %		
Arrêt préfectoral	60 %	2009	2016
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre	80 %	V	V
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %		
Résultat IP/Forage en %		80	80
Volumes prélevés ou achetés par an		45 961	15 166

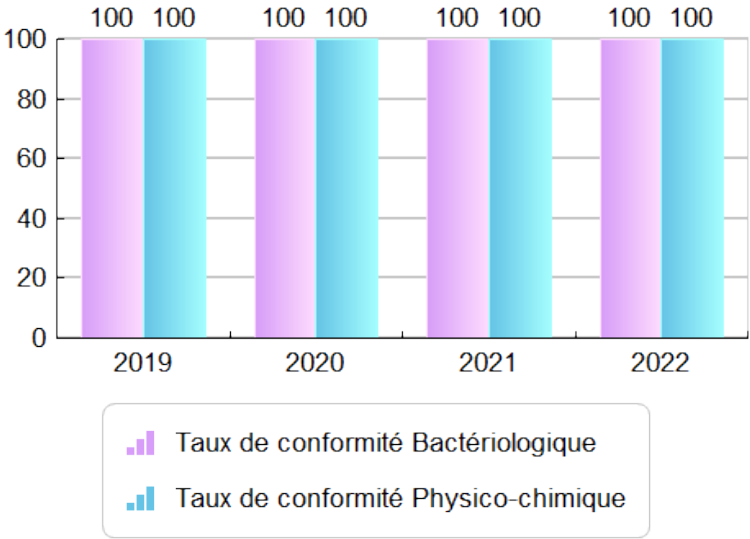
Résultat consolidé	2019	2020	2021	2022
en points	80	80	80	80



Qualité des eaux P101.1 P102.1

Données relatives à la qualité des eaux distribuées recueillies dans le cadre du contrôle sanitaire mentionné à l'article R. 1321-15 du code de la santé publique et taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques.

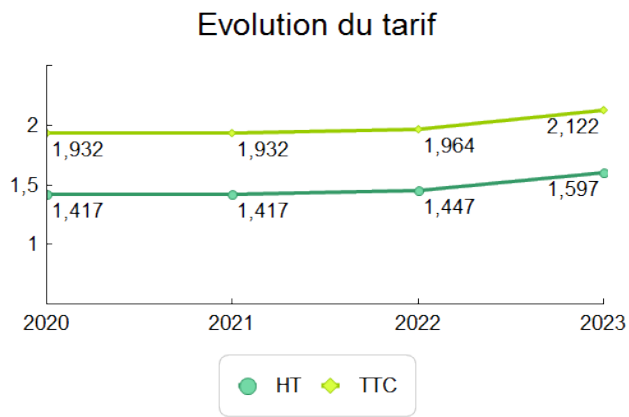
Nature de l'analyse	Données		% de conformité			
	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses conformes	2022	2021	2020	2019
Bactériologique	8	8	100	100	100	100
Physico-chimique	9	9	100	100	100	100



ASPECT ÉCONOMIQUE

Prix au 1er janvier 2023 pour un abonné ordinaire

		Evolution n-1 en %
Part SYDEC HT en € par m³	1,597	10,37
TTC € par m³	2,122	8,06
Part SYDEC HT en € pour 120 m³	191,60	10,37
TTC € pour 120 m³	254,68	8,06



OBSERVATIONS :

Part fixe SYDEC en H.T. /an : **68,00**

Part proportionnelle SYDEC en H.T. /an : **1,03**

Redevance AEAG : Lutte contre la pollution en H.T./m³ : **0,330** Prélèvement en H.T./m³ : **0,085**

TVA en % :**5,50**

Durée d'extinction de la dette de la collectivité P153.2

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé. Cet indicateur est calculable par les collectivités organisatrices d'un service à partir des données du plan comptable. Ne sont concernées les collectivités de moins de 500 habitants exploitant un service en régie.

Résultat	2019	2020	2021	2022
	1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente P154.0

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part "eau" et de la part "assainissement". Sont exclues les factures de réalisation de branchements et travaux divers.

Montant de factures impayées au bout de 3 mois	5 992,28 €
Montant de factures totales émises en 2021	106 959,00 €

Résultat en	2022	5,6	%
Résultat IP 11 en	2021	8,8	%

Observations :
Le taux d' impayés est calculé à la fin de la période de régie soit 90 jours.

QUALITÉ DU SERVICE A L'USAGER



ETAT DES CONTACTS AVEC LES ABONNÉS

Améliorer la qualité de service aux usagers est au coeur des préoccupations du SYDEC.



Le tableau ci-dessous représente l'état des contacts avec les abonnés du service public de l'eau potable. Tout appel, courrier mail, déplacement dans un centre d'un abonné est enregistré sur le logiciel de gestion technique des abonnés.



Contacts facture

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
CORRECTION	2	3	0,37
DEGREVEMENT AUTRES	0	0	0,00
DEGREVEMENT WARSMANN	3	5	0,55
DELAI DE PAIEMENT	1	2	0,18
DUPLICATA	6	9	1,11
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	0	0	0,00
PRELEVEMENT	12	19	2,21
REGLEMENT	21	33	3,87
RELANCE	2	3	0,37
RENSEIGNEMENT	17	27	3,14
Total 2022	64	100	11,81



Contacts information

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEL	10	37	1,85
CONSOMMATION	14	52	2,58
COUPURE PROGRAMMEE	0	0	0,00
DEGREVEMENT	0	0	0,00
FUITE RESEAU	0	0	0,00
GENERALES	2	7	0,37
MOUVEMENT ABONNE	0	0	0,00
QUALITE DE L'EAU	1	4	0,18
Total 2022	27	100	4,98



Contacts Gestion abonnement

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
ACTION TTE	6	4	1,11
AEL - CREATION ABT	1	1	0,18
AEL - RESILIATION ABT	0	0	0,00
BRCHT EAU - CREER AV CPT	0	0	0,00
DOSSIER ABT ENVOI	8	6	1,48
DOSSIER ABT INFORMATIONS	9	7	1,66
DOSSIER ABT RECEPTION	46	34	8,49
DOSSIER ABT RELANCE	0	0	0,00
ENQUETER	4	3	0,74
MAJ A JOUR CLIENT, CONTRAT	39	29	7,20
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	14	10	2,58
MAJ MODE DE RECOUVREMENT	3	2	0,55
TRANSMISSION INDEX	5	4	0,92
Total	135	100	24,91



Contacts réclamation

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEP - COMPTEUR	0	0	0,00
AEP - COUPURE NON PROGRAMMEE	0	0	0,00
AEP - PRESSION	0	0	0,00
AEP - QUALITE DE L EAU	0	0	0,00
PROBLEMES SUITE TRAVAUX AEP	0	0	0,00
Total	0	100	0,00



FRÉQUENCE DES COUPURES D'EAU NON PROGRAMMÉES

Les interruptions de service non programmées sont généralement liées à des casses sur le réseau.

Détail des coupures d'eau non programmées

Coupure	Date	Commune	Temps de coupure	Nombres d'abonnés coupés	Cause de la casse	Adresse
1	19/04/2022	ESCOURCE	01:15	80	NATURELLE	Route de Mimizan
2	07/02/2022	ESCOURCE	02:45	8	NATURELLE	Quartier Bouheben
3	01/02/2022	ESCOURCE	01:00	30	NATURELLE	Quartier Bouheben
4	28/01/2022	ESCOURCE	01:30	60	NATURELLE	Quartier Bouheben
5	26/01/2022	ESCOURCE	01:00	40	NATURELLE	Lot Capcos
TOTAL				218		

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonné, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non-conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte.

Nombre de coupures d'eau non programmées	5			
Nombre d'abonnés	542			
Résultat	2019	2020	2021	2022
pour 1 000 abonnés	8,00	0,00	0,00	9,23



RESPECT DE L'ENGAGEMENT SUR LE DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (en %) P152.1

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

Délai d'engagement ouverture de compteur (1 jour ouvré)	1			
Nombre d'ouvertures	40			
Nombre d'ouvertures délai respecté	37			
Résultat	2019	2020	2021	2022
en %	100	100	98	93

RÉCLAMATIONS ÉCRITES

Il s'agit des réclamations écrites des abonnés au service public d'eau potable sur tout autre sujet que le prix. Le SYDEC s'est engagé à répondre à toute réclamation écrite dans un délai de 15 jours.

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues, taux de réclamations P155.1

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en oeuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Existence d'un dispositif de mémorisation et suivi des réclamations	OUI
Nombre de réclamations écrites	0
Nombres d'abonnés	542

Résultat	2019	2020	2021	2022
Pour 1 000 abonnés	0,00	0,00	0,00	0,00



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
55 rue Martin Luther King • BP 627
40006 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 85 71 71

www.sydec40.fr

Labouheyre

LABOUHEYRE

RPQS

2022

L'EAU POTABLE



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

// Eau

Chiffres clés en 2022

1 583
abonnés

2 831
habitants
desservis

42,78
km de réseau

201 529 m³
distribués

162 342 m³
comptabilisés

159 763 m³
facturés

82,74 %
rendement de
réseau

Conformité des
analyses d'eau
potable :

100,00 %
Bactériologique

100,00 %
Physico-Chimique



1 054 m³
exportés
en externe

Indicateurs de performances

		Résultats			
		2019	2020	2021	2022
QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,00	100,00	100,00	100,00
	Physico-chimique	100,00	100,00	100,00	100,00
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		80	90	100	100
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		80,51	90,26	90,94	82,74
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		2,719	1,463	1,780	2,510
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		2,502	1,184	1,148	2,239
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,61	0,97	0,90	1,18
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80	80	80
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		3,16	6,27	3,20	3,79
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100	99	99	100
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		11,9	NC	8,8	8,6
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES, TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,0	1,3	1,3	3,2

		RESULTATS IP	REGIE SYDEC	OBJECTIFS
IP1-QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,0	100,0	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 99%
	Physico-chimique	100,0	98,6	Taux de conformité des prélèvements physico_chimiques : 98%
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		100	97	> 85 points
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		82,7	84,1	> 80 % en moyenne
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		2,510	1,405	< 2,000 m3/km/jour
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		2,239	1,339	< 1.700 m3/km/jour
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		1,18	0,32	> 0.30%
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80,2	> 80 %
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		3,8	5,5	< 10 pour 1 000 abonnés
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100	99,6	99 % dans les 24h
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	< 5 ans
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		8,6	8,5	5 % à 5 mois
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		3,16	0,9	< 3 pour 1 000 abonnés



Eau potable

LABOUHEYRE

ABONNÉS

Abonnés	2019	2020	2021	2022
Population TOTALE	2 750	2 783	2 783	2 831
Population INSEE	2 704	2 739	2 739	2 795
Nombre total d'abonnés	1 582	1 595	1 562	1 583
Particuliers		1 397	1 417	1 438
Communaux		66	29	28
Professionnels/Industriels		132	116	117
Ets touristiques		0	0	0

Mouvement d'abonnés

Nombre d'abonnés <entrants>	186	156	156	170
Nombre d'abonnés <sortants>	169	177	178	155
Solde abonnés	17	-21	-22	15

Nombre d'habitants desservis

2 831

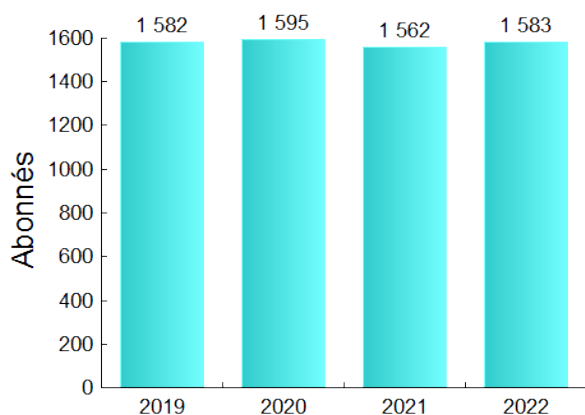
Densités abonnés

Nombre d'abonnés par km	37,00
(Nombre d'abonnés + PI)/km	38,52
Nombre d'habitants desservis par km	66,18

Type de réseau

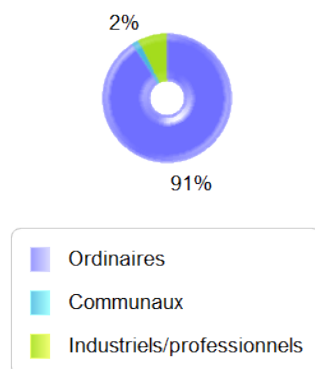
INTERMEDIAIRE

Evolution du nombre d'abonnés



+ 0,1 %
entre 2019 et 2022

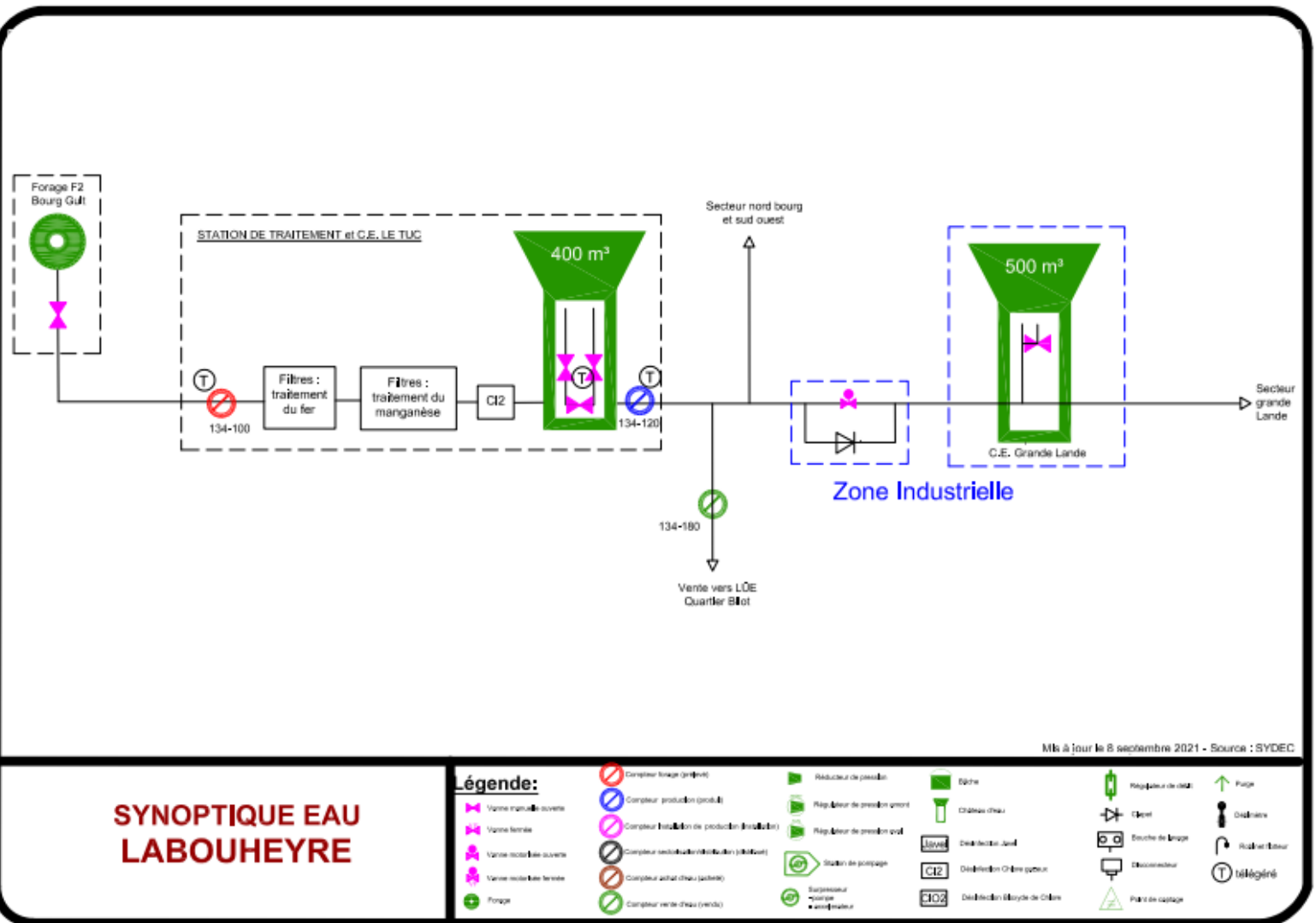
Type abonnés



GESTION DU PATRIMOINE

CONNAISSANCE PATRIMONIALE

SYNOPTIQUE



IP2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

A - 1 : Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	/0 point
A - 2 : Existence d'un plan des réseaux (1) de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10	/10 points
A - 3 : Définition d'une procédure de mise à jour des réseaux. La mise à jour réalisée au moins chaque année	5	/5 points
B - 1 : Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution d'eau potable et définition d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	10	/10 points
B - 2 : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	5	/5 points
B - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné	10	/10 points
B - 4 : Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux. L'attribution des points supplémentaires est identique à celle utilisée pour les diamètres et matériaux	0	/5 points
un total de 40 points sur 45 doit être obtenu pour la somme des parties A et B	40	/45 points
C - 1 : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie et s'il y a lieu des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	/10 points
C - 2 : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages	10	/10 points
C - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	/10 points
C - 4 : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	/10 points
C - 5 : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes en eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur site	0	/10 points
C - 6 : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	/10 points
C - 7 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	/10 points
C - 8 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	0	/5 points

Résultat IP 2	2019	2020	2021	2022	
en points	80	90	100	100	/120 points

Longueur totale du réseau :

42,78 km

Longueur renouvelée en 2022

0,786 km

Longueur extension en 2022

0,000 km

65

Poteaux incendie

Ouvrages

Nombre de forages actifs	1			
Nombre d'usine de traitement	1			
Nombre de réservoirs	2	Dont	Sur Tour	2
Nombre de surpresseurs	0			
Nombre de points de chloration	1			

IP6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Longueur renouvelée	en	2022	0,786
Longueur renouvelée	en	2021	0,000
Longueur renouvelée	en	2020	1,347
Longueur renouvelée	en	2019	0,000
Longueur renouvelée	en	2018	0,395
Total longueur renouvelée sur les cinq dernières années			2,53
Longueur totale n du réseau en km			42,78

Résultat IP 6	2019	2020	2021	2022
en %	0,61	0,97	0,90	1,18



LABOUHEYRE - FORAGE F2 BOURG GUIT

Adresse	ROUTE DE SOLFERINO
Année de réalisation	1995
Acquifère capté	MIOCENE
Volume journalier autorisé en m3	1 200
Débit pompage autorisé m3/h	60
Télésurveillance	☒



LABOUHEYRE - RESERVOIR SUR TOUR GRANDE LANDES

Adresse	RUE GRANDE LANDES
Volume en m3	500
Télesurveillance	☒

LABOUHEYRE - RESERVOIR SUR TOUR

Adresse	RUE DE SOLFERINO
Volume en m3	400
Télésurveillance	☒



LABOUHEYRE - USINE DE TRAITEMENT

Adresse	RUE DE SOLFERINO
Débit traitement (m3/h)	60
Traitement	FER / MANGANESE
Télésurveillance	☒

	Type de chloration
LABOUHEYRE - USINE DE TRAITEMENT	Javel



Total points d'injection1

LE PARC COMPTEUR (compteurs abonnés)

227

Compteurs renouvelés
en 2022

60

Nouveaux compteurs
en 2022

1 052

Compteurs Radio
Relève 2022

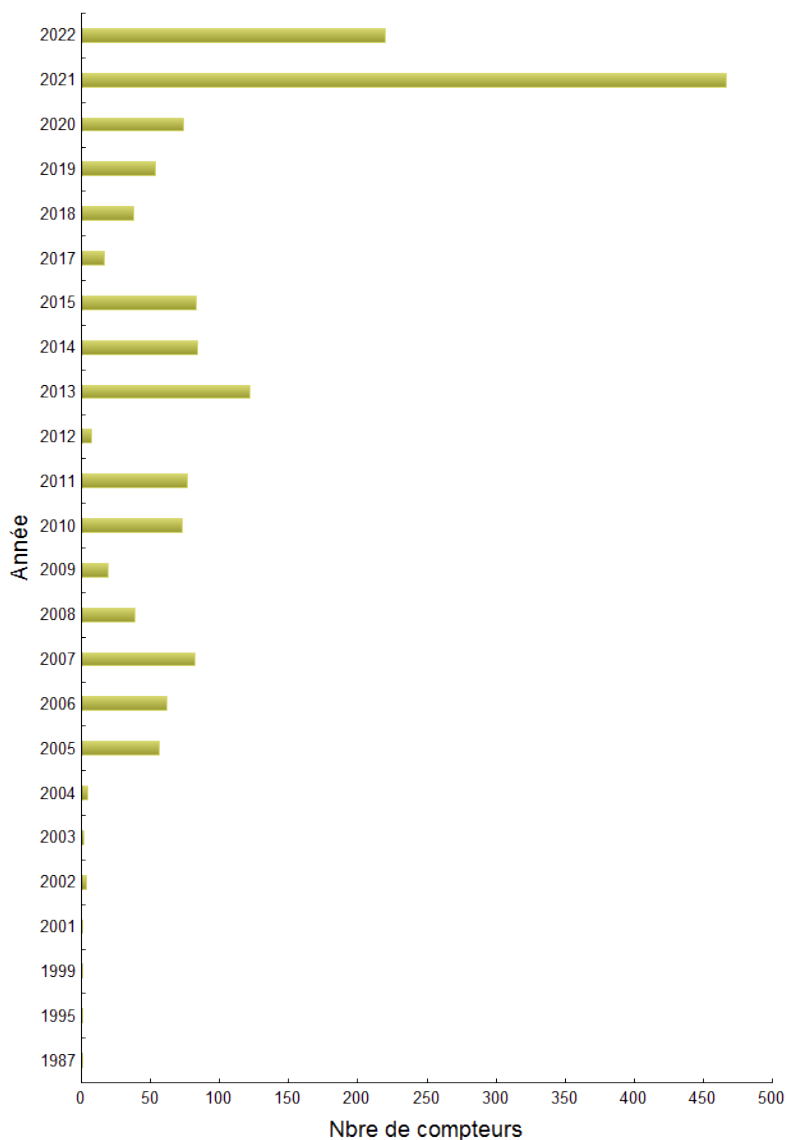
1 589

Compteurs 2022

6,01 ans

Age moyen
compteurs

Années	Nombre	Age
1987	1	35,0
1995	1	27,0
1999	1	23,0
2001	1	21,0
2002	4	20,0
2003	2	19,0
2004	5	18,0
2005	56	17,0
2006	62	16,0
2007	82	15,0
2008	39	14,0
2009	19	13,0
2010	73	12,0
2011	77	11,0
2012	7	10,0
2013	122	9,0
2014	84	8,0
2015	83	7,0
2017	17	5,0
2018	38	4,0
2019	54	3,0
2020	74	2,0
2021	467	1,0
2022	220	0,5
Total	1 589	

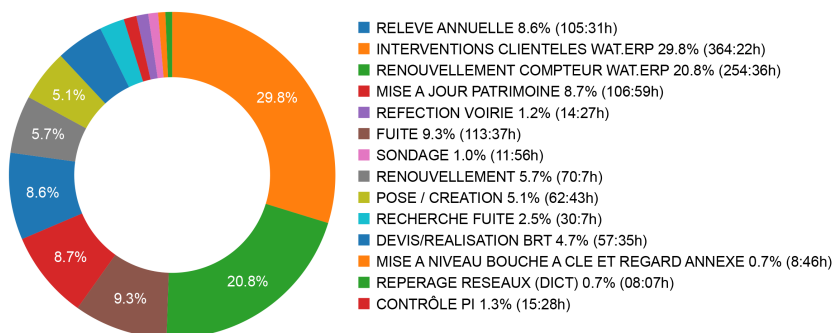


ENTRETIEN / INTERVENTIONS

INTERVENTIONS

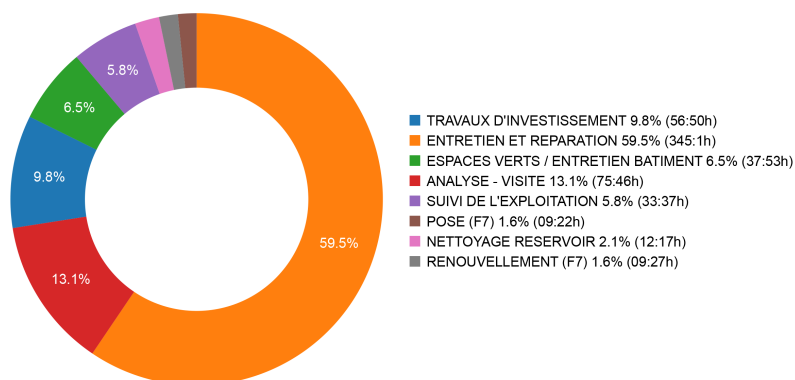
Interventions réalisées sur le réseau

1224:21 heures



Interventions réalisées sur les ouvrages

580:13 heures



Travaux	Quantité	Volume perdu
Fuite sur branchement	2	4
Fuite sur conduite	9	7 430
Purges	0	0
Nb réalisation nouveau branchement	18	

ABONNES

INTERVENTIONS ABONNES

Nature de l'intervention	Nombre d'interventions
Branchement eau création avant compteur	0
Branchement eau création sous compteur	0
Purge	18
Réparation branchement EAU	15
Repérage branchement EAU (réseau...)	1
Changement compteur	271
Changement robinet compteur	4
Contrôle du compteur	42
Déplacement du compteur	0
Dépose d'un compteur	2
Fermeture d'un compteur	43
Plomb absent	1
Fuite avant compteur	18
Ouverture d'un compteur	29
Pose d'un compteur	20
Index à relever	39
Réalisation d'une enquête	22
Pose d'un module	244
Changement d'un module	15
Contrôle d'un module	5
Dépose d'un module	0
Paramétrage d'un module	5
Réalisation d'un devis branchement eau potable	0
Intervention technicien traitement eau potable	4
TOTAL	798

Travaux réalisés en 2022

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
Réhabilitation du réservoir du bourg	355 000 €
Renouvellement de 786 ml du réseau d'eau potable rue de la Grande Lande	180 000 €
Diagnostic du forage F2 Guit	10 000 €

Travaux budgétisés pour 2023

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
Sécurisation traversée autoroute rue du Petit Landau	30 000 €
Equiperment et raccordement du nouveau forage	200 000 €



VOLUMES ANNUELS EN M3

VOLUMES

	2019	2020	2021	2022	
Total volume prélevé en m³	216 647	210 650	207 133	214 798	A
Volume produit en m³	214 549	204 263	200 232	202 583	B
Volume exporté en m³	1 722	1 654	1 090	1 054	D
Volume interne	0	0	0	0	
Volume externe	1 722	1 654	1 090	1 054	
Volume importé en m³	0	0	0	0	C
Volume interne					
Volume externe					
Volume mis en distribution en m³	212 827	202 609	199 142	201 529	E = B + C - D
Volume consommé entre 2 relèves en m³	167 390	178 029	166 754	162 342	
Volume comptabilisé en m³ (volume consommé ramené à 12 mois)	167 390	178 029	171 020	162 342	F
Volume facturé en m³	166 379	175 041	159 617	159 763	

AUTRES VOLUMES

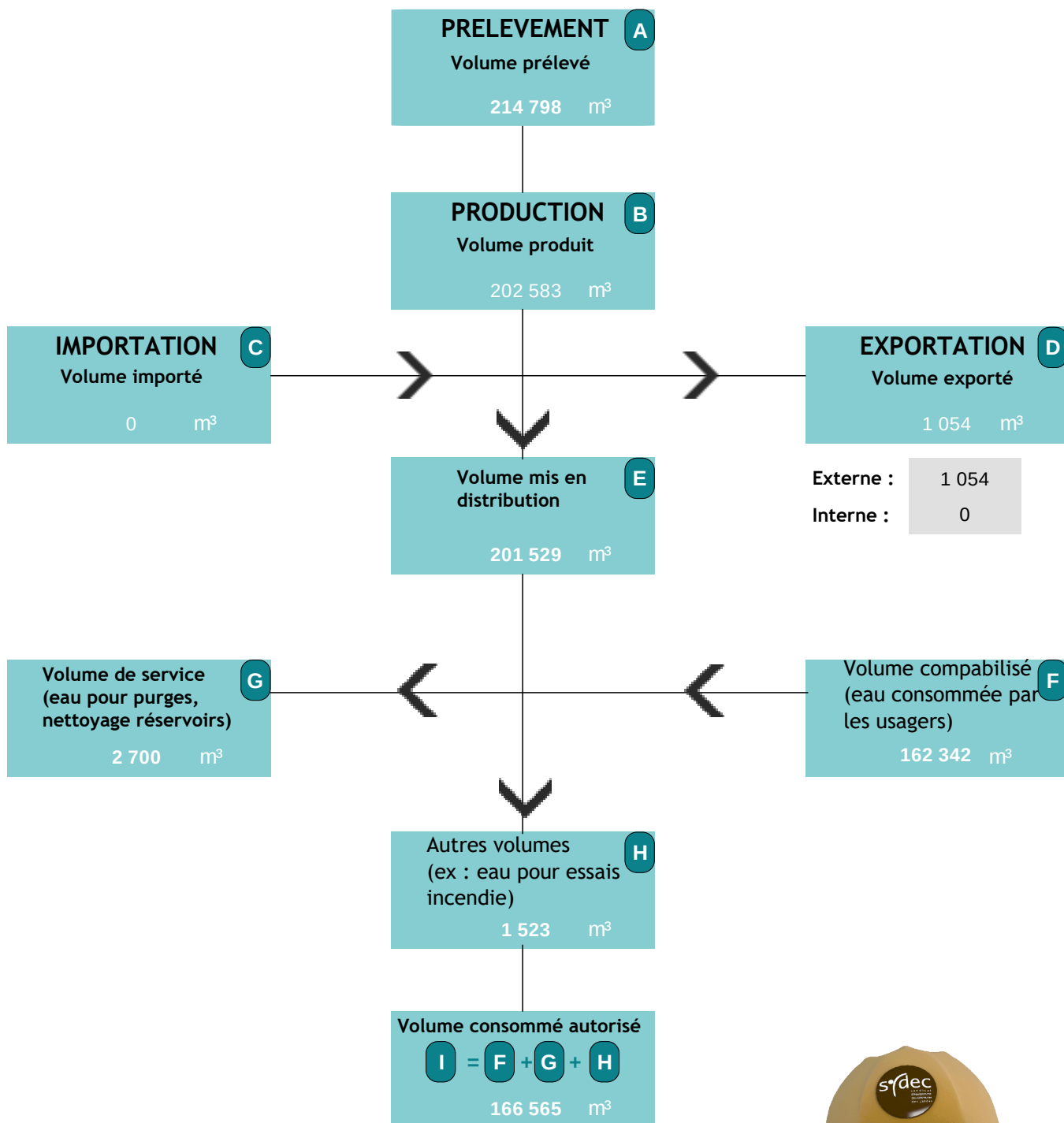
CONSOMMATION SANS COMPTAGE

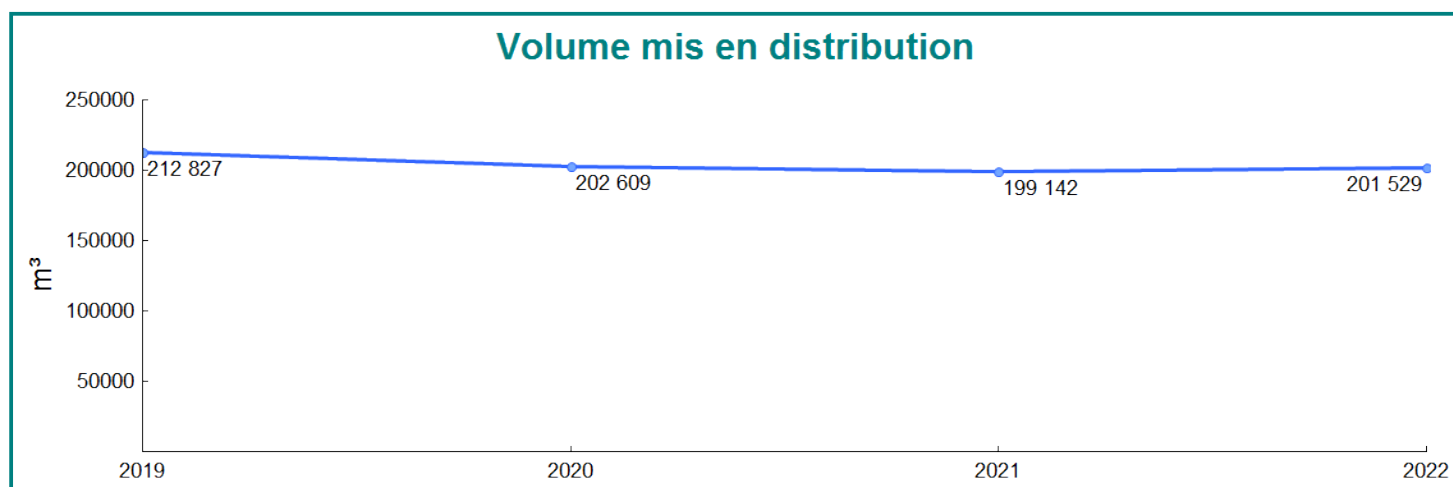
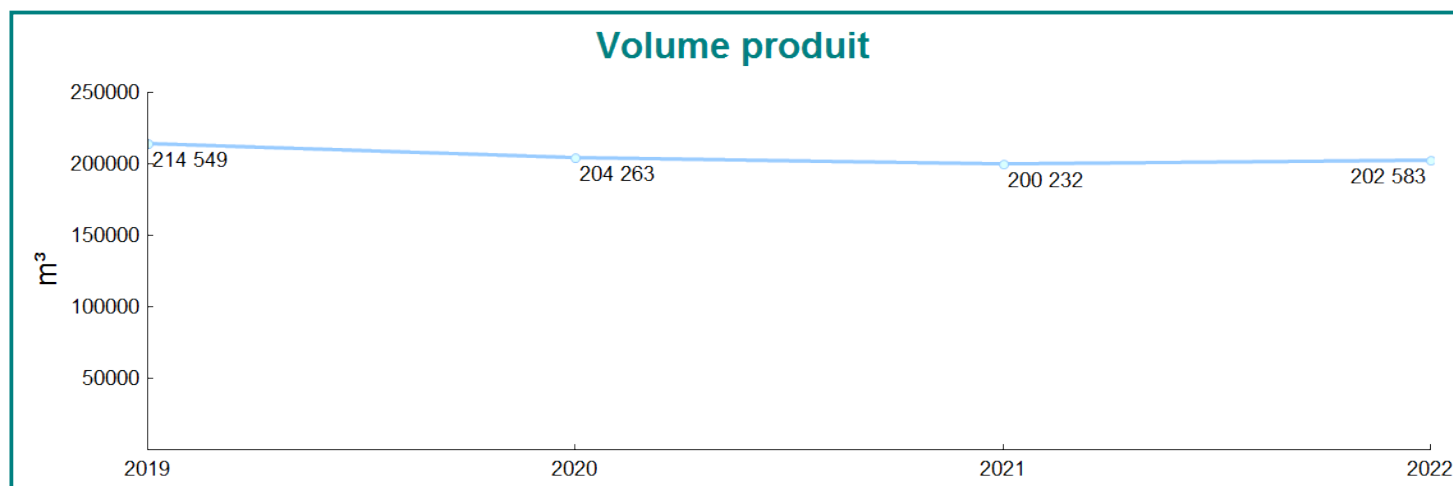
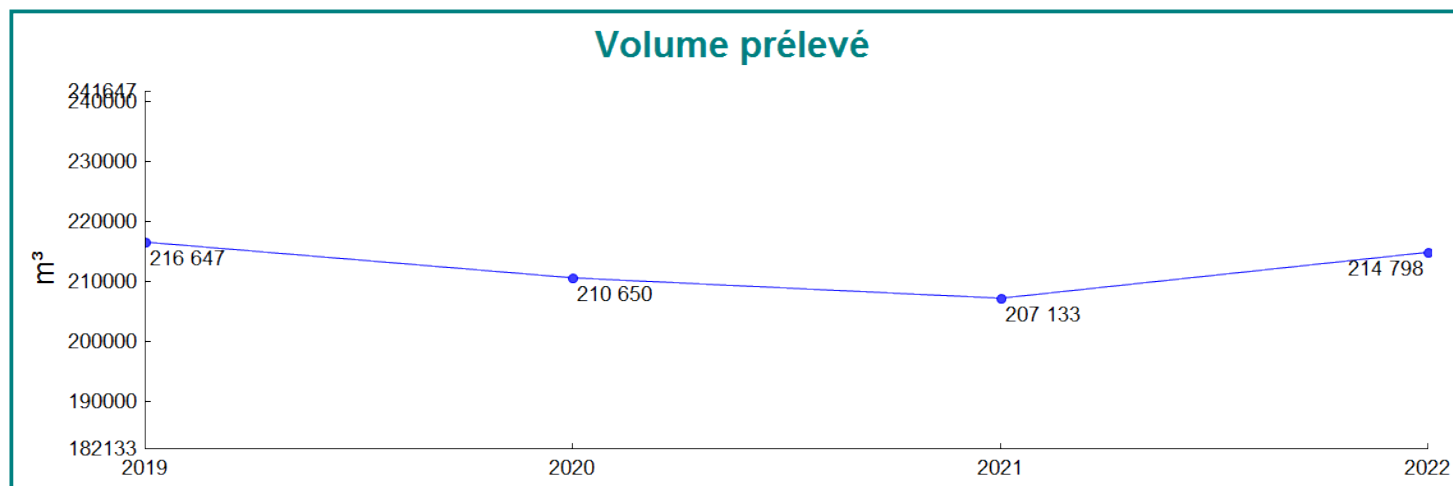
Volume essais poteaux incendie (m³)	137	160	0	0	
Volume compteur STEP non facturé (m³)	3 189	4 188	9 512	1 523	
Total Consommation sans comptage (m³)	3 326	4 348	9 512	1 523	H

EAU DE SERVICE

Volume dû au nettoyage des réservoirs (m³)	400	400	400	250	
Volumes dû aux purges (m³)	40	90	2	0	
Volumes bornes de puisage (m³)	0	0	0	900	
Autre conso pour raison de service (m³)	0	0	75	1 550	
Total volumes de service (m³)	440	490	477	2 700	G
Total autres volumes (m³)	3 766	4 838	9 989	4 223	G + H

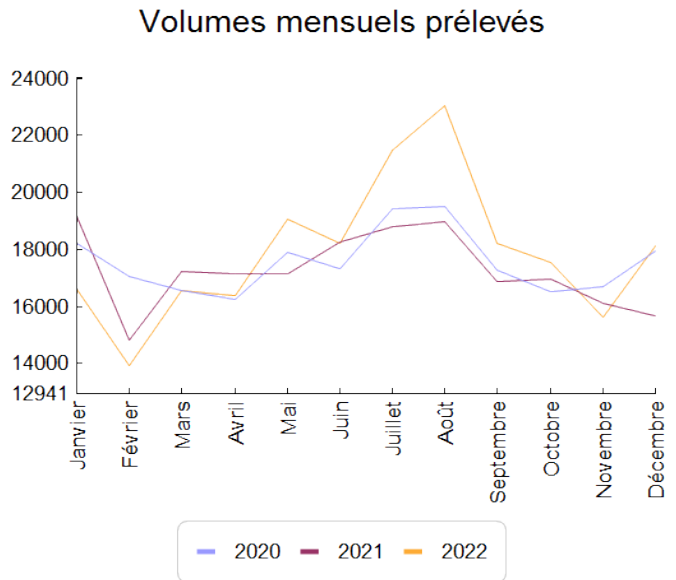
Volume consommé autorisé en m³	171 019	182 707	181 009	166 565	I = F + G + H
Volume consommé autorisé par jour				456	= I / 365
Indice linéaire de consommation (m³/km/jour)				10,7	= I / (Longueur réseau x 365)
Volume consommé/Nombre d'abonnés (m³/abo)				105	
Volume facturé/Nombre d'abonnés (m³ fact/abo)				101	





VOLUMES MENSUELS PRELEVES EN M3

	2019	2020	2021	2022
Capacité autorisée en m3/jour	1 200	1 200	1 200	1 200
Janvier	15 725	18 205	19 153	16 594
Février	14 595	17 066	14 805	13 941
Mars	17 238	16 571	17 238	16 567
Avril	15 775	16 248	17 163	16 372
Mai	16 947	17 918	17 134	19 064
Juin	18 956	17 304	18 248	18 212
Juillet	23 471	19 418	18 780	21 491
Août	23 038	19 499	18 998	23 030
Septembre	19 772	17 287	16 858	18 230
Octobre	17 676	16 496	16 973	17 534
Novembre	16 807	16 709	16 094	15 638
Décembre	16 647	17 929	15 689	18 125
Total	216 647	210 650	207 133	214 798
Moyenne journalière	594	577	567	588



Volumes journaliers de pointe

LABOUHEYRE -
FORAGE F2
BOURG GUIT

Jour de pointe	01/09/2022
Capacité jour de pointe en %	138
Volume journalier de pointe en m³/jour	1 656

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION

Capacité de stockage

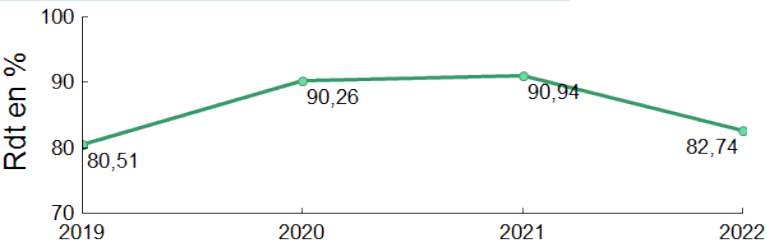
Volume distribué journalier moyen	520	m³/jour
Soit % capacité en moyenne	43,33	%
Volume distribué journalier de pointe	1 041	m³/jour
Soit % capacité en pointe	86,75	%

Volume total des réservoirs	900	m³
Jour autonomie réservoir en moyenne	1,7	jour
Jour autonomie réservoir en pointe	0,9	jour

Rendement du réseau P104.3

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics de l'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé, le rendement est exprimé en pourcentage.

Volume consommé autorisé	I	166 565	m³
Volume produit	B	202 583	m³
Volume importé (acheté)	C	0	m³
Volume exporté (vendu)	D	1 054	m³



Résultat = (I + D)/(B + C)	2019	2020	2021	2022	Classement
en %	80,51	90,26	90,94	82,74	BON

Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) P105.3

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	201 529	m³
Volume comptabilisé en m3 (volume consommé ramené à 12 mois)	F	162 342	m³
Km de réseau		42,78	Km

Résultat = (E - F)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022
en m³/km/jour	2,719	1,463	1,780	2,510

Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) P106.3

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour

Volume mis en distribution	E	201 529	m³
Volume consommé autorisé	I	166 565	m³
Km de réseau		42,78	Km

Résultat = (E - I)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022	Classement
en m³/km/jour	2,502	1,184	1,148	2,239	BON

QUALITÉ DE L'EAU



1 forage actif constitue la ressource

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

LABOUHEYRE -
FORAGE F2
BOURG GUIT

Aucune action	0 %	
Étude environnementale et hydrogéologue rendu	20 %	
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %	
Dossier déposé en préfecture	50 %	
Arrêt préfectoral	60 %	1993
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre	80 %	V
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %	

Résultat IP/Forage en %	80
Volumes prélevés ou achetés par an	214 798

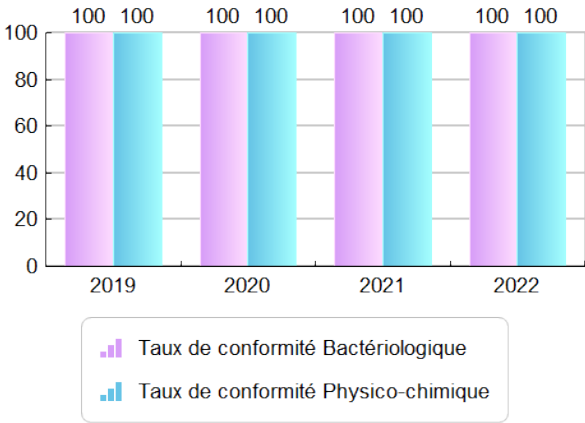
Résultat consolidé	2019	2020	2021	2022
en points	80	80	80	80



Qualité des eaux P101.1 P102.1

Données relatives à la qualité des eaux distribuées recueillies dans le cadre du contrôle sanitaire mentionné à l'article R. 1321-15 du code de la santé publique et taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques.

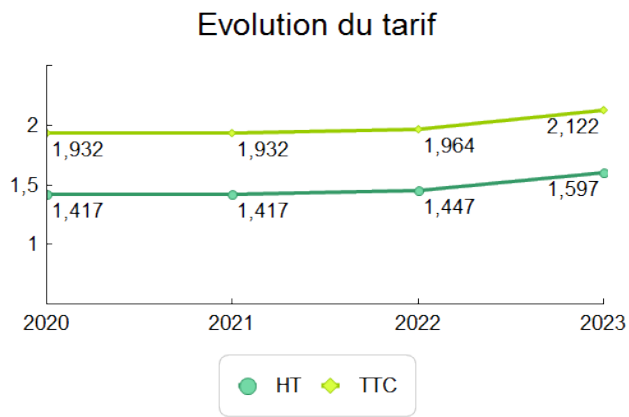
Nature de l'analyse	Données		% de conformité			
	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses conformes	2022	2021	2020	2019
Bactériologique	13	13	100	100	100	100
Physico-chimique	13	13	100	100	100	100



ASPECT ÉCONOMIQUE

Prix au 1er janvier 2023 pour un abonné ordinaire

		Evolution n-1 en %
Part SYDEC HT en € par m³	1,597	10,37
TTC € par m³	2,122	8,06
Part SYDEC HT en € pour 120 m³	191,60	10,37
TTC € pour 120 m³	254,68	8,06



OBSERVATIONS :

Part fixe SYDEC en H.T. /an : 68,00

Part proportionnelle SYDEC en H.T. /an : 1,03

Redevance AEAG : Lutte contre la pollution en H.T./m³ : 0,330 Prélèvement en H.T./m³ : 0,085

TVA en % : 5,50

Durée d'extinction de la dette de la collectivité P153.2

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé. Cet indicateur est calculable par les collectivités organisatrices d'un service à partir des données du plan comptable. Ne sont concernées les collectivités de moins de 500 habitants exploitant un service en régie.

Résultat	2019	2020	2021	2022
	1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente P154.0

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part "eau" et de la part "assainissement". Sont exclues les factures de réalisation de branchements et travaux divers.

Montant de factures impayées au bout de 3 mois	31 380,33 €
Montant de factures totales émises en 2021	366 225,33 €

Résultat en	2022	8,6	%
Résultat IP 11 en	2021	8,8	%

Observations :

Le taux d'impayés est calculé à la fin de la période de régie soit 90 jours.

QUALITÉ DU SERVICE A L'USAGER



ETAT DES CONTACTS AVEC LES ABONNÉS

Améliorer la qualité de service aux usagers est au coeur des préoccupations du SYDEC.



Le tableau ci-dessous représente l'état des contacts avec les abonnés du service public de l'eau potable. Tout appel, courrier mail, déplacement dans un centre d'un abonné est enregistré sur le logiciel de gestion technique des abonnés.



Contacts facture

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
CORRECTION	26	8	1,64
DEGREVEMENT AUTRES	2	1	0,13
DEGREVEMENT WARSMANN	13	4	0,82
DELAÏ DE PAIEMENT	15	5	0,95
DUPLICATA	23	7	1,45
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	0	0	0,00
PRELEVEMENT	63	19	3,98
REGLEMENT	83	26	5,24
RELANCE	9	3	0,57
RENSEIGNEMENT	90	28	5,69
Total 2022	324	100	20,47



Contacts information

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEL	32	20	2,02
CONSOMMATION	92	56	5,81
COUPURE PROGRAMMEE	1	1	0,06
DEGREVEMENT	3	2	0,19
FUITE RESEAU	0	0	0,00
GENERALES	26	16	1,64
MOUVEMENT ABONNE	5	3	0,32
QUALITE DE L'EAU	4	2	0,25
Total 2022	163	100	10,30



Contacts Gestion abonnement

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
ACTION TTE	12	2	0,76
AEL - CREATION ABT	3	1	0,19
AEL - RESILIATION ABT	2	0	0,13
BRCHT EAU - CREER AV CPT	2	0	0,13
DOSSIER ABT ENVOI	32	6	2,02
DOSSIER ABT INFORMATIONS	63	11	3,98
DOSSIER ABT RECEPTION	164	29	10,36
DOSSIER ABT RELANCE	5	1	0,32
ENQUETER	12	2	0,76
MAJ A JOUR CLIENT, CONTRAT	170	30	10,74
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	30	5	1,90
MAJ MODE DE RECOUVREMENT	13	2	0,82
TRANSMISSION INDEX	53	9	3,35
Total	561	100	35,44



Contacts réclamation

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEP - COMPTEUR	0	0	0,00
AEP - COUPURE NON PROGRAMMEE	3	30	0,19
AEP - PRESSION	1	10	0,06
AEP - QUALITE DE L EAU	0	0	0,00
PROBLEMES SUITE TRAVAUX AEP	6	60	0,38
Total	10	100	0,63



FRÉQUENCE DES COUPURES D'EAU NON PROGRAMMÉES

Les interruptions de service non programmées sont généralement liées à des casses sur le réseau.

Détail des coupures d'eau non programmées

Coupure	Date	Commune	Temps de coupure	Nombres d'abonnés coupés	Cause de la casse	Adresse
1	14/12/2022	LABOUHEYRE		5	SUITE A RECHERCHE	Rue des Magnolias et rue des Ecoles
2	22/11/2022	LABOUHEYRE	02:00	10	NATURELLE	rue Pierre et Marie Curie
3	24/10/2022	LABOUHEYRE	01:00	3	NATURELLE	181 rue de la Coopérative
4	05/10/2022	LABOUHEYRE	03:00	1	NATURELLE	rue des Cigales
5	16/08/2022	LABOUHEYRE	05:30	30	NATURELLE	le Mariné
6	05/05/2022	LABOUHEYRE	02:30	25	NATURELLE	rue Pierre et Marie Curie
TOTAL				74		

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonné, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non-conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte.

Nombre de coupures d'eau non programmées					6
Nombre d'abonnés					1 583
Résultat	2019	2020	2021	2022	
pour 1 000 abonnés	3,16	6,27	3,20	3,79	



RESPECT DE L'ENGAGEMENT SUR LE DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (en %) P152.1

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

Délai d'engagement ouverture de compteur (1 jour ouvré)				1
Nombre d'ouvertures				143
Nombre d'ouvertures délai respecté				143
Résultat	2019	2020	2021	2022
en %	100	99	99	100

RÉCLAMATIONS ÉCRITES

Il s'agit des réclamations écrites des abonnés au service public d'eau potable sur tout autre sujet que le prix. Le SYDEC s'est engagé à répondre à toute réclamation écrite dans un délai de 15 jours.

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues, taux de réclamations P155.1

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en oeuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Existence d'un dispositif de mémorisation et suivi des réclamations	OUI
Nombre de réclamations écrites	5
Nombres d'abonnés	1 583

Résultat	2019	2020	2021	2022
Pour 1 000 abonnés	0,00	1,25	1,28	3,16

LISTE DES RECLAMATIONS ECRITES :

N°	Date	Commune	Nature du problème
1	20/09/2022	LABOUHEYRE	PROBLEME SUITE TRAVAUX
2		LABOUHEYRE	PROBLEME SUITE TRAVAUX
3		LABOUHEYRE	PROBLEME SUITE TRAVAUX
4		LABOUHEYRE	PROBLEME SUITE TRAVAUX
5		LABOUHEYRE	PROBLEME SUITE TRAVAUX



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
55 rue Martin Luther King • BP 627
40006 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 85 71 71

www.sydec40.fr

Liposthey

LIPOSTHEY

RPQS

2022

L'EAU POTABLE



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

302
abonnés

571
habitants
desservis

17,71
km de réseau

41 007 m³
distribués

40 177 m³
comptabilisés

38 480 m³
facturés

98,10 %
rendement de
réseau

Conformité des
analyses d'eau
potable :
100,00 %
Bactériologique

100,00 %
Physico-Chimique

41 007 m³
importés
en externe



Indicateurs de performances

		Résultats			
		2019	2020	2021	2022
QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,00	100,00	100,00	100,00
	Physico-chimique	100,00	100,00	100,00	100,00
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		91	91	101	101
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		93,99	96,13	96,53	98,10
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,355	0,267	0,242	0,128
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,350	0,251	0,229	0,121
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,00	0,00	0,00	0,00
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		100	100	100	100
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		17,99	0,00	0,00	0,00
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100	97	95	100
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		0,0	NC	4,3	4,4
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,0	0,0	0,0	0,0

		RESULTATS IP	REGIE SYDEC	OBJECTIFS
IP1-QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,0	100,0	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 99%
	Physico-chimique	100,0	98,8	Taux de conformité des prélèvements physico_chimiques : 98%
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		101	97	> 85 points
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		98,1	84,1	> 80 % en moyenne
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,128	1,405	< 2,000 m3/km/jour
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,121	1,339	< 1.700 m3/km/jour
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,00	0,32	> 0.30%
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		100	80,2	> 80 %
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		0,0	5,5	< 10 pour 1 000 abonnés
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100,0	99,6	99 % dans les 24h
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	< 5 ans
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		4,4	8,5	5 % à 5 mois
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,00	0,9	< 3 pour 1 000 abonnés



Eau potable

LIPOSTHEY

ABONNÉS

Abonnés	2019	2020	2021	2022
Population TOTALE	506	549	549	571
Population INSEE	500	544	544	566
Nombre total d'abonnés	278	297	307	302
Particuliers		268	276	270
Communaux		8	7	7
Professionnels/Industriels		21	24	25
Ets touristiques		0	0	0

Mouvement d'abonnés

Nombre d'abonnés <entrants>	27	34	20	35
Nombre d'abonnés <sortants>	15	12	15	34
Solde abonnés	12	22	5	1

Nombre d'habitants desservis

571

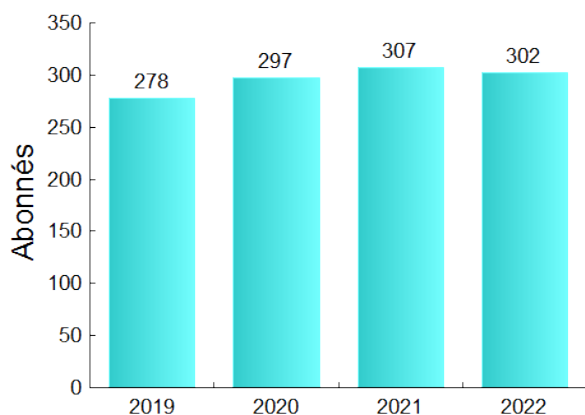
Densités abonnés

Nombre d'abonnés par km	17,05
(Nombre d'abonnés + PI)/km	18,12
Nombre d'habitants desservis par km	32,23

Type de réseau

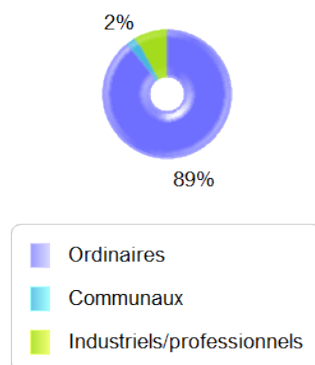
RURAL

Evolution du nombre d'abonnés



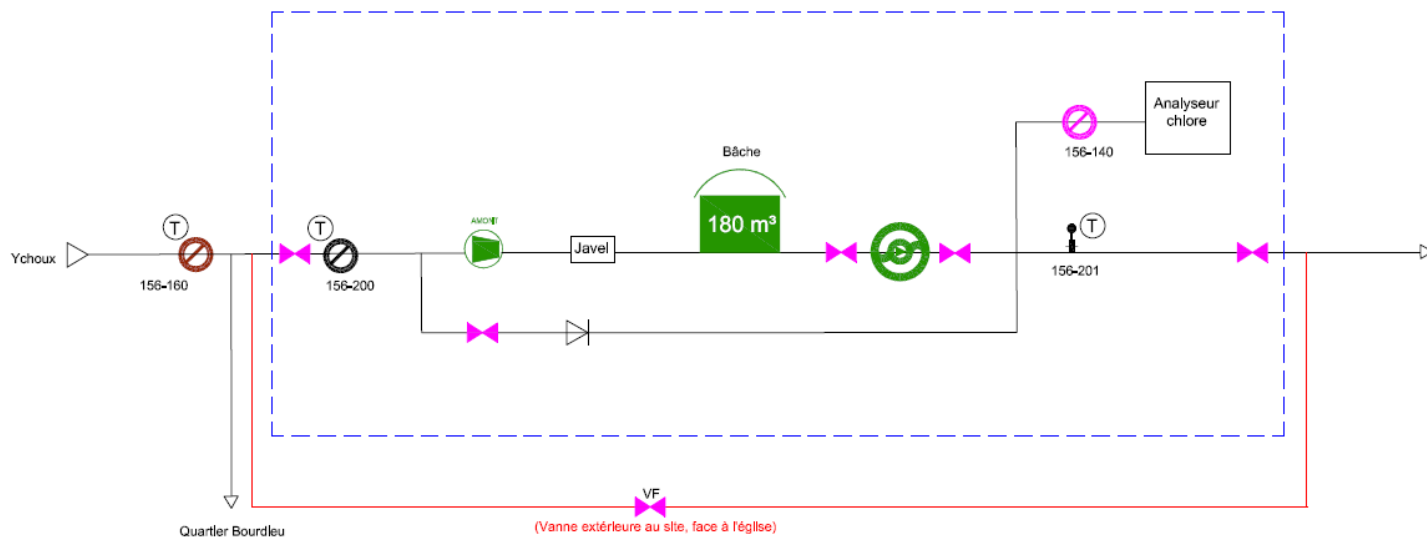
+ 8,6 %
entre 2019 et 2022

Type abonnés



GESTION DU PATRIMOINE

CONNAISSANCE PATRIMONIALE



Imprimé le 26 mars 2021 - Source : SYDEC

SYNOPTIQUE EAU LIPOSTHEY

Légende:

IP2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

A - 1 : Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	/0 point
A - 2 : Existence d'un plan des réseaux (1) de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10	/10 points
A - 3 : Définition d'une procédure de mise à jour des réseaux. La mise à jour réalisée au moins chaque année	5	/5 points
B - 1 : Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution d'eau potable et définition d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	10	/10 points
B - 2 : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	5	/5 points
B - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné	11	/10 points
B - 4 : Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux. L'attribution des points supplémentaires est identique à celle utilisée pour les diamètres et matériaux	0	/5 points
un total de 40 points sur 45 doit être obtenu pour la somme des parties A et B	41	/45 points
C - 1 : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie et s'il y a lieu des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	/10 points
C - 2 : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages	10	/10 points
C - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	/10 points
C - 4 : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	/10 points
C - 5 : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes en eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur site	0	/10 points
C - 6 : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	/10 points
C - 7 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	/10 points
C - 8 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	0	/5 points

Résultat IP 2	2019	2020	2021	2022	
en points	91	91	101	101	/120 points

Longueur totale du réseau :

17,71 km

Longueur renouvelée en 2022

0,000 km

Longueur extension en 2022

0,000 km

19

Poteaux incendie

Ouvrages

Nombre de forages actifs	0			
Nombre d'usine de traitement	0			
Nombre de réservoirs	1	Dont	Au Sol	1
Nombre de surpresseurs	1			
Nombre de points de chloration	0			

IP6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Longueur renouvelée	en	2022	0,000
Longueur renouvelée	en	2021	0,000
Longueur renouvelée	en	2020	0,000
Longueur renouvelée	en	2019	0,000
Longueur renouvelée	en	2018	0,000
Total longueur renouvelée sur les cinq dernières années			0,00
Longueur totale n du réseau en km			17,71

Résultat IP 6	2019	2020	2021	2022
en %	0,00	0,00	0,00	0,00



LIPOSTHEY - RESERVOIR AU SOL

Adresse	AU BOURG - DEPARTEMENTALE D10E
Volume en m3	180
Télesurveillance	☒



LIPOSTHEY - SURPRESSEUR

Adresse	A LA BACHE - AU BOURG - D10 E - LE LAVOIR
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

	Type de chloration
LIPOSTHEY - DESINFECTION	Javel



Total points d'injection1

LE PARC COMPTEUR (compteurs abonnés)

2

Compteurs renouvelés
en 2022

6

Nouveaux compteurs
en 2022

3

Compteurs Radio
Relève 2022

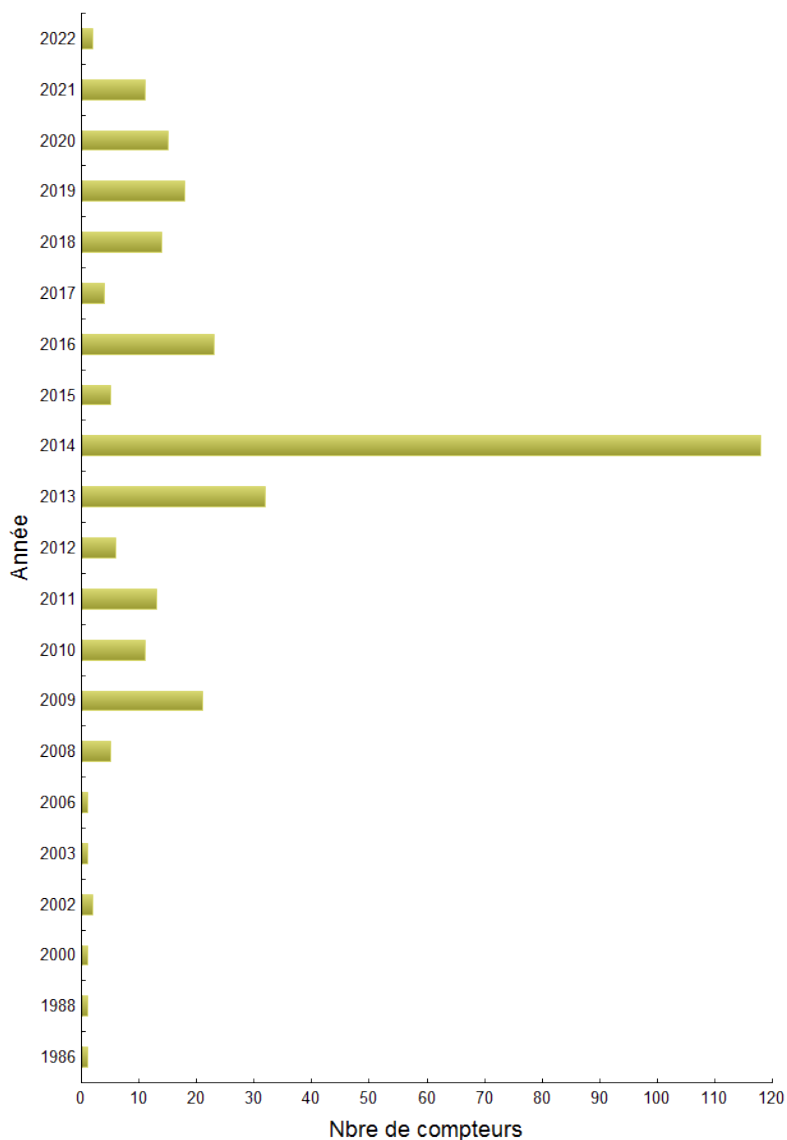
305

Compteurs 2022

7,94 ans

Age moyen
compteurs

Années	Nombre	Age
1986	1	36,0
1988	1	34,0
2000	1	22,0
2002	2	20,0
2003	1	19,0
2006	1	16,0
2008	5	14,0
2009	21	13,0
2010	11	12,0
2011	13	11,0
2012	6	10,0
2013	32	9,0
2014	118	8,0
2015	5	7,0
2016	23	6,0
2017	4	5,0
2018	14	4,0
2019	18	3,0
2020	15	2,0
2021	11	1,0
2022	2	0,5
Total	305	

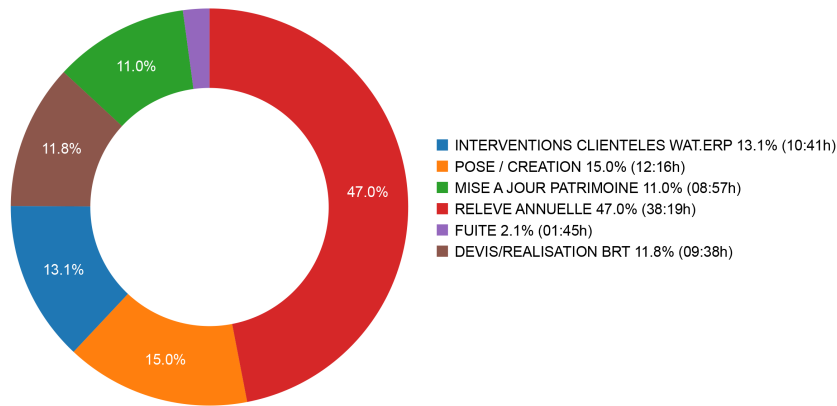


ENTRETIEN / INTERVENTIONS

INTERVENTIONS

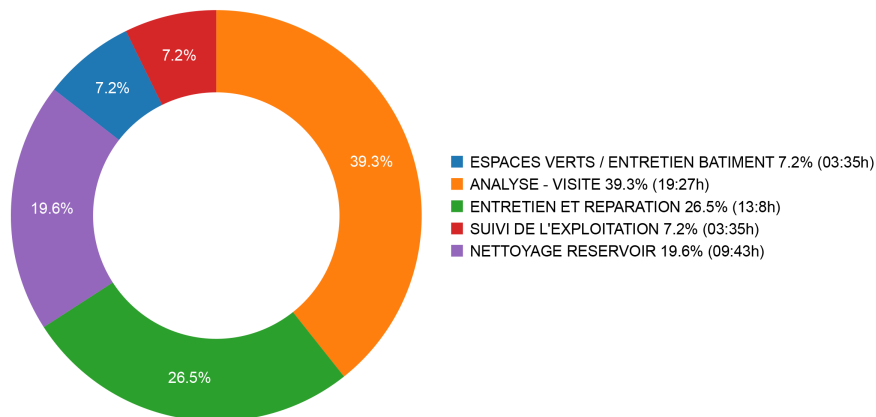
Interventions réalisées sur le réseau

81:36 heures



Interventions réalisées sur les ouvrages

49:28 heures



Travaux	Quantité	Volume perdu
Fuite sur branchement	1	0
Fuite sur conduite	0	0
Purges	0	0
Nb réalisation nouveau branchement	4	

ABONNES

INTERVENTIONS ABONNES

Nature de l'intervention	Nombre d'interventions
Branchement eau création avant compteur	0
Branchement eau création sous compteur	0
Purge	0
Réparation branchement EAU	3
Repérage branchement EAU (réseau...)	0
Changement compteur	2
Changement robinet compteur	0
Contrôle du compteur	7
Déplacement du compteur	0
Dépose d'un compteur	0
Fermeture d'un compteur	5
Plomb absent	0
Fuite avant compteur	1
Ouverture d'un compteur	1
Pose d'un compteur	6
Index à relever	6
Réalisation d'une enquête	1
Pose d'un module	0
Changement d'un module	0
Contrôle d'un module	0
Dépose d'un module	0
Paramétrage d'un module	0
Réalisation d'un devis branchement eau potable	0
Intervention technicien traitement eau potable	0
TOTAL	32



VOLUMES ANNUELS EN M3

VOLUMES

	2019	2020	2021	2022	
Total volume prélevé en m³	0	0	0	0	A
Volume produit en m³	0	0	0	0	B
Volume exporté en m³	0	0	0	0	D
Volume interne					
Volume externe					
Volume importé en m³	37 134	41 989	42 599	41 007	C
Volume interne	0	0	0	0	
Volume externe	37 134	41 989	42 599	41 007	
Volume mis en distribution en m³	37 134	41 989	42 599	41 007	E = B + C - D
Volume consommé entre 2 relèves en m³	32 682	40 265	41 361	39 774	
Volume comptabilisé en m³ (volume consommé ramené à 12 mois)	34 869	40 265	41 035	40 177	F
Volume facturé en m³	32 682	40 049	40 666	38 480	

AUTRES VOLUMES

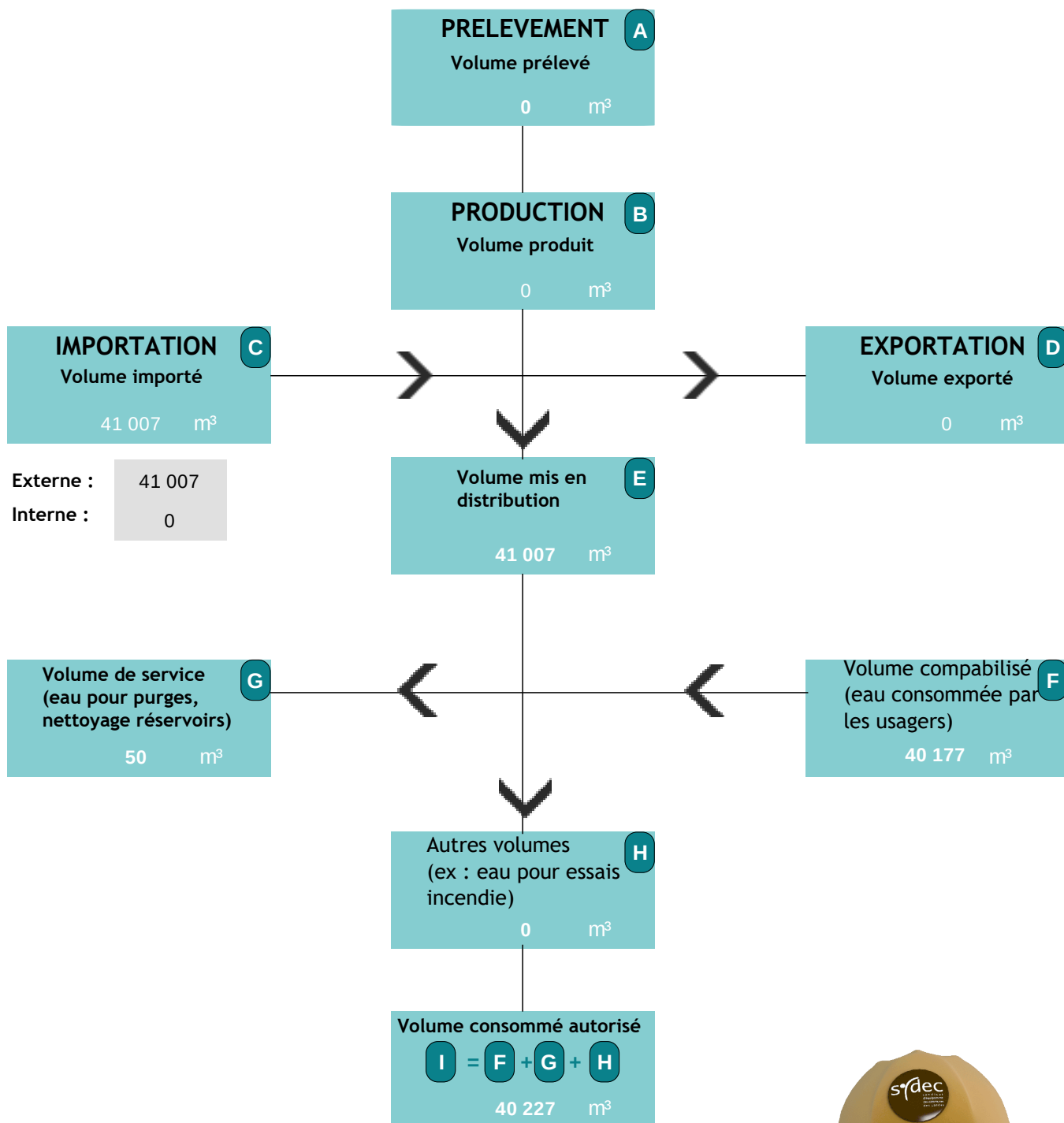
CONSOMMATION SANS COMPTAGE

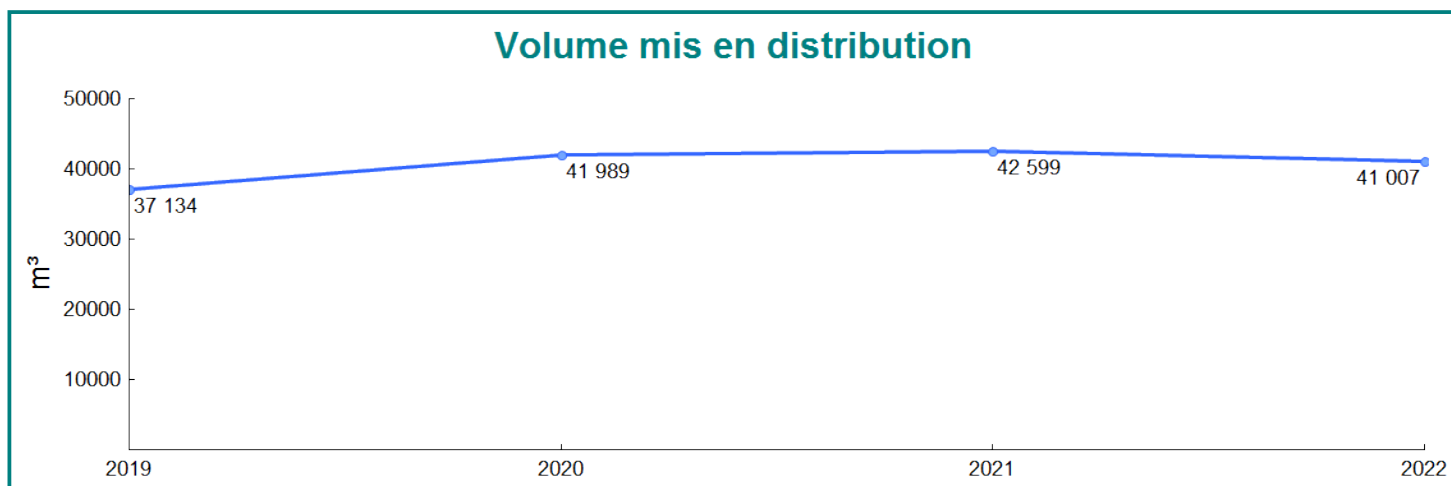
Volume essais poteaux incendie (m³)	35	9	0	0	
Volume compteur STEP non facturé (m³)	0	0	10	0	
Total Consommation sans comptage (m³)	35	9	10	0	H

EAU DE SERVICE

Volume dû au nettoyage des réservoirs (m³)	35	100	35	50	
Volumes dû aux purges (m³)	0	0	15	0	
Volumes bornes de puisage (m³)	0	0	0	0	
Autre conso pour raison de service (m³)	0	0	25		
Total volumes de service (m³)	35	100	75	50	G
Total autres volumes (m³)	70	109	85	50	G + H

Volume consommé autorisé en m³	34 904	40 365	41 120	40 227	I = F + G + H
Volume consommé autorisé par jour				110	= I / 365
Indice linéaire de consommation (m³/km/jour)				6,2	= I / (Longueur réseau x 365)
Volume consommé/Nombre d'abonnés (m³/abo)				133	
Volume facturé/Nombre d'abonnés (m³ fact/abo)				127	

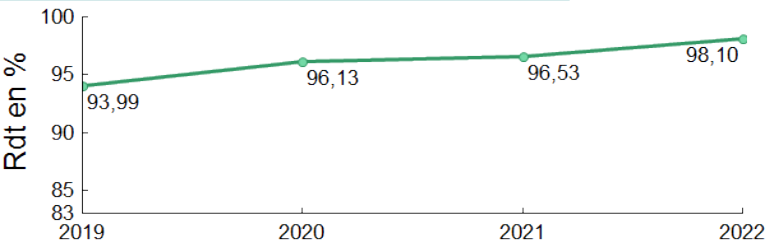




Rendement du réseau P104.3

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics de l'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé, le rendement est exprimé en pourcentage.

Volume consommé autorisé	I	40 227	m³
Volume produit	B	0	m³
Volume importé (acheté)	C	41 007	m³
Volume exporté (vendu)	D	0	m³



Résultat = (I + D)/(B + C)	2019	2020	2021	2022	Classement
en %	93,99	96,13	96,53	98,10	ANORMALEMENT ELEVE

Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) P105.3

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	41 007	m³
Volume comptabilisé en m3 (volume consommé ramené à 12 mois)	F	40 177	m³
Km de réseau		17,71	Km

Résultat = (E - F)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022
en m³/km/jour	0,355	0,267	0,242	0,128

Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) P106.3

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	41 007	m³
Volume consommé autorisé	I	40 227	m³
Km de réseau		17,71	Km

Résultat = (E - I)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022	Classement
en m³/km/jour	0,350	0,251	0,229	0,121	BON

QUALITÉ DE L'EAU



0 forage actif constitue la ressource

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

Aucune action	0 %
Étude environnementale et hydrogéologue rendu	20 %
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %
Dossier déposé en préfecture	50 %
Arrêt préfectoral	60 %
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre	80 %
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %

Résultat IP/Forage en
%

Volumes prélevés ou
achetés par an

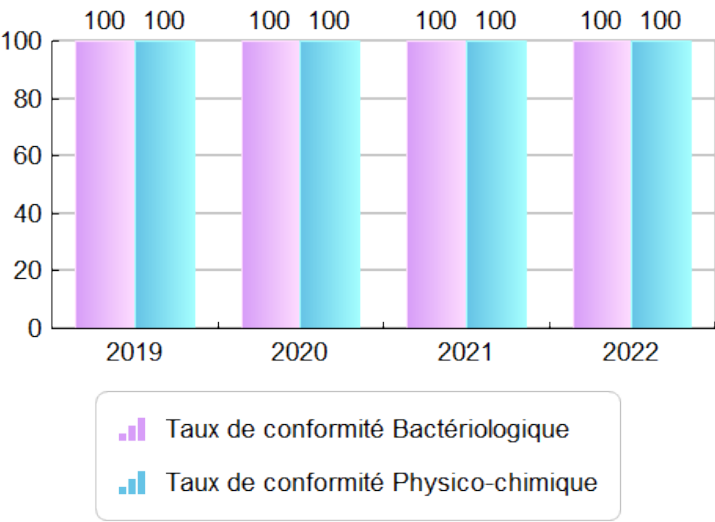
Résultat consolidé	2019	2020	2021	2022
en points	100	100	100	100



Qualité des eaux P101.1 P102.1

Données relatives à la qualité des eaux distribuées recueillies dans le cadre du contrôle sanitaire mentionné à l'article R. 1321-15 du code de la santé publique et taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques.

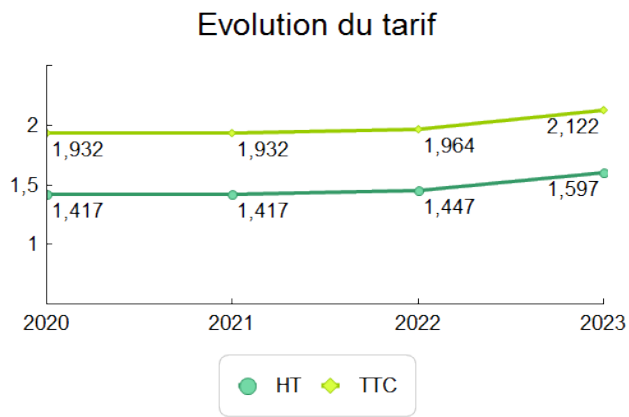
Nature de l'analyse	Données		% de conformité			
	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses conformes	2022	2021	2020	2019
Bactériologique	3	3	100	100	100	100
Physico-chimique	3	3	100	100	100	100



ASPECT ÉCONOMIQUE

Prix au 1er janvier 2023 pour un abonné ordinaire

		Evolution n-1 en %
Part SYDEC HT en € par m³	1,597	10,37
TTC € par m³	2,122	8,06
Part SYDEC HT en € pour 120 m³	191,60	10,37
TTC € pour 120 m³	254,68	8,06



OBSERVATIONS :

Part fixe SYDEC en H.T. /an : **68,00**

Part proportionnelle SYDEC en H.T. /an : **1,03**

Redevance AEAG : Lutte contre la pollution en H.T./m³ : **0,330** Prélèvement en H.T./m³ : **0,085**

TVA en % : **5,50**

Durée d'extinction de la dette de la collectivité P153.2

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé. Cet indicateur est calculable par les collectivités organisatrices d'un service à partir des données du plan comptable. Ne sont concernées les collectivités de moins de 500 habitants exploitant un service en régie.

Résultat	2019	2020	2021	2022
	1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente P154.0

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part "eau" et de la part "assainissement". Sont exclues les factures de réalisation de branchements et travaux divers.

Montant de factures impayées au bout de 3 mois	3 260,82 €
Montant de factures totales émises en 2021	73 535,08 €

Résultat en	2022	4,4	%
Résultat IP 11 en	2021	4,3	%

Observations :
Le taux d' impayés est calculé à la fin de la période de régie soit 90 jours.

QUALITÉ DU SERVICE A L'USAGER



ETAT DES CONTACTS AVEC LES ABONNÉS

Améliorer la qualité de service aux usagers est au coeur des préoccupations du SYDEC.



Le tableau ci-dessous représente l'état des contacts avec les abonnés du service public de l'eau potable. Tout appel, courrier mail, déplacement dans un centre d'un abonné est enregistré sur le logiciel de gestion technique des abonnés.



Contacts facture

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
CORRECTION	8	16	2,65
DEGREVEMENT AUTRES	0	0	0,00
DEGREVEMENT WARSMANN	0	0	0,00
DELAI DE PAIEMENT	2	4	0,66
DUPLICATA	6	12	1,99
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	0	0	0,00
PRELEVEMENT	6	12	1,99
REGLEMENT	14	28	4,64
RELANCE	2	4	0,66
RENSEIGNEMENT	12	24	3,97
Total 2022	50	100	16,56



Contacts information

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEL	11	35	3,64
CONSOMMATION	18	58	5,96
COUPURE PROGRAMMEE	0	0	0,00
DEGREVEMENT	0	0	0,00
FUITE RESEAU	0	0	0,00
GENERALES	2	6	0,66
MOUVEMENT ABONNE	0	0	0,00
QUALITE DE L'EAU	0	0	0,00
Total 2022	31	100	10,26



Contacts Gestion abonnement

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
ACTION TTE	4	3	1,32
AEL - CREATION ABT	0	0	0,00
AEL - RESILIATION ABT	0	0	0,00
BRCHT EAU - CREER AV CPT	0	0	0,00
DOSSIER ABT ENVOI	8	7	2,65
DOSSIER ABT INFORMATIONS	10	9	3,31
DOSSIER ABT RECEPTION	34	29	11,26
DOSSIER ABT RELANCE	3	3	0,99
ENQUETER	0	0	0,00
MAJ A JOUR CLIENT, CONTRAT	33	28	10,93
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	9	8	2,98
MAJ MODE DE RECOUVREMENT	4	3	1,32
TRANSMISSION INDEX	11	9	3,64
Total	116	100	38,41



Contacts réclamation

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEP - COMPTEUR	0	0	0,00
AEP - COUPURE NON PROGRAMMEE	0	0	0,00
AEP - PRESSION	0	0	0,00
AEP - QUALITE DE L EAU	0	0	0,00
PROBLEMES SUITE TRAVAUX AEP	0	0	0,00
Total	0	100	0,00

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonné, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non-conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte.

Nombre de coupures d'eau non programmées	0			
Nombre d'abonnés	302			
Résultat	2019	2020	2021	2022
pour 1 000 abonnés	17,99	0,00	0,00	0,00



RESPECT DE L'ENGAGEMENT SUR LE DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (en %) P152.1

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

Délai d'engagement ouverture de compteur (1 jour ouvré)	1			
Nombre d'ouvertures	30			
Nombre d'ouvertures délai respecté	30			
Résultat	2019	2020	2021	2022
en %	100	97	95	100

RÉCLAMATIONS ÉCRITES

Il s'agit des réclamations écrites des abonnés au service public d'eau potable sur tout autre sujet que le prix. Le SYDEC s'est engagé à répondre à toute réclamation écrite dans un délai de 15 jours.

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues, taux de réclamations P155.1

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en oeuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Existence d'un dispositif de mémorisation et suivi des réclamations	OUI
Nombre de réclamations écrites	0
Nombres d'abonnés	302

Résultat	2019	2020	2021	2022
Pour 1 000 abonnés	0,00	0,00	0,00	0,00



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
55 rue Martin Luther King • BP 627
40006 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 85 71 71

www.sydec40.fr

Luglon

LUGLON

RPQS

2022

L'EAU POTABLE



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

214

abonnés

391

habitants
desservis

24,47

km de réseau

21 983 m³

distribués

21 004 m³

comptabilisés

19 765 m³

facturés

95,87 %

rendement de
réseau

Conformité des
analyses d'eau
potable :

100,00 %

Bactériologique

100,00 %

Physico-Chimique



Indicateurs de performances

		Résultats			
		2019	2020	2021	2022
QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,00	100,00	100,00	100,00
	Physico-chimique	100,00	100,00	100,00	100,00
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		84	84	94	94
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		82,27	97,50	91,06	95,87
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,456	0,072	0,305	0,110
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,450	0,060	0,215	0,102
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,00	0,00	0,00	0,00
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80	80	80
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		0,00	0,00	0,00	0,00
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100	100	100	100
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		10,6	NC	7,5	9,0
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,0	0,0	9,3	4,7

		RESULTATS IP	REGIE SYDEC	OBJECTIFS
IP1-QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,0	100,0	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 99%
	Physico-chimique	100,0	98,6	Taux de conformité des prélèvements physico_chimiques : 98%
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		94	97	> 85 points
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		95,9	84,1	> 80 % en moyenne
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,110	1,405	< 2,000 m3/km/jour
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,102	1,339	< 1.700 m3/km/jour
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,00	0,32	> 0.30%
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80,2	> 80 %
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		0,0	5,5	< 10 pour 1 000 abonnés
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100,0	99,6	99 % dans les 24h
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	< 5 ans
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		9,0	8,5	5 % à 5 mois
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		4,67	0,9	< 3 pour 1 000 abonnés



Eau potable

LUGLON

ABONNÉS

Abonnés	2019	2020	2021	2022
Population TOTALE	374	404	404	391
Population INSEE	370	393	393	380
Nombre total d'abonnés	213	212	214	214
Particuliers		201	203	202
Communaux		5	5	6
Professionnels/Industriels		6	6	6
Ets touristiques		0	0	0

Mouvement d'abonnés

Nombre d'abonnés <entrants>	22	10	15	19
Nombre d'abonnés <sortants>	21	11	14	22
Solde abonnés	1	-1	1	-3

Nombre d'habitants desservis

391

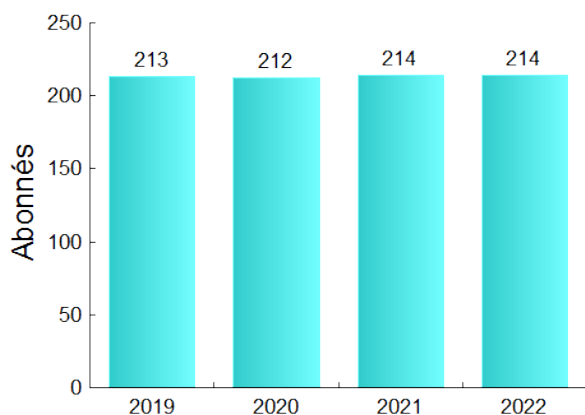
Densités abonnés

Nombre d'abonnés par km	8,74
(Nombre d'abonnés + PI)/km	9,11
Nombre d'habitants desservis par km	15,98

Type de réseau

RURAL

Evolution du nombre d'abonnés



+ 0,5 %
entre 2019 et 2022

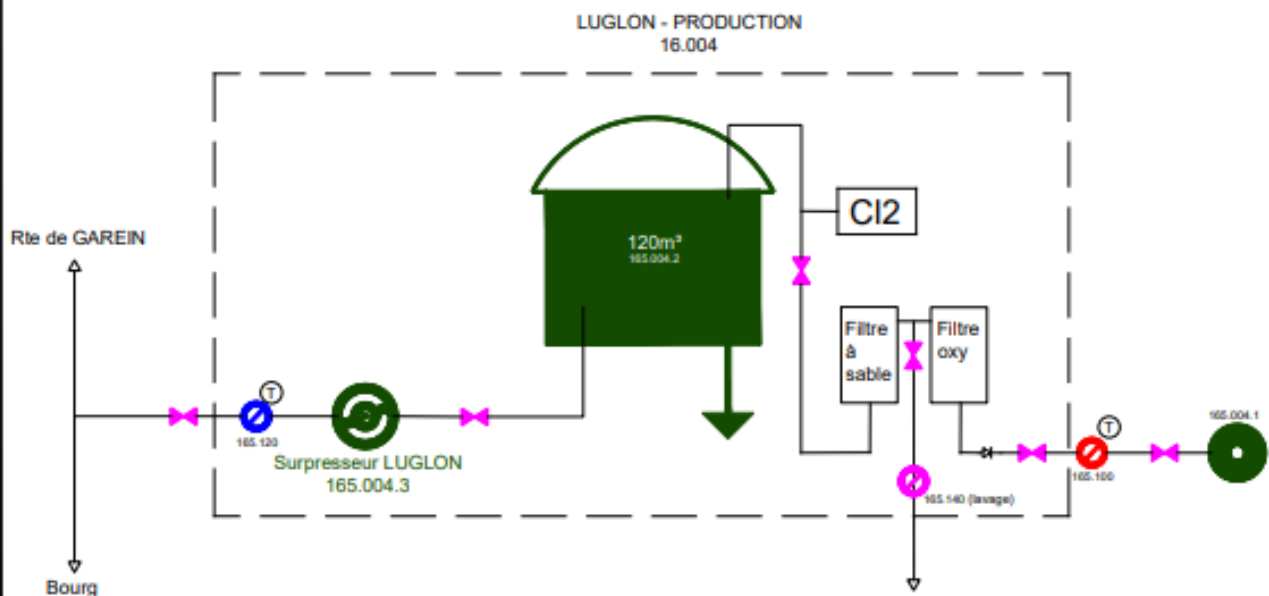
Type abonnés



- Ordinaires
- Communaux
- Industriels/professionnels

GESTION DU PATRIMOINE

SYNOPTIQUE EAU LUGLON



Imprimé le 24 novembre 2015 - Source : SYDEC

Légende:

	Valve manuelle ouverte		Valve manuelle fermée		Valve motricité ouverte		Valve motricité fermée		Forage		Compteur forage (potent)		Compteur production (produit)		Compteur installation de production (installation)		Compteur répartition/distribution (distribut)		Compteur achat d'eau (acheté)		Compteur vente d'eau (vendu)		Réducteur de pression		Régulateur de pression amont		Régulateur de pression aval		Station de pompage		Surpresseur pompe + accélérateur		Écluse		Château d'eau		Désinfection Javel		Désinfection Chlore gazeux		Désinfection Bioxyde de Chlore		Régulateur de débit		Clept		Branche de lavage		Disconnecteur		Point de captage		Purge		Détecteur		Robinet Robinet		Télégéré
--	------------------------	--	-----------------------	--	-------------------------	--	------------------------	--	--------	--	--------------------------	--	-------------------------------	--	--	--	---	--	-------------------------------	--	------------------------------	--	-----------------------	--	------------------------------	--	-----------------------------	--	--------------------	--	--	--	--------	--	---------------	--	--------------------	--	----------------------------	--	--------------------------------	--	---------------------	--	-------	--	-------------------	--	---------------	--	------------------	--	-------	--	-----------	--	-----------------	--	----------

IP2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

A - 1 : Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	/0 point
A - 2 : Existence d'un plan des réseaux (1) de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10	/10 points
A - 3 : Définition d'une procédure de mise à jour des réseaux. La mise à jour réalisée au moins chaque année	5	/5 points
B - 1 : Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution d'eau potable et définition d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	10	/10 points
B - 2 : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	4	/5 points
B - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné	15	/10 points
B - 4 : Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux. L'attribution des points supplémentaires est identique à celle utilisée pour les diamètres et matériaux	0	/5 points
un total de 40 points sur 45 doit être obtenu pour la somme des parties A et B	44	/45 points
C - 1 : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie et s'il y a lieu des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	/10 points
C - 2 : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages	10	/10 points
C - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la localisation des branchements	0	/10 points
C - 4 : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	/10 points
C - 5 : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes en eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur site	0	/10 points
C - 6 : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	/10 points
C - 7 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	/10 points
C - 8 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	0	/5 points

Résultat IP 2	2019	2020	2021	2022	
en points	84	84	94	94	/120 points

Longueur totale du réseau :

24,47 km

Longueur renouvelée en 2022

0,000 km

Longueur extension en 2022

0,000 km

9

Poteaux incendie

Ouvrages

Nombre de forages actifs	1			
Nombre d'usine de traitement	1			
Nombre de réservoirs	1	Dont	Au Sol	1
Nombre de surpresseurs	1			
Nombre de points de chloration	1			

IP6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Longueur renouvelée	en	2022	0,000
Longueur renouvelée	en	2021	0,000
Longueur renouvelée	en	2020	0,000
Longueur renouvelée	en	2019	0,000
Longueur renouvelée	en	2018	0,000
Total longueur renouvelée sur les cinq dernières années			0,00
Longueur totale n du réseau en km			24,47

Résultat IP 6	2019	2020	2021	2022
en %	0,00	0,00	0,00	0,00



LUGLON - FORAGE F1 BOURG

Adresse	LIEU DIT LE BARAIL
Année de réalisation	1980
Profondeur en m	147
Acquifère capté	AQUITANIEN
Volume journalier autorisé en m3	320
Débit pompage autorisé m3/h	16
Télesurveillance	☒





LUGLON - RESERVOIR AU SOL

Adresse	LIEU DIT LE BARAIL
Volume en m3	120
Télesurveillance	☒
Groupe électrogène	☒



Bâche n°1

Type de réservoir	Au sol
Volume en m3	120
Côte trop plein en m - NGF	93,00
Côte sol en m - NGF	90,00
Côte radier en m - NGF	90,00



LUGLON - SURPRESSEUR

Adresse	LIEU DIT LE BARAIL
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒
Groupe électrogène	☒



LUGLON - USINE DE TRAITEMENT

Adresse	ROUTE D'ARENGOSSE
Débit traitement (m3/h)	23
Capacité usine (m3/j)	70
Traitement	FER / MANGANESE
Télésurveillance	☒
Groupe électrogène	☒

	Type de chloration
LUGLON - USINE DE TRAITEMENT	Chlore gazeux



Total points d'injection1

LE PARC COMPTEUR (compteurs abonnés)

1

Compteur renouvelé
en 2022

1

Nouveau compteur
en 2022

0

Compteur Radio
Relève 2022

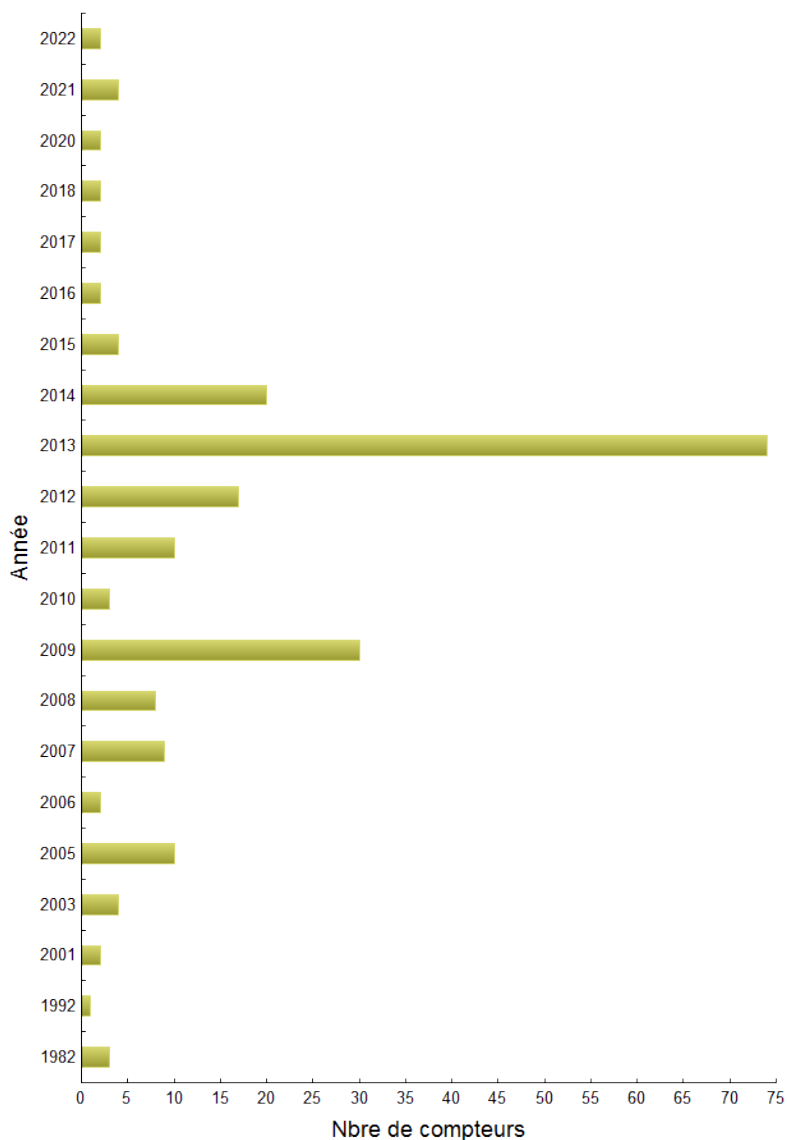
211

Compteurs 2022

10,98 ans

Age moyen
compteurs

Années	Nombre	Age
1982	3	40,0
1992	1	30,0
2001	2	21,0
2003	4	19,0
2005	10	17,0
2006	2	16,0
2007	9	15,0
2008	8	14,0
2009	30	13,0
2010	3	12,0
2011	10	11,0
2012	17	10,0
2013	74	9,0
2014	20	8,0
2015	4	7,0
2016	2	6,0
2017	2	5,0
2018	2	4,0
2020	2	2,0
2021	4	1,0
2022	2	0,5
Total	211	

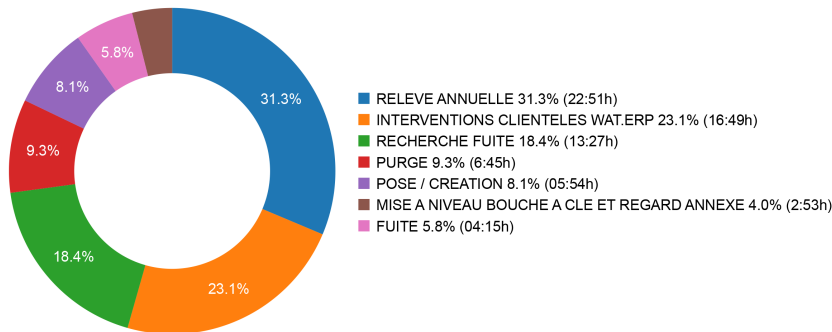


ENTRETIEN / INTERVENTIONS

INTERVENTIONS

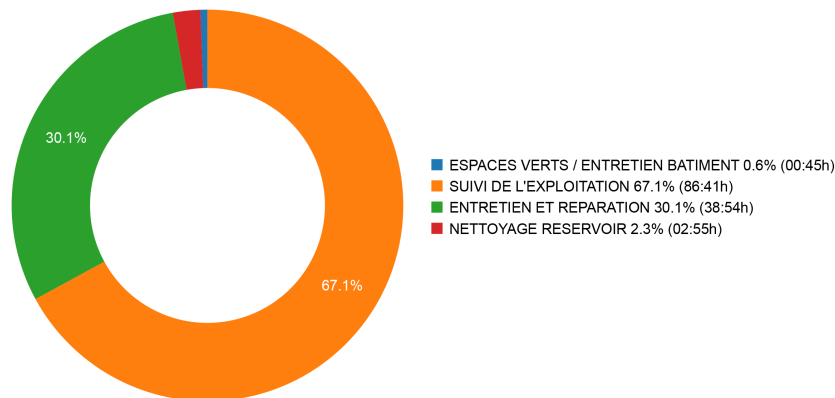
Interventions réalisées sur le réseau

72:54 heures



Interventions réalisées sur les ouvrages

129:15 heures



Travaux	Quantité	Volume perdu
Fuite sur branchement	1	10
Fuite sur conduite	0	0
Purges	3	21
Nb réalisation nouveau branchement	0	

ABONNES

INTERVENTIONS ABONNES

Nature de l'intervention	Nombre d'interventions
Branchement eau création avant compteur	0
Branchement eau création sous compteur	0
Purge	7
Réparation branchement EAU	2
Repérage branchement EAU (réseau...)	0
Changement compteur	1
Changement robinet compteur	1
Contrôle du compteur	2
Déplacement du compteur	0
Dépose d'un compteur	0
Fermeture d'un compteur	2
Plomb absent	0
Fuite avant compteur	2
Ouverture d'un compteur	2
Pose d'un compteur	1
Index à relever	3
Réalisation d'une enquête	2
Pose d'un module	0
Changement d'un module	0
Contrôle d'un module	0
Dépose d'un module	0
Paramétrage d'un module	0
Réalisation d'un devis branchement eau potable	0
Intervention technicien traitement eau potable	2
TOTAL	27



VOLUMES ANNUELS EN M3

VOLUMES

	2019	2020	2021	2022	
Total volume prélevé en m³	22 206	21 415	21 952	23 061	A
Volume produit en m³	22 702	21 482	21 500	21 983	B
Volume exporté en m³	0	0	0	0	D
Volume interne					
Volume externe					
Volume importé en m³	0	0	0	0	C
Volume interne					
Volume externe					
Volume mis en distribution en m³	22 702	21 482	21 500	21 983	E = B + C - D
Volume consommé entre 2 relèves en m³	18 744	20 950	18 775	21 263	
Volume comptabilisé en m³ (volume consommé ramené à 12 mois)	18 626	20 839	18 775	21 004	F
Volume facturé en m³	18 720	20 320	18 716	19 765	

AUTRES VOLUMES

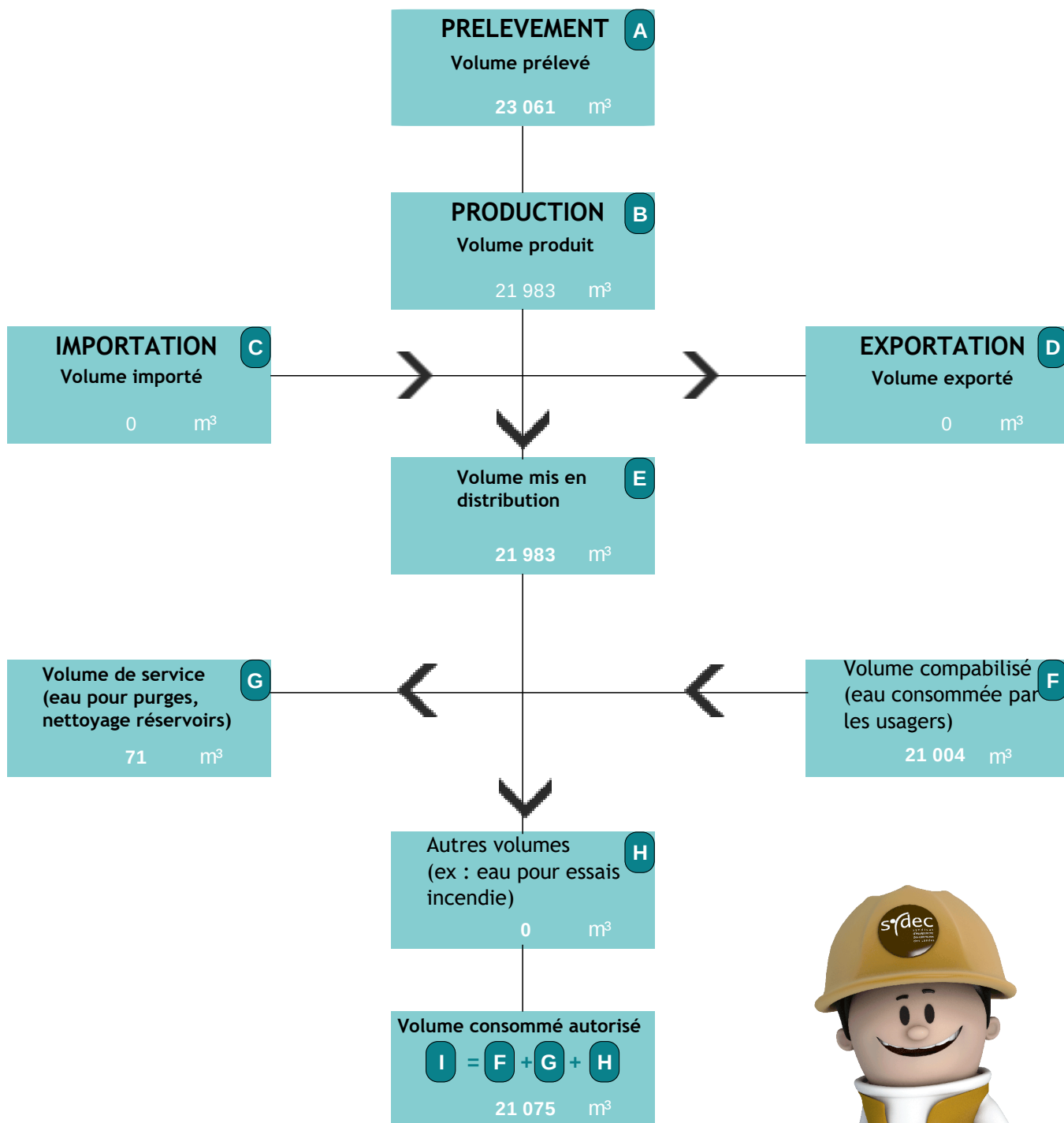
CONSOMMATION SANS COMPTAGE

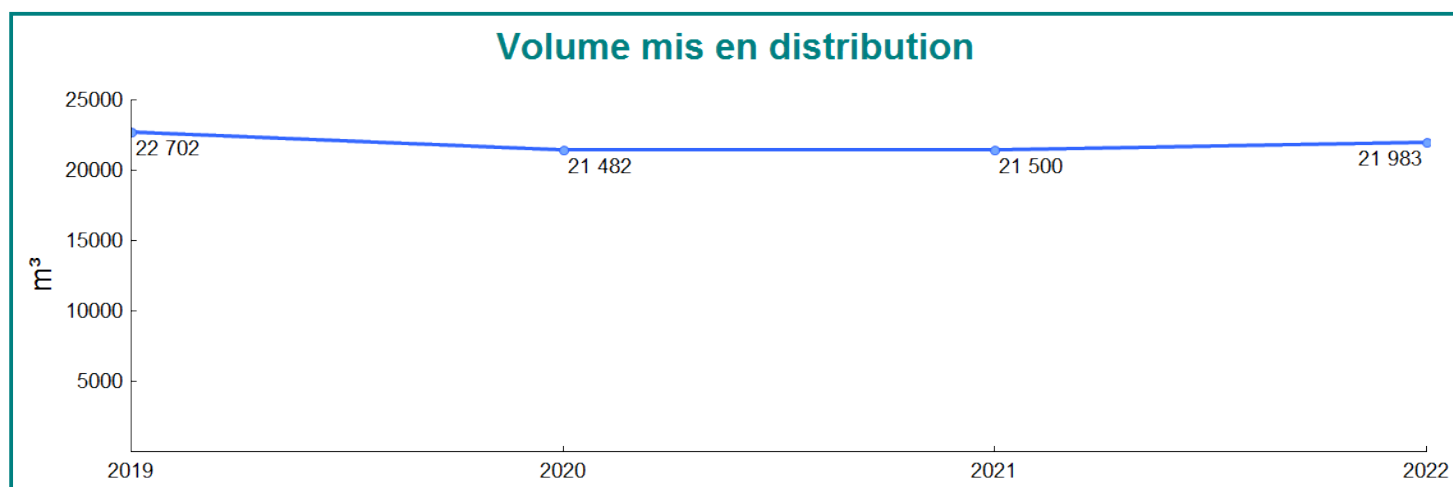
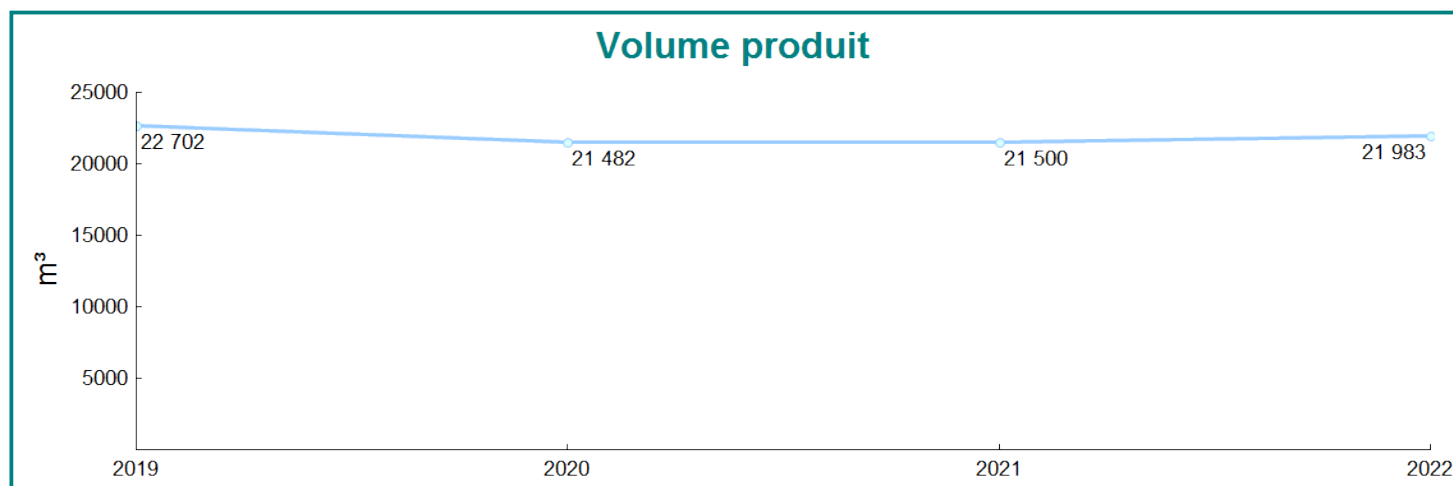
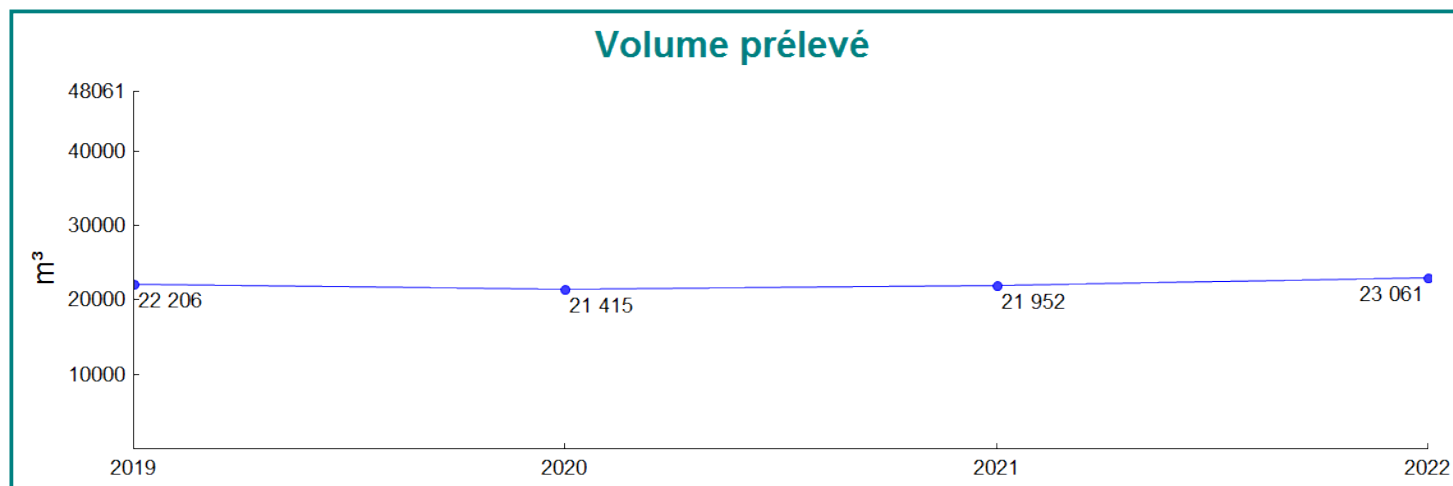
Volume essais poteaux incendie (m³)	2	0	0	0	
Volume compteur STEP non facturé (m³)	0	0	0		
Total Consommation sans comptage (m³)	2	0	0	0	H

EAU DE SERVICE

Volume dû au nettoyage des réservoirs (m³)	50	50	50	50	
Volumes dû aux purges (m³)	0	57	728	21	
Volumes bornes de puisage (m³)	0	0	0	0	
Autre conso pour raison de service (m³)	0	0	25		
Total volumes de service (m³)	50	107	803	71	G
Total autres volumes (m³)	52	107	803	71	G + H

Volume consommé autorisé en m³	18 678	20 946	19 578	21 075	I = F + G + H
Volume consommé autorisé par jour				57	= I / 365
Indice linéaire de consommation (m³/km/jour)				2,4	= I / (Longueur réseau x 365)
Volume consommé/Nombre d'abonnés (m³/abo)				98	
Volume facturé/Nombre d'abonnés (m³ fact/abo)				92	

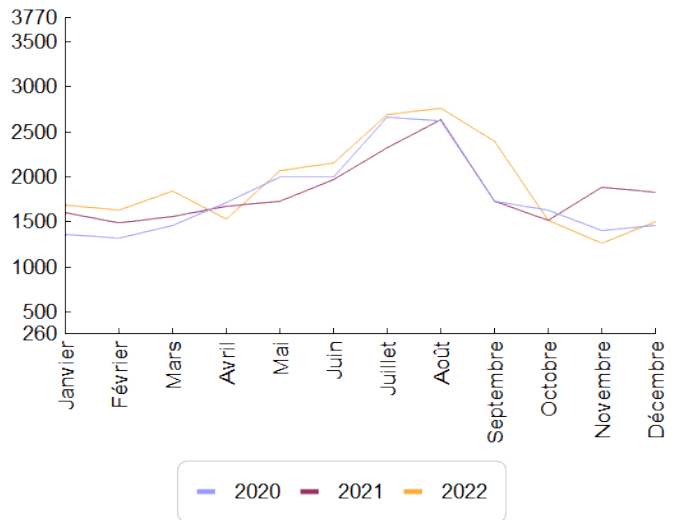




VOLUMES MENSUELS PRELEVES EN M3

	2019	2020	2021	2022
Capacité autorisé en m3/jour	320	320	320	320
Janvier	1 610	1 364	1 604	1 683
Février	1 476	1 325	1 496	1 632
Mars	1 646	1 464	1 559	1 847
Avril	1 688	1 717	1 674	1 538
Mai	1 857	2 002	1 726	2 068
Juin	2 274	2 003	1 978	2 160
Juillet	3 072	2 671	2 331	2 690
Août	2 352	2 630	2 635	2 770
Septembre	1 967	1 727	1 726	2 393
Octobre	1 628	1 634	1 518	1 514
Novembre	1 312	1 411	1 881	1 260
Décembre	1 324	1 467	1 824	1 506
Total	22 206	21 415	21 952	23 061
Moyenne journalière	61	59	60	63
Capacité moyenne en %	19	18	19	20

Volumes mensuels prélevés



Volumes journaliers de pointe

LUGLON -
FORAGE F1
BOURG

Jour de pointe	21/07/2022
Capacité jour de pointe en %	41
Volume journalier de pointe en m³/jour	131

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION

Capacité de stockage

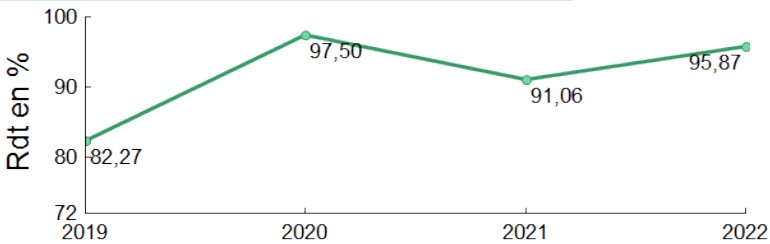
Volume distribué journalier moyen	60	m³/jour
Soit % capacité en moyenne	18,75	%
Volume distribué journalier de pointe	132	m³/jour
Soit % capacité en pointe	41,25	%

Volume total des réservoirs	120	m³
Jour autonomie réservoir en moyenne	2,0	jour
Jour autonomie réservoir en pointe	0,9	jour

Rendement du réseau P104.3

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics de l'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé, le rendement est exprimé en pourcentage.

Volume consommé autorisé	I	21 075	m³
Volume produit	B	21 983	m³
Volume importé (acheté)	C	0	m³
Volume exporté (vendu)	D	0	m³



Résultat = (I + D)/(B + C)	2019	2020	2021	2022	Classement
en %	82,27	97,50	91,06	95,87	BON

Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) P105.3

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	21 983	m³
Volume comptabilisé en m3 (volume consommé ramené à 12 mois)	F	21 004	m³
Km de réseau		24,47	Km

Résultat = (E - F)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022
en m³/km/jour	0,456	0,072	0,305	0,110

Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) P106.3

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour

Volume mis en distribution	E	21 983	m³
Volume consommé autorisé	I	21 075	m³
Km de réseau		24,47	Km

Résultat = (E - I)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022	Classement
en m³/km/jour	0,450	0,060	0,215	0,102	BON

QUALITÉ DE L'EAU



1 forage actif constitue la ressource

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

		LUGLON - FORAGE F1 BOURG
Aucune action	0 %	
Étude environnementale et hydrogéologue rendu	20 %	
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %	2000
Dossier déposé en préfecture	50 %	2002
Arrêt préfectoral	60 %	2002
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre	80 %	V
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %	
Résultat IP/Forage en %		80
Volumes prélevés ou achetés par an		23 061

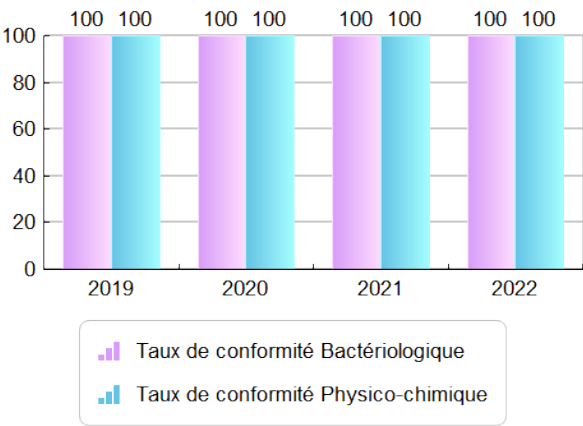
Résultat consolidé	2019	2020	2021	2022
en points	80	80	80	80



Qualité des eaux P101.1 P102.1

Données relatives à la qualité des eaux distribuées recueillies dans le cadre du contrôle sanitaire mentionné à l'article R. 1321-15 du code de la santé publique et taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques.

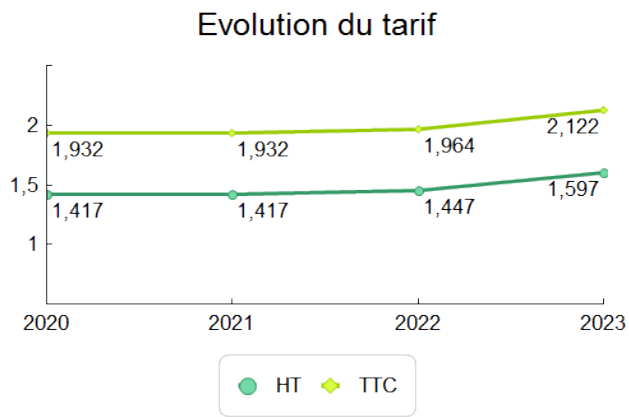
Nature de l'analyse	Données		% de conformité			
	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses conformes	2022	2021	2020	2019
Bactériologique	5	5	100	100	100	100
Physico-chimique	8	8	100	100	100	100



ASPECT ÉCONOMIQUE

Prix au 1er janvier 2023 pour un abonné ordinaire

		Evolution n-1 en %
Part SYDEC HT en € par m³	1,597	10,37
TTC € par m³	2,122	8,06
Part SYDEC HT en € pour 120 m³	191,60	10,37
TTC € pour 120 m³	254,68	8,06



OBSERVATIONS :

Part fixe SYDEC en H.T. /an : **68,00**

Part proportionnelle SYDEC en H.T. /an : **1,03**

Redevance AEAG : Lutte contre la pollution en H.T./m3 : **0,330** Prélèvement en H.T./m³ : **0,085**

TVA en % :**5,50**

Durée d'extinction de la dette de la collectivité P153.2

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé. Cet indicateur est calculable par les collectivités organisatrices d'un service à partir des données du plan comptable. Ne sont concernées les collectivités de moins de 500 habitants exploitant un service en régie.

Résultat	2019	2020	2021	2022
	1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente P154.0

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part "eau" et de la part "assainissement". Sont exclues les factures de réalisation de branchements et travaux divers.

Montant de factures impayées au bout de 3 mois	3 686,57 €
Montant de factures totales émises en 2021	40 947,32 €

Résultat en	2022	9,0	%
Résultat IP 11 en	2021	7,5	%

Observations :

Le taux d'impayés est calculé à la fin de la période de régie soit 90 jours.

QUALITÉ DU SERVICE A L'USAGER



ETAT DES CONTACTS AVEC LES ABONNÉS

Améliorer la qualité de service aux usagers est au coeur des préoccupations du SYDEC.



Le tableau ci-dessous représente l'état des contacts avec les abonnés du service public de l'eau potable. Tout appel, courrier mail, déplacement dans un centre d'un abonné est enregistré sur le logiciel de gestion technique des abonnés.



Contacts facture

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
CORRECTION	1	5	0,47
DEGREVEMENT AUTRES	0	0	0,00
DEGREVEMENT WARSMANN	1	5	0,47
DELAI DE PAIEMENT	1	5	0,47
DUPLICATA	2	10	0,93
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	0	0	0,00
PRELEVEMENT	2	10	0,93
REGLEMENT	11	52	5,14
RELANCE	0	0	0,00
RENSEIGNEMENT	3	14	1,40
Total 2022	21	100	9,81



Contacts information

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEL	0	0	0,00
CONSOMMATION	11	92	5,14
COUPURE PROG	0	0	0,00
DEGREVEMENT	1	8	0,47
FUITE RESEAU	0	0	0,00
GENERALES	0	0	0,00
MOUVEMENT ABO	0	0	0,00
QUALITE DE L'EAU	0	0	0,00
Total 2022	12	100	5,61



Contacts Gestion abonnement

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
ACTION TTE	1	2	0,47
AEL - CREATION ABT	0	0	0,00
AEL - RESILIATION ABT	0	0	0,00
BRCHT EAU - CREER AV CPT	0	0	0,00
DOSSIER ABT ENVOI	3	5	1,40
DOSSIER ABT INFORMATIONS	3	5	1,40
DOSSIER ABT RECEPTION	18	29	8,41
DOSSIER ABT RELANCE	0	0	0,00
ENQUETER	1	2	0,47
MAJ A JOUR CLIENT, CONTRAT	17	27	7,94
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	3	5	1,40
MAJ MODE DE RECOUVREMENT	1	2	0,47
TRANSMISSION INDEX	16	25	7,48
Total	63	100	29,44



Contacts réclamation

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEP - COMPTEUR	0	0	0,00
AEP - COUPURE NON PROGRAMMEE	0	0	0,00
AEP - PRESSION	0	0	0,00
AEP - QUALITE DE L EAU	1	100	0,47
PROBLEMES SUITE TRAVAUX AEP	0	0	0,00
Total	1	100	0,47

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonné, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non-conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte.

Nombre de coupures d'eau non programmées	0			
Nombre d'abonnés	214			
Résultat	2019	2020	2021	2022
pour 1 000 abonnés	0,00	0,00	0,00	0,00



RESPECT DE L'ENGAGEMENT SUR LE DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (en %) P152.1

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

Délai d'engagement ouverture de compteur (1 jour ouvré)	1			
Nombre d'ouvertures	17			
Nombre d'ouvertures délai respecté	17			
Résultat	2019	2020	2021	2022
en %	100	100	100	100

RÉCLAMATIONS ÉCRITES

Il s'agit des réclamations écrites des abonnés au service public d'eau potable sur tout autre sujet que le prix. Le SYDEC s'est engagé à répondre à toute réclamation écrite dans un délai de 15 jours.

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues, taux de réclamations P155.1

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en oeuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Existence d'un dispositif de mémorisation et suivi des réclamations	OUI
Nombre de réclamations écrites	1
Nombres d'abonnés	214

Résultat	2019	2020	2021	2022
Pour 1 000 abonnés	0,00	0,00	9,35	4,67

LISTE DES RECLAMATIONS ECRITES :

N°	Date	Commune	Nature du problème
1	06/01/2022	LUGLON	QUALITE DE L'EAU



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
55 rue Martin Luther King • BP 627
40006 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 85 71 71

www.sydec40.fr

Pissos

PISSOS

RPQS

2022

L'EAU POTABLE



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

859
abonnés

1 473
habitants
desservis

58,52
km de réseau

89 680 m³
distribués

77 356 m³
comptabilisés

75 052 m³
facturés

86,98 %
rendement de
réseau

Conformité des
analyses d'eau
potable :

100,00 %
Bactériologique

100,00 %
Physico-Chimique



Indicateurs de performances

		Résultats			
		2019	2020	2021	2022
QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,00	100,00	100,00	100,00
	Physico-chimique	100,00	100,00	100,00	100,00
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		90	90	101	101
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		81,78	79,48	87,42	86,98
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,806	0,991	0,592	0,577
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,788	0,960	0,543	0,547
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,05	0,05	0,05	0,05
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80	80	80
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		7,37	3,64	3,56	2,33
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		99	100	99	100
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		16,8	NC	4,3	5,9
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES, TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,0	0,0	5,9	2,3

		RESULTATS IP	REGIE SYDEC	OBJECTIFS
IP1-QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,0	100,0	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 99%
	Physico-chimique	100,0	98,6	Taux de conformité des prélèvements physico_chimiques : 98%
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		101	97	> 85 points
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		87,0	84,1	> 80 % en moyenne
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,577	1,405	< 2,000 m3/km/jour
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,547	1,339	< 1.700 m3/km/jour
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,05	0,32	> 0.30%
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80,2	> 80 %
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		2,3	5,5	< 10 pour 1 000 abonnés
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100,0	99,6	99 % dans les 24h
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	< 5 ans
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		5,9	8,5	5 % à 5 mois
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		2,33	0,9	< 3 pour 1 000 abonnés



Eau potable

PISSOS

ABONNÉS

Abonnés	2019	2020	2021	2022
Population TOTALE	1 428	1 465	1 465	1 473
Population INSEE	1 401	1 445	1 445	1 453
Nombre total d'abonnés	814	824	843	859
Particuliers		755	778	792
Communaux		30	30	32
Professionnels/Industriels		39	35	35
Ets touristiques		0	0	0

Mouvement d'abonnés

Nombre d'abonnés <entrants>	81	57	72	113
Nombre d'abonnés <sortants>	70	51	72	92
Solde abonnés	11	6	0	21

Nombre d'habitants desservis

1 473

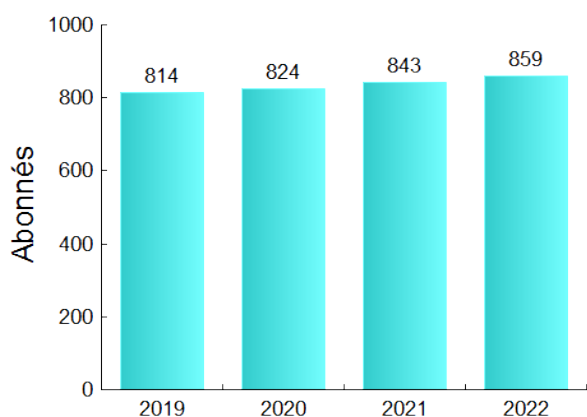
Densités abonnés

Nombre d'abonnés par km	14,68
(Nombre d'abonnés + PI)/km	15,17
Nombre d'habitants desservis par km	25,17

Type de réseau

RURAL

Evolution du nombre d'abonnés



+ **5,5 %**
entre 2019 et 2022

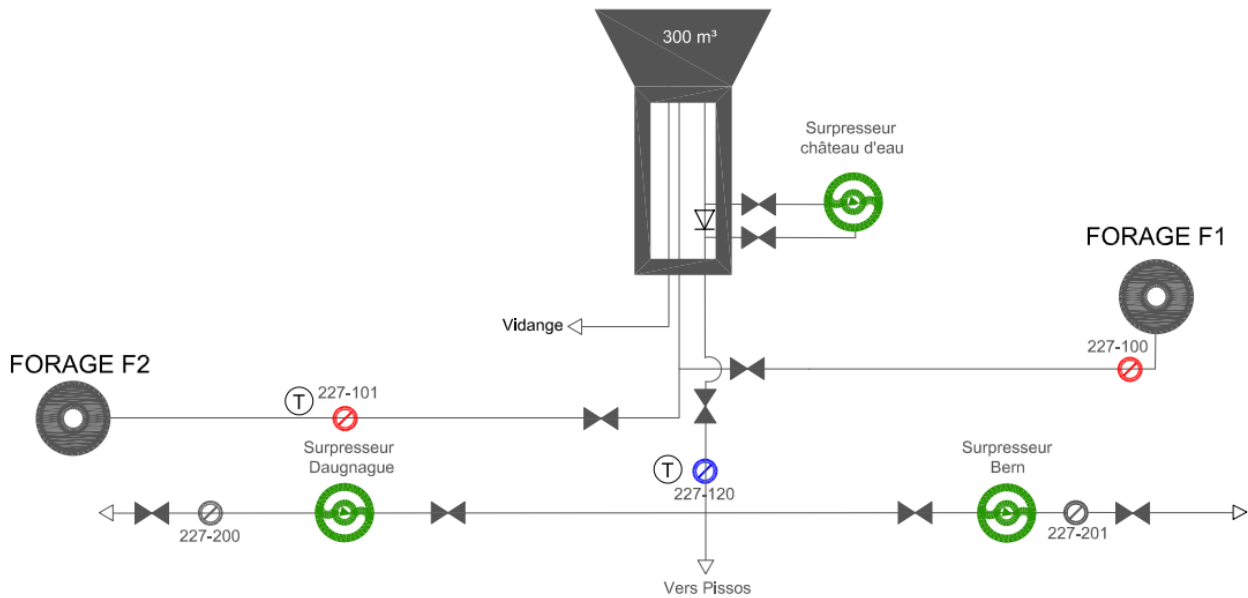
Type abonnés



- Ordinaires
- Communaux
- Industriels/professionnels

GESTION DU PATRIMOINE

CONNAISSANCE PATRIMONIALE



Imprimé le 11 juillet 2022 - Source : SYDEC

SYNOPTIQUE EAU PISSOS

Légende :

	Vanne manuelle ouverte		Compteur forage (prélève)		Réducteur de pression		Bâche		Régulateur de débit		Purge
	Vanne fermée		Compteur production (produit)		Régulateur de pression amont		Château d'eau		Clapet		Débitmètre
	Vanne motrice ouverte		Compteur installation de production (installation)		Régulateur de pression aval		Dérivation Javel		Bouche de lavage		Robinet boteur
	Vanne motrice fermée		Compteur sectionisation/distribution (distribution)		Station de pompage		Cl2		Déconnecteur		T télégréré
	Forage		Compteur achat d'eau (acheté)		Surpresseur pompe = accélérateur		ClO2		Puits de captage		
			Compteur vente d'eau (vendu)								

IP2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

A - 1 : Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	/0 point
A - 2 : Existence d'un plan des réseaux (1) de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10	/10 points
A - 3 : Définition d'une procédure de mise à jour des réseaux. La mise à jour réalisée au moins chaque année	5	/5 points
B - 1 : Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution d'eau potable et définition d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	10	/10 points
B - 2 : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	4	/5 points
B - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné	12	/10 points
B - 4 : Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux. L'attribution des points supplémentaires est identique à celle utilisée pour les diamètres et matériaux	0	/5 points
un total de 40 points sur 45 doit être obtenu pour la somme des parties A et B	41	/45 points
C - 1 : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie et s'il y a lieu des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	/10 points
C - 2 : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages	10	/10 points
C - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la localisation des branchements	10	/10 points
C - 4 : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	/10 points
C - 5 : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes en eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur site	0	/10 points
C - 6 : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	/10 points
C - 7 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	/10 points
C - 8 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	0	/5 points

Résultat IP 2	2019	2020	2021	2022	
en points	90	90	101	101	/120 points

Longueur totale du réseau :

58,52 km

Longueur renouvelée en 2022

0,000 km

Longueur extension en 2022

0,000 km

29

Poteaux incendie

Ouvrages

Nombre de forages actifs	2			
Nombre d'usine de traitement	0			
Nombre de réservoirs	1	Dont	Sur Tour	1
Nombre de surpresseurs	3			
Nombre de points de chloration	0			

IP6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Longueur renouvelée	en	2022	0,000
Longueur renouvelée	en	2021	0,000
Longueur renouvelée	en	2020	0,000
Longueur renouvelée	en	2019	0,135
Longueur renouvelée	en	2018	0,000
Total longueur renouvelée sur les cinq dernières années			0,14
Longueur totale n du réseau en km			58,52

Résultat IP 6	2019	2020	2021	2022
en %	0,05	0,05	0,00	0,05



PISSOS - FORAGE F2

Adresse	AU CHATEAU D'EAU - RUE DE LA GARE
Année de réalisation	1999
Acquifère capté	MIOCENE
Volume journalier autorisé en m3	1 000
Débit pompage autorisé m3/h	50
Télésurveillance	☒

PISSOS - FORAGE F1

Année de réalisation	1954
Acquifère capté	MIOCENE
Volume journalier autorisé en m3	25
Débit pompage autorisé m3/h	500
Télésurveillance	☒



PISSOS - RESERVOIR SUR TOUR

Adresse	RUE DE LA GARE
Volume en m3	300
Télésurveillance	☒



PISSOS - SURPRESSEUR BERN

Adresse	ROUTE DE BERN
Année de mise en service	2005
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

PISSOS - SURPRESSEUR DAUGNAGUE

Adresse	ROUTE DE DAUGNAGUE
Année de mise en service	2006
Nombre de pompes	2
Télésurveillance	☒

PISSOS SURPRESSEUR - RESERVOIR SUR TOUR

Adresse	CHATEAU D'EAU
Année de mise en service	2009
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒

LE PARC COMPTEUR (compteurs abonnés)

16

Compteurs renouvelés
en 2022

29

Nouveaux compteurs
en 2022

37

Compteurs Radio
Relève 2022

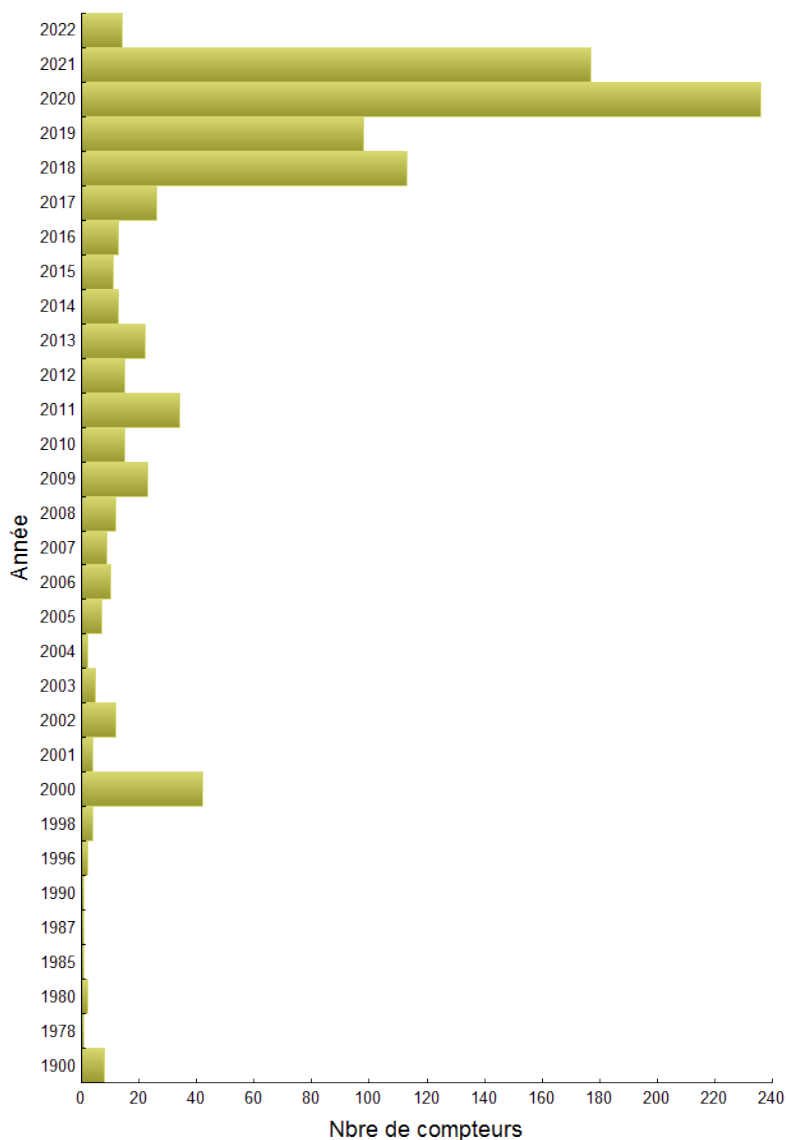
933

Compteurs 2022

6,76 ans

Age moyen
compteurs

Années	Nombre	Age
1900	8	122,0
1978	1	44,0
1980	2	42,0
1985	1	37,0
1987	1	35,0
1990	1	32,0
1996	2	26,0
1998	4	24,0
2000	42	22,0
2001	4	21,0
2002	12	20,0
2003	5	19,0
2004	2	18,0
2005	7	17,0
2006	10	16,0
2007	9	15,0
2008	12	14,0
2009	23	13,0
2010	15	12,0
2011	34	11,0
2012	15	10,0
2013	22	9,0
2014	13	8,0
2015	11	7,0
2016	13	6,0
2017	26	5,0
2018	113	4,0
2019	98	3,0
2020	236	2,0
2021	177	1,0
2022	14	0,5
Total	933	

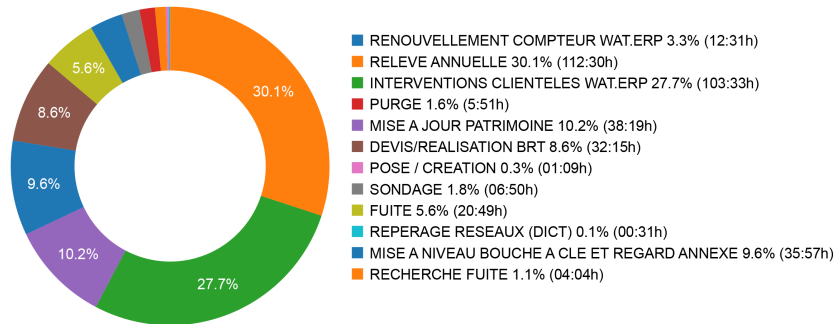


ENTRETIEN / INTERVENTIONS

INTERVENTIONS

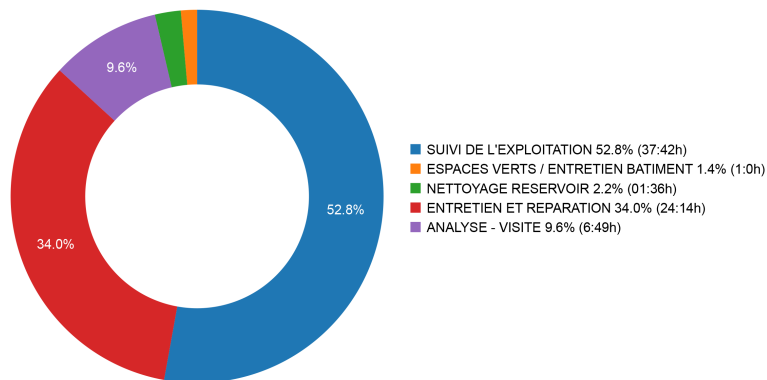
Interventions réalisées sur le réseau

374:19 heures



Interventions réalisées sur les ouvrages

71:21 heures



Travaux	Quantité	Volume perdu
Fuite sur branchement	1	6
Fuite sur conduite	1	240
Purges	5	33
Nb réalisation nouveau branchement	14	

ABONNES

INTERVENTIONS ABONNES

Nature de l'intervention	Nombre d'interventions
Branchement eau création avant compteur	0
Branchement eau création sous compteur	0
Purge	11
Réparation branchement EAU	9
Repérage branchement EAU (réseau...)	3
Changement compteur	17
Changement robinet compteur	7
Contrôle du compteur	21
Déplacement du compteur	1
Dépose d'un compteur	3
Fermeture d'un compteur	20
Plomb absent	0
Fuite avant compteur	10
Ouverture d'un compteur	10
Pose d'un compteur	29
Index à relever	40
Réalisation d'une enquête	15
Pose d'un module	7
Changement d'un module	0
Contrôle d'un module	3
Dépose d'un module	1
Paramétrage d'un module	0
Réalisation d'un devis branchement eau potable	0
Intervention technicien traitement eau potable	0
TOTAL	207

Travaux réalisés en 2022

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
Diagnostic du forage F2	10 000 €
Aménagement du site de production (Périmètre de Protection Rapproché)	35 000 €

Travaux budgétisés pour 2023

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
Extension du réseau voie nouvelle parking piscine	20 000 €



VOLUMES ANNUELS EN M3

VOLUMES

	2019	2020	2021	2022	
Total volume prélevé en m³	93 140	91 874	87 613	86 945	A
Volume produit en m³	90 622	98 516	91 061	89 680	B
Volume exporté en m³	0	0	0	0	D
Volume interne					
Volume externe					
Volume importé en m³	0	0	0	0	C
Volume interne					
Volume externe					
Volume mis en distribution en m³	90 622	98 516	91 061	89 680	E = B + C - D
Volume consommé entre 2 relèves en m³	74 899	71 326	78 592	77 356	
Volume comptabilisé en m³ (volume consommé ramené à 12 mois)	73 728	77 623	78 591	77 356	F
Volume facturé en m³	74 010	69 726	77 432	75 052	

AUTRES VOLUMES

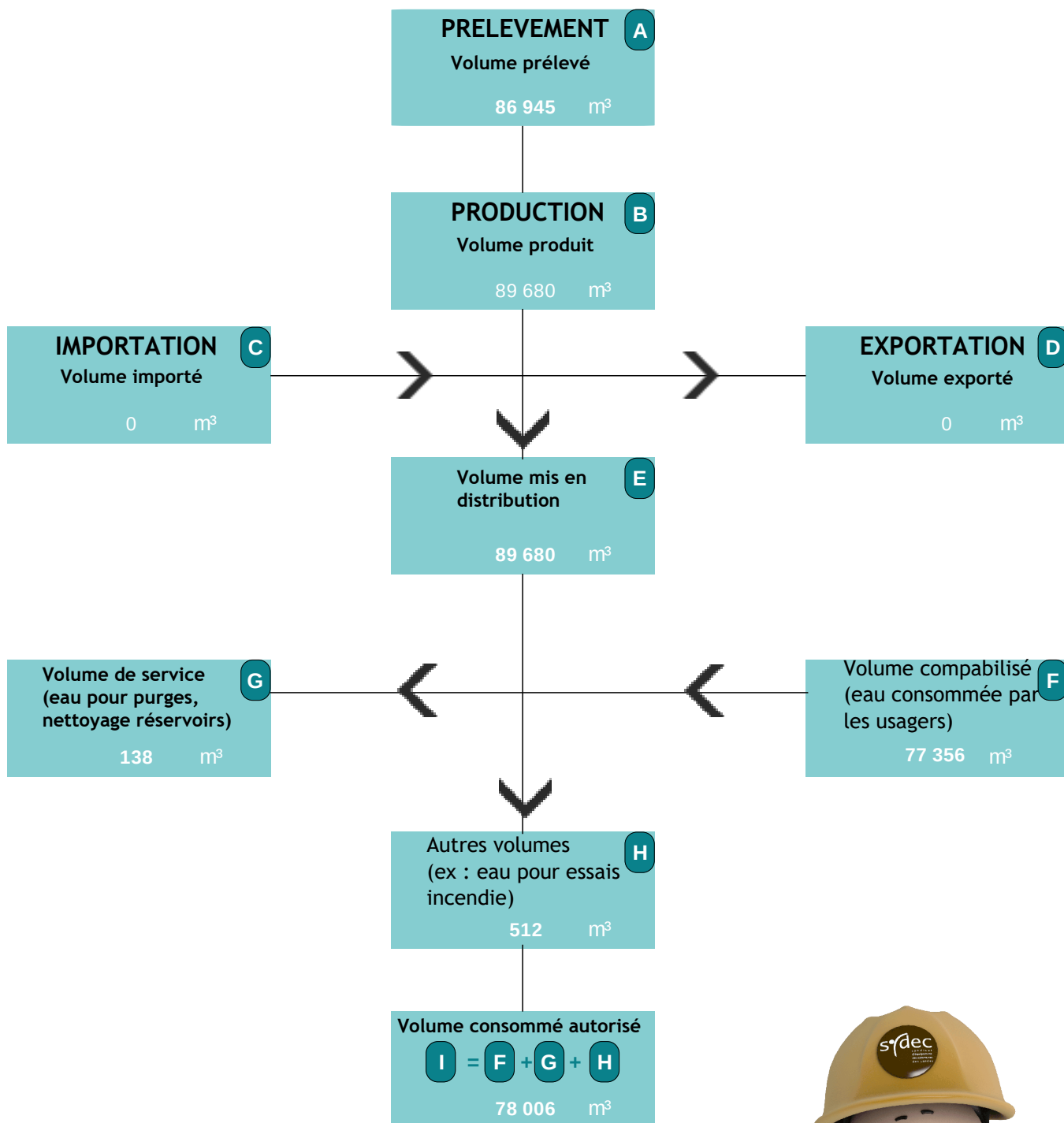
CONSOMMATION SANS COMPTAGE

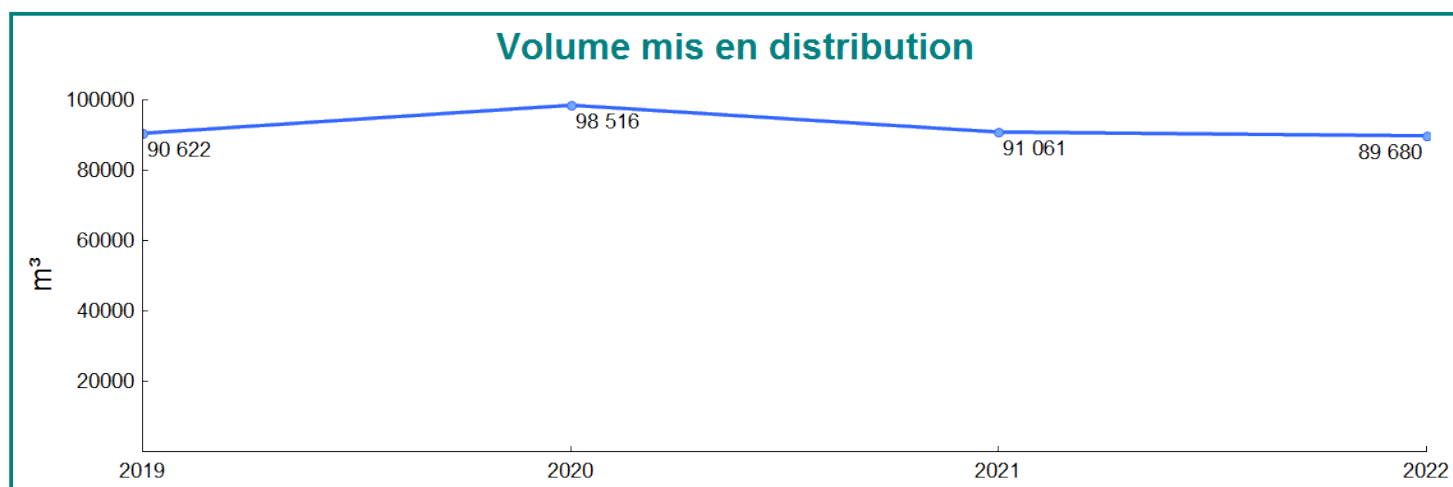
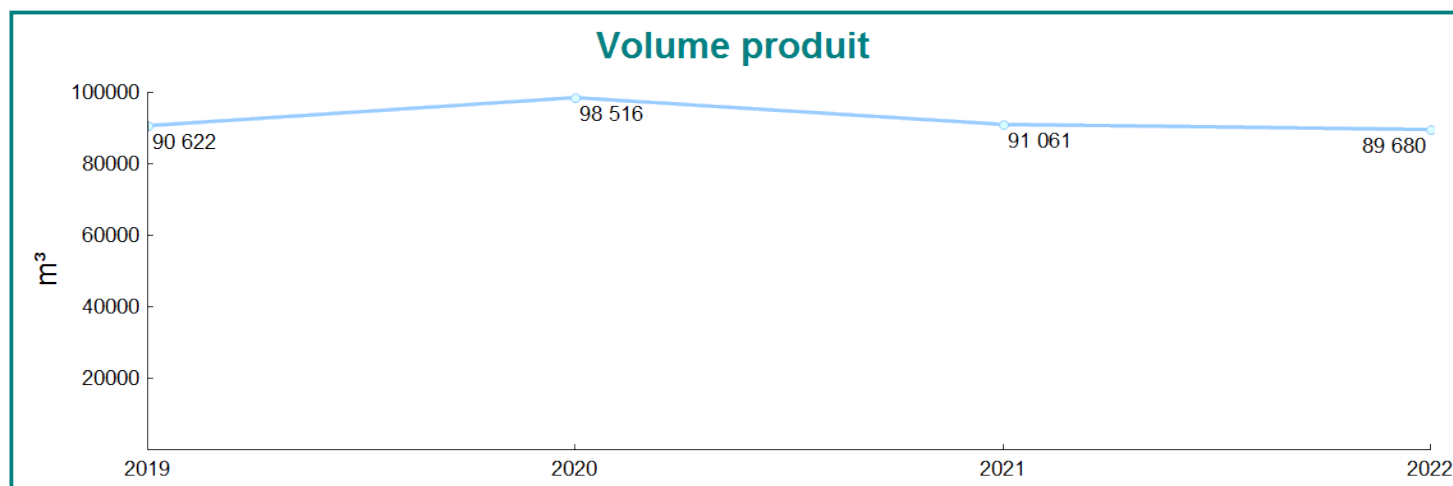
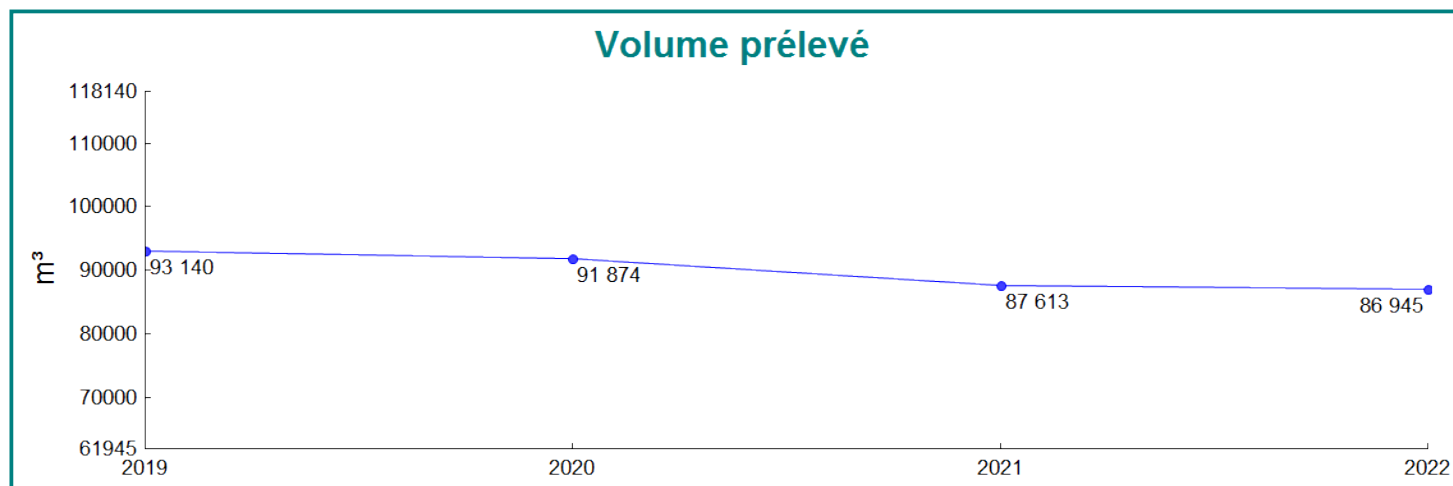
Volume essais poteaux incendie (m³)	62	0	86	0	
Volume compteur STEP non facturé (m³)	186	522	806	512	
Total Consommation sans comptage (m³)	248	522	892	512	H

EAU DE SERVICE

Volume dû au nettoyage des réservoirs (m³)	50	60	50	80	
Volumes dû aux purges (m³)	145	92	26	33	
Volumes bornes de puisage (m³)	0	0	0	0	
Autre conso pour raison de service (m³)	0	0	50	25	
Total volumes de service (m³)	195	152	126	138	G
Total autres volumes (m³)	443	674	1 018	650	G + H

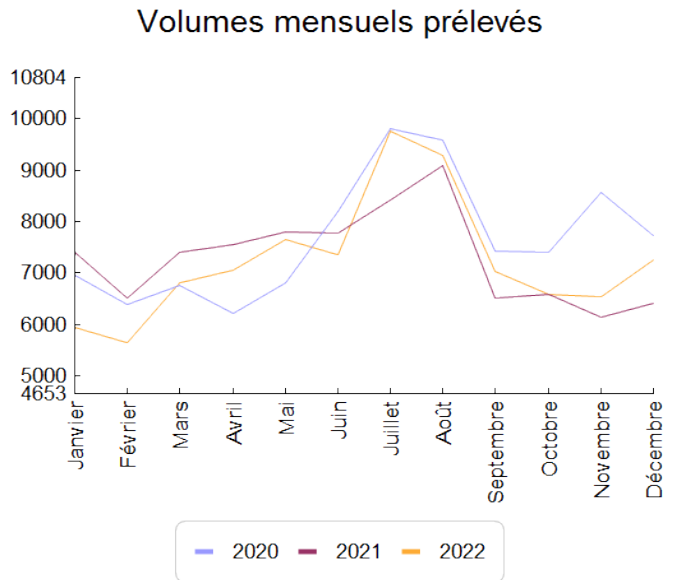
Volume consommé autorisé en m³	74 109	78 297	79 609	78 006	I = F + G + H
Volume consommé autorisé par jour				213	= I / 365
Indice linéaire de consommation (m³/km/jour)				3,7	= I / (Longueur réseau x 365)
Volume consommé/Nombre d'abonnés (m³/abo)				91	
Volume facturé/Nombre d'abonnés (m³ fact/abo)				87	





VOLUMES MENSUELS PRELEVES EN M3

	2019	2020	2021	2022
Capacité autorisé en m3/jour	1 025	1 025	1 025	1 025
Janvier	6 856	6 960	7 395	5 944
Février	6 166	6 381	6 507	5 653
Mars	7 046	6 771	7 407	6 813
Avril	6 776	6 210	7 545	7 057
Mai	7 487	6 820	7 815	7 648
Juin	8 624	8 203	7 773	7 355
Juillet	10 661	9 804	8 423	9 769
Août	10 346	9 592	9 091	9 287
Septembre	7 678	7 433	6 523	7 022
Octobre	7 337	7 405	6 588	6 598
Novembre	6 868	8 560	6 129	6 535
Décembre	7 295	7 735	6 417	7 264
Total	93 140	91 874	87 613	86 945
Moyenne journalière	255	252	240	238
Capacité moyenne en %	1 020	1 008	23	23



Volumes journaliers de pointe

	PISSOS - FORAGE F2 227-101
Jour de pointe	10/08/2022
Capacité jour de pointe en %	43
Volume journalier de pointe en m³/jour	430

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION

Capacité de stockage

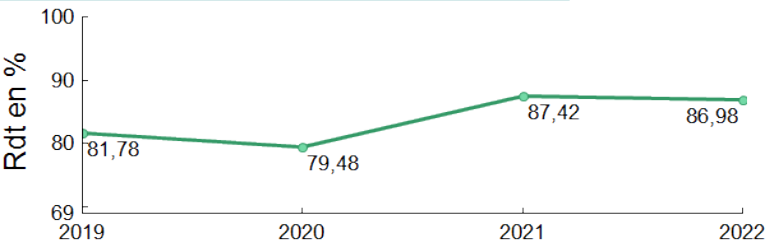
Volume distribué journalier moyen	415	m³/jour
Soit % capacité en moyenne	40,49	%
Volume distribué journalier de pointe	440	m³/jour
Soit % capacité en pointe	42,93	%

Volume total des réservoirs	300	m³
Jour autonomie réservoir en moyenne	0,7	jour
Jour autonomie réservoir en pointe	0,7	jour

Rendement du réseau P104.3

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics de l'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé, le rendement est exprimé en pourcentage.

Volume consommé autorisé	I	78 006	m ³
Volume produit	B	89 680	m ³
Volume importé (acheté)	C	0	m ³
Volume exporté (vendu)	D	0	m ³



Résultat = (I + D)/(B + C)	2019	2020	2021	2022	Classement
en %	81,78	79,48	87,42	86,98	BON

Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) P105.3

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	89 680	m ³
Volume comptabilisé en m ³ (volume consommé ramené à 12 mois)	F	77 356	m ³
Km de réseau		58,52	Km

Résultat = (E - F)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022
en m ³ /km/jour	0,806	0,991	0,592	0,577

Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) P106.3

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	89 680	m ³
Volume consommé autorisé	I	78 006	m ³
Km de réseau		58,52	Km

Résultat = (E - I)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022	Classement
en m ³ /km/jour	0,788	0,960	0,543	0,547	BON

QUALITÉ DE L'EAU



2 forages actifs constituent la ressource

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

		PISSOS - FORAGE F2	PISSOS - FORAGE F1
Aucune action	0 %		
Étude environnementale et hydrogéologue rendu	20 %		
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %		
Dossier déposé en préfecture	50 %		
Arrêt préfectoral	60 %		
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre	80 %	V	V
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %		
Résultat IP/Forage en %		80	80
Volumes prélevés ou achetés par an		0	86 945

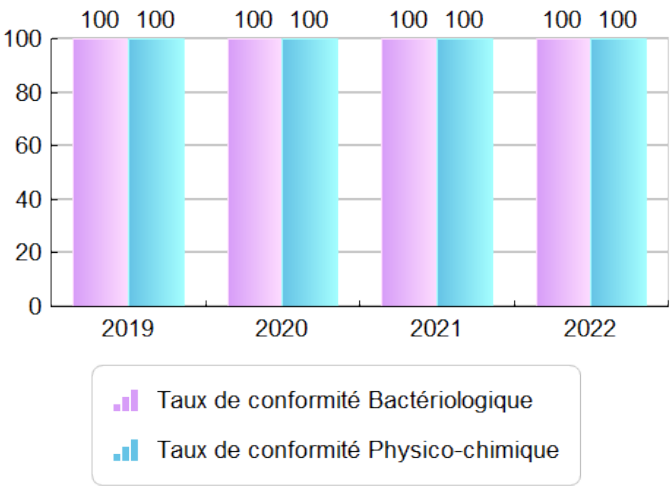
Résultat consolidé	2019	2020	2021	2022
en points	80	80	80	80



Qualité des eaux P101.1 P102.1

Données relatives à la qualité des eaux distribuées recueillies dans le cadre du contrôle sanitaire mentionné à l'article R. 1321-15 du code de la santé publique et taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques.

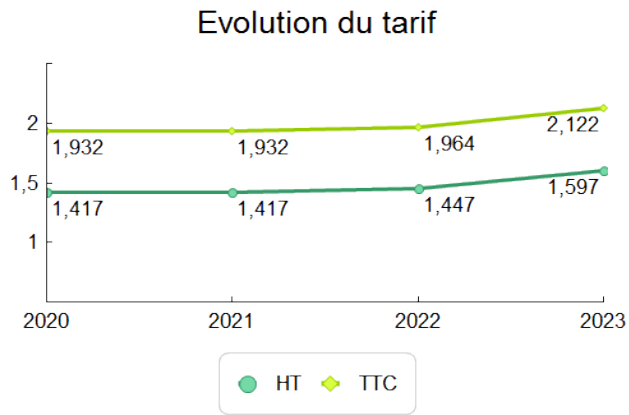
Nature de l'analyse	Données		% de conformité			
	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses conformes	2022	2021	2020	2019
Bactériologique	13	13	100	100	100	100
Physico-chimique	14	14	100	100	100	100



ASPECT ÉCONOMIQUE

Prix au 1er janvier 2023 pour un abonné ordinaire

		Evolution n-1 en %
Part SYDEC HT en € par m³	1,597	10,37
TTC € par m³	2,122	8,06
Part SYDEC HT en € pour 120 m³	191,60	10,37
TTC € pour 120 m³	254,68	8,06



OBSERVATIONS :

Part fixe SYDEC en H.T. /an : 68,00

Part proportionnelle SYDEC en H.T. /an : 1,03

Redevance AEAG : Lutte contre la pollution en H.T./m³ : 0,330 Prélèvement en H.T./m³ : 0,085

TVA en % : 5,50

Durée d'extinction de la dette de la collectivité P153.2

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé. Cet indicateur est calculable par les collectivités organisatrices d'un service à partir des données du plan comptable. Ne sont concernées les collectivités de moins de 500 habitants exploitant un service en régie.

Résultat	2019	2020	2021	2022
	1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente P154.0

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part "eau" et de la part "assainissement". Sont exclues les factures de réalisation de branchements et travaux divers.

Montant de factures impayées au bout de 3 mois	10 485,93 €
Montant de factures totales émises en 2021	177 191,71 €

Résultat en	2022	5,9	%
Résultat IP 11 en	2021	4,3	%

Observations :
Le taux d'impayés est calculé à la fin de la période de régie soit 90 jours.

QUALITÉ DU SERVICE A L'USAGER



ETAT DES CONTACTS AVEC LES ABONNÉS

Améliorer la qualité de service aux usagers est au coeur des préoccupations du SYDEC.



Le tableau ci-dessous représente l'état des contacts avec les abonnés du service public de l'eau potable. Tout appel, courrier mail, déplacement dans un centre d'un abonné est enregistré sur le logiciel de gestion technique des abonnés.



Contacts facture

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
CORRECTION	10	7	1,16
DEGREVEMENT AUTRES	1	1	0,12
DEGREVEMENT WARSMANN	3	2	0,35
DELAI DE PAIEMENT	7	5	0,81
DUPLICATA	11	8	1,28
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	0	0	0,00
PRELEVEMENT	29	20	3,38
REGLEMENT	43	30	5,01
RELANCE	6	4	0,70
RENSEIGNEMENT	35	24	4,07
Total 2022	145	100	16,88



Contacts information

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEL	24	18	2,79
CONSOMMATION	92	68	10,71
COUPURE PROGRAMMEE	0	0	0,00
DEGREVEMENT	2	1	0,23
FUITE RESEAU	0	0	0,00
GENERALES	13	10	1,51
MOUVEMENT ABONNE	4	3	0,47
QUALITE DE L'EAU	1	1	0,12
Total 2022	136	100	15,83



Contacts Gestion abonnement

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
ACTION TTE	8	2	0,93
AEL - CREATION ABT	1	0	0,12
AEL - RESILIATION ABT	1	0	0,12
BRCHT EAU - CREER AV CPT	1	0	0,12
DOSSIER ABT ENVOI	16	4	1,86
DOSSIER ABT INFORMATIONS	42	10	4,89
DOSSIER ABT RECEPTION	131	30	15,25
DOSSIER ABT RELANCE	2	0	0,23
ENQUETER	4	1	0,47
MAJ A JOUR CLIENT, CONTRAT	101	23	11,76
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	40	9	4,66
MAJ MODE DE RECOUVREMENT	15	3	1,75
TRANSMISSION INDEX	73	17	8,50
Total	435	100	50,64



Contacts réclamation

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEP - COMPTEUR	0	0	0,00
AEP - COUPURE NON PROGRAMMEE	2	25	0,23
AEP - PRESSION	1	13	0,12
AEP - QUALITE DE L EAU	2	25	0,23
PROBLEMES SUITE TRAVAUX AEP	3	38	0,35
Total	8	100	0,93



FRÉQUENCE DES COUPURES D'EAU NON PROGRAMMÉES

Les interruptions de service non programmées sont généralement liées à des casses sur le réseau.

Détail des coupures d'eau non programmées

Coupure	Date	Commune	Temps de coupure	Nombres d'abonnés coupés	Cause de la casse	Adresse
1	06/12/2022	PISSOS	01:00	1	NATURELLE	586 route des Lacs
2	13/04/2022	PISSOS	05:00	10	NATURELLE	Chemin de Bidaou
TOTAL				11		

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonné, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non-conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte.

Nombre de coupures d'eau non programmées	2			
Nombre d'abonnés	859			
Résultat	2019	2020	2021	2022
pour 1 000 abonnés	7,37	0,00	0,00	2,33



RESPECT DE L'ENGAGEMENT SUR LE DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (en %) P152.1

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

Délai d'engagement ouverture de compteur (1 jour ouvré)	1			
Nombre d'ouvertures	84			
Nombre d'ouvertures délai respecté	84			
Résultat	2019	2020	2021	2022
en %	99	100	99	100

RÉCLAMATIONS ÉCRITES

Il s'agit des réclamations écrites des abonnés au service public d'eau potable sur tout autre sujet que le prix. Le SYDEC s'est engagé à répondre à toute réclamation écrite dans un délai de 15 jours.

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues, taux de réclamations P155.1

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en oeuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Existence d'un dispositif de mémorisation et suivi des réclamations	OUI
Nombre de réclamations écrites	2
Nombres d'abonnés	859

Résultat	2019	2020	2021	2022
Pour 1 000 abonnés	0,00	0,00	5,93	2,33

LISTE DES RECLAMATIONS ECRITES :

N°	Date	Commune	Nature du problème
1	/	PISSOS	PROBLEME SUITE TRAVAUX
2	27/05/2022	PISSOS	PROBLEME SUITE TRAVAUX



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
55 rue Martin Luther King • BP 627
40006 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 85 71 71

www.sydec40.fr

Sabres

SABRES

RPQS

2022

L'EAU POTABLE



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

761
abonnés

1 312
habitants
desservis

101,51
km de réseau

103 236 m³
distribués

93 526 m³
comptabilisés

90 555 m³
facturés

90,80 %
rendement de
réseau

Conformité des
analyses d'eau
potable :

100,00 %
Bactériologique

100,00 %
Physico-Chimique



Indicateurs de performances

		Résultats			
		2019	2020	2021	2022
QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,00	100,00	100,00	100,00
	Physico-chimique	100,00	100,00	100,00	100,00
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		85	85	95	95
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		91,17	94,84	90,35	90,80
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,222	0,142	0,283	0,262
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,219	0,138	0,269	0,256
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,02	0,02	0,00	0,00
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80	80	80
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		1,36	2,67	8,23	9,20
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100	97	100	99
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		13,5	NC	11,4	9,7
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES, TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,0	1,3	2,7	0,0

		RESULTATS IP	REGIE SYDEC	OBJECTIFS
IP1-QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,0	100,0	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 99%
	Physico-chimique	100,0	98,6	Taux de conformité des prélèvements physico_chimiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 98%
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		95	97	> 85 points
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		90,8	84,1	> 80 % en moyenne
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		0,262	1,405	< 2,000 m3/km/jour
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		0,256	1,339	< 1.700 m3/km/jour
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,00	0,32	> 0.30%
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80,2	> 80 %
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		9,2	5,5	< 10 pour 1 000 abonnés
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		98,6	99,6	99 % dans les 24h
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	< 5 ans
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		9,7	8,5	5 % à 5 mois
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,00	0,9	< 3 pour 1 000 abonnés



Eau potable

SABRES

ABONNÉS

Abonnés	2019	2020	2021	2022
Population TOTALE	1 365	1 320	1 320	1 312
Population INSEE	1 210	1 170	1 170	1 163
Nombre total d'abonnés	733	750	729	761
Particuliers		665	645	670
Communaux		40	42	45
Professionnels/Industriels		45	42	46
Ets touristiques		0	0	0

Mouvement d'abonnés

Nombre d'abonnés <entrants>	94	71	82	84
Nombre d'abonnés <sortants>	83	72	87	83
Solde abonnés	11	-1	-5	1

Nombre d'habitants desservis

1 312

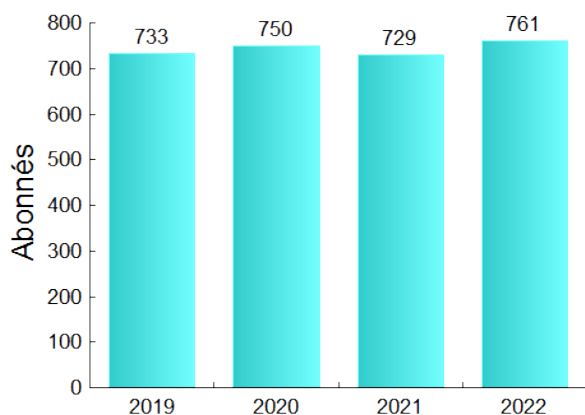
Densités abonnés

Nombre d'abonnés par km	7,50
(Nombre d'abonnés + PI)/km	7,79
Nombre d'habitants desservis par km	12,92

Type de réseau

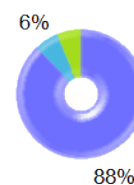
RURAL

Evolution du nombre d'abonnés



+ **3,8 %**
entre 2019 et 2022

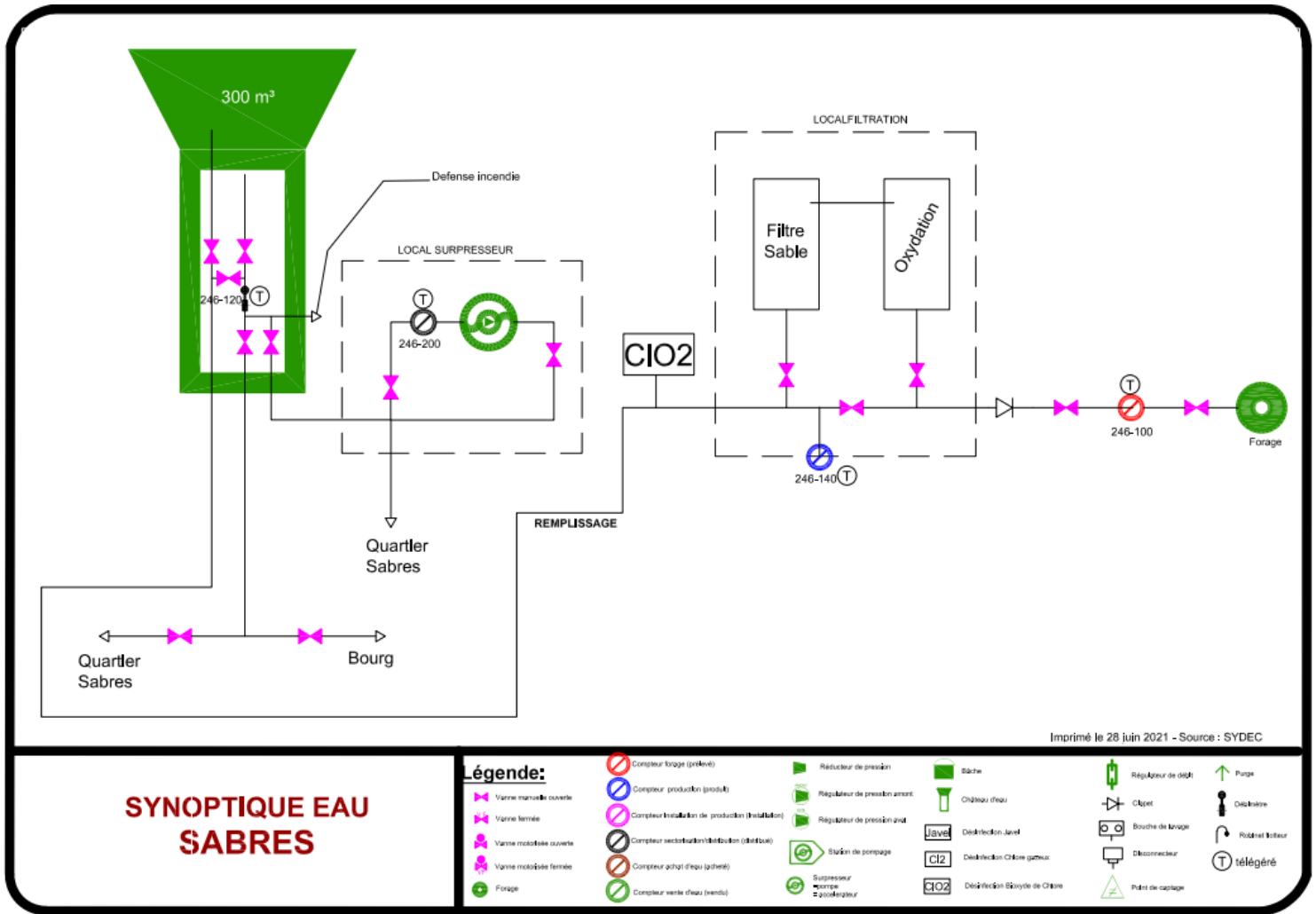
Type abonnés



- Ordinaires
- Communaux
- Industriels/professionnels

GESTION DU PATRIMOINE

CONNAISSANCE PATRIMONIALE



IP2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

A - 1 : Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	/0 point
A - 2 : Existence d'un plan des réseaux (1) de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10	/10 points
A - 3 : Définition d'une procédure de mise à jour des réseaux. La mise à jour réalisée au moins chaque année	5	/5 points
B - 1 : Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution d'eau potable et définition d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	10	/10 points
B - 2 : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	5	/5 points
B - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné	15	/10 points
B - 4 : Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux. L'attribution des points supplémentaires est identique à celle utilisée pour les diamètres et matériaux	0	/5 points
un total de 40 points sur 45 doit être obtenu pour la somme des parties A et B	45	/45 points
C - 1 : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie et s'il y a lieu des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	/10 points
C - 2 : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages	10	/10 points
C - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la localisation des branchements	0	/10 points
C - 4 : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	/10 points
C - 5 : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes en eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur site	0	/10 points
C - 6 : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	/10 points
C - 7 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	/10 points
C - 8 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	0	/5 points

Résultat IP 2	2019	2020	2021	2022	
en points	85	85	95	95	/120 points

Longueur totale du réseau :

101,51 km

Longueur renouvelée en 2022

0,000 km

Longueur extension en 2022

0,000 km

30

Poteaux incendie

Ouvrages

Nombre de forages actifs	1			
Nombre d'usine de traitement	1			
Nombre de réservoirs	1	Dont	Sur Tour	1
Nombre de surpresseurs	1			
Nombre de points de chloration	1			

IP6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Longueur renouvelée	en	2022	0,000
Longueur renouvelée	en	2021	0,000
Longueur renouvelée	en	2020	0,000
Longueur renouvelée	en	2019	0,000
Longueur renouvelée	en	2018	0,000
Total longueur renouvelée sur les cinq dernières années			0,00
Longueur totale n du réseau en km			101,51

Résultat IP 6	2019	2020	2021	2022
en %	0,02	0,02	0,00	0,00



SABRES - FORAGE F2 PISCINE

Adresse	RUE DU CHATEAU D'EAU - LIEU DIT CARROT		
Année de réalisation	1988		
Profondeur en m	171		
Acquifère capté	AQUITANIEN		
Volume journalier autorisé en m3	2 000		
Débit pompage autorisé m3/h	100		
Télésurveillance	☒		





SABRES - RESERVOIR SUR TOUR

Adresse	RUE DU CHATEAU D'EAU
Volume en m3	300
Télésurveillance	☒
Groupe électrogène	☒



Bâche n°1

Type de réservoir	Sur Tour
Volume en m3	300
Côte trop plein en m - NGF	112,00
Côte sol en m - NGF	77,00
Côte radier en m - NGF	107,00



SABRES - SURPRESSEUR

Adresse	RUE DU CHATEAU D'EAU
Année de mise en service	2000
Nombre de pompes	3
Télésurveillance	☒
Groupe électrogène	☒



SABRES - USINE DE TRAITEMENT

Adresse	RUE PASCAL DUPRAT
Débit traitement (m3/h)	60
Capacité usine (m3/j)	70
Traitement	FER / AMMONIUM
Télésurveillance	☒
Groupe électrogène	☒

	Type de chloration
SABRES - USINE DE TRAITEMENT	Chlore gazeux



Total points d'injection1

LE PARC COMPTEUR (compteurs abonnés)

77

Compteurs renouvelés
en 2022

11

Nouveaux compteurs
en 2022

11

Compteurs Radio
Relève 2022

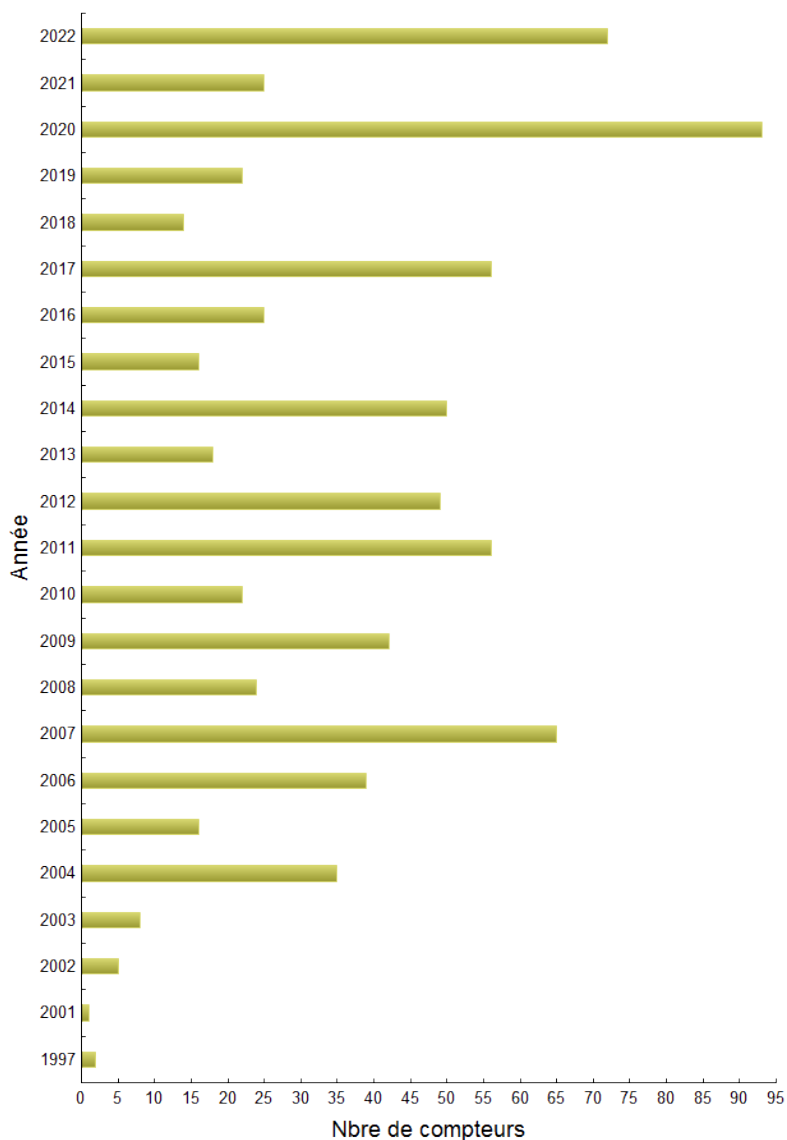
755

Compteurs 2022

8,67 ans

Age moyen
compteurs

Années	Nombre	Age
1997	2	25,0
2001	1	21,0
2002	5	20,0
2003	8	19,0
2004	35	18,0
2005	16	17,0
2006	39	16,0
2007	65	15,0
2008	24	14,0
2009	42	13,0
2010	22	12,0
2011	56	11,0
2012	49	10,0
2013	18	9,0
2014	50	8,0
2015	16	7,0
2016	25	6,0
2017	56	5,0
2018	14	4,0
2019	22	3,0
2020	93	2,0
2021	25	1,0
2022	72	0,5
Total	755	

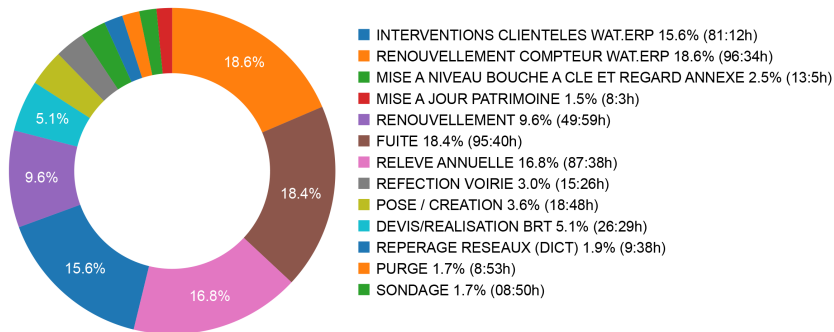


ENTRETIEN / INTERVENTIONS

INTERVENTIONS

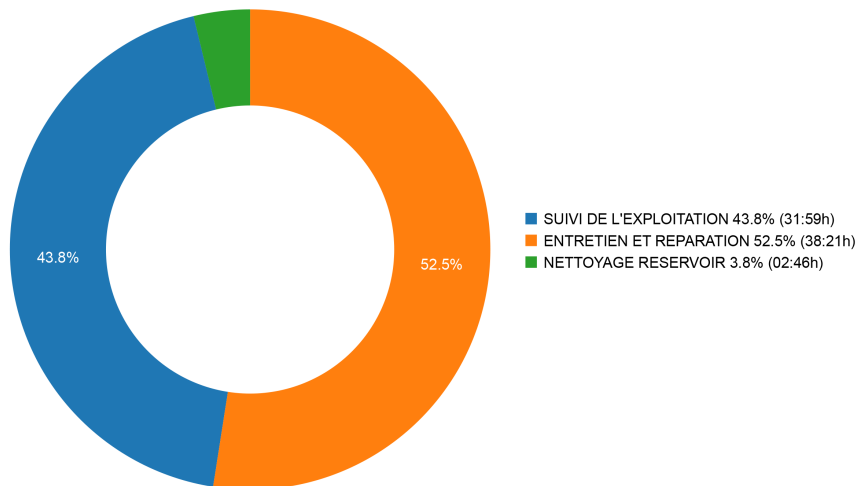
Interventions réalisées sur le réseau

520:15 heures



Interventions réalisées sur les ouvrages

73:6 heures



Travaux	Quantité	Volume perdu
Fuite sur branchement	0	0
Fuite sur conduite	8	912
Purges	3	10
Nb réalisation nouveau branchement	10	

ABONNES

INTERVENTIONS ABONNES

Nature de l'intervention	Nombre d'interventions
Branchement eau création avant compteur	0
Branchement eau création sous compteur	0
Purge	11
Réparation branchement EAU	6
Repérage branchement EAU (réseau...)	2
Changement compteur	83
Changement robinet compteur	4
Contrôle du compteur	17
Déplacement du compteur	0
Dépose d'un compteur	3
Fermeture d'un compteur	23
Plomb absent	0
Fuite avant compteur	5
Ouverture d'un compteur	18
Pose d'un compteur	10
Index à relever	22
Réalisation d'une enquête	5
Pose d'un module	2
Changement d'un module	0
Contrôle d'un module	0
Dépose d'un module	0
Paramétrage d'un module	0
Réalisation d'un devis branchement eau potable	0
Intervention technicien traitement eau potable	0
TOTAL	211

Travaux réalisés en 2022

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
Réalisation, équipement et raccordement d'un nouveau forage - Phase études	10 000 €



VOLUMES ANNUELS EN M3

VOLUMES

	2019	2020	2021	2022	
Total volume prélevé en m³	98 968	108 099	110 092	107 863	A
Volume produit en m³	92 623	101 136	103 167	103 236	B
Volume exporté en m³	0	0	0	0	D
Volume interne					
Volume externe					
Volume importé en m³	0	0	0	0	C
Volume interne					
Volume externe					
Volume mis en distribution en m³	92 623	101 136	103 167	103 236	E = B + C - D
Volume consommé entre 2 relèves en m³	85 427	95 391	87 145	93 526	
Volume comptabilisé en m³ (volume consommé ramené à 12 mois)	84 339	95 772	92 693	93 526	F
Volume facturé en m³	84 740	89 341	85 917	90 555	

AUTRES VOLUMES

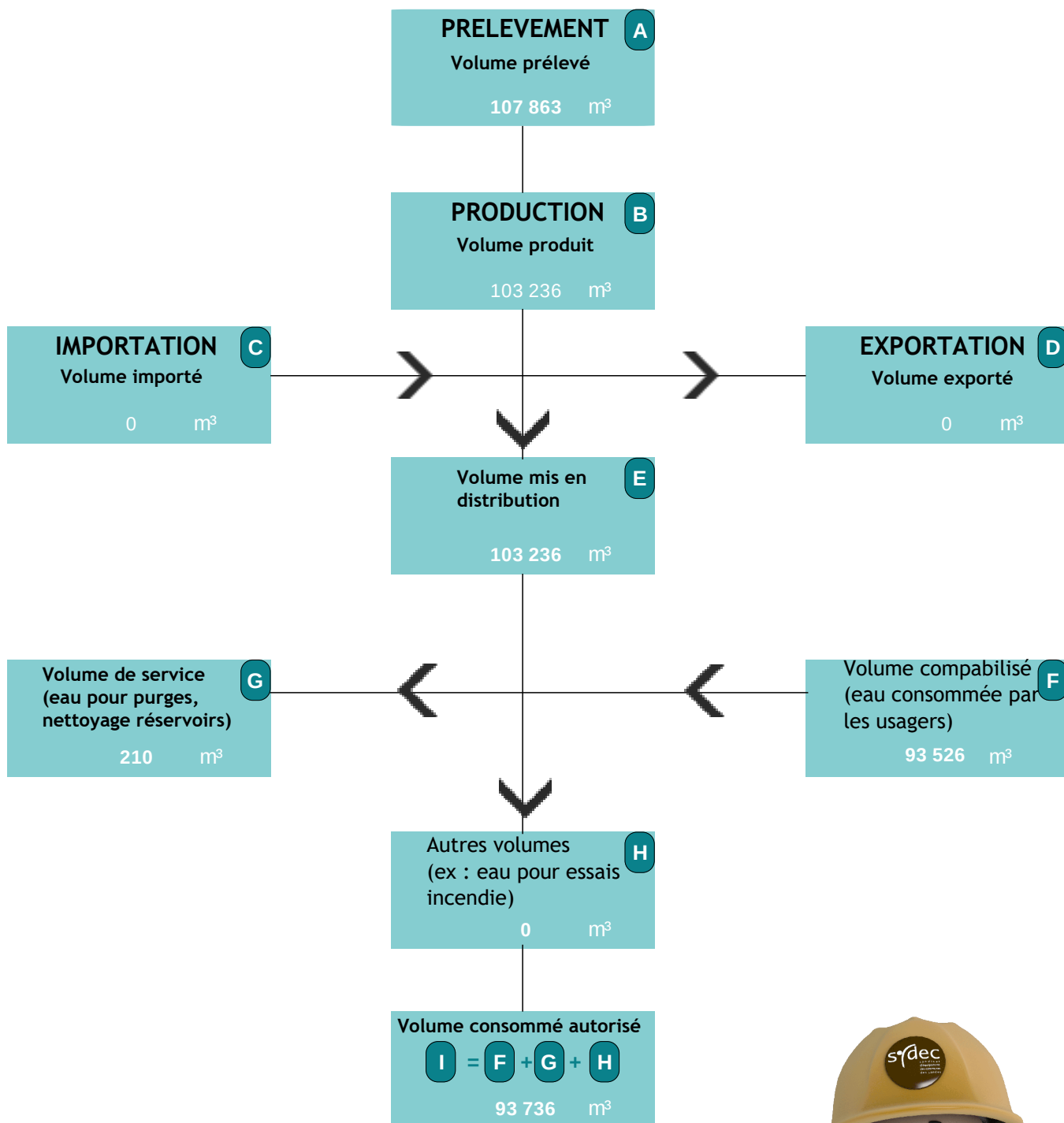
CONSOMMATION SANS COMPTAGE

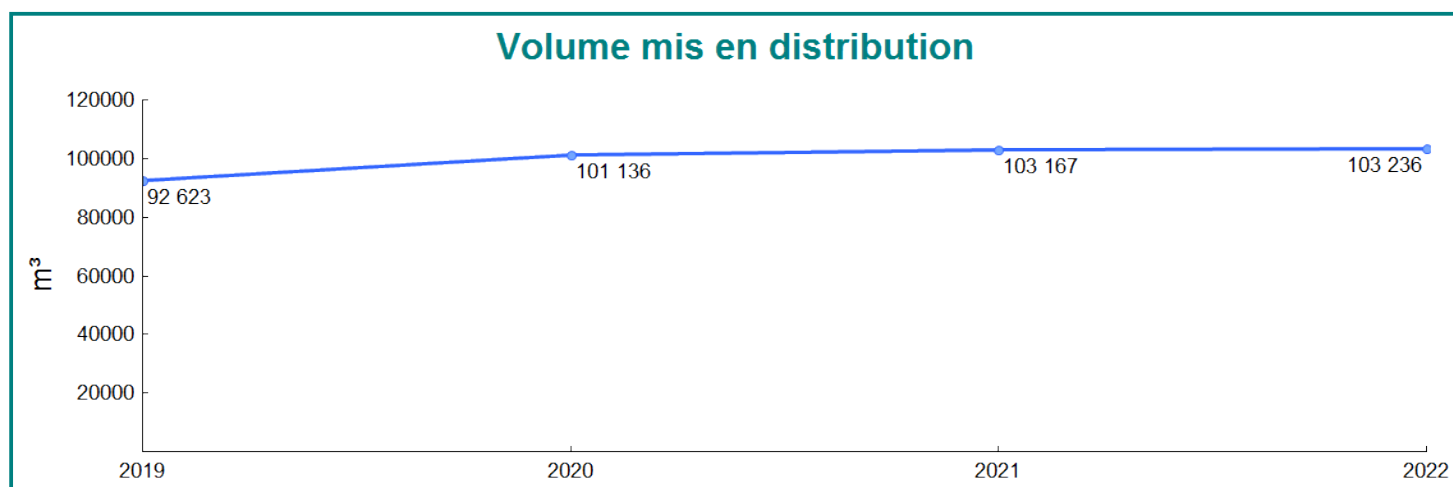
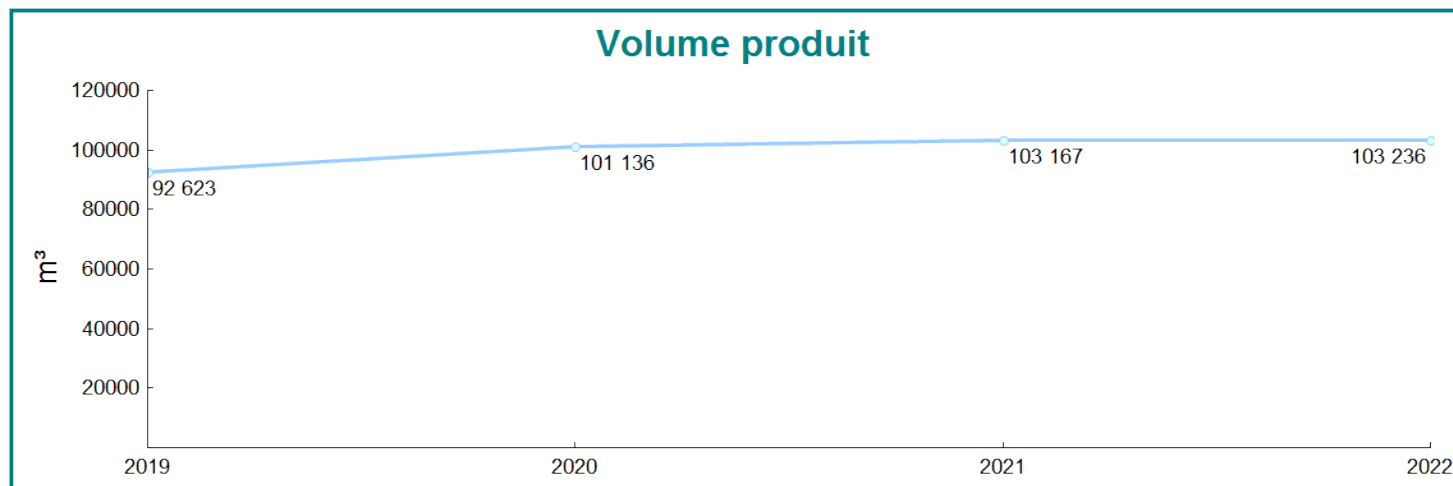
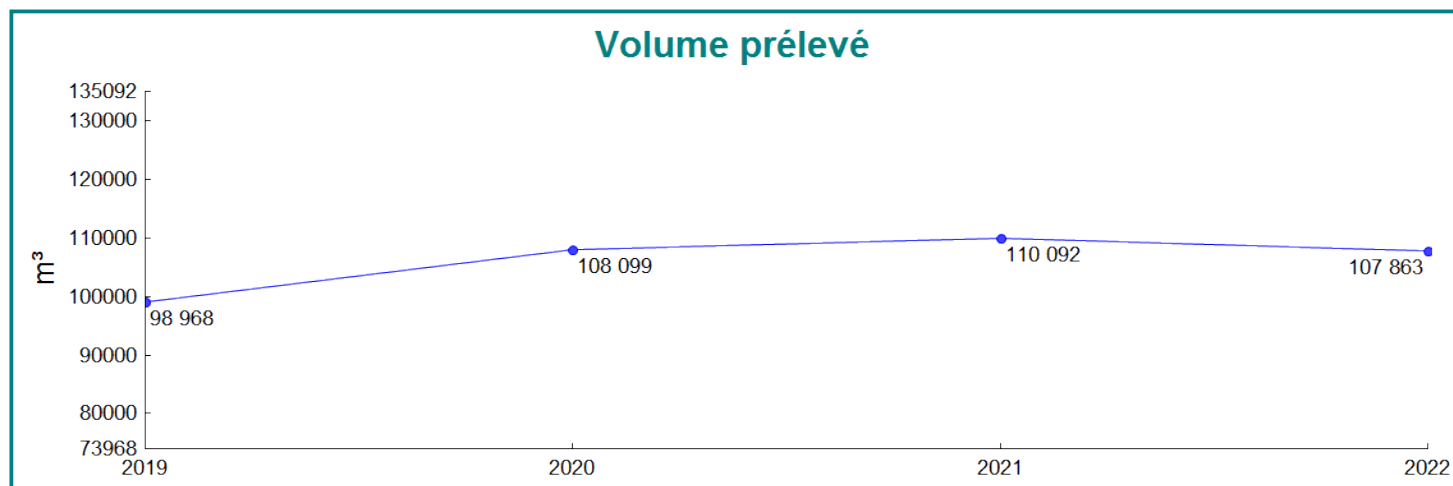
Volume essais poteaux incendie (m³)	70	0	135	0	
Volume compteur STEP non facturé (m³)	0	0	0	0	
Total Consommation sans comptage (m³)	70	0	135	0	H

EAU DE SERVICE

Volume dû au nettoyage des réservoirs (m³)	80	150	100	100	
Volumes dû aux purges (m³)	23	0	84	10	
Volumes bornes de puisage (m³)	0	0	0	0	
Autre conso pour raison de service (m³)	0	0	200	100	
Total volumes de service (m³)	103	150	384	210	G
Total autres volumes (m³)	173	150	519	210	G + H

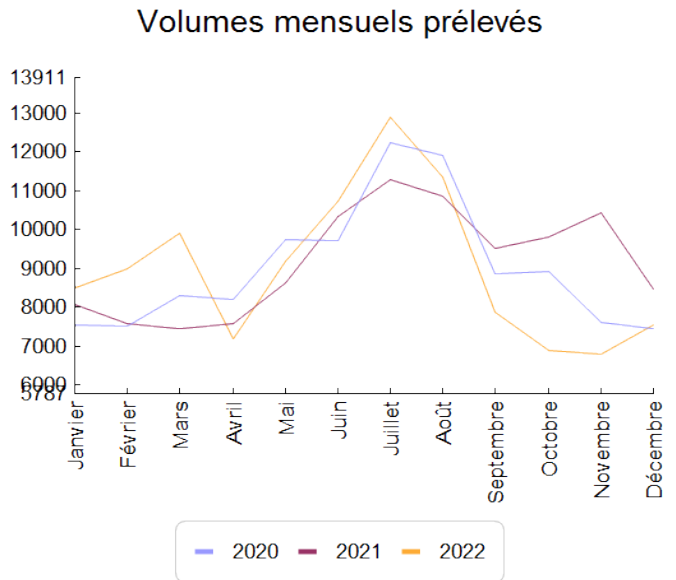
Volume consommé autorisé en m³	84 442	95 922	93 212	93 736	I = F + G + H
Volume consommé autorisé par jour				256	= I / 365
Indice linéaire de consommation (m³/km/jour)				2,5	= I / (Longueur réseau x 365)
Volume consommé/Nombre d'abonnés (m³/abo)				123	
Volume facturé/Nombre d'abonnés (m³ fact/abo)				119	





VOLUMES MENSUELS PRELEVES EN M3

	2019	2020	2021	2022
Capacité autorisé en m3/jour	2 000	2 000	2 000	2 000
Janvier	6 708	7 554	8 075	8 494
Février	5 883	7 518	7 576	9 000
Mars	6 995	8 303	7 448	9 901
Avril	7 169	8 208	7 585	7 189
Mai	7 607	9 761	8 646	9 182
Juin	10 665	9 723	10 350	10 723
Juillet	11 493	12 244	11 286	12 911
Août	10 605	11 914	10 869	11 352
Septembre	8 324	8 878	9 523	7 883
Octobre	8 141	8 919	9 822	6 890
Novembre	7 386	7 630	10 451	6 787
Décembre	7 992	7 447	8 461	7 551
Total	98 968	108 099	110 092	107 863
Moyenne journalière	271	296	302	296
Capacité moyenne en %	14	15	15	15



Volumes journaliers de pointe

SABRES -
FORAGE F2
PISCINE 246-100

Jour de pointe	07/06/2022
Capacité jour de pointe en %	38
Volume journalier de pointe en m³/jour	766

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION

Capacité de stockage

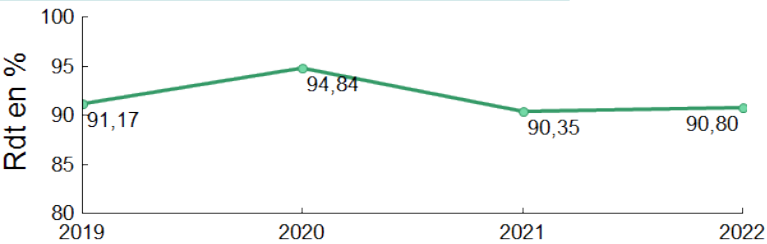
Volume distribué journalier moyen	283	m³/jour
Soit % capacité en moyenne	14,15	%
Volume distribué journalier de pointe	749	m³/jour
Soit % capacité en pointe	37,45	%

Volume total des réservoirs	300	m³
Jour autonomie réservoir en moyenne	1,1	jour
Jour autonomie réservoir en pointe	0,4	jour

Rendement du réseau P104.3

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics de l'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé, le rendement est exprimé en pourcentage.

Volume consommé autorisé	I	93 736	m³
Volume produit	B	103 236	m³
Volume importé (acheté)	C	0	m³
Volume exporté (vendu)	D	0	m³



Résultat = (I + D)/(B + C)	2019	2020	2021	2022	Classement
en %	91,17	94,84	90,35	90,80	BON

Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) P105.3

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	103 236	m³
Volume comptabilisé en m3 (volume consommé ramené à 12 mois)	F	93 526	m³
Km de réseau		101,51	Km

Résultat = (E - F)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022
en m³/km/jour	0,222	0,142	0,283	0,262

Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) P106.3

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	103 236	m³
Volume consommé autorisé	I	93 736	m³
Km de réseau		101,51	Km

Résultat = (E - I)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022	Classement
en m³/km/jour	0,219	0,138	0,269	0,256	BON

QUALITÉ DE L'EAU



1 forage actif constitue la ressource

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

SABRES -
FORAGE F2
PISCINE

Aucune action	0 %	
Étude environnementale et hydrogéologue rendu	20 %	
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %	1989
Dossier déposé en préfecture	50 %	1989
Arrêt préfectoral	60 %	1990
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre	80 %	V
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %	

Résultat IP/Forage en %

80

Volumes prélevés ou achetés par an

107 863

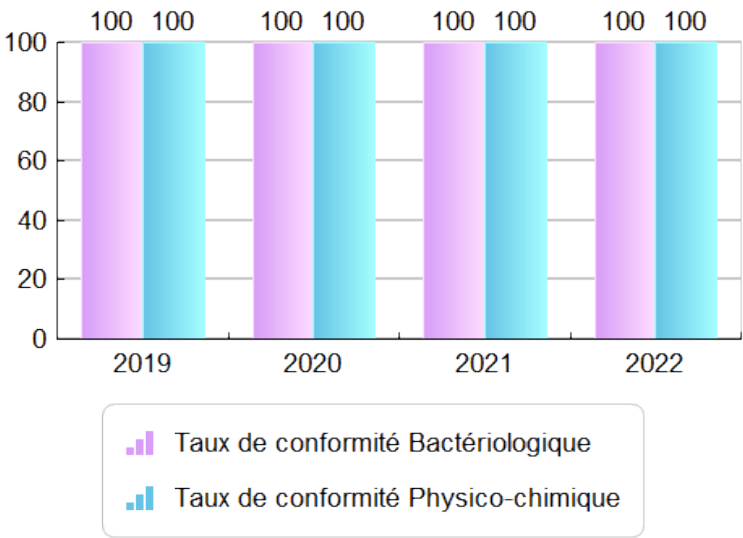
Résultat consolidé	2019	2020	2021	2022
en points	80	80	80	80



Qualité des eaux P101.1 P102.1

Données relatives à la qualité des eaux distribuées recueillies dans le cadre du contrôle sanitaire mentionné à l'article R. 1321-15 du code de la santé publique et taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques.

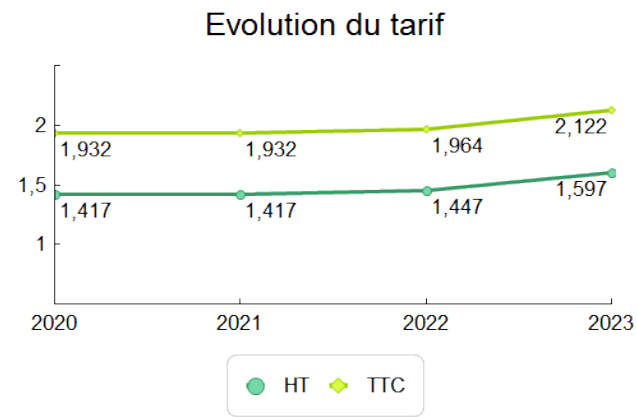
Nature de l'analyse	Données		% de conformité			
	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses conformes	2022	2021	2020	2019
Bactériologique	10	10	100	100	100	100
Physico-chimique	10	10	100	100	100	100



ASPECT ÉCONOMIQUE

Prix au 1er janvier 2023 pour un abonné ordinaire

		Evolution n-1 en %
Part SYDEC HT en € par m³	1,597	10,37
TTC € par m³	2,122	8,06
Part SYDEC HT en € pour 120 m³	191,60	10,37
TTC € pour 120 m³	254,68	8,06



OBSERVATIONS :

Part fixe SYDEC en H.T. /an : 68,00

Part proportionnelle SYDEC en H.T. /an : 1,03

Redevance AEAG : Lutte contre la pollution en H.T./m³ : 0,330 Prélèvement en H.T./m³ : 0,085

TVA en % : 5,50

Durée d'extinction de la dette de la collectivité P153.2

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé. Cet indicateur est calculable par les collectivités organisatrices d'un service à partir des données du plan comptable. Ne sont concernées les collectivités de moins de 500 habitants exploitant un service en régie.

Résultat	2019	2020	2021	2022
	1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente P154.0

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part "eau" et de la part "assainissement". Sont exclues les factures de réalisation de branchements et travaux divers.

Montant de factures impayées au bout de 3 mois	19 532,91 €
Montant de factures totales émises en 2021	202 073,69 €

Résultat en	2022	9,7	%
Résultat IP 11 en	2021	11,4	%

Observations :
Le taux d'impayés est calculé à la fin de la période de régie soit 90 jours.

QUALITÉ DU SERVICE A L'USAGER



ETAT DES CONTACTS AVEC LES ABONNÉS

Améliorer la qualité de service aux usagers est au coeur des préoccupations du SYDEC.



Le tableau ci-dessous représente l'état des contacts avec les abonnés du service public de l'eau potable. Tout appel, courrier mail, déplacement dans un centre d'un abonné est enregistré sur le logiciel de gestion technique des abonnés.



Contacts facture

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
CORRECTION	11	7	1,45
DEGREVEMENT AUTRES	0	0	0,00
DEGREVEMENT WARSMANN	3	2	0,39
DELAI DE PAIEMENT	7	4	0,92
DUPLICATA	7	4	0,92
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	0	0	0,00
PRELEVEMENT	18	11	2,37
REGLEMENT	45	28	5,91
RELANCE	7	4	0,92
RENSEIGNEMENT	60	38	7,88
Total 2022	158	100	20,76



Contacts information

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEL	14	16	1,84
CONSOMMATION	53	62	6,96
COUPURE PROGRAMMEE	0	0	0,00
DEGREVEMENT	0	0	0,00
FUITE RESEAU	1	1	0,13
GENERALES	15	17	1,97
MOUVEMENT ABONNE	3	3	0,39
QUALITE DE L'EAU	0	0	0,00
Total 2022	86	100	11,30



Contacts Gestion abonnement

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
ACTION TTE	6	2	0,79
AEL - CREATION ABT	3	1	0,39
AEL - RESILIATION ABT	0	0	0,00
BRCHT EAU - CREER AV CPT	0	0	0,00
DOSSIER ABT ENVOI	18	6	2,37
DOSSIER ABT INFORMATIONS	28	9	3,68
DOSSIER ABT RECEPTION	88	29	11,56
DOSSIER ABT RELANCE	1	0	0,13
ENQUETER	6	2	0,79
MAJ A JOUR CLIENT, CONTRAT	82	27	10,78
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	22	7	2,89
MAJ MODE DE RECOUVREMENT	6	2	0,79
TRANSMISSION INDEX	41	14	5,39
Total	301	100	39,55



Contacts réclamation

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEP - COMPTEUR	0	0	0,00
AEP - COUPURE NON PROGRAMMEE	4	100	0,53
AEP - PRESSION	0	0	0,00
AEP - QUALITE DE L EAU	0	0	0,00
PROBLEMES SUITE TRAVAUX AEP	0	0	0,00
Total	4	100	0,53



FRÉQUENCE DES COUPURES D'EAU NON PROGRAMMÉES

Les interruptions de service non programmées sont généralement liées à des casses sur le réseau.

Détail des coupures d'eau non programmées

Coupure	Date	Commune	Temps de coupure	Nombres d'abonnés coupés	Cause de la casse	Adresse
1	01/09/2022	SABRES	02:30	4	NATURELLE	Impasse de la Passerelle
2	24/03/2022	SABRES	02:00	1	SUITE A RECHERCHE	Quartier Brin
3	16/03/2022	SABRES	03:00	100	ENTREPRISE	Dublanç
4	10/03/2022	SABRES	05:00	2	SUITE A RECHERCHE	Pont
5	10/02/2022	SABRES		50	NATURELLE	Rue Durac
6	09/02/2022	SABRES	01:30	30	ENTREPRISE	Route de Morcenx
7	27/01/2022	SABRES	01:30	40	ENTREPRISE	Route de Luxey
TOTAL				227		

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonné, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non-conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte.

Nombre de coupures d'eau non programmées	7			
Nombre d'abonnés	761			
Résultat	2019	2020	2021	2022
pour 1 000 abonnés	1,36	2,67	8,23	9,20



RESPECT DE L'ENGAGEMENT SUR LE DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (en %) P152.1

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

Délai d'engagement ouverture de compteur (1 jour ouvré)	1			
Nombre d'ouvertures	74			
Nombre d'ouvertures délai respecté	73			
Résultat	2019	2020	2021	2022
en %	100	97	100	99

RÉCLAMATIONS ÉCRITES

Il s'agit des réclamations écrites des abonnés au service public d'eau potable sur tout autre sujet que le prix. Le SYDEC s'est engagé à répondre à toute réclamation écrite dans un délai de 15 jours.

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues, taux de réclamations P155.1

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en oeuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Existence d'un dispositif de mémorisation et suivi des réclamations	OUI
Nombre de réclamations écrites	0
Nombres d'abonnés	761

Résultat	2019	2020	2021	2022
Pour 1 000 abonnés	0,00	1,33	2,74	0,00



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
55 rue Martin Luther King • BP 627
40006 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 85 71 71

www.sydec40.fr

Solférino

SOLFERINO

RPQS

2022

L'EAU POTABLE



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

244
abonnés

337
habitants
desservis

34,72
km de réseau

52 489 m³
distribués

36 178 m³
comptabilisés

35 420 m³
facturés

69,11 %
rendement de
réseau

Conformité des
analyses d'eau
potable :

100,00 %
Bactériologique

100,00 %
Physico-Chimique



Indicateurs de performances

		Résultats			
		2019	2020	2021	2022
QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,00	100,00	100,00	100,00
	Physico-chimique	100,00	100,00	100,00	100,00
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		85	85	95	95
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		65,04	67,56	67,85	69,11
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		1,332	1,455	1,420	1,287
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		1,329	1,450	1,410	1,280
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,00	0,00	0,00	0,00
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80	80	80
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		21,55	0,00	0,00	4,10
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100	100	100	100
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		0,0	0,0	11,4	10,8
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES, TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,0	0,0	0,0	0,0

		RESULTATS IP	REGIE SYDEC	OBJECTIFS
IP1-QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,0	100,0	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 99%
	Physico-chimique	100,0	98,6	Taux de conformité des prélèvements physico_chimiques : 98%
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		95	97	> 85 points
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		69,1	84,1	> 80 % en moyenne
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		1,287	1,405	< 2,000 m3/km/jour
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		1,280	1,339	< 1,700 m3/km/jour
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,00	0,32	> 0,30%
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80,2	> 80 %
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		4,1	5,5	< 10 pour 1 000 abonnés
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		100,0	99,6	99 % dans les 24h
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	< 5 ans
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		10,8	8,5	5 % à 5 mois
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		0,00	0,9	< 3 pour 1 000 abonnés



Eau potable

SOLFERINO

ABONNÉS

Abonnés	2019	2020	2021	2022
Population TOTALE	360	325	325	337
Population INSEE	351	323	323	335
Nombre total d'abonnés	232	232	252	244
Particuliers		185	204	200
Communaux		12	12	8
Professionnels/Industriels		35	36	36
Ets touristiques		0	0	0

Mouvement d'abonnés

Nombre d'abonnés <entrants>	22	21	33	39
Nombre d'abonnés <sortants>	23	20	18	27
Solde abonnés	-1	1	15	12

Nombre d'habitants desservis

337

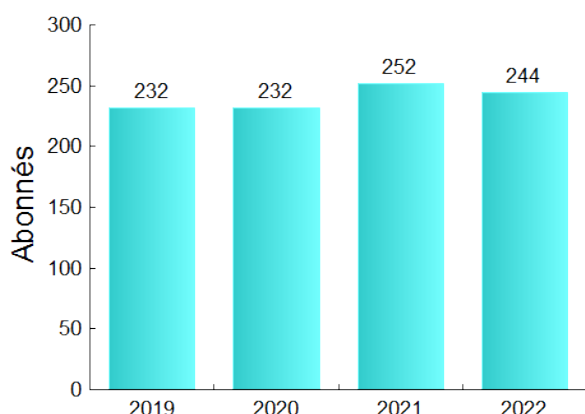
Densités abonnés

Nombre d'abonnés par km	7,03
(Nombre d'abonnés + PI)/km	7,20
Nombre d'habitants desservis par km	9,71

Type de réseau

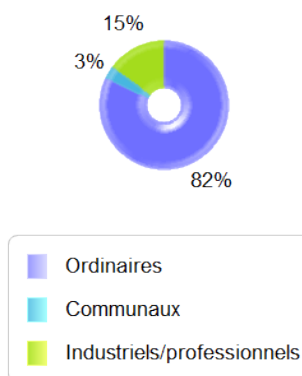
RURAL

Evolution du nombre d'abonnés

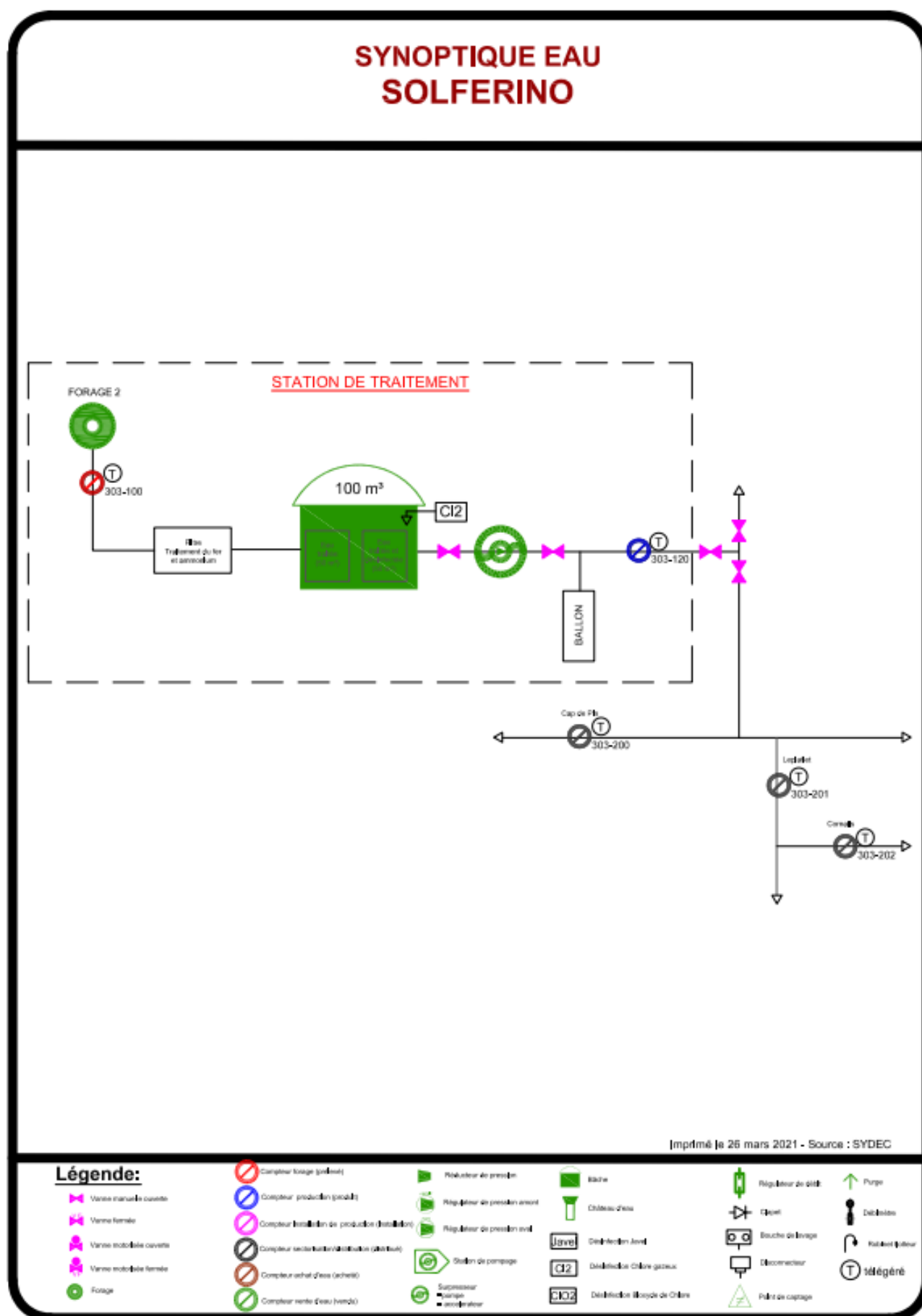


+ 5,2 %
entre 2019 et 2022

Type abonnés



GESTION DU PATRIMOINE



IP2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

A - 1 : Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	/0 point
A - 2 : Existence d'un plan des réseaux (1) de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10	/10 points
A - 3 : Définition d'une procédure de mise à jour des réseaux. La mise à jour réalisée au moins chaque année	5	/5 points
B - 1 : Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution d'eau potable et définition d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	10	/10 points
B - 2 : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	5	/5 points
B - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné	15	/10 points
B - 4 : Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux. L'attribution des points supplémentaires est identique à celle utilisée pour les diamètres et matériaux	0	/5 points
un total de 40 points sur 45 doit être obtenu pour la somme des parties A et B	45	/45 points
C - 1 : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie et s'il y a lieu des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	/10 points
C - 2 : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages	10	/10 points
C - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la localisation des branchements	0	/10 points
C - 4 : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	/10 points
C - 5 : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes en eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur site	0	/10 points
C - 6 : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	/10 points
C - 7 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	10	/10 points
C - 8 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	0	/5 points

Résultat IP 2	2019	2020	2021	2022	
en points	85	85	95	95	/120 points

Longueur totale du réseau :

34,72 km

Longueur renouvelée en 2022

0,000 km

Longueur extension en 2022

0,000 km

6

Poteaux incendie

Ouvrages

Nombre de forages actifs	1			
Nombre d'usine de traitement	0			
Nombre de réservoirs	1	Dont	Au Sol	1
Nombre de surpresseurs	1			
Nombre de points de chloration	0			

IP6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Longueur renouvelée	en	2022	0,000
Longueur renouvelée	en	2021	0,000
Longueur renouvelée	en	2020	0,000
Longueur renouvelée	en	2019	0,000
Longueur renouvelée	en	2018	0,000
Total longueur renouvelée sur les cinq dernières années			0,00
Longueur totale n du réseau en km			34,72

Résultat IP 6	2019	2020	2021	2022
en %	0,00	0,00	0,00	0,00



SOLFERINO - FORAGE F2 BOURG

Adresse	ROUTE DEPARTEMENTALE D44
Acquifère capté	MIOCENE
Volume journalier autorisé en m3	140
Débit pompage autorisé m3/h	20
Télésurveillance	☒



SOLFERINO - RESERVOIR AU SOL

Adresse	PISTE 36 A JP DARRIGAGE
Volume en m3	100
Télésurveillance	☒



SOLFERINO - SURPRESSEUR

Adresse	A LA STATION DE TRAITEMENT
Nombre de pompes	2
Télesurveillance	☒



SOLFERINO - USINE DE TRAITEMENT

Adresse	PISTE 36 A JP DARRIGADE
Traitement	FER / AMMONIUM
Télésurveillance	☒

	Type de chloration
SOLFERINO - USINE DE TRAITEMENT	Javel



Total points d'injection1

LE PARC COMPTEUR (compteurs abonnés)

3

Compteurs renouvelés
en 2022

13

Nouveaux compteurs
en 2022

2

Compteurs Radio
Relève 2022

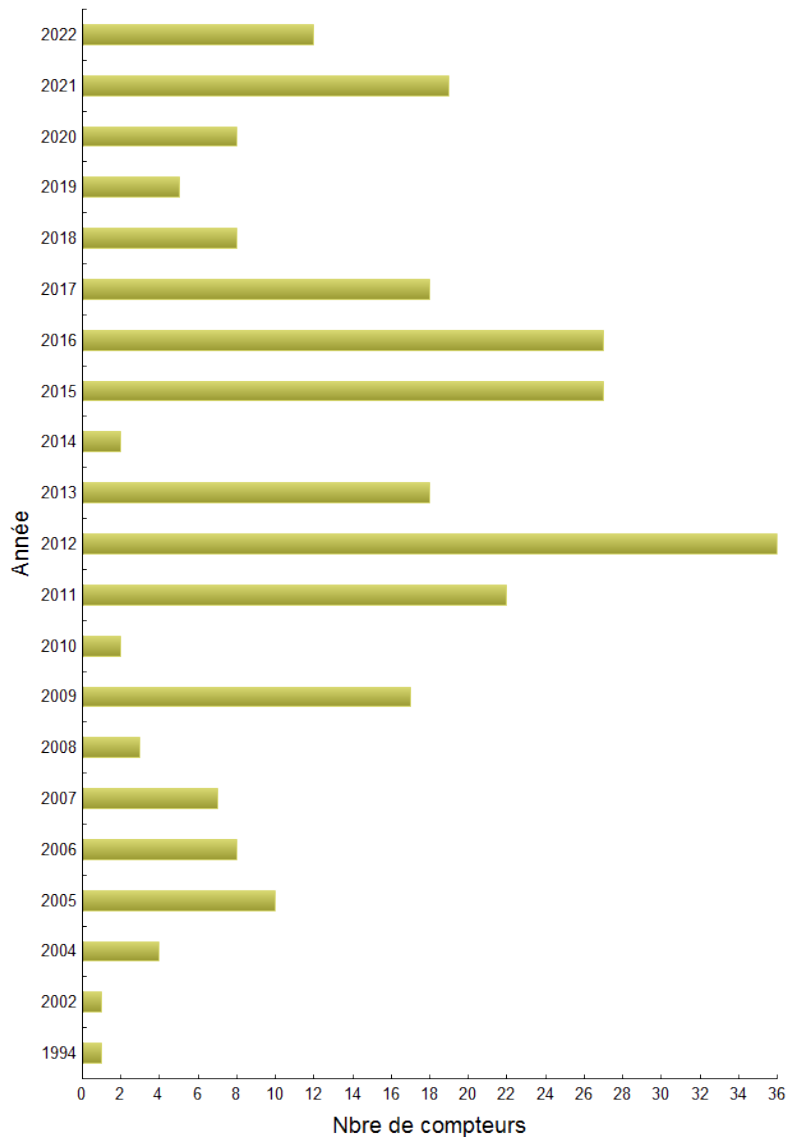
255

Compteurs 2022

8,31 ans

Age moyen
compteurs

Années	Nombre	Age
1994	1	28,0
2002	1	20,0
2004	4	18,0
2005	10	17,0
2006	8	16,0
2007	7	15,0
2008	3	14,0
2009	17	13,0
2010	2	12,0
2011	22	11,0
2012	36	10,0
2013	18	9,0
2014	2	8,0
2015	27	7,0
2016	27	6,0
2017	18	5,0
2018	8	4,0
2019	5	3,0
2020	8	2,0
2021	19	1,0
2022	12	0,5
Total	255	

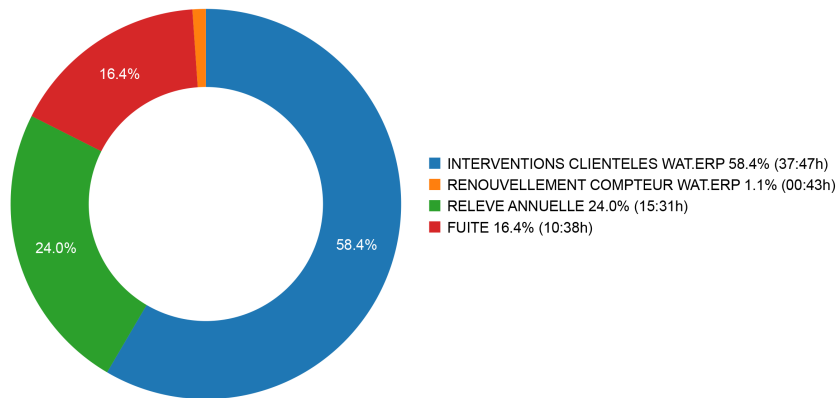


ENTRETIEN / INTERVENTIONS

INTERVENTIONS

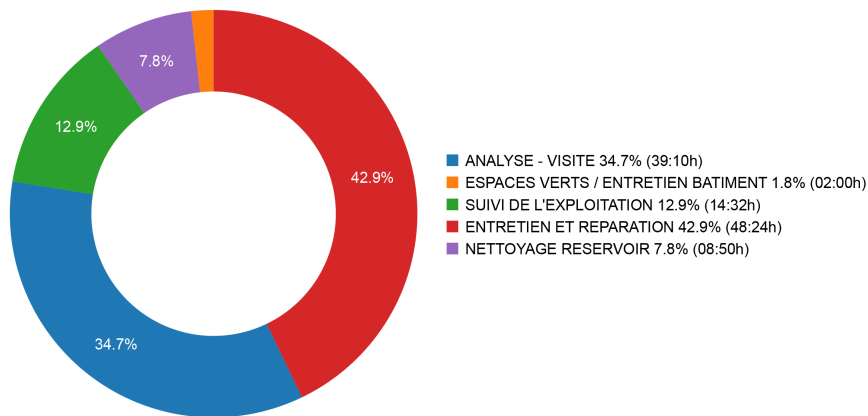
Interventions réalisées sur le réseau

64:39 heures



Interventions réalisées sur les ouvrages

112:56 heures



Travaux	Quantité	Volume perdu
Fuite sur branchement	0	0
Fuite sur conduite	1	2 840
Purges	0	0
Nb réalisation nouveau branchement	3	

ABONNES

INTERVENTIONS ABONNES

Nature de l'intervention	Nombre d'interventions
Branchement eau création avant compteur	0
Branchement eau création sous compteur	0
Purge	0
Réparation branchement EAU	1
Repérage branchement EAU (réseau...)	0
Changement compteur	3
Changement robinet compteur	1
Contrôle du compteur	3
Déplacement du compteur	0
Dépose d'un compteur	0
Fermeture d'un compteur	5
Plomb absent	0
Fuite avant compteur	7
Ouverture d'un compteur	2
Pose d'un compteur	12
Index à relever	12
Réalisation d'une enquête	3
Pose d'un module	1
Changement d'un module	0
Contrôle d'un module	0
Dépose d'un module	0
Paramétrage d'un module	0
Réalisation d'un devis branchement eau potable	0
Intervention technicien traitement eau potable	1
TOTAL	51

Travaux budgétisés pour 2023

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
Diagnostic Forage	10 000 €



VOLUMES ANNUELS EN M3

VOLUMES

	2019	2020	2021	2022	
Total volume prélevé en m ³	53 188	55 612	55 912	52 408	A
Volume produit en m ³	49 766	53 121	55 565	52 489	B
Volume exporté en m ³	0	0	0	0	D
Volume interne					
Volume externe					
Volume importé en m ³	0	0	0	0	C
Volume interne					
Volume externe					
Volume mis en distribution en m ³	49 766	53 121	55 565	52 489	E = B + C - D
Volume consommé entre 2 relèves en m ³	33 229	35 642	36 650	36 178	
Volume comptabilisé en m ³ (volume consommé ramené à 12 mois)	32 332	35 831	37 566	36 178	F
Volume facturé en m ³	33 069	34 860	36 287	35 420	

AUTRES VOLUMES

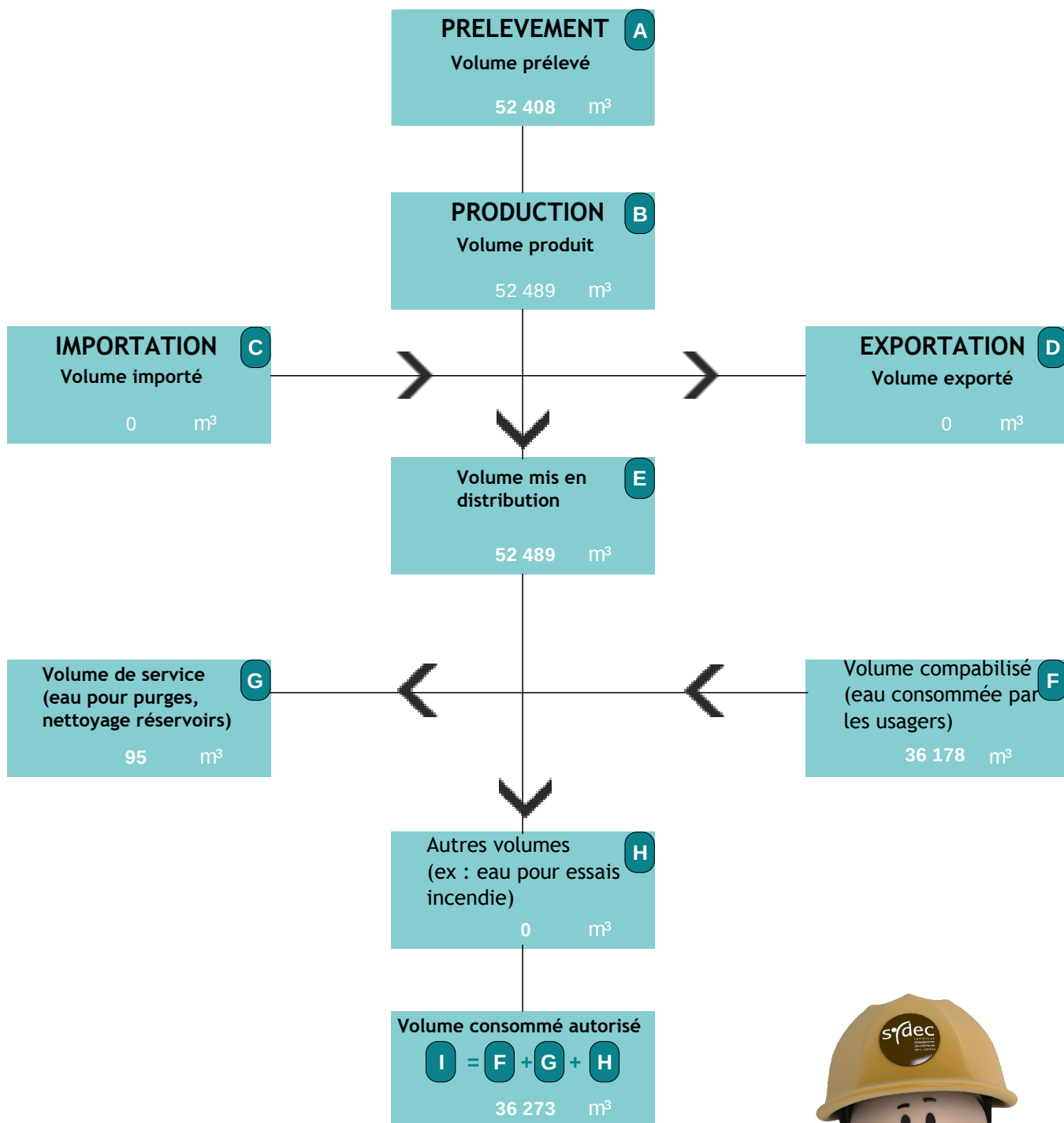
CONSOMMATION SANS COMPTAGE

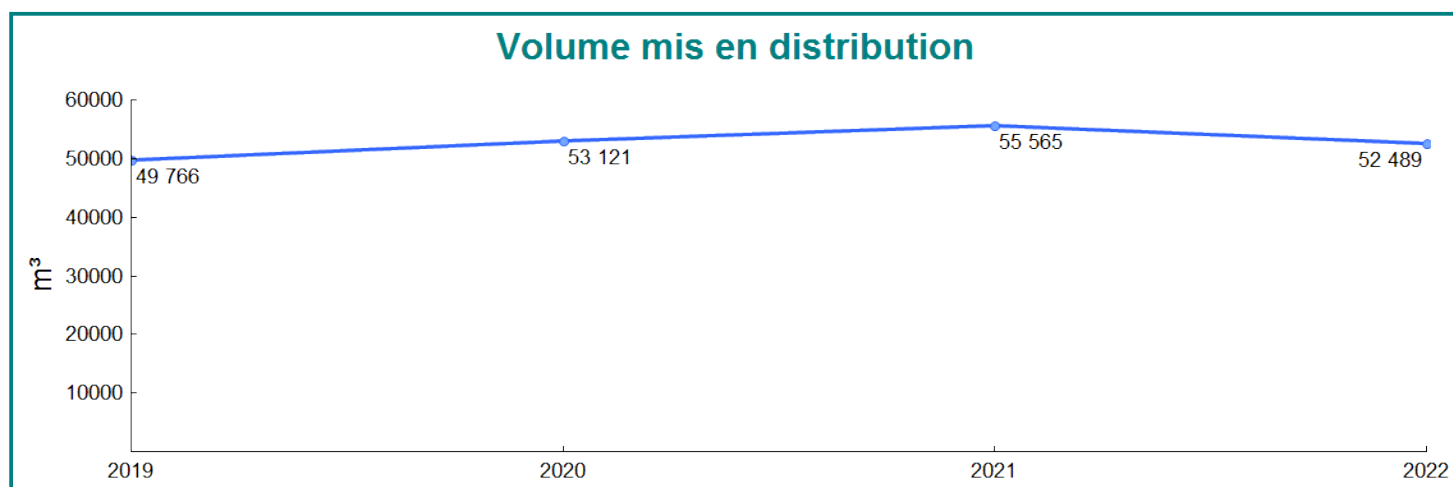
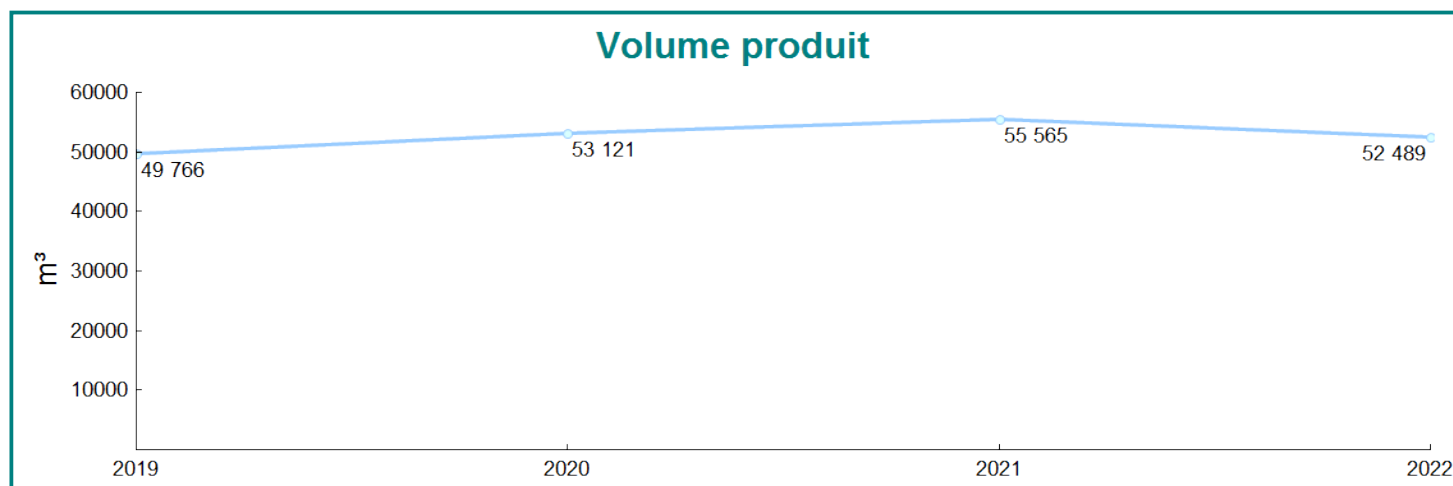
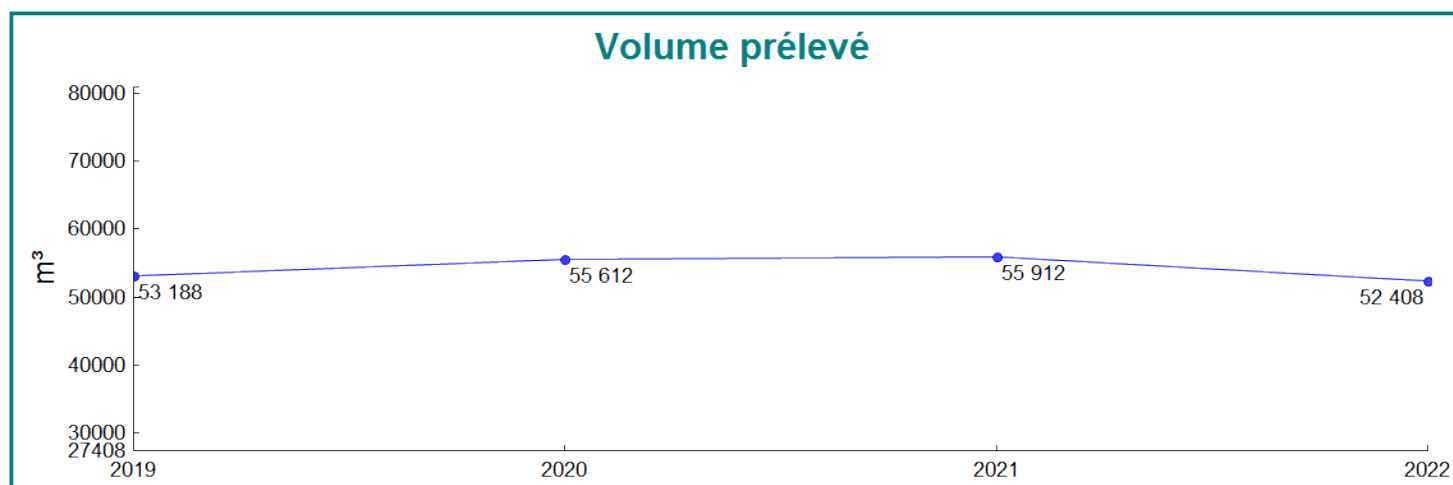
Volume essais poteaux incendie (m ³)	7	0	0	0	
Volume compteur STEP non facturé (m ³)	0	0	0	0	
Total Consommation sans comptage (m ³)	7	0	0	0	H

EAU DE SERVICE

Volume dû au nettoyage des réservoirs (m ³)	20	60	60	70	
Volumes dû aux purges (m ³)	15	0	0	0	
Volumes bornes de puisage (m ³)	0	0	0	0	
Autre conso pour raison de service (m ³)	0	0	75	25	
Total volumes de service (m ³)	35	60	135	95	G
Total autres volumes (m ³)	42	60	135	95	G + H

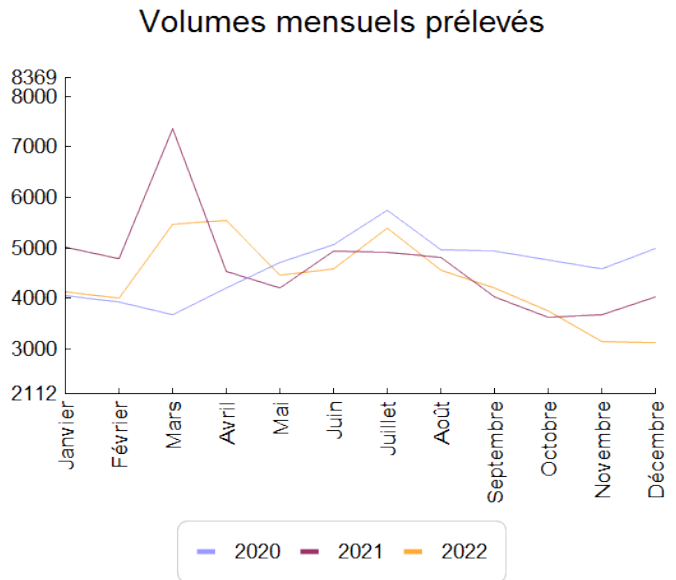
Volume consommé autorisé en m ³	32 367	35 891	37 701	36 273	I = F + G + H
Volume consommé autorisé par jour				99	= I / 365
Indice linéaire de consommation (m ³ /km/jour)				2,9	= I / (Longueur réseau x 365)
Volume consommé/Nombre d'abonnés (m ³ /abo)				149	
Volume facturé/Nombre d'abonnés (m ³ fact/abo)				145	





VOLUMES MENSUELS PRELEVES EN M3

	2019	2020	2021	2022
Capacité autorisée en m3/jour	140	140	140	140
Janvier	4 852	4 059	5 006	4 140
Février	4 300	3 927	4 780	4 007
Mars	4 821	3 677	7 369	5 477
Avril	4 750	4 197	4 542	5 550
Mai	4 375	4 707	4 195	4 454
Juin	4 193	5 060	4 943	4 597
Juillet	4 813	5 734	4 900	5 400
Août	4 216	4 975	4 799	4 568
Septembre	4 677	4 945	4 036	4 203
Octobre	4 087	4 761	3 637	3 745
Novembre	4 303	4 572	3 670	3 155
Décembre	3 801	4 998	4 035	3 112
Total	53 188	55 612	55 912	52 408
Moyenne journalière	146	152	153	144



Volumes journaliers de pointe

SOLFERINO -
RESEAU AEP
303-100

Jour de pointe	21/07/2022
Volume journalier de pointe en m³/jour	284

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION

Capacité de stockage

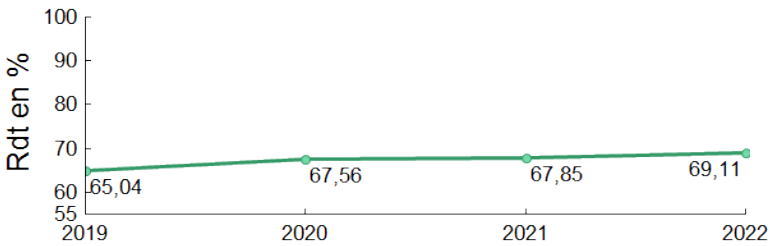
Volume distribué journalier moyen	144	m³/jour
Soit % capacité en moyenne	0,00	%
Volume distribué journalier de pointe	278	m³/jour
Soit % capacité en pointe	0,00	%

Volume total des réservoirs	100	m³
Jour autonomie réservoir en moyenne	0,7	jour
Jour autonomie réservoir en pointe	0,4	jour

Rendement du réseau P104.3

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics de l'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé, le rendement est exprimé en pourcentage.

Volume consommé autorisé	I	36 273	m³
Volume produit	B	52 489	m³
Volume importé (acheté)	C	0	m³
Volume exporté (vendu)	D	0	m³



Résultat = (I + D)/(B + C)	2019	2020	2021	2022	Classement
en %	65,04	67,56	67,85	69,11	MEDIOCRE

Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) P105.3

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	52 489	m³
Volume comptabilisé en m3 (volume consommé ramené à 12 mois)	F	36 178	m³
Km de réseau		34,72	Km

Résultat = (E - F)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022
en m³/km/jour	1,332	1,455	1,420	1,287

Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) P106.3

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour

Volume mis en distribution	E	52 489	m³
Volume consommé autorisé	I	36 273	m³
Km de réseau		34,72	Km

Résultat = (E - I)/(km x 365)	2019	2020	2021	2022	Classement
en m³/km/jour	1,329	1,450	1,410	1,280	BON

QUALITÉ DE L'EAU



1 forage actif constitue la ressource

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

SOLFERINO -
FORAGE F2
BOURG

Aucune action	0 %	V
Étude environnementale et hydrogéologue rendu	20 %	V
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %	V
Dossier déposé en préfecture	50 %	V
Arrêt préfectoral	60 %	2003
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre	80 %	V
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %	

Résultat IP/Forage en %

80

Volumes prélevés ou achetés par an

52 408

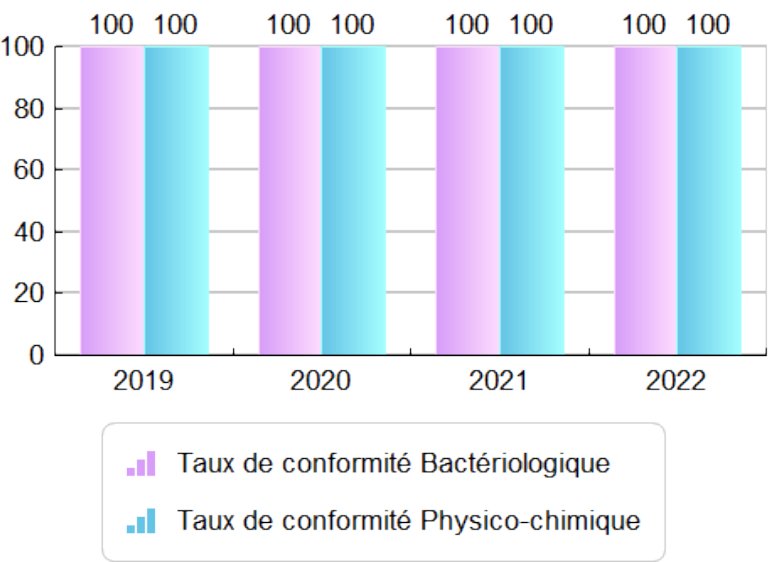
Résultat consolidé	2019	2020	2021	2022
en points	80	80	80	80



Qualité des eaux P101.1 P102.1

Données relatives à la qualité des eaux distribuées recueillies dans le cadre du contrôle sanitaire mentionné à l'article R. 1321-15 du code de la santé publique et taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques.

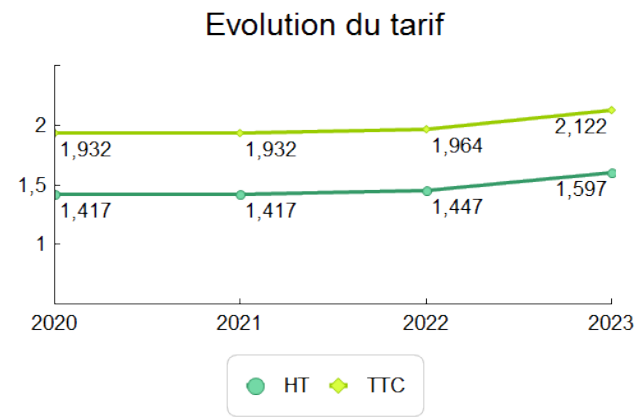
Nature de l'analyse	Données		% de conformité			
	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses conformes	2022	2021	2020	2019
Bactériologique	7	7	100	100	100	100
Physico-chimique	7	7	100	100	100	100



ASPECT ÉCONOMIQUE

Prix au 1er janvier 2023 pour un abonné ordinaire

	Evolution n-1 en %	
Part SYDEC HT en € par m³	1,597	10,37
TTC € par m³	2,122	8,06
Part SYDEC HT en € pour 120 m³	191,60	10,37
TTC € pour 120 m³	254,68	8,06



OBSERVATIONS :

Part fixe SYDEC en H.T. /an : **68,00**

Part proportionnelle SYDEC en H.T. /an : **1,03**

Redevance AEAG : Lutte contre la pollution en H.T./m3 : **0,330** Prélèvement en H.T./m³ : **0,085**

TVA en % :**5,50**

Durée d'extinction de la dette de la collectivité P153.2

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé. Cet indicateur est calculable par les collectivités organisatrices d'un service à partir des données du plan comptable. Ne sont concernées les collectivités de moins de 500 habitants exploitant un service en régie.

Résultat	2019	2020	2021	2022
	1 AN ET 6 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 9 MOIS	1 AN ET 4 MOIS

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente P154.0

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part "eau" et de la part "assainissement". Sont exclues les factures de réalisation de branchements et travaux divers.

Montant de factures impayées au bout de 3 mois	7 115,67 €
Montant de factures totales émises en 2021	65 724,85 €
Résultat en 2022	10,8 %
Résultat IP 11 en 2021	11,4 %

Observations :
Le taux d' impayés est calculé à la fin de la période de régie soit 90 jours.

QUALITÉ DU SERVICE A L'USAGER



ETAT DES CONTACTS AVEC LES ABONNÉS

Améliorer la qualité de service aux usagers est au coeur des préoccupations du SYDEC.



Le tableau ci-dessous représente l'état des contacts avec les abonnés du service public de l'eau potable. Tout appel, courrier mail, déplacement dans un centre d'un abonné est enregistré sur le logiciel de gestion technique des abonnés.



Contacts facture

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
CORRECTION	2	5	0,82
DEGREVEMENT AUTRES	0	0	0,00
DEGREVEMENT WARSMANN	3	8	1,23
DELAI DE PAIEMENT	1	3	0,41
DUPLICATA	5	13	2,05
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	0	0	0,00
PRELEVEMENT	4	10	1,64
REGLEMENT	10	26	4,10
RELANCE	3	8	1,23
RENSEIGNEMENT	11	28	4,51
Total 2022	39	100	15,98



Contacts information

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEL	10	30	4,10
CONSOMMATION	19	58	7,79
COUPURE PROGRAMMEE	1	3	0,41
DEGREVEMENT	0	0	0,00
FUITE RESEAU	0	0	0,00
GENERALES	2	6	0,82
MOUVEMENT ABONNE	1	3	0,41
QUALITE DE L'EAU	0	0	0,00
Total 2022	33	100	13,52



Contacts Gestion abonnement

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
ACTION TTE	1	1	0,41
AEL - CREATION ABT	0	0	0,00
AEL - RESILIATION ABT	0	0	0,00
BRCHT EAU - CREER AV CPT	0	0	0,00
DOSSIER ABT ENVOI	5	4	2,05
DOSSIER ABT INFORMATIONS	17	14	6,97
DOSSIER ABT RECEPTION	43	36	17,62
DOSSIER ABT RELANCE	1	1	0,41
ENQUETER	1	1	0,41
MAJ A JOUR CLIENT, CONTRAT	31	26	12,70
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	2	2	0,82
MAJ MODE DE RECOUVREMENT	6	5	2,46
TRANSMISSION INDEX	12	10	4,92
Total	119	100	48,77



Contacts réclamation

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEP - COMPTEUR	0	0	0,00
AEP - COUPURE NON PROGRAMMEE	0	0	0,00
AEP - PRESSION	0	0	0,00
AEP - QUALITE DE L EAU	0	0	0,00
PROBLEMES SUITE TRAVAUX AEP	0	0	0,00
Total	0	100	0,00



FRÉQUENCE DES COUPURES D'EAU NON PROGRAMMÉES

Les interruptions de service non programmées sont généralement liées à des casses sur le réseau.

Détail des coupures d'eau non programmées

Coupure	Date	Commune	Temps de coupure	Nombres d'abonnés coupés	Cause de la casse	Adresse
1	27/04/2022	SOLFERINO	02:00	4	NATURELLE	15 rue de la Gare
TOTAL				4		

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonné, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non-conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte.

Nombre de coupures d'eau non programmées	1			
Nombre d'abonnés	244			
Résultat	2019	2020	2021	2022
pour 1 000 abonnés	21,55	0,00	0,00	4,10



RESPECT DE L'ENGAGEMENT SUR LE DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (en %) P152.1

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

Délai d'engagement ouverture de compteur (1 jour ouvré)	1			
Nombre d'ouvertures	35			
Nombre d'ouvertures délai respecté	35			
Résultat	2019	2020	2021	2022
en %	100	100	100	100

RÉCLAMATIONS ÉCRITES

Il s'agit des réclamations écrites des abonnés au service public d'eau potable sur tout autre sujet que le prix. Le SYDEC s'est engagé à répondre à toute réclamation écrite dans un délai de 15 jours.

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues, taux de réclamations P155.1

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en oeuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Existence d'un dispositif de mémorisation et suivi des réclamations	OUI
Nombre de réclamations écrites	0
Nombres d'abonnés	244

Résultat	2019	2020	2021	2022
Pour 1 000 abonnés	0,00	0,00	0,00	0,00



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
55 rue Martin Luther King • BP 627
40006 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 85 71 71

www.sydec40.fr

Zone Moustey

ZONE MOUSTEY

RPQS

2022

L'EAU POTABLE



s·dec
syndicat
d'équipement
des communes
des Landes

ZONE MOUSTEY

// Eau

Chiffres clés en 2022

1 514
abonnés

2 164
habitants
desservis

132,86
km de réseau

277 857 m³
distribués

175 799 m³
comptabilisés

85 970 m³
facturés

63,77 %
rendement de
réseau

Conformité des
analyses d'eau
potable :

100,00 %
Bactériologique

100,00 %
Physico-Chimique



Indicateurs de performances

Résultats	
	2022
QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	
Bactériologique	100,00
Physico-chimique	100,00
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B	83
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3	63,77
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3	2,105
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3	2,076
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3	0,12
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3	80
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1	10,57
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1	99
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2	1 AN ET 4 MOIS
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0	NC
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1	4,6

		RESULTATS IP	REGIE SYDEC	OBJECTIFS
IP1-QUALITE DES EAUX (en %) P.101.1 P102.1	Bactériologique	100,0	100,0	Taux de conformité des prélèvements bactériologiques avec un maximum d'une non-conformité par UGE et par an : 99%
	Physico-chimique	100,0	98,8	Taux de conformité des prélèvements physico_chimiques : 98%
INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en points) P.103.2B		83	97	> 85 points
RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION (en %) P104.3		63,8	84,1	> 80 % en moyenne
INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES (en m3/km/j) P.105.3		2,105	1,405	< 2,000 m3/km/jour
INDICE LINEAIRE DE PERTES EN RESEAU (en m3/km/j) P106.3		2,076	1,339	< 1,700 m3/km/jour
TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE (en %) P107.3		0,12	0,32	> 0,30%
INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU (en %) P108.3		80	80,2	> 80 %
TAUX D'OCCURENCE DES INTERRUPTIONS DE SERVICE NON PROGRAMMEES (pour ‰ abonnés) P151.1		10,6	5,5	< 10 pour 1 000 abonnés
TAUX DE RESPECT DU DELAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS POUR LES NOUVEAUX ABONNES DEFINIS PAR LE SERVICE (en %) P152.1		99,5	99,6	99 % dans les 24h
DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITE P153.2		1 AN ET 4 MOIS	1 AN ET 4 MOIS	< 5 ans
TAUX DES IMPAYES SUR LES FACTURES D'EAU DE L'ANNEE PRECEDENTE (en %) P154.0		NC	8,5	5 % à 5 mois
EXISTENCE D'UN DISPOSITIF DE MEMORISATION DES RECLAMATIONS ECRITES RECUES,TAUX DE RECLAMATIONS (pour ‰ abonnés) P155.1		4,62	0,9	< 3 pour 1 000 abonnés



Eau potable

ZONE MOUSTEY

ABONNÉS

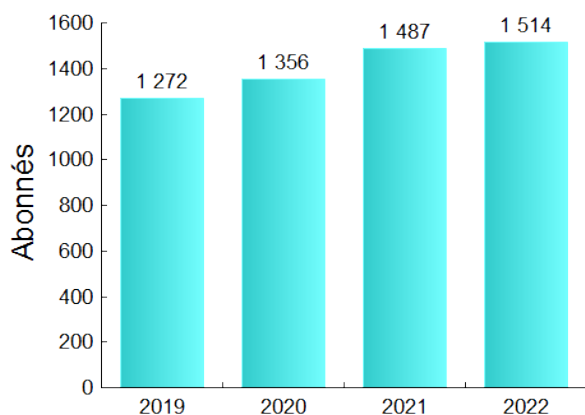
Abonnés	2022
Population TOTALE	2 164
Population INSEE	2 130
Nombre total d'abonnés	1 514
Particuliers	1 400
Communaux	46
Professionnels/Industriels	68
Ets touristiques	0

Mouvement d'abonnés	
Nombre d'abonnés <entrants>	223
Nombre d'abonnés <sortants>	211
Solde abonnés	12
Nombre d'habitants desservis	2 164

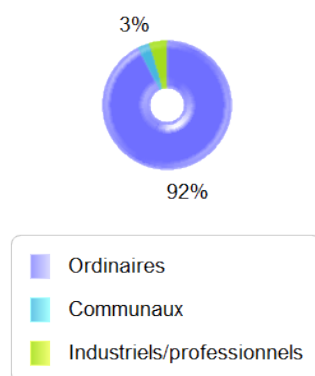
Densités abonnés	
Nombre d'abonnés par km	11,40
(Nombre d'abonnés + PI)/km	11,82
Nombre d'habitants desservis par km	16,29

Type de réseau	RURAL
----------------	-------

Evolution du nombre d'abonnés

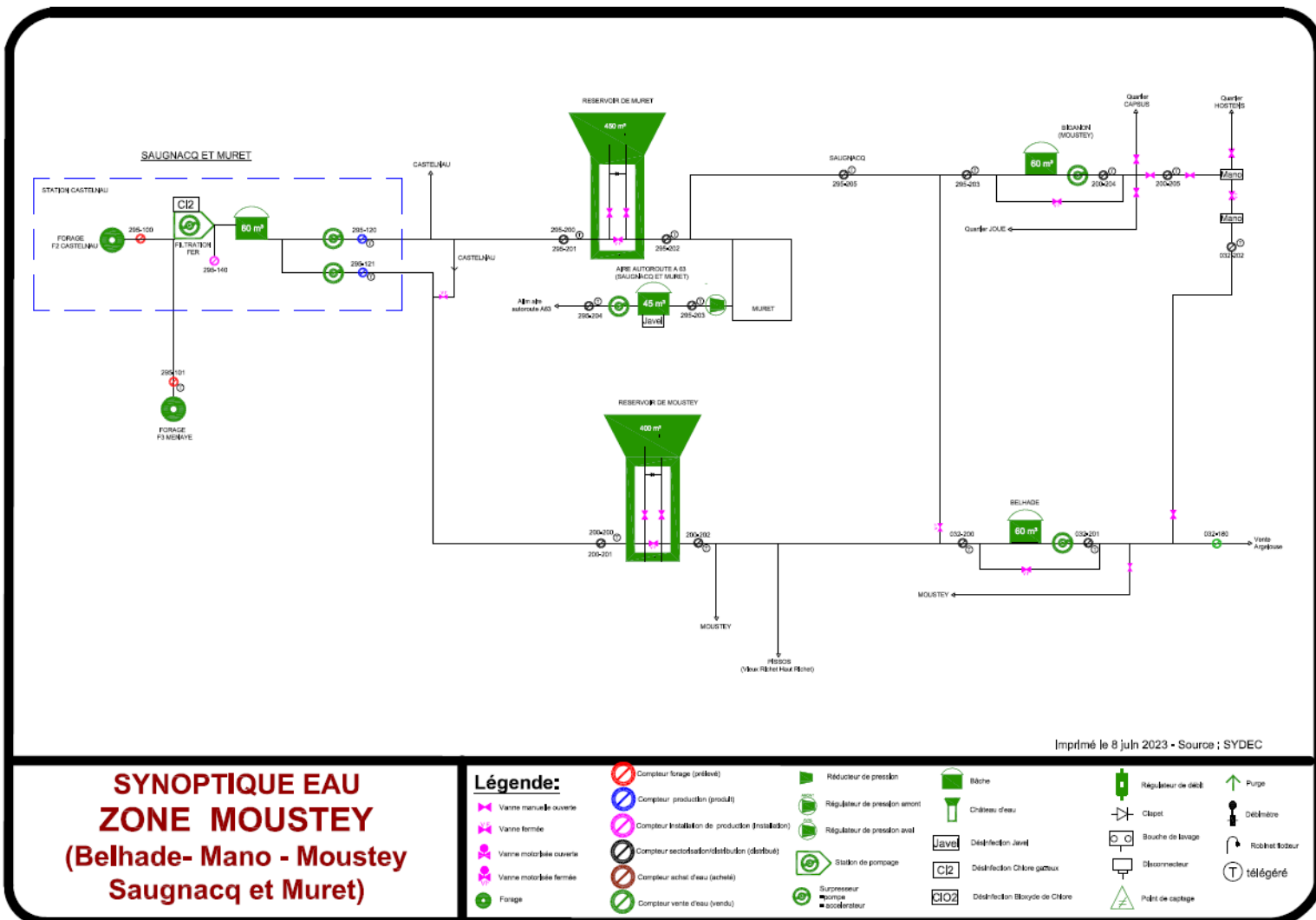


Type abonnés



GESTION DU PATRIMOINE

CONNAISSANCE PATRIMONIALE



IP2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable P103.2B

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

A - 1 : Absence de plan du réseau ou plans couvrant moins de 95% du linéaire estimé du réseau de desserte	0	/0 point
A - 2 : Existence d'un plan des réseaux (1) de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures	10	/10 points
A - 3 : Définition d'une procédure de mise à jour des réseaux. La mise à jour réalisée au moins chaque année	5	/5 points
B - 1 : Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage ainsi que de la précision des informations cartographiques pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution d'eau potable et définition d'une procédure de mise à jour de l'inventaire des réseaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année	10	/10 points
B - 2 : Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres, sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux	4	/5 points
B - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné	14	/10 points
B - 4 : Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10% supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90%. Le 5ème point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95% du linéaire total des réseaux. L'attribution des points supplémentaires est identique à celle utilisée pour les diamètres et matériaux	0	/5 points
un total de 40 points sur 45 doit être obtenu pour la somme des parties A et B	44	/45 points
C - 1 : Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie et s'il y a lieu des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10	/10 points
C - 2 : Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages	1	/10 points
C - 3 : L'inventaire des réseaux mentionne la localisation des branchements	5	/10 points
C - 4 : Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10	/10 points
C - 5 : Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes en eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur site	1	/10 points
C - 6 : Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement	10	/10 points
C - 7 : Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	1	/10 points
C - 8 : Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	0	/5 points

Résultat IP 2	2022	
en points	83	/120 points

Longueur totale du réseau :

132,86 km

Longueur renouvelée en 2022

0,133 km

Longueur extension en 2022

0,000 km

57

Poteaux incendie

Ouvrages

Nombre de forages actifs	2
Nombre d'usine de traitement	1
Nombre de réservoirs	5

IP6 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable P107.2

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées.

Longueur renouvelée	en	2022	0,133
Longueur renouvelée	en	2021	0,650
Longueur renouvelée	en	2020	0,000
Longueur renouvelée	en	2019	0,000
Longueur renouvelée	en	2018	0,000
Total longueur renouvelée sur les cinq dernières années			0,78
Longueur totale n du réseau en km			132,86

Résultat IP 6	2022
en %	0,12



SAUGNACQ ET MURET - FORAGE F2 CASTELNAU

Adresse	LIEU DIT CASTELNAU
Profondeur en m	142
Volume journalier autorisé en m3	1 200
Débit pompage autorisé m3/h	60
Télésurveillance	☒

SAUGNACQ ET MURET - FORAGE F3 MENAYE

Profondeur en m	142
Volume journalier autorisé en m3	1 200
Débit pompage autorisé m3/h	60
Télésurveillance	☒



SAUGNACQ ET MURET - RESERVOIR SUR TOUR MURET

Volume en m3	450
Télésurveillance	☒

SAUGNACQ ET MURET - RESERVOIR AU SOL

Volume en m3	45
Télésurveillance	☒

MOUSTEY - RESERVOIR SUR TOUR

Volume en m3	400
Télésurveillance	☒

MOUSTEY - RESERVOIR AU SOL BIGANON

Volume en m3	60
Télésurveillance	☒

BELHADE - RESERVOIR AU SOL

Volume en m3	60
Télésurveillance	☐



SAUGNACQ ET MURET - STATION DE TRAITEMENT CASTELNAU

Traitement	FER
Télésurveillance	☒

LE PARC COMPTEUR (compteurs abonnés)

29

Compteurs renouvelés
en 2022

65

Nouveaux compteurs
en 2022

5

Compteurs Radio
Relève 2022

1 454

Compteurs 2022

11,01 ans

Age moyen
compteurs

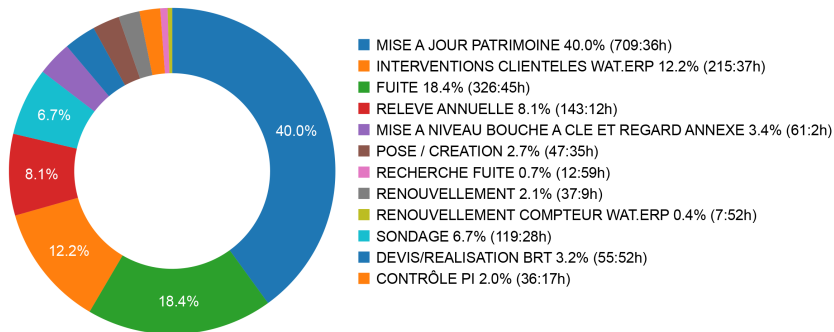
Années	Nombre	Age
1900	56	122,0
1901	5	121,0
1997	1	25,0
1998	2	24,0
1999	6	23,0
2001	2	21,0
2003	2	19,0
2005	1	17,0
2008	1	14,0
2009	2	13,0
2010	19	12,0
2011	279	11,0
2012	53	10,0
2013	46	9,0
2014	69	8,0
2015	154	7,0
2016	70	6,0
2017	92	5,0
2018	20	4,0
2019	401	3,0
2020	52	2,0
2021	66	1,0
2022	55	0,5
Total	1 454	

ENTRETIEN / INTERVENTIONS

INTERVENTIONS

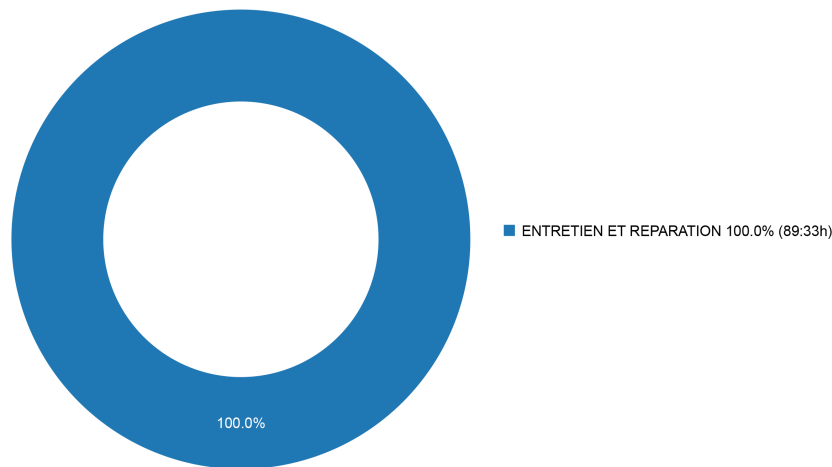
Interventions réalisées sur le réseau

1773:24 heures



Interventions réalisées sur les ouvrages

89:33 heures



Travaux	Quantité	Volume perdu
Fuite sur branchement	7	27
Fuite sur conduite	25	1 355
Purges	1	19
Nb réalisation nouveau branchement	59	

ABONNES

INTERVENTIONS ABONNES

Nature de l'intervention	Nombre d'interventions
Branchement eau création avant compteur	0
Branchement eau création sous compteur	0
Purge	4
Réparation branchement EAU	30
Repérage branchement EAU (réseau...)	5
Changement compteur	29
Changement robinet compteur	4
Contrôle du compteur	39
Déplacement du compteur	0
Dépose d'un compteur	2
Fermeture d'un compteur	67
Plomb absent	0
Fuite avant compteur	28
Ouverture d'un compteur	24
Pose d'un compteur	65
Index à relever	61
Réalisation d'une enquête	38
Pose d'un module	3
Changement d'un module	1
Contrôle d'un module	0
Dépose d'un module	0
Paramétrage d'un module	1
Réalisation d'un devis branchement eau potable	0
Intervention technicien traitement eau potable	0
TOTAL	401

Travaux réalisés en 2022

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
Renouvellement de 133 ml du réseau d'eau potable Quartier Castelnau	40 000 €

Travaux budgétisés pour 2023

Descriptif des travaux	Coût en € H.T
Réhabilitattin du réseau traversée d Bourg	175 000 €
Renouvellements divers suite au transfret	35 000 €
Diagnostic et schéma directeur	20 000 €
Sécurisation de la production et des ouvrages	350 000 €



VOLUMES ANNUELS EN M3

VOLUMES

Total volume prélevé en m³
Volume produit en m³
Volume exporté en m³
Volume interne
Volume externe
Volume importé en m³
Volume interne
Volume externe
Volume mis en distribution en m³
Volume consommé entre 2 relèves en m³
Volume comptabilisé en m³ (volume consommé ramené à 12 mois)
Volume facturé en m³

AUTRES VOLUMES

CONSOMMATION SANS COMPTAGE

Volume essais poteaux incendie (m³)
Volume compteur STEP non facturé (m³)
Total Consommation sans comptage (m³)

EAU DE SERVICE

Volume dû au nettoyage des réservoirs (m³)
Volumes dû aux purges (m³)
Volumes bornes de puisage (m³)
Autre conso pour raison de service (m³)
Total volumes de service (m³)
Total autres volumes (m³)
Volume consommé autorisé en m³
Volume consommé autorisé par jour
Indice linéaire de consommation (m³/km/jour)
Volume consommé/Nombre d'abonnés (m³/abo)
Volume facturé/Nombre d'abonnés (m³ fact/abo)

2022

287 524	A
277 857	B
0	D

0	C
---	---

277 857	E = B + C - D
---------	---------------

85 970

175 799	F
---------	---

85 970

332

277

609	H
-----	---

270

19

0

500

789	G
-----	---

1 398	G + H
-------	-------

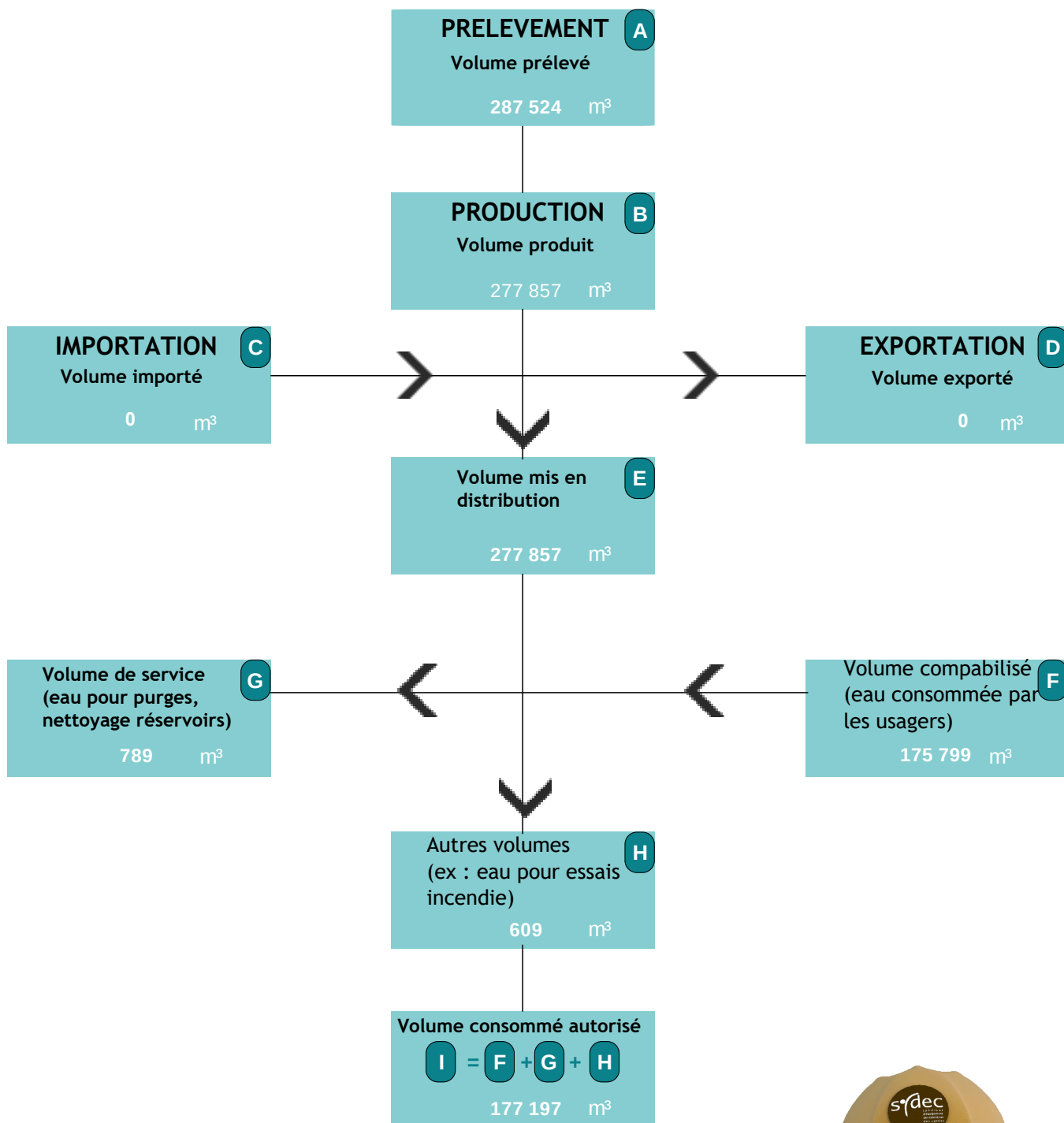
177 197	I = F + G + H
---------	---------------

485	= I / 365
-----	-----------

3,7	= I / (Longueur réseau x 365)
-----	-------------------------------

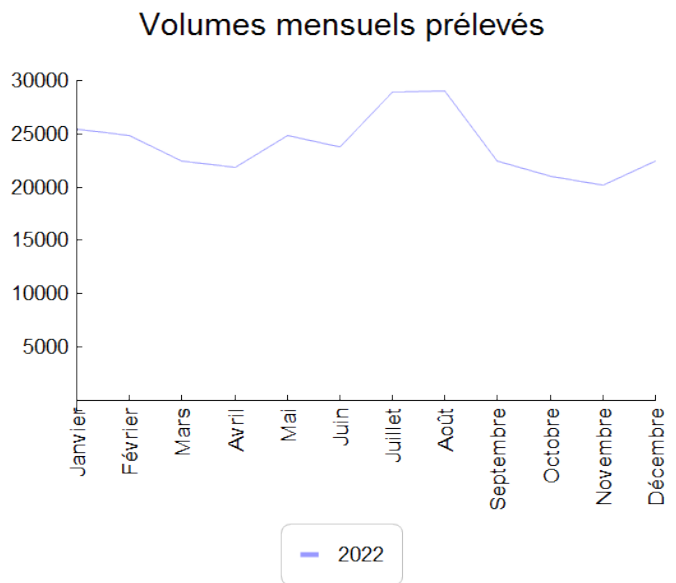
117

57



VOLUMES MENSUELS PRELEVES EN M3

2022	
Capacité autorisée en m ³ /jour	2 400
Janvier	25 418
Février	24 853
Mars	22 485
Avril	21 895
Mai	24 908
Juin	23 812
Juillet	28 915
Août	29 025
Septembre	22 429
Octobre	21 016
Novembre	20 253
Décembre	22 515
Total	287 524
Moyenne journalière	788



Volumes journaliers de pointe

	SAUGNACQ ET MURET - FORAGE F2 CASTELNAU	SAUGNACQ ET MURET - FORAGE F3 MENAYE
Jour de pointe	02/08/2022	08/05/2022
Volume journalier de pointe en m ³ /jour	752	903

SÉCURISATION DE L'ALIMENTATION

Capacité de stockage

Volume produit journalier moyen	761	m ³ /jour
Volume produit journalier de pointe	714	m ³ /jour

Volume total des réservoirs	1 015	m ³
Jour autonomie réservoir en moyenne	1,3	jour
Jour autonomie réservoir en pointe	1,4	jour

Rendement du réseau P104.3

Le rendement du réseau est obtenu en faisant le rapport entre, d'une part, le volume consommé autorisé augmenté des volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable et, d'autre part, le volume produit augmenté des volumes achetés à d'autres services publics de l'eau potable. Le volume consommateurs sans comptage et le volume de service du réseau sont ajoutés au volume comptabilisé pour calculer le volume consommé autorisé, le rendement est exprimé en pourcentage.

Volume consommé autorisé	I	177 197	m³
Volume produit	B	277 857	m³
Volume importé (acheté)	C	0	m³
Volume exporté (vendu)	D	0	m³

Résultat = (I + D)/(B + C)	2022	Classement
en %	63,77	MEDIOCRE

Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC) P105.3

L'indice linéaire des volumes non comptés est égal au volume journalier non compté par kilomètre de réseau (hors linéaire de branchements). Le volume non compté est la différence entre le volume mis en distribution et le volume comptabilisé. L'indice est exprimé en m³/km/jour.

Volume mis en distribution	E	277 857	m³
Volume comptabilisé en m3 (volume consommé ramené à 12 mois)	F	175 799	m³
Km de réseau		132,86	Km

Résultat = (E - F)/(km x 365)	2022
en m³/km/jour	2,105

Indice linéaire de pertes en réseau (ILP) P106.3

L'indice linéaire de pertes en réseau est égal au volume perdu dans les réseaux par jour et par kilomètre de réseau (hors linéaires de branchements). Cette perte est calculée par différence entre le volume mis en distribution et le volume consommé autorisé. Il est exprimé en m³/km/jour

Volume mis en distribution	E	277 857	m³
Volume consommé autorisé	I	177 197	m³
Km de réseau		132,86	Km

Résultat = (E - I)/(km x 365)	2022	Classement
en m³/km/jour	2,076	ACCEPTABLE

QUALITÉ DE L'EAU



2 forages actifs constituent la ressource

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau P108.3

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 avec le barème suivant :

		SAUGNACQ ET MURET - FORAGE F2 CASTELNAU	SAUGNACQ ET MURET - FORAGE F3 MENAYE
Aucune action	0 %		
Étude environnementale et hydrogéologue rendu	20 %		
Avis de l'hydrogéologue rendu	40 %		
Dossier déposé en préfecture	50 %		
Arrêt préfectoral	60 %		
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre	80 %	1999	V
Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté	100 %		
Résultat IP/Forage en %		80	80
Volumes prélevés ou achetés par an		124 505	163 019

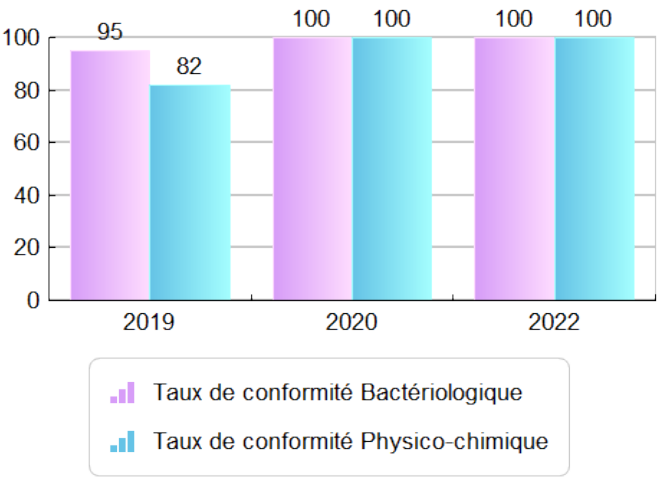
Résultat consolidé	2022
en points	80



Qualité des eaux P101.1 P102.1

Données relatives à la qualité des eaux distribuées recueillies dans le cadre du contrôle sanitaire mentionné à l'article R. 1321-15 du code de la santé publique et taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques.

Nature de l'analyse	Données		% de conformité
	Nombre d'analyses	Nombre d'analyses conformes	2022
Bactériologique	14	14	100
Physico-chimique	14	14	100



OBSERVATIONS :

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée
A : Eau de bonne qualité

Conclusion sanitaire :
L'eau distribuée est de bonne qualité pour les paramètres analysés au cours du contrôle sanitaire.

ASPECT ÉCONOMIQUE

Prix au 1er janvier 2023 pour un abonné ordinaire

Part SYDEC HT en € par m³	1,597
TTC € par m³	2,122
Part SYDEC HT en € pour 120 m³	191,60
TTC € pour 120 m³	254,68

OBSERVATIONS :

Part fixe SYDEC en H.T. /an : 68,00

Part proportionnelle SYDEC en H.T. /an : 1,03

Redevance AEAG : Lutte contre la pollution en H.T./m3 : 0,330 Prélèvement en H.T./m³ : 0,085

TVA en % :5,50

Durée d'extinction de la dette de la collectivité P153.2

La durée d'extinction de la dette, exprimée en année, est égale au rapport entre l'encours total de la dette de la collectivité contractée pour financer les installations et l'épargne brute annuelle. L'épargne brute annuelle est égale aux recettes réelles déduction faite des dépenses réelles incluant notamment le montant des intérêts des emprunts à l'exclusion du capital remboursé. Cet indicateur est calculable par les collectivités organisatrices d'un service à partir des données du plan comptable.

Ne sont concernées les collectivités de moins de 500 habitants exploitant un service en régie.

Résultat	2022
	1 AN ET 4 MOIS

Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente P154.0

Il correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1. Le montant facturé au titre de l'année N-1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Pour une facture donnée, les montants impayés sont répartis au prorata hors taxes et redevances de la part "eau" et de la part "assainissement". Sont exclues les factures de réalisation de branchements et travaux divers.

Montant de factures impayées au bout de 3 mois	
Montant de factures totales émises en 2021	
Résultat en 2022	Non calculé

QUALITÉ DU SERVICE A L'USAGER



ETAT DES CONTACTS AVEC LES ABONNÉS



Améliorer la qualité de service aux usagers est au coeur des préoccupations du SYDEC.

Le tableau ci-dessous représente l'état des contacts avec les abonnés du service public de l'eau potable. Tout appel, courrier mail, déplacement dans un centre d'un abonné est enregistré sur le logiciel de gestion technique des abonnés.



Contacts facture

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
CORRECTION	10	7	0,66
DEGREVEMENT AUTRES	3	2	0,20
DEGREVEMENT WARSMANN	3	2	0,20
DELAI DE PAIEMENT	2	1	0,13
DUPLICATA	18	13	1,19
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	0	0	0,00
PRELEVEMENT	27	19	1,78
REGLEMENT	37	26	2,44
RELANCE	9	6	0,59
RENSEIGNEMENT	33	23	2,18
Total 2022	142	100	9,38



Contacts information

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEL	38	39	2,51
CONSOMMATION	46	47	3,04
COUPURE PROG	0	0	0,00
DEGREVEMENT	1	1	0,07
FUITE RESEAU	0	0	0,00
GENERALES	12	12	0,79
MOUVEMENT ABO	1	1	0,07
QUALITE DE L'EAU	0	0	0,00
Total 2022	98	100	6,47



Contacts Gestion abonnement

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
ACTION TTE	22	3	1,45
AEL - CREATION ABT	0	0	0,00
AEL - RESILIATION ABT	0	0	0,00
BRCHT EAU - CREER AV CPT	1	0	0,07
DOSSIER ABT ENVOI	18	2	1,19
DOSSIER ABT INFORMATIONS	75	9	4,95
DOSSIER ABT RECEPTION	369	42	24,37
DOSSIER ABT RELANCE	1	0	0,07
ENQUETER	6	1	0,40
MAJ A JOUR CLIENT, CONTRAT	147	17	9,71
MAJ COORDONNEES BANCAIRES	116	13	7,66
MAJ MODE DE RECOUVREMENT	57	7	3,76
TRANSMISSION INDEX	62	7	4,10
Total	874	100	57,73



Contacts réclamation

Type d'intervention	Nombre de contacts (tél,courrier, déplacement de l'abonné)	% par rapport au nombre total de contacts	% par rapport au nombre d'abonnés eau potable de la commune
AEP - COMPTEUR	0	0	0,00
AEP - COUPURE NON PROGRAMMEE	1	14	0,07
AEP - PRESSION	1	14	0,07
AEP - QUALITE DE L EAU	1	14	0,07
PROBLEMES SUITE TRAVAUX AEP	4	57	0,26
Total	7	100	0,46



FRÉQUENCE DES COUPURES D'EAU NON PROGRAMMÉES

Les interruptions de service non programmées sont généralement liées à des casses sur le réseau.

Détail des coupures d'eau non programmées

Coupure	Date	Commune	Temps de coupure	Nombres d'abonnés coupés	Cause de la casse	Adresse
1	08/12/2022	SAUGNACQ ET MURET	01:00	30	NATURELLE	Quartier Castelnau
2	04/10/2022	SAUGNACQ ET MURET	04:00	4	NATURELLE	Quartier Castelnau
3	06/05/2022	SAUGNACQ ET MURET		50	ENTREPRISE	Quartier Castelnau
4	17/02/2022	SAUGNACQ ET MURET		2	ENTREPRISE	Rue de la Mairie
5	25/01/2022	SAUGNACQ ET MURET	01:20	150	NATURELLE	Petite Route
6	03/11/2022	MOUSTEY	01:00	2	NATURELLE	Capsus
7	31/10/2022	MOUSTEY	01:00	2	NATURELLE	Route de Mano
8	08/04/2022	MOUSTEY	02:00	25	ENTREPRISE	Quartier Biganon
9	07/04/2022	MOUSTEY	04:00	70	NATURELLE	Route de Pissos, gare
10	29/03/2022	MOUSTEY	01:00	1	NATURELLE	917 Route de joué
11	29/03/2022	MOUSTEY	02:00	1	NATURELLE	720 rue Guillaume Mano
12	07/02/2022	MOUSTEY	03:00	50	NATURELLE	Quartier Lombard
13	15/11/2022	MANO		5	NATURELLE	Route de la Cape Nord
14	22/09/2022	MANO	02:00	2	NATURELLE	Entre Capsus et Mano
15	09/09/2022	MANO	03:00	40	NATURELLE	Bourg
16	30/08/2022	BELHADE	04:00	1	NATURELLE	Route de Moustey
TOTAL				435		

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées P151.1

Nombre de coupures d'eau, par millier d'abonné, survenues au cours de l'année pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été informés à l'avance. Les interruptions programmées sont celles qui sont annoncées au moins 24 heures à l'avance. Les périodes d'alimentation par une eau non-conforme au regard des normes de potabilité ne sont pas comptées comme des interruptions. Les coupures de l'alimentation en eau liées à des problèmes qualitatifs sont prises en compte. Les coupures chez l'abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non paiement des factures ne sont pas prises en compte.

Nombre de coupures d'eau non programmées	16
Nombre d'abonnés	1 514
Résultat	2022
pour 1 000 abonnés	10,57



RESPECT DE L'ENGAGEMENT SUR LE DÉLAI D'OUVERTURE DES BRANCHEMENTS

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service (en %) P152.1

Ce délai est le temps exprimé en heures ou en jours sur lequel s'engage le service pour ouvrir un branchement neuf (hors délai de réalisation des travaux) ou remettre en service un branchement existant. Le taux de respect est exprimé en pourcentage du nombre de demandes d'ouverture d'un branchement pour lesquels le délai est respecté.

Délai d'engagement ouverture de compteur (1 jour ouvré)	1
Nombre d'ouvertures	190
Nombre d'ouvertures délai respecté	189
Résultat	2022
en %	99

RÉCLAMATIONS ÉCRITES

Il s'agit des réclamations écrites des abonnés au service public d'eau potable sur tout autre sujet que le prix. Le SYDEC s'est engagé à répondre à toute réclamation écrite dans un délai de 15 jours.

Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations reçues, taux de réclamations P155.1

Ces réclamations peuvent être reçues par l'opérateur ou directement par la collectivité. Un dispositif de mémorisation et de suivi des réclamations écrites est à mettre en oeuvre. Le taux de réclamations est le nombre de réclamations écrites rapporté au nombre d'abonnés divisé par 1 000. Sont prises en compte les réclamations relatives à des écarts ou des non-conformités vis-à-vis d'engagements contractuels, d'engagements de service, notamment au regard du règlement de service, ou vis-à-vis de la réglementation, à l'exception de celles relatives au niveau de prix.

Existence d'un dispositif de mémorisation et suivi des réclamations	OUI
Nombre de réclamations écrites	7
Nombres d'abonnés	1 514
Résultat	2022
Pour 1 000 abonnés	4,62

LISTE DES RECLAMATIONS ECRITES :

N°	Date	Commune	Nature du problème
1		SAUGNACQ ET MURET	PROBLEME SUITE TRAVAUX
2	30/05/2022	SAUGNACQ ET MURET	PROBLEME SUITE TRAVAUX
3	16/05/2022	SAUGNACQ ET MURET	PROBLEME SUITE TRAVAUX
4	27/05/2022	SAUGNACQ ET MURET	PROBLEME SUITE TRAVAUX
5		SAUGNACQ ET MURET	QUALITE DE L'EAU
6		BELHADE	PRESSION
7	10/08/2022	BELHADE	PRESSION



Syndicat d'Équipement des Communes des Landes
55 rue Martin Luther King • BP 627
40006 Mont-de-Marsan

Tél. : 05 58 85 71 71

www.sydec40.fr

